

Milosevic inculpé pour « crimes contre l'humanité »



LE PRÉSIDENT yougoslave, Slobodan Milosevic, a été inculpé pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), pour ses responsabilités dans les actes commis au Kosovo. Le président de Serbie, Milan Milutinovic, ainsi que trois autres responsables sont également inculpés. L'acte d'accusation, qui a été signé dimanche par le procureur du TPIY, M^{me} Louise Arbour, et confirmé lundi par un juge, devait être rendu public, jeudi 27 mai, lors d'une conférence de presse à La Haye.

La décision du procureur a pris de court les dirigeants occidentaux qui, bien qu'encourageant les enquêtes du Tribunal, ne s'attendaient pas à ce qu'elles aboutissent aussi rapidement à une inculpation du chef suprême de l'armée yougoslave. Les premières réactions occidentales étaient positives, jeudi, nul ne se risquant encore publiquement à spéculer sur les conséquences de ces inculpations dans la

crise du Kosovo. L'ambassadeur russe à l'ONU, Sergueï Lavrov, a en revanche critiqué la décision du TPIY, estimant qu'elle compromet le processus diplomatique en cours. L'émissaire russe, Viktor Tchernomyrdine, a décidé cependant de maintenir la visite prévue jeudi à Belgrade.

Leur inculpation par le TPIY disqualifie Slobodan Milosevic et Milan Milutinovic comme partenaires de négociation. Des diplomates occidentaux faisaient remarquer, jeudi, qu'on n'avait, de toute façon, pas l'intention de négocier avec lui.

Lire pages 2 et 3, les débats page 16 et notre éditorial page 17

Corse : les documents secrets du préfet Bonnet

- « Le Monde » publie les trois notes de Bernard Bonnet sur l'assassinat de Claude Erignac
- Dans le texte adressé le 8 février à Lionel Jospin, l'ancien préfet de Corse mettait en cause les magistrats antiterroristes
- Incident, au conseil des ministres, entre M. Chirac et M. Jospin

QUEL RÔLE exact l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, actuellement incarcéré à la prison de la Santé, a-t-il joué dans l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998 à Ajaccio ? *Le Monde* publie la quasi-intégralité des trois notes rédigées par Bernard Bonnet. Dans les deux premières, datées du 16 novembre et du 11 décembre 1998, à Jean-Pierre Dintilhac, procureur de la République de Paris, Bernard Bonnet faisait état d'informations « verbalement portées à [sa] connaissance » sur l'origine et la nature du commando responsable de l'attentat. Il citait les noms de plusieurs des personnes interpellées par la police et aujourd'hui mises en examen. Le nom d'Yvan Colonna ne figurait pas, en revanche, dans ces deux notes. La troisième note fut adressée le 8 février 1999 à Lionel Jospin.

Dans ce document de cinq pages, Bernard Bonnet se défendait d'avoir mené une enquête



parallèle. Il mettait en cause les juges antiterroristes chargés de l'affaire.

Jacques Chirac et Lionel Jospin ont polémique, en plein conseil des ministres, mercredi 26 mai, à propos de la situation en Corse. Au président de la République, qui évoquait « le dysfonctionnement de l'Etat » dans l'affaire des paillotes, le premier ministre a répondu vivement que « ce dysfonctionnement n'a pas été approuvé (...) mais sanctionné », ajoutant « que c'est un élément que l'on n'a pas constaté par le passé. »

Par ailleurs, les policiers de la DNAT orientent leur enquête vers le nord de la Corse. Vincent Andreuzzi, professeur à Bastia, a été placé en garde à vue, mercredi 26 mai. Jeudi en fin de matinée, les enquêteurs recherchaient toujours dans la région de Cargèse, Yvan Colonna, soupçonné d'être l'homme qui a tiré sur le préfet Erignac.

Lire pages 8 à 10



Art et mémoire

Sourire sans nom tiré de l'oubli, cette œuvre de Christian Boltanski offerte aux lecteurs du *Monde* est la réponse de l'artiste à la question de la mémoire, thème d'une exposition organisée à Rome. p. 32 et 33

Bretagne : le réveil

Le renouveau de l'identité bretonne passe plus par la langue et la culture que par l'action politique. p. 13

Roland-Garros

Rude journée, mercredi 26 mai, pour les Français. Martina Hingis s'est imposée nettement face à Amélie Mauresmo. Seule Nathalie Dechy est parvenue à se qualifier. p. 27

Quadruple meurtre

L'enquête sur l'assassinat de quatre Néerlandais à Monfort (Gers) privilégie deux pistes : l'une « extérieure », l'autre « locale, plus crapuleuse ». p. 10

Le bruit à moindres nuisances

Acousticiens, linguistes et psychologues cherchent à « remodeler » de façon plus harmonieuse les bruits de la ville. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, CON ; 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 528 - 7,50 F



La littérature sportive dopée à l'EPO

L'EPO ne dope pas seulement l'organisme des coureurs cyclistes. Cette molécule synthétisée prouve également son efficacité dans un tout autre domaine : le commerce des livres. Après *Secret défoncé, ma vérité sur le dopage*, le brûlot de l'ancien coureur Erwann Mentheour paru en février aux éditions Lattès, un autre témoignage sur le dopage dans le peloton, *Massacre à la chaîne* (éditions Calmann-Lévy), connaît à son tour un succès inattendu. Le livre est signé Willy Voet, l'ancien soigneur de l'équipe Festina interpellé par les douanes le 8 juillet 1998, à bord d'un véhicule bourré de produits illicites destinés aux coureurs dont il avait la charge.

Mis en librairie le mardi 18 mai, le témoignage de celui qui fut à l'origine du scandale du Tour de France 1998 et de la série de révélations qui ont suivi, vogue en tête du classement des meilleures ventes de la semaine. Récit détaillé, parfois croustillant, des us et coutumes jusque là inavouées du monde cycliste, des trucs des coureurs pour contourner les contrôles, des trafics, on y lit les noms de Richard Virenque et d'autres champions, et le contenu d'une partie des fameux « carnets »

où Willy Voet notait soigneusement le nombre d'injections qu'il faisait aux uns et aux autres (*Le Monde* du 20 mai). Voet « balance » joyeusement.

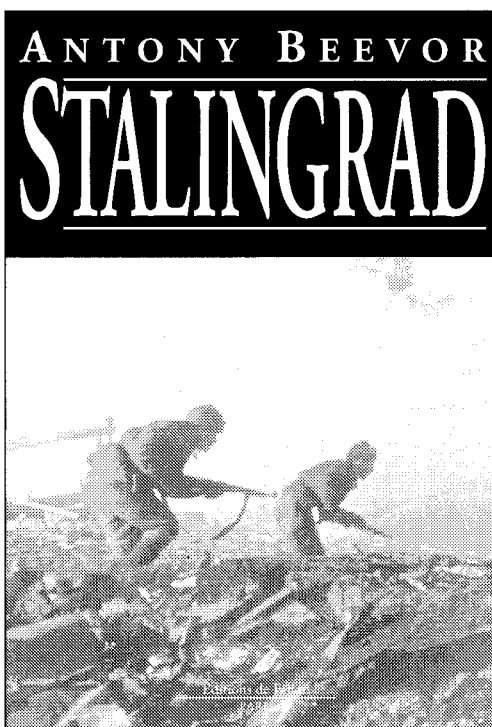
L'ouvrage a suscité d'emblée un tel engouement que l'éditeur a déjà procédé à une troisième réimpression, atteignant le tirage exceptionnel de 122 000 exemplaires. Après avoir mis 52 000 exemplaires en place, ce qui est déjà considérable, Calmann-Lévy a été très vite confronté à une demande « exceptionnelle », au point de devoir réaligner d'urgence ses vingt et un centres de diffusion. Le phénomène est exceptionnel sur le marché du livre en général. Il est unique dans la littérature sportive ordinairement destinée à une clientèle d'amateurs éclairés. Traduit en flamand et en allemand, le livre est sorti également dans les librairies d'outre-Rhin, de Belgique et des Pays-Bas. Une version anglaise est actuellement en négociation.

« Pour nous, c'est un coup de tonnerre dans un paysage jusque-là ravagé », explique, ravi, Marc Grinsztajn, l'éditeur de Willy Voet. « *Massacre à la chaîne* figure dans les meilleures ventes, toutes catégories confondues. En général,

nous ne rencontrons ce genre de phénomène qu'avec des auteurs comme Patricia Cornwell, par exemple. » En dix jours, Willy Voet s'est hissé au niveau de John Irving et Tom Wolfe réunis ! Autre bénéficiaire de cet extraordinaire engouement du public, Erwann Mentheour. son livre *Secret défoncé* s'est déjà vendu, selon son éditeur, à plus de 90 000 exemplaires. L'ancien champion, ex-dopé, y livre par le menu son histoire et celle de ses anciens collègues, dans une sorte de voyage au bout de la dope.

Pourquoi un tel phénomène ? A cause de l'omerta qui a trop longtemps pesé sur les pratiques illicites que chacun devinait sans jamais en détenir la preuve ? Les livres de Willy Voet et d'Erwann Mentheour ont bénéficié d'une importante couverture télévisuelle et de presse écrite. L'écho donné à ces témoignages bruts n'a eu d'égal que le silence des institutions officielles - fédérations, organisations des épreuves, sponsors des équipes -, et leur absence totale de réactions face à des propos qui pourtant les mettent directement en cause.

Yves Bordenave



Le crépuscule de l'extrême droite ?

C'ÉTAIT au printemps 1998. Tous les espoirs semblaient permis au Front national. Après une décennie d'efforts, sa marginalité initiale, puis son émergence brouillonne des années 80 avaient laissé place à un mouvement structuré, efficace, implanté. Aux élections nationales ou locales, son socle électoral était solidement établi à 15 % des suffrages exprimés, talonnant la nébuleuse centriste et menaçant le mouvement gaulliste. Mieux, au soir du scrutin régional, la digue anti-FN commençait à céder : dans cinq régions, les caciques locaux du RPR et de l'UDF tombaient dans le piège et acceptaient de négocier les présidences de région avec l'extrême droite. Le FN n'était plus le pestiféré de la scène politique française.

Cette concurrence directe, enfin, aiguisait la crise de la droite : l'UDF explosait ; l'autorité des états-majors parisiens était récusée ; le président de la République se montrait impuissant à imposer son autorité à son camp.

Un an plus tard, ce bel échafaudage est à terre. Aux élections européennes du 13 juin, Jean-Marie Le Pen - le père fondateur - et Bruno Mégret - qui guignait

l'héritage - se présentent l'un contre l'autre. L'obsession du premier est de tordre le cou aux ambitions mégrétistes et de démontrer qu'il continue à incarner, seul, envers et contre tout, le Front national ; la hantise du second est de prouver que l'extrême droite peut poursuivre sa route en se passant de son chef historique. Dans les deux cas, c'est une lutte à mort.

Comme dans les divorces, personne n'ignore plus rien, ou presque, des causes de la rupture. Tout a été jeté sur la place publique depuis six mois.

Contre les « mutins », les « traîtres », les « félons », les « putschistes », qui ont contesté son autorité le 5 décembre 1998 et entériné leur sécession lors du congrès de Marignane des 23 et 24 janvier, contre le « maire consort de Vitrolles » et son « insolence microscopique », M. Le Pen n'a pas eu de mots assez violents, jusqu'à ce « je sors mon épée et je tue Brutus avant qu'il ne me tue », lancé à Metz devant ses fidèles.

M. Mégret et ses amis le lui ont bien rendu.

Gérard Courtois

Lire la suite page 17

Européennes : coup d'envoi

ÉCLIPSÉE par le Kosovo, mais aussi par la faible mobilisation qui affecte traditionnellement ce scrutin, la campagne pour les élections européennes du 13 juin s'engage. Plus d'un Européen sur deux ignore le Parlement de Strasbourg, selon Jérôme Jaffré, directeur du Cecop. La date limite de dépôt des listes est fixée à vendredi 28 mai. Jeudi soir, les principaux responsables socialistes européens devaient participer à une réunion publique à Paris, avec Lionel Jospin et les premiers ministres britannique, allemand, italien, autrichien et portugais. Quant à l'euro, victime des inquiétudes sur la croissance en Europe, il a atteint son plus bas niveau.

Lire pages 6, 7 et 18
L'état des opinions européennes pages 14 et 15

La minute de Manchester



PETER SCHMEICHEL

LE BAYERN MUNICH a perdu, mercredi 26 mai, à Barcelone, une finale de Ligue des champions qui semblait ne pas devoir lui échapper. A trois minutes de la fin du match, les Allemands menaient 1-0. Animés par l'énergie du désespoir, les Anglais de Manchester, conduits par leur capitaine-gardien Peter Schmeichel, ont renversé la situation, inscrivant deux buts incroyables en une minute.

Lire page 28

International	2	Carnet	26
Européennes	6	Aujourd'hui	27
France/société	8	Météorologie, jeux...	31
Régions	13	Culture	32
Horizons	14	Guide culturel	35
Entreprises	18	Kiosque	36
Communication	20	Abonnements	36
Tableau de bord	22	Radio-Télévision	37



Belgrade parvient toujours à recevoir du pétrole

Pratiquement stoppé en mer Adriatique, l'approvisionnement en pétrole et carburants de la Yougoslavie via le Danube semble se poursuivre malgré les difficultés de navigation consécutives à la destruction des ponts. Selon les informations recueillies par les services de renseignement alliés, des cargaisons de pétrole, probablement d'origine russe, apparaissent des ports ukrainiens sur la mer Noire et remontent le Danube pour approvisionner Belgrade. Les membres de l'OTAN sont parvenus, mercredi 26 mai, à un accord pour lancer une opération de contrôle naval destinée à empêcher l'entrée en Yougoslavie par la mer Adriatique d'armements et de pétrole. Ce contrôle s'effectuera sur une simple « base volontaire », sans caractère contraignant. Une mission contraignante aurait nécessité au préalable une résolution de l'ONU. Mercredi, des responsables de l'OTAN estimaient que le dispositif visant à assécher les importations pétrolières via le port monténégrin de Bar, sur l'Adriatique, était « relativement efficace ». En revanche, aucune mesure n'existe pour limiter l'approvisionnement via la mer Noire et le Danube. Selon un porte-parole de l'OTAN, l'Alliance ne dispose d'aucun plan pour intercepter les navires dans ce secteur.

Ibrahim Rugova a été ovationné en Macédoine

SKOPJE
de notre envoyé spécial

Osman Faslia se souviendra longtemps de ce mercredi 26 mai. Ce réfugié de quarante-cinq ans a pu réaliser son « rêve » : embrasser Ibrahim Rugova, le dirigeant modéré des Albanais du Kosovo. « Quand le président m'a pris dans ses bras, c'est comme si j'avais embrassé mes enfants, que je n'ai pas vus depuis deux mois », expliquait cet habitant de Pristina, sans nouvelle de sa famille depuis le début de son exil. « C'est notre président ; il lutte pour nous depuis dix ans et nous sommes si contents de savoir qu'il est en vie », ont affirmé les centaines de réfugiés qui ont pu voir, dans une superbe cohue, le leader indépendantiste lors de sa première visite en Macédoine depuis le début du conflit.

Annoncé depuis plus d'une semaine, puis reporté de jour en jour, ce voyage a été mené au pas de charge. Dès son arrivée, en fin de matinée, Ibrahim Rugova, son éternelle écharpe autour du cou,

s'est rendu dans le camp de Brazda, au sud de Skopje, où il a été accueilli aux cris de « *Rugova ! Rugova !* ». Il a ensuite pris la direction d'un autre camp, celui de Blace, à la frontière avec le Kosovo. Une frontière qui, après l'afflux de réfugiés enregistré ces derniers jours, était totalement vide. « Je suis venu ici pour voir mon peuple ; l'action de l'OTAN est une œuvre de paix et non de guerre. Les réfugiés veulent rentrer chez eux, moi aussi ! », a lancé Ibrahim Rugova, qui a pu serrer quelques mains, caresser la tête de plusieurs enfants et embrasser Osman Faslia. Il a aussi tenté de rassurer une vieille femme qui lui disait : « Ne permettez pas que l'on nous emmène trop loin d'ici ! »

Après ces rapides bains de foule, qui l'ont rassuré sur sa popularité, le dirigeant kosovar est passé à la partie « diplomatique » de sa visite. Il a d'abord rencontré Abdurahman Aliti, le président du Parti démocratique albanais (PDA), formation modérée représentant les

Macédoniens albanophones, ainsi que des membres de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), dont il a été un des fondateurs. « Nous avons eu un contact très émouvant ; mes interlocuteurs étaient très émus, parce que je suis venu et que je suis sorti de la situation dans laquelle je me trouvais à Pristina », a-t-il déclaré à sa sortie. Les rencontres se sont ensuite enchaînées : Christopher Hill, l'ambassadeur américain, Kiro Gligorov, le président macédonien, Mike Jackson, le général britannique commandant de l'OTAN en Macédoine.

LUTTE DE POUVOIR
L'ambassadeur de France à Pristina, Jacques Huntzinger, qui a rencontré rapidement Ibrahim Rugova à deux reprises, a confirmé que ce dernier, « un des principaux acteurs du jeu politique au Kosovo », devait se rendre jeudi à Paris pour rencontrer Hubert Védrine. Le diplomate français a aussi révélé que le chef politique de l'UCK,

l'Armée de libération du Kosovo, Hashim Thaci, pourrait aussi être reçu jeudi à Paris par le chef de la diplomatie française. Dès lors, une possible rencontre entre M. Rugova et M. Thaci ne peut pas être écartée. « Ce serait retrouver l'esprit de Rambouillet », expliquait l'ambassadeur de France.

Même si rendez-vous est pris, il faudra beaucoup plus qu'une rencontre pour que les deux hommes puissent concilier leurs positions. En plus d'une querelle de leadership – chacun s'estime désormais investi du rôle de dirigeant des Albanais du Kosovo –, Ibrahim Rugova et Hashim Thaci divergent radicalement sur les moyens de parvenir à l'indépendance. Le jeune chef de guerre croit avant tout à la lutte armée et ne veut en aucun cas négocier avec Belgrade, alors que son aîné estime encore possible une voie plus pacifique et veut toujours garder les fils de la discussion avec les Serbes.

La violente opposition du Parti pour la prospérité démocratique albanaise (PPDA), la plus radicale des formations politiques représentant les Albanais de Macédoine, à la visite de M. Rugova à Skopje, a bien montré l'exacerbation de la lutte de pouvoir entre les différentes composantes du mouvement albanais. Ce parti a répercuté en effet les exigences d'Hashim Thaci et de l'UCK qui ont « prié » à plusieurs reprises M. Rugova de venir s'expliquer à Tirana sur sa conduite jugée trop modérée à l'égard de Belgrade. Tout au long de sa visite à Skopje, Ibrahim Rugova n'a pas cessé de répéter qu'il restait le président des Albanais du Kosovo, qui l'ont élu en 1990 lors d'un scrutin organisé dans la clandestinité. Pour lui, il n'est donc pas question de se plier à une quelconque exigence de l'UCK, qu'il considère comme une force politique parmi d'autres.

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Dans les milieux diplomatiques de l'OTAN, on estimait jeudi 27 mai, que l'inculpation de Slobodan Milosevic par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) ne devrait pas gêner à terme les négociations et médiations sur la situation au Kosovo. On souligne également que le TPIY est une instance totalement indépendante et que la stratégie de l'Alliance ne sera pas modifiée pour autant.

Selon certains diplomates, il faudra peut-être désormais – en raison de la décision du TPIY – tenter de trouver un autre interlocuteur à Belgrade : une tâche qui s'annonce difficile puisque le président de Serbie, Milan Milutinovic, qui aurait pu tenir ce rôle, a lui aussi été inculpé par le Tribu-

CIEL BLEU
« Les conditions météorologiques nous ont été favorables et les prévisions pour les jours à venir nous indiquent du ciel bleu au-dessus de la Yougoslavie, ce qui signifie que ce record sera sans doute rapidement battu », a déclaré le porte-parole civil de l'OTAN, Jamie Shea, qui a insisté à plusieurs reprises, lors de son point de presse, sur « les succès croissants de l'opération aérienne, qui est l'une des plus précises de l'Histoire », en signalant implicitement que les objectifs des raids étaient uniquement militaires et que les bavures enregistrées étaient – en proportion – minimes.

Ce succès « croissant » des frappes a été affirmé, dans la journée de mercredi, par le commandant suprême des forces alliées en Europe, le général américain Wesley Clark, devant le Conseil atlantique.

Les cibles, au cours de ces vingt-quatre heures « records », ont été, selon le porte-parole militaire de l'OTAN, le général Jerz, tant en Serbie qu'au Kosovo, principalement des postes de commandement, des centres de transmission, des dépôts de munitions, un tunnel ferroviaire proche de Pristina qui servait depuis quelques semaines à l'acheminement des troupes, ainsi que des positions d'artillerie serbe, notamment à la frontière avec l'Albanie.

MISSILES SAM
A ses yeux, le potentiel militaire serbe a été affaibli puisque les avions de l'OTAN n'ont pas eu à essayer de tirs de la DCA adverse. Douze missiles SAM de fabrication russe ont été tirés contre des appareils alliés, mais ceux-ci ont regagné leurs bases sans problèmes, contrairement aux allégations de la propagande de Belgrade qui, dans ses derniers bilans, affirme que « 75 avions ennemis ont été abattus » depuis le début des hostilités.

L'Alliance reconnaît cependant que « la DCA adverse demeure active », ce qui semble lui poser des problèmes.

Jamie Shea a déclaré que, pour l'organisation qu'il représente, une victoire militaire n'était pas l'objectif majeur. « Si, demain, Slobodan Milosevic appelle au téléphone pour dire qu'il signe les cinq conditions posées par la communauté internationale pour un règlement politique du conflit, nous arrêtons immédiatement ».

L'essentiel, à ses yeux, est

Alain Debove

Les réfugiés de la Drenica fidèles au « président des Kosovars »

ROZAJE (Monténégro)
de notre envoyée spéciale

La région de la Drenica, à l'ouest de Pristina, où éclata, fin 1997, la rébellion de l'Armée de libération du Kosovo, reste considérée, à l'extérieur, comme un « bastion » de l'UCK. Les armées serbes y ont concentré, à la mi-mai, répression et destructions. Pourtant, plusieurs groupes de Kosovars issus de cette région et réfugiés à Rozaje, au Monténégro, n'hésitent pas un instant, en réponse à la question « *Qui soutenez-vous : Ibrahim Rugova ou l'UCK ?* », à proclamer leur fidélité au « président élu des Kosovars ».

« Toute la Drenica est derrière Rugova », assure Gani, un paysan réfugié avec sa famille. Autour de lui, des hommes rescapés de vil-

lages différents approuvent énergiquement. Est-ce la peur de paraître liés à ceux qui, au Monténégro, sont recherchés comme « terroristes » par l'armée yougoslave déployée dans les parages, dont les agents sont supposés avoir infiltré les camps ? « C'est plutôt à cause de tout ce que les réfugiés ont subi ces mois-ci », estime Xhemal, pourtant sympathisant de l'UCK. Il ne conteste pas la popularité intacte d'Ibrahim Rugova parmi les réfugiés de Rozaje. Cet étudiant de Pristina, devenu interprète auprès des ONG locales, précise que « *Rugova est pour la paix, et les réfugiés sont pour tout ce qui peut symboliser un espoir de paix* ». De même que son ami Ismail, lui aussi jeune intellectuel tenté par les idées de ré-

sistance armée, il sait gré à Rugova d'avoir « réussi à empêcher l'assimilation des Kosovars, qui aurait eu lieu, sans lui, ces dix dernières années ». Même si, à son avis, le passage à la résistance armée était devenu « inévitable ».

Les réfugiés interrogés insistent aussi sur la nécessité pour les Kosovars de « rester unis » et se gardent d'exprimer toute critique envers l'UCK. Celle-ci maintient une présence clandestine dans les camps de réfugiés du Monténégro. Elle a notamment organisé le transfert de ses hommes qui ont fui les avancées serbes au Kosovo vers les camps qu'elle contrôle en Albanie.

S. Sh.

José-Alain Fralon

TV A LA TÉLÉVISION SERBE

Retransmissions coupées par Eutelsat

UNE PARTIE de la Serbie est désormais privée des émissions de la télévision d'Etat serbe (RTS) car l'organisation européenne de télécommunications par satellite Eutelsat a coupé ses retransmissions mercredi 26 mai. Depuis cette coupure, intervenue en début de soirée mercredi, après décision du comité directeur d'Eutelsat, les programmes de la RTS ne sont plus retransmis en Europe et dans une grande partie du monde.

Selon l'agence officielle yougoslave Tanjug, des techniciens de la RTS s'emploieraient à rétablir la retransmission de ses programmes en Serbie et ses trois principaux journaux télévisés devraient être désormais retransmis par Radio Belgrade. Depuis la destruction par l'aviation de l'OTAN, le 23 avril, des studios de la RTS dans le centre de Belgrade, puis de celle de dizaines de relais, cette télévision avait de grosses difficultés pour émettre.

Après l'installation de studios de fortune, elle émettait dernièrement assez correctement, sur des canaux qui ne sont pas les siens en temps normal. La télévision serbe est « un des actionnaires de Eutelsat » et « l'adoption d'une telle mesure serait en opposition directe avec les principes de l'actionariat et les droits fondamentaux de l'homme au nombre desquels figure la liberté de l'information », avait protesté, sur la chaîne serbe, l'ambassadeur de Yougo-

slavie en Belgique à la veille de l'interruption des émissions.

Lors de ses dernières retransmissions, la télévision serbe avait comme d'habitude, donné lecture des réactions des responsables politiques et des médias dans le monde, visant à prouver que la cause serbe est soutenue. Dans un message, le Parti socialiste de Serbie – dirigé par Slobodan Milosevic – a rappelé que le pays résistait avec succès. « En dépit de deux mois de bombardement-génocide, l'ennemi n'a pas atteint ses objectifs, ni n'a brisé le patriotisme et la volonté du peuple de défendre la totalité du pays », a constaté un comité local de ce parti. Ces déclarations sont intervenues après l'apparition de rumeurs persistantes parmi la population sur la tenue de manifestations contre la guerre et de mouvements de désertion dans le sud de la Serbie. De ces rumeurs, la télévision n'a évidemment pas parlé.

La RTS s'est félicitée d'avoir « informé, à temps, de façon la plus complète et véridique ». Outre l'objectivité, son information se distingue, selon elle, par sa qualité : « La télévision serbe et Tanjug [agence de presse officielle] sont les médias yougoslaves les plus repris par les médias électroniques européens au cours de ces deux derniers mois ».

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Hector Forest

Israël s'apprêterait à évacuer l'enclave de Jezzine, au Liban sud

Ce retrait pourrait être le prélude à un repli total de Tsalal

L'armée israélienne a donné en principe son feu vert à sa milice auxiliaire libanaise, l'Armée du Liban sud (ALS) pour qu'elle se retire

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La nouvelle était évoquée depuis plusieurs jours, mais sa mise en application paraît devoir aller plus vite que prévu : Israël est en passe d'amorcer son retrait du Liban sud. Pour le moment, seule l'enclave chrétienne de Jezzine, contrôlée par quelque 175 hommes de l'Armée du Liban sud (ALS), force mercenaire aux ordres d'Israël, paraît concernée. Mais, compte tenu de la nouvelle situation politique qui prévaut en Israël, le mouvement pourrait bientôt s'étendre à d'autres parties de la zone tampon de 850 km² occupée depuis 1985 par l'Etat juif.

Mercredi 26 mai, le quotidien *Haaretz* avait fait état de contacts indirects noués entre Israël et le Liban à propos d'un retrait imminent de Jezzine. Beyrouth avait démenti l'information. Mais le premier ministre libanais, Sélim Hoss, avait indiqué quelques jours plus tôt, qu'en cas de retrait israélien son gouvernement prendrait « en son temps les mesures adéquates ». « L'Etat, disait-on à Bey-

routh, est prêt à combler tout vide et a gardé une caserne de l'armée à Jezzine. »

Selon la presse et la radio libanaises, les familles des soldats de l'ALS auraient déjà quitté la région pour se réfugier plus au sud, dans la zone toujours sous occupation israélienne. Quelques centaines de soldats israéliens, aidés de deux mille cinq cents mercenaires, sous les ordres du général libanais, Antoine Lahad, y sont stationnés.

« **L'INTÉRÊT NATIONAL** »

Au cours de sa campagne électorale, Ehoud Barak s'est engagé à quitter le Liban dans les douze mois qui suivraient son élection. Avant lui, à plusieurs reprises, et sous diverses conditions, le gouvernement de M. Néanyahu en avait évoqué la possibilité. Soutenus par Itzhak Mordehai, le ministre de la défense de l'époque, les plus hauts chefs de l'armée israélienne s'étaient quant à eux déclarés opposés à un retrait qui ne soit pas accompagné de garanties syriennes et libanaises permettant

d'interdire à la milice chiite du Hezbollah toute action hostile à partir des territoires évacués.

Ce sont ces préalables qui pourraient être en train de voler en éclat, sous la pression d'une situation militaire de moins en moins maîtrisée et d'une opinion publique de plus en plus sceptique sur le bien-fondé de la présence de Tsalal au Liban. Le 25 mai, le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Shaoul Mofaz, avait affirmé que le retrait des soldats israéliens relevait désormais de « l'intérêt national d'Israël », même s'il estimait qu'un tel mouvement favoriserait le Hezbollah. Quelques jours auparavant, lors d'une rencontre avec le général Mofaz, des officiers supérieurs servant au Liban, dont deux colonels, avaient préconisé un « retrait immédiat », estimant que l'armée n'avait aucune possibilité de l'emporter sur le terrain face à la guérilla.

Huit militaires israéliens, dont un général, ont été tués depuis le début de l'année au Liban sud. Un nombre indéterminé de merce-

naires libanais ont subi le même sort. Même si les pertes israéliennes demeurent à peu près constantes d'une année sur l'autre (de 25 à 30 morts) les « incidents » qui opposent les forces israéliennes aux milices du Hezbollah sont en constante augmentation. En 1998, ils ont atteint le nombre de 1 200, soit le double de l'année précédente.

Le retrait de Jezzine, où l'ALS est constamment harcelée, souvent mortellement par le Hezbollah, sera perçu comme un test avant d'autres mouvements identiques. La réaction des milices hezbollahiennes, mais également de Damas dont elles dépendent partiellement, sera particulièrement observée en Israël. Selon des sources citées jeudi 27 mai par la presse israélienne, la Syrie, qui, depuis l'élection d'Ehoud Barak, appelle avec insistance à la reprise des négociations de paix, serait peu intéressée par un retrait israélien unilatéral du Liban qu'elle ne pourrait négocier à son avantage.

Georges Marion

Six mois de prison pour avoir « écouté » le roi d'Espagne

MADRID

de notre correspondant

Les Espagnols ne lésinent pas avec les abus de leurs dirigeants. Après la condamnation, l'été 1998, à dix ans de prison, de l'ancien ministre de l'intérieur socialiste, José Barrionuevo, et de son adjoint à la sécurité, Rafael Vera, tenus pour responsables de la « sale guerre » menée par les Groupes antiterroristes de libération (GAL), contre les indépendantistes basques, cette fois c'est au tour de l'ancien patron des services secrets militaires (Cesid), Emilio Alonso Manglano, d'assumer les entorses au règlement commises par ses services.

Ainsi, pour une affaire d'écoutes illégales, découverte en 1995 et qui fit un tel scandale que le vice-président du gouvernement et le ministre de l'intérieur de l'époque furent contraints de démissionner, M. Manglano vient-il de se voir condamner, mercredi 26 mai à Madrid, à six mois de prison et huit ans d'interdiction d'exercer sa profession.

Une peine que même le procureur n'avait pas requise. Le flamboyant ex-colonel Juan Alberto Perote, celui qui fut le chef des opérations du Cesid, est également condamné à six mois de prison, tandis que cinq agents du Cesid

qui se sont contentés d'obéir sont condamnés à quatre mois de réclusion.

De quoi s'agissait-il au juste ? D'une opération d'écoutes « sauvages », pratiquée pour ainsi dire à l'aveuglette sur des téléphones portables, au nom de la sécurité de l'Etat, et dans le but de rechercher des indices pour lutter contre le terrorisme et le trafic de drogue. Les enregistrements étant, ensuite, systématiquement détruits.

L'ÉNIGMATIQUE « MONSIEUR K »

L'ennui, c'est qu'à la demande de Juan Alberto Perote, alias « Monsieur K » comme il se faisait appeler dans sa couverture d'espion, les enregistrements furent non seulement conservés, mais lui furent remis en mains propres. Or parmi les personnalités écoutées, figuraient des journalistes comme Jaime Campmany, directeur de la revue *Epoca*, Pedro J. Ramirez, directeur du quotidien *El Mundo*, des artistes, des hommes politiques de premier plan et surtout le roi Don Juan Carlos lui-même. Et ce crime de lèse-majesté, étant donné le respect quasi filial montré par les Espagnols envers leur roi et le consensus non-dit de la presse pour ne pas l'attaquer, devait donner un retentissement tout

particulier au scandale.L'énigmatique « Monsieur K » collectionnait-il ces fragments enregistrés de vie privée pour se protéger en cas de revers de fortune ? Ce n'est pas exclu, car en réalité, Juan Alberto Perote semble avoir eu peu de scrupules avec les archives secrètes. Déjà en 1991 il avait subtilisé, pour les recopier, quelque 1 200 fiches du Cesid. Un vol « par inadvertance », dira-t-il, lorsqu'une copie de ces papiers fut retrouvée cinq ans plus tard dans la cellule de prison où il se trouvait depuis 1995, à titre préventif. Avec ces dossiers brûlants, il tenta d'abord de régler quelques comptes personnels à l'intérieur des services secrets, avant de faire pression, sans succès, auprès des socialistes, alors au pouvoir, pour se ménager une certaine impunité. Certains de ces documents volés, bien que l'on puisse encore douter de leur véracité en raison de leur rocambolesque disparition et réapparition, ont été reproduits dans la presse et concernent justement la « sale guerre » des GAL. Cette dernière indélicatesse professionnelle avait valu à M. Perote une condamnation à sept ans de prison.

Marie-Claude Decamps

L'armée conteste la politique de paix du gouvernement colombien

BOGOTA

de notre correspondante

La conduite de la politique de paix du président colombien, Andrés Pastrana, et les concessions à la guérilla ont provoqué une grave crise au sein du gouvernement et des forces armées, avec la démission, mercredi 26 mai, du ministre de la défense, Rodrigo Lloreda. La crise couvait et l'annonce, par le haut-commissaire pour la paix Victor Ricardo, de la prorogation indéfinie de la zone démilitarisée, laissée au contrôle exclusif de la guérilla, a provoqué des réactions qui traduisent l'inquiétude de nombreux Colombiens.

Rodrigo Lloreda avait exprimé publiquement, lundi, son opposition à la politique du président de laisser « sans limite de temps » une vaste zone au sud-ouest du pays au contrôle de la guérilla la plus importante, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Les responsables militaires l'ont soutenu, sans réserve. « *Rodrigo Lloreda est le meilleur ministre que nous ayons jamais eu* », déclarait le général Mora, commandant de l'ar-

mée de terre, alors que le général Tapias lui-même assurait que « le ministre a exprimé la pensée des forces militaires ».

INQUIÉTUDES

L'annonce du départ de Rodrigo Lloreda et l'avalanche de démissions de militaires de haut rang « par solidarité avec le ministre de la défense » a déclenché ce que les commentateurs ont immédiatement qualifié « de plus grave crise

militaire » dans l'histoire moderne de la Colombie.

Au terme d'une réunion de quatre heures entre le président Andrés Pastrana et l'état-major militaire, le commandant en chef des forces armées, Fernando Tapias, a affirmé la loyauté de l'armée aux institutions. Le général Tapias a été nommé ministre de la défense par intérim. Les membres du gouvernement et de nombreuses personnalités ont manifesté leur soutien

L'Inde bombarde des séparatistes au Cachemire

L'AVIATION indienne a lancé, jeudi 27 mai, une troisième série de bombardements contre des maquisards séparatistes musulmans retranchés dans des montagnes au nord du Cachemire. Ces attaques, menées par trois hélicoptères MI-17 soutenus par une demi-douzaine d'avions de chasse Mig dans la région de Kargil, à une centaine de kilomètres au nord-est de la capitale, Srinagar, et non loin de la ligne de dé-

marcation séparant les Cachemire indien et pakistanais, ont commencé à l'aube et se sont achevées « avec succès », selon les autorités indiennes.

L'aviation indienne était entrée en action pour la première fois au Cachemire mercredi 26 mai, en deux vagues successives, pour déloger des guérilleros musulmans infiltrés dans la montagne sous le couvert de tirs d'artillerie pakistanais.

Le Pakistan avait répliqué en plaçant ses forces armées en état d'alerte, affirmant se réserver le droit d'intervenir si les affrontements débordaient sur le Cachemire sous contrôle pakistanais. Le ministre pakistanais des affaires étrangères, Sartaj Aziz, avait prévenu que l'Inde était responsable de l'« escalade », et que le Pakistan se réservait le droit de « riposter » si la situation s'aggravait. L'Inde a dit qu'elle prendrait « des mesures appropriées » en cas de riposte.

L'armée indienne avait indiqué avoir tué 160 guérilleros d'un

au président de la République et à sa politique de paix, en précisant parfois que les inquiétudes du ministre de la défense devaient être prises en compte. Le président de la République a ainsi désamorcé la crise et réaffirmé son autorité sur l'armée. Mais la protestation des militaires, n'est pas de nature à faciliter le cours du processus de paix.

Marie Delcas

Le procès du leader kurde

Abdullah Öcalan pourrait être reporté

ANKARA. Le premier ministre turc, Bülent Ecevit, a évoqué mercredi 26 mai un possible report du procès du chef rebelle kurde, Abdullah Öcalan, qui doit s'ouvrir lundi 31 mai. « *Nous envisageons de modifier la Constitution en vue de remplacer le juge militaire par un magistrat civil* » dans les Cours de sûreté de l'Etat (DGM) devant l'une desquelles Abdullah Öcalan doit comparaître, a précisé M. Ecevit au quotidien *Milliyet*. D'autre part, un avocat d'Öcalan, Ercan Kanar, a déclaré que l'équipe de défenseurs renouvellerait sa demande d'un report du procès jusqu'à ce qu'un amendement constitutionnel soit adopté sur les DGM.

La DGM est une institution controversée, en raison de la présence d'un juge militaire siégeant aux côtés de deux juges civils. La Cour européenne des droits de l'homme a estimé l'an dernier que la DGM ne pouvait être considérée comme entièrement indépendante et impartiale en raison de la présence du juge militaire. – (AFP)

L'ONU « préoccupée » par le sort

de 1,6 million de déplacés en Angola

NEW YORK (Nations unies). Le Conseil de sécurité de l'ONU a réitéré, mercredi 26 mai, « sa profonde préoccupation » devant « le nombre toujours croissant » de personnes déplacées par la guerre civile en Angola. Un porte-parole de l'ONU a indiqué que les 300 000 personnes déplacées depuis la reprise des combats en novembre 1998 portait le total des déplacés à 1,6 million.

Les quinze membres du Conseil se sont aussi dit préoccupés par « la détérioration continue de la situation humanitaire » en raison des combats entre le mouvement rebelle de l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) et les forces gouvernementales. Le président du Conseil, Denis Dangu Rewaka du Gabon, a fait part de « l'indignation » du Conseil devant les récentes attaques du mouvement dirigé par Jonas Savimbi « contre la population civile, les travailleurs humanitaires et des avions civils ». – (AFP)

Le FMI critique le « modèle suédois »

STOCKHOLM. Le « modèle suédois », déjà passablement écorné par les évolutions de l'économie mondiale, a été mis à mal une nouvelle fois mercredi 26 mai par le Fonds monétaire international (FMI) qui a recommandé au royaume une « intensification » de ses changements structurels. Ces changements sont « seuls à même de répondre avec souplesse à l'évolution en cours en Europe et dans l'économie globale », a estimé le Fonds dans un rapport de mission réalisés dans le cadre des enquêtes qu'il effectue annuellement auprès de ses membres. Dans ce rapport, le FMI regrette que les « rigidités » du marché du travail viennent contrarier les « remarquables efforts de transformation » consentis au cours des dernières années. Les distorsions les plus graves sont causées par la fiscalité et par le mécanisme de fixation des salaires, selon le Fonds. Le fardeau fiscal sert à financer un système « dispendieux » d'assurance-chômage compensant « trop généreusement » les pertes de salaires et n'incitant pas les chômeurs à chercher rapidement du travail, estime-t-il. – (AFP)

Les agriculteurs polonais

recommencent les barrages routiers

VARSOVIE. Les agriculteurs polonais du syndicat radical Samoobrona (Auto-défense) barraient plusieurs grands axes routiers du pays jeudi 27 mai au matin après l'échec dans la nuit de négociations avec le gouvernement portant sur des mesures d'aides à l'agriculture. Répondant à l'appel de leur dirigeant populiste Andrzej Lepper, chef de ce syndicat, les manifestants barraient des routes en Basse Silésie (sud-ouest), près de Poznan (ouest) et près de Szczecin (nord-ouest), selon les stations de radio polonaises.

M. Lepper a averti qu'en dépit d'un appel de l'épiscopat polonais à la paix sociale pendant la visite de Jean Paul II, les barrages routiers pourraient continuer pendant le séjour du pape du 6 au 17 juin. – (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN/ONU** : les Nations unies ont désigné Antonio Mazitelli comme chef du bureau iranien de l'ONU pour le contrôle international des drogues, pour récompenser l'Iran de ses efforts dans la lutte contre la drogue. M. Mazitelli a présenté, mercredi 26 mai, ses lettres de créances au ministre iranien des affaires étrangères, Kamal Kharaizi. – (AFP)

■ **ARABIE SAOUDITE** : le roi Fahd a été admis à l'hôpital à Riyad, mercredi 26 mai, pour y subir une « intervention ophtalmologique destinée à éliminer une congestion oculaire ». Le souverain saoudien, qui approche des quatre-vingts ans, avait été victime en novembre 1995 d'une embolie cérébrale. – (AFP)

■ **JORDANIE/GAZA** : le roi Abdallah II de Jordanie a effectué, mercredi 26 mai, son premier déplacement officiel à Gaza, où il a été accueilli en grande pompe et avec les honneurs militaires par Yasser Arafat, les autres dirigeants de l'Autorité autonome et les notables palestiniens. Il a discuté avec M. Arafat des perspectives de relance du processus de paix après l'élection du travailliste Ehoud Barak, comme premier ministre israélien. – (Reuters.)

EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE** : les avocats d'Augusto Pinochet devaient demander, jeudi 27 mai, à la Haute Cour de Londres l'autorisation de lancer un appel contre le feu vert annoncé le 15 avril par le ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, à l'examen par la justice de la demande d'extradition présentée par la justice espagnole pour des crimes commis pendant sa dictature (1973-90). Ce recours a pour but d'interrompre la procédure en vue de son extradition et pour laquelle une première audience doit en principe se tenir le 4 juin. – (AFP)

■ **BIÉLORUSSIE** : le Fonds monétaire international a refusé, mercredi 26 mai, l'octroi d'un prêt à la Biélorussie pour cause d'absence de réformes économiques. « La politique de crédits », « la mauvaise tenue de la monnaie » et « l'absence de réformes structurelles » ont été avancés par John Odling-Smee, le négociateur du FMI qui se trouvait à Minsk, pour expliquer les raisons de cette décision. – (AP)

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE** : une ressortissante française, âgée de cinquante-deux ans, Aline Oganesoff, enlevée le 1^{er} août 1998 à Bogota par la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), a été relâchée saine et sauve mercredi 26 mai. – (AFP)

Bac +2

Osez le cinéma !
et les métiers de l'image

Assistant de réalisation, assistant de production,
montage on-line et virtuel, effets spéciaux numériques

ESEC

Diplôme national homologué par l'Etat
2 années d'études + stage professionnel

Documentation au 01 43 42 43 22

21, rue de Cléveaux
75012 PARIS

ORG.HUM.

RESPONSABLE D'UN CAMP DE RÉFUGIÉS de 3 000 PERSONNES EN ALBANIE
DEMANDE D'URGENCE SOUTIEN FINANCIER OU DON DE VÉHICULES POUR ASSURER SA MISSION
SANS SOUTIEN IMMÉDIAT, OBLIGATION D'ABANDONNER À LEUR SORT 3 000 PERSONNES DONT 40 % D'ENFANTS
ENFANTS DU MONDE-DROITS DE L'HOMME

5, rue des Haudriettes, 75003 Paris
Tél. : 01-42-72-71-78 - Fax : 01-42-72-64-06

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LE MONDE / VENDREDI 28 MAI 1999

Les états-majors politiques peinent à lancer la campagne européenne

Les partis n'ont pas su tirer les leçons de la guerre du Kosovo et du lancement de la zone euro pour mobiliser les opinions. Lionel Jospin, Tony Blair, Gerhard Schröder et Massimo D'Alema devaient tenir jeudi à Paris un grand meeting pour mobiliser socialistes et sociaux-démocrates

À MOINS de trois semaines des élections européennes du 13 juin, la guerre du Kosovo et l'accès de faiblesse de la monnaie européenne, affectée par les mauvais résultats économiques



de l'Allemagne et de l'Italie, servent de toile de fond à une campagne électorale qui a mis du temps à prendre son élan. Rarement pourtant il est apparu aussi évident que l'avenir du continent et de chacun de ses pays se joue sur la capacité des nations européennes à se battre ensemble pour affirmer et défendre leur modèle politique démocratique.

Occupés à gérer les crises, les grands ténors politiques ont attendu pour se lancer dans la bataille. En France, le meeting que tiennent jeudi soir 27 mai à Paris les principaux leaders de la social-démocratie européenne, avec pour têtes d'affiche Lionel Jospin, Tony Blair, Gerhard Schröder et Massimo D'Alema, donnera véritablement le coup d'envoi de cette campagne. Il sera suivi d'une autre réunion électorale, dimanche prochain à Toulouse, des leaders du Parti populaire européen pour soutenir la liste du président de l'UDF, Jean-François Bayrou, qui défend une évolution fédéraliste de l'Europe.

Pour la première fois dans une campagne transparaît ainsi l'embryon de cette scène politique européenne dont les contours ont tant de mal à se dessiner. Les socialistes tentent de profiter, malgré leurs différences, de la force que leur donne au niveau européen le fait de diriger les gouvernements de onze des quinze membres de l'Union. S'ils avaient déjà en 1994, lors des dernières élections, une plate-forme commune, ils se sont efforcés, avec leurs 22 propositions de Milan, d'apparaître cette année coller aux préoccupations des gens en matière de chômage, d'emploi, de sécurité intérieure et extérieure. L'exercice n'est pas sans risque. Il souligne aussi, par ses manques, les décalages qui existent entre les partis nationaux sur les réponses à donner à toutes ces questions et la difficulté de parvenir à mener à bonne fin le dialogue dont on se réclame.

Malgré la prééminence du courant démocrate-chrétien qui domine le Parti populaire européen, deuxième groupe dans le Parlement européen sortant, les droites, éclatées entre de multiples pôles depuis les libéraux fédéralistes jusqu'aux conservateurs britanniques eurosceptiques, parviennent moins encore sans doute à trouver leurs marques.

En dépit de ces difficultés des formations politiques nationales à

marier leurs préoccupations et à donner à leurs électeurs le sentiment de faire œuvre utile en allant voter pour leurs parlementaires européens, l'élection européenne représente pourtant chaque fois un peu plus un enjeu de pouvoir que plus personne ne peut ignorer.

Si la scène politique européenne est dominée ces dernières semaines par l'intervention militaires des alliés au Kosovo, elle a connu les mois précédents de multiples rebondissements qui ont marqué les esprits.

La mise en place de l'euro d'abord. Devenu au 1^{er} janvier de cette année la monnaie unique de 11 des 15 membres de l'Union, l'euro a été l'aboutissement d'années de travail pour imposer à chacun d'entre eux des disciplines économiques et budgétaires communes, pour convaincre les opinions du bien-fondé d'une telle opération. Ce n'est pas par hasard si l'adoption de cette monnaie, dont l'introduction a été une réussite remarquable jusqu'à présent, domine aujourd'hui le débat politique britannique et y est l'un des enjeux essentiels de la campagne des européennes. C'est en Grande-Bretagne que cette campagne a été lancée le plus tôt et le premier ministre, Tony Blair, espère bien convaincre ses concitoyens de lui faire confiance pour sa politique européenne. Avec sa fougue habituelle, il défend

l'idée que la Grande-Bretagne doit aujourd'hui faire la preuve de sa capacité à jouer un rôle de leadership en Europe plutôt que de rester toujours en marge.

L'élection européenne représente chaque fois un peu plus un enjeu de pouvoir

Faut-il voir dans la victoire de Manchester sur le Bayern, mercredi 26 mai, en Coupe des champions, un signe des temps ? Le retour en force des Britanniques sur la scène européenne est une des principales données de l'évolution politique de l'Europe ces derniers mois. Les Britanniques ont joué avec les Allemands un rôle essentiel dans la crise institutionnelle qui a secoué l'Union européenne au début de l'année, aboutissant à la démission, le 15 mars, de la Commission Santer, accusée de mauvaise gestion des affaires communautaires. Pour la première fois, le Parlement européen donnait la preuve qu'il fallait désormais compter avec lui et avec les majorités que les électeurs y enverraient.

Six premiers ministres socialistes réunis à Paris pour démontrer leur capacité à « faire l'Europe »

À DEUX SEMAINES et demie du scrutin européen du 13 juin, les socialistes français comptaient sur la réunion de la famille sociale-démocrate, lors d'un grand meeting, jeudi 27 mai, au Palais des sports, à Paris, pour donner un nouvel élan à leur campagne. Sur les onze gouvernements de l'Union européenne à direction socialiste, six premiers ministres devaient être présents : Viktor Klima (Autriche), Antonio Guterres (Portugal), Massimo D'Alema (Italie), Tony Blair (Grande-Bretagne), Gerhard Schröder (Allemagne) et Lionel Jospin. Mis en scène et présenté par Jack Lang, le rassemblement était introduit par un concert du groupe Tri Yann, avant que le premier secrétaire du PS, François Hollande, ouvre le ban des interventions.

Quinze intervenants devaient succéder à M. Hollande, du dirigeant social-démocrate irlandais John Hume, Prix Nobel de la paix, au chef de file portugais, l'ancien président Mario Soares, et à l'ancien premier ministre espagnol, Felipe Gonzalez, en passant par des dirigeants des partis espagnol, belge, grec, luxembourgeois et suédois. M. Jospin conclura le meeting après MM. Schröder, Blair et D'Alema. Le Danemark, les Pays-Bas et la Finlande n'étaient pas représentés.

PROGRAMME COMMUN

Pour le PS français, le meeting de Paris marque, à la fois, un point d'orgue sur la scène européenne et une relance sur la scène française. Un tel rassemblement électoral de dirigeants socialistes européens, de surcroît au pouvoir, ne s'était pas produit depuis... 1979, quand François Mitterrand, alors tête de la liste du PS aux premières élections euro-

péennes, avait reçu, lors d'une fête organisée au Trocadéro, le soutien de plusieurs de ses pairs, dont Willy Brandt. Au départ, à l'issue du congrès de Milan du Parti socialiste européen (PSE), début mars, six grands meetings européens devaient être organisés avec, pour la France, le concours de M. Lang, mais les résultats n'ont pas été à la hauteur des promesses milanaïses. Le 15 avril, à Madrid, seuls les Français, les Italiens et les Espagnols se sont retrouvés, devant une assistance réduite. M. Hollande s'est ensuite rendu à Lisbonne, le 8 mai, avant de participer, le 20 mai à Naples, à un meeting franco-italien avec MM. Jospin et D'Alema. Avec M. Lang, M. Jospin devrait retrouver M. Schröder, le 7 juin en Allemagne, pour un colloque mais il n'est plus question de meeting au Royaume-Uni.

Déveine supplémentaire pour les socialistes européens : alors qu'ils avaient réussi à s'entendre sur un programme commun – le manifeste du PSE – se déclinant en vingt et un engagements pour réorienter la construction européenne, l'Europe a été la grande absente de leurs premières retrouvailles. A Madrid, ils n'ont discoursé, quasiment, que sur le Kosovo. A Naples, la résurgence du terrorisme, avec l'assassinat de Massimo D'Antona, conseiller du gouvernement, a constitué la toile de fond des interventions. Même si la famille sociale-démocrate européenne n'a pas la même vision de l'Europe, notamment sur le degré de fédéralisme que les uns et les autres sont prêts à accepter, elle a réussi à dégager une approche minimale commune de la relance économique, sociale et politique de la construction européenne. Le PS

français espère qu'au-delà des divergences entre la « troisième voie » de M. Blair ou le « nouveau centre » de M. Schröder, ce sont ces convergences que les chefs sociaux-démocrates mettront en relief à Paris.

PACTE POUR L'EMPLOI

Là non plus, toutefois, la partie n'est pas gagnée. Entre les propositions des partis et les décisions des

A Toulouse, un sommet sous le signe du Kosovo

Le sommet franco-allemand qui réunit, vendredi 28 et samedi 29 mai, à Toulouse, les dirigeants des deux pays, sera dominé par le Kosovo. Parmi les thèmes retenus figurent aussi le Pacte européen pour l'emploi, la défense européenne, le conseil européen de Cologne des 3 et 4 juin et la relance des relations franco-allemandes. La question des réfugiés kosovars devrait notamment être évoquée, l'Allemagne ayant plusieurs fois regretté la frilosité de ses partenaires européens alors qu'elle-même a été le pays à ouvrir le plus largement ses portes, avec plus de 11 000 Kosovars entrés sur son sol.

La politique étrangère et de sécurité commune (PESC) devrait également être abordée : convaincu que l'Europe doit s'affirmer face à l'OTAN, le chancelier Gerhard Schröder a exhorté à la mi-mai les Quinze à nommer un « monsieur PESC » lors de leur sommet à Cologne.

Les gauches socialistes allemande et française se rapprochent

À LA FAVEUR de la campagne européenne, l'aile gauche du Parti socialiste, la Gauche socialiste, et celle, pacifiste, du SPD allemand, le Cercle de Francfort, ont décidé de créer un club européen, nommé La République sociale européenne. Dans un texte commun, Jean-Luc Mélenchon, Julien Dray et Marie-Noëlle Liennemann, pour la Gauche socialiste, Detlev Von Larcher, Andréa Nahles et Uwe Hixsch, pour le Cercle de Francfort, et douze autres signataires s'engagent à « ouvrir une alternative » dans leurs pays autour de propositions communes : hostilité à l'AMI ; soutien à la taxe Tobin sur les mouvements spéculatifs, à un traité social européen – avec salaire minimum, réduction du

temps de travail et réforme fiscale – et à une « République européenne ».

Les deux courants décèlent, dans leurs partis respectifs, une tendance à « se contenter d'une politique d'accompagnement social des exigences du libéralisme » et même à anticiper, « sous prétexte de modernisme », les « diktats de ce libéralisme ». Ce club, qui prolonge une démarche déjà engagée en France par la Gauche socialiste, s'appuie surtout sur une dénonciation de l'intervention militaire de l'OTAN au Kosovo, « condamnée dès l'origine à l'échec ».

La Gauche socialiste, dont les quatre députés ont signé, à la différence de leurs camarades allemands, l'appel de parlementaires européens

Si, pour la plupart des citoyens de l'Union, le Parlement reste encore un corps étranger, dont on mesure mal les pouvoirs, les dirigeants britanniques et allemands ont depuis longtemps reconnu l'influence qu'ils pouvaient exercer à travers lui dans les affaires de l'Union. L'ex-chancelier Kohl a toujours attaché une grande importance au Parti populaire européen, dont il a été longtemps la force motrice. A l'inverse, les Français, dont la représentation nationale est éparpillée en de multiples groupes, n'ont pas paru cette année encore prendre la mesure de l'enjeu. La multiplication des listes, à gauche comme à droite, ne favorisera par leur influence lors de la constitution des futurs groupes parlementaires.

La prochaine législature va être importante pour l'Assemblée européenne. Il ne faut pas, bien sûr, s'attendre à des révolutions. Les relations entre les trois grands pôles institutionnels européens, le Conseil, la Commission (dont les modes de fonctionnement doivent être redéfinis en prévision des prochains élargissements) et le Parlement, restent encore plus complexes qu'au niveau national, où les gouvernements sont responsables devant une majorité.

Le traité d'Amsterdam, entré en vigueur le 1^{er} mai, qui a accru les domaines de compétence commu-

nautaire, notamment dans des secteurs nouveaux comme la sécurité intérieure, a donné au Parlement un champ d'action plus large pour peser sur les décisions de l'exécutif. Il va lui falloir prouver qu'il est capable de gérer ces compétences pour devenir un véritable instrument de contrôle démocratique capable de fonctionner lorsque l'Union sera élargie à d'autres pays d'Europe centrale et de l'Est, qui prendront le kaléidoscope européen encore plus compliqué.

Pierre Moscovici, le ministre délégué français aux affaires européennes, aime à dire qu'il est plus intéressant aujourd'hui d'être un député européen qu'un député national, estimant que les possibilités d'exercer une influence sont plus réelles dans l'Assemblée européenne que dans les parlements nationaux, où les impératifs du jeu majoritaire laissent peu de champ de manœuvre aux individus. Ce jugement découle d'une vision bien française de la démocratie parlementaire. Mais il témoigne aussi de la prise de conscience que le Parlement européen joue de plus en plus un rôle de creuset où se façonne, par le jeu des alliances, une opinion européenne majoritaire dont les gouvernements doivent tenir compte.

Henri de Bresson

de Cologne, le 4 juin (*Le Monde* du 27 mai). En outre, dans leur programme de campagne, les socialistes français, qui comptent sur la correspondance entre une majorité de gauche au Parlement européen et l'existence de onze gouvernements à direction socialiste pour montrer qu'ils sont en capacité de « faire l'Europe », vont plus loin que leurs amis européens.

Se fixant l'objectif de « faire baisser le chômage européen de moitié en cinq ans », M. Hollande plaide pour un traité social en bonne et due forme, avec des « critères de convergence » et un calendrier « contraignant et contrôlé », un salaire minimum européen et une réduction de la durée du travail devant aboutir « à 35 heures en l'an 2005 » dans l'espace européen. Bref, les Français sont plus audacieux que leurs alliés européens sur l'Europe sociale.

M. Hollande compte pourtant sur cet unique grand meeting européen, auquel doivent assister les présidents des partis présents sur sa liste

–Jean-Pierre Chevènement pour le Mouvement des citoyens et Jean-Michel Baylet pour le Parti radical de gauche –, pour relancer sa campagne en France et, surtout, replacer l'Europe au cœur du débat. Depuis qu'il sillonne la France, à raison d'un meeting presque quotidien depuis le 14 avril, ses colistiers et quelques ministres (Elisabeth Guigou et Bernard Kouchner en tête) tenant de leur côté des « réunions de proximité » – 750 ont eu lieu et une centaine sont programmées d'ici au 6 juin –, le député de Corrèze est souvent obligé de mettre l'Europe à l'arrière-plan de ses interventions. Condamné à des exercices obligés sur le Kosovo – ce qui lui permet d'introduire le besoin d'une Europe de la défense –, sur les divisions de la droite, dont il fait son miel, ou sur la Corse, il a plus de mal à retenir l'attention de son auditoire et celle des médias quand il parle d'Europe sociale.

Michel Noblecourt

Robert Hue s'en prend vivement à l'« impuissance » d'Arlette Laguiller et d'Alain Krivine

ROBERT HUE a sa voix enrouée des campagnes électorales. Et son enthousiasme inébranlable : « Ce n'est pas une affaire de méthode Coué. Je suis certain que nous pouvons avoir un très bon résultat. » Mais l'écho insistant de la faible mobilisation des militants pour la liste « Bouge l'Europe ! » et celui des derniers sondages ont amené le secrétaire national du PCF à quelques glissements sémantiques, et, pour la première fois, à attaquer un ennemi qu'il occultait jusque-là : ses camarades trotskistes de la liste LO-LCR pour les élections européennes.

De nombreuses fédérations remontent des diagnostics peu rassurants. Entre les communistes qui ont choisi de s'abstenir, ceux qui s'approprient à barrer sur le bulletin de

vote les noms des candidats non communistes, entre la Coordination communiste du Pas-de-Calais qui propose de glisser dans l'urne son bulletin pirate, « je vote communiste », et ceux qui, comme la Gauche communiste de Jean-Jacques Karman, adjoint au maire d'Aubervilliers, appellent à boudier la liste Hue-Fraïsse, le danger est réel. « Ceux qui appellent au boycottage rendent un très mauvais service à la liste », a expliqué Jean-François Gau. « L'objet unique de notre réunion d'aujourd'hui (...) est de favoriser une amplification et une efficacité maximales de ces efforts », a aussi martelé ce dernier dans son rapport devant les responsables communistes réunis, le 26 mai, en comité national. « Il nous reste dix-huit jours pour

convaincre et gagner avec un esprit très offensif », a renchéri Robert Hue : « au PC, les fins de campagne sont très importantes ». Est-ce un hasard ? On parlait beaucoup moins, mercredi, place du Colonel-Fabien, de la « liste "Bouge l'Europe !" » que de la « liste du Parti communiste, du mouvement social, des femmes », comme dit M. Gau. Sans jamais parler d'Europe, Robert Hue a expliqué à ses militants pourquoï, le 13 juin, le vote PC était, à gauche, le seul « vote utile » : sa liste, en défendant une « plus-value sociale », « contribue à ancrer à gauche la gauche française ». Pour ressouder des troupes désarçonnées par les prises de position de Geneviève Fraïsse ou de Philippe Herzog en faveur d'une intervention de l'OTAN dans les Balkans

et pour ne pas se couper de la CGT, le PCF a aussi finalement accepté de « s'associer complètement » à la manifestation pour l'arrêt des bombardements, le 2 juin, derrière Lutte ouvrière, la Ligue communiste révolutionnaire, le MRAP et le Mouvement de la paix – « mais au niveau des départements », a toutefois précisé Jean-Paul Magnon.

TENTATIVES DE SÉDUCTION

L'argumentaire vise surtout à contrecarrer les tentatives de séduction de la liste trotskiste, qui talonne souvent celle du PCF dans les sondages. La liste d'extrême gauche, a expliqué Robert Hue, est « stérile et impuissante ». Rompant avec l'ignorance tactique dans laquelle il a toujours tenu ses adversaires, le secré-

taire national, au lendemain de la fête annuelle de LO, a soigné ses coups. « Beaucoup de choses dites par Laguiller ce week-end – et, avec Alain Krivine, on l'a beaucoup entendue – reprennent des formules que j'emploie. Je ne lui reproche pas de les utiliser ! Je constate simplement qu'ils ont consacré davantage de temps à m'attaquer qu'à s'en prendre au patronat et au capitalisme. »

La réponse n'a pas tardé. Mercredi soir, France 2, M^{me} Laguillier a affirmé qu'« il n'y a pas de compétition des scores » entre le PCF et son organisation, mais « une compétition des programmes », sa liste étant celle de l'« indignation » et « des objectifs radicaux ». « Faut-il que [nos] propositions rencontrent un grand écho pour que le secrétaire national du PC s'in-

quiète soudainement de leur pertinence ! », a expliqué pour sa part M. Krivine dans un communiqué, en ironisant sur ce « comité national précipitamment convoqué (...). Nul besoin de surenchères et de polémiques électoralistes (...). En quoi la participation du PC au gouvernement a-t-elle été utile ? Quelle efficacité y a-t-il à défendre un tel bilan ? Les questions valent réponses pour un nombre grandissant de militants et électeurs communistes. »

Nouveau match de fin de campagne ? A peine en tout cas si Robert Hue a songé, au cours de cette journée, à s'attaquer aux « thèses du va-t-en guerre Cohn-Bendit »...

Ariane Chemin



Nicolas Sarkozy et Alain Madelin aux prises avec Charles Pasqua

TOURS

de notre envoyée spéciale

Salle contre salle, terrain contre terrain, rosserie contre rosserie : les trois dernières semaines de la campagne aiguisent la rivalité qui met aux prises les trois listes de l'opposition parlementaires. Une semaine après Charles Pasqua et Philippe de Villiers, et vingt-quatre heures avant François Bayrou, Nicolas Sarkozy et Alain Madelin avaient, eux aussi, choisi la ville de Tours, que la droite ambitionne - dans la division - de reprendre à la gauche aux municipales de 2001, pour tenir leur second meeting commun, mercredi 26 mai.

Aux quelque huit cents personnes - elles étaient un peu plus nombreuses huit jours auparavant pour MM. Pasqua et Villiers - venues les écouter, les chefs de file du RPR et de Démocratie libérale ont longuement vanté le caractère implacable du « vote utile », en vertu duquel, selon M. Sarkozy, « tout suffrage qui se portera sur une autre liste [que la sienne] fera plaisir à François Hollande et Lionel Jospin ». « Au moment où il existe, selon M. Madelin, encore tant d'indécis » dans l'électorat, les deux hommes ont fait de François Hollande l'homme à dépasser le 13 juin pour atteindre M. Jospin, renvoyant au passage M. Pasqua à son âge et M. Bayrou au silence.

Du président de l'UDF, en effet, il ne fut guère question, sinon pour l'associer aux socialistes dans le projet d'un « impôt européen ». « Ce n'est plus la peine de parler de lui, ce serait lui faire de la publicité », commente M. Sarkozy, selon qui la

campagne de M. Bayrou s'enlise. De l'ancien ministre de l'intérieur, dont il devra s'arranger après le 13 juin, M. Sarkozy met en revanche longuement en cause la fidélité au gaullisme. Il s'agit somme toute, plaide le président par intérim du RPR, de rendre à M. Pasqua, qui avait mis en doute sa légitimité à incarner la famille gaulliste, la monnaie de sa pièce.

« Au nom du gaullisme, Charles Pasqua vient nous expliquer qu'il faudrait défaire l'Europe que le général de Gaulle a bâtie », a raillé M. Sarkozy.

TRAITRE AU GAULLISME

« Dans mon esprit, le gaullisme n'est pas un objet de musée, il ne sert pas à regretter un passé avec nostalgie (...) mais à inventer l'avenir, et l'avenir, c'est l'Europe », a ajouté la tête de liste RPR-DL. M. Sarkozy a ensuite renvoyé M. Pasqua, en compagnie du PCF et du Front national, dans les rangs de « ceux qui refusent l'Europe ».

Traître au gaullisme, M. Pasqua le serait également à Jacques Chirac. « En période de cohabitation, Charles Pasqua utiliserait mieux son talent à attaquer Lionel Jospin plutôt que le président de la République », a encore lancé M. Sarkozy. Le chiraquisme de M. Sarkozy, en revanche, est insoupçonnable. La preuve ? Lui, il ne « pratique pas le droit d'inventaire » qu'avait revendiqué M. Jospin sur le mitterrandisme. Le 13 juin, a curieusement conclu M. Sarkozy, « offrez au président de la République la majorité dont il a besoin ! ».

Cécile Chambraud

Les règles de financement de la campagne électorale

LA PREMIÈRE condition imposée par le code électoral pour présenter une liste aux élections européennes est de déposer une caution de 100 000 francs. Une fois déposée cette caution - remboursée, après coup, aux seules listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés -, le financement de la campagne s'inscrit dans le cadre des lois qui, depuis 1988, s'efforcent de moraliser les relations entre l'argent et la politique.

● **Dépenses.** Comme pour les autres élections, la loi fixe un plafond aux dépenses que chaque liste peut engager. Abaissé par la loi du 19 janvier 1995, ce plafond est de 58 800 000 francs pour les élections du 13 juin, contre 85 600 000 francs lors des précédentes européennes, en 1994. Ce montant n'inclut pas le coût des bulletins de vote, des affiches apposées sur les panneaux officiels ou des circulaires adressées aux électeurs.

● **Compte de campagne.** Chaque liste doit tenir, puis déposer au plus tard le 13 août, un compte retraçant toutes les dépenses et les recettes engagées par ses candidats, ou pour leur compte, entre le 1^{er} juin 1998 et le 13 juin 1999. Les comptes sont ensuite soumis à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques qui soit les valide, soit les rejette et en saisit le Conseil d'Etat. La sanction

du non-respect des règles peut aller jusqu'à la perte du remboursement des dépenses et à l'invalidation de l'élection de la tête de liste.

● **Recettes.** Les listes ne peuvent recevoir d'argent ni de dons en nature de la part des entreprises ni d'autres personnes morales autres que les partis politiques. Elles peuvent, en revanche, recevoir de l'argent de sympathisants, étant entendu que, pour une même liste, les dons en espèces ne peuvent excéder 11 760 000 francs. Les autres sources de financement proviennent de l'apport personnel des colistiers.

● **L'aide de l'Etat.** Une fois les comptes de campagne approuvés, l'Etat accorde un remboursement forfaitaire aux listes qui ont obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés. Pour une même liste, ce remboursement ne peut pas excéder 50 % du plafond légal, soit 29 400 000 francs. Surtout, il n'est accordé qu'en contrepartie de dépenses financées personnellement par les colistiers. En clair, l'Etat ne rembourse pas des dépenses couvertes par des dons des partis ou des personnes physiques. C'est pourquoi, afin de bénéficier au maximum de ce remboursement de l'Etat, les partis qui présentent une liste en visant au moins 5 % des voix demandent à leurs colistiers un apport personnel, ce qui soulage d'autant leurs finances.

Cécile Chambraud

297 millions d'Européens sont appelés aux urnes entre le 10 et le 13 juin

LES ÉLECTIONS européennes de juin 1999 sont les cinquièmes depuis que le Parlement européen est élu au suffrage universel direct. Le premier scrutin avait eu lieu il y a tout juste vingt ans, en juin 1979. Dès le traité CECA, qui avait institué en 1951 une Communauté européenne du charbon et de l'acier - ce fut la première étape de la construction européenne avant le traité de Rome de 1957 -, les six pays fondateurs avaient décidé la mise en place d'une Assemblée qui a pris le nom de Parlement européen en 1962 ; mais ses membres étaient nommés par les Parlements nationaux. La première présidente de l'Assemblée élue fut Simone Veil. Le président sortant est le conservateur espagnol José-Maria Gil-Robles.

● **Date.** Dans la plupart des pays, l'élection aura lieu le dimanche 13 juin. Dans trois pays, le Danemark, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, le vote a lieu le jeudi 10 juin, et en Irlande le vendredi 11 juin. Le dépouillement ne peut commencer que le dimanche soir à 22 heures, à la fermeture des derniers bureaux de vote. En France, les bureaux seront ouverts jusqu'à 22 heures.

● **Pays.** Pour la première fois, les élections vont avoir lieu cette année dans quinze pays. Trois nouveaux pays ont adhéré à l'Union européenne depuis la dernière

élection de 1994 ; il s'agit de la Suède, de la Finlande et de l'Autriche, devenus membres le 1^{er} janvier 1995, et qui ont élu leurs députés en 1996. Le nombre d'électeurs potentiels est de 297 millions, pour une population de 375 millions d'habitants.

● **Sièges.** 626 sièges sont à pourvoir. Depuis sa réunification, l'Allemagne, le pays le plus peuplé (82 millions d'habitants), dispose du plus grand groupe de députés, avec 99 sièges. Elle est suivie de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie avec 87 sièges, et de l'Espagne, avec 64 sièges. Le plus petit pays, le Luxembourg (429 000 habitants), a 6 sièges.

● **Mode de scrutin.** Le traité d'Amsterdam, entré en vigueur le 1^{er} mai 1999, stipule que l'élection doit avoir lieu « selon une procédure commune » ou « conformément à des principes communs ». Dans tous les pays, l'élection se fera cette année à la représentation proportionnelle. Pour la première fois, la Grande-Bretagne a adopté à son tour ce type de scrutin. Mais il s'en faut encore que le système soit le même partout. Quatre pays - Grande-Bretagne, Italie, Irlande et Belgique - élisent leurs députés dans le cadre de circonscriptions. Les autres choisissent entre des listes nationales. L'Allemagne a un système mixte.

En France, plusieurs gouverne-

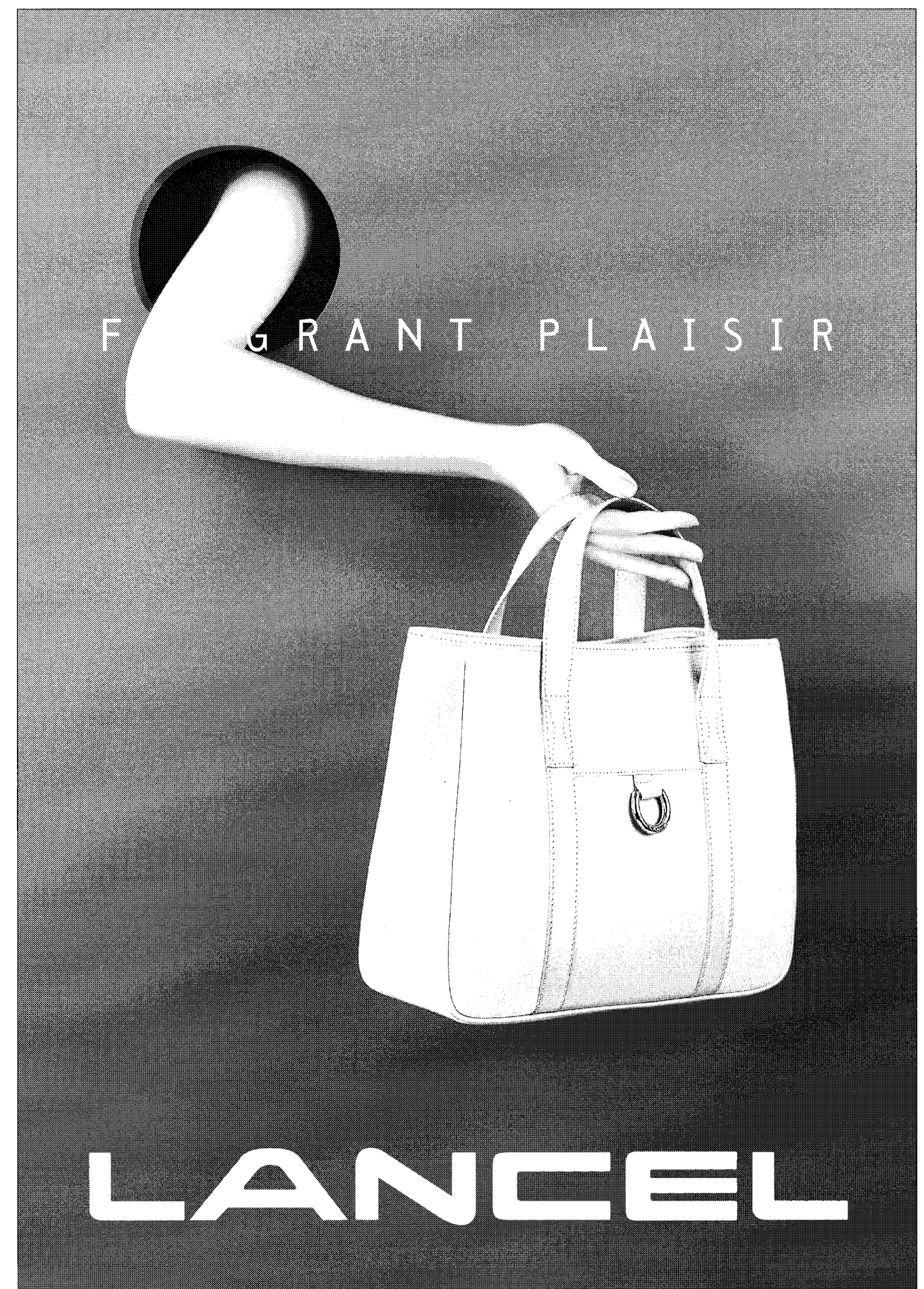
ments ont envisagé de réformer le mode de scrutin en vigueur aux européennes, avant de devoir y renoncer faute d'accord au sein des majorités successives. Au printemps 1998, Lionel Jospin avait proposé de diviser le territoire en huit circonscriptions électorales pour personnaliser le scrutin en rapprochant les électeurs de leurs élus. En raison de l'opposition des alliés du PS, et principalement des communistes et des Verts, le premier ministre a été contraint de retirer son projet de l'ordre du jour du Parlement. Mais cette idée fait son chemin. Elle est préconisée dans les « principes » adoptés en juillet 1998 par le Parlement sortant. Ceux-ci ne pourront cependant être appliqués qu'une fois acceptés par tous les pays, c'est-à-dire au mieux pour les élections de 2004.

Le Parlement européen demande également que le mandat de député européen soit incompatible avec le mandat de député national, ce que seuls quatre pays interdisent aujourd'hui totalement. Dans le Parlement sortant, il y avait trois titulaires de double mandat pour la France, trois pour la Grande-Bretagne, cinq pour l'Italie. Cinq Etats pratiquent la règle d'un seuil minimum de voix pour obtenir des élus. Il est de 5 % en France.

● **Éligibles et électeurs.** Peuvent être électeurs et éligibles dans le pays où ils résident les ressortis-

sants d'un des quinze Etats membres de l'Union âgés d'un minimum de dix-huit à vingt-cinq ans selon les pays. Un non-Français est éligible en France s'il y a son domicile réel ou y réside depuis six mois de façon continue, à condition d'avoir ses droits d'éligibilité dans son pays d'origine. C'est le cas notamment de Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts en France, de nationalité allemande. Peuvent de même voter dans un pays tous ressortissants d'un des quinze pays de l'Union, âgés de plus de dix-huit ans, pouvant y justifier de son domicile et non privé de ses droits civiques.

● **Couleurs.** Dans le Parlement sortant, les formations des Quinze pays membres se retrouvaient dans neuf groupes parlementaires : Les socialistes européens (PSE), 214 députés ; les démocrates-chrétiens et conservateurs du Parti populaire européen (PPE), 201 députés ; les libéraux (ELRD), 42 députés ; les droites nationales de l'Union pour l'Europe (dont le RPR) (UPE), 34 députés ; la Gauche unitaire européenne et la gauche verte nordique (dont le PC français) (Gue/NGL), 34 députés ; les Verts, 27 députés ; les radicaux (ARE), 21 députés ; les droites anti-européennes (dont les villiéristes) (I-EDN), 16 députés ; les non-inscrits, comprenant l'extrême droite (dont le Front national) (NI), 37 députés.



CORSE Dans une note adressée à Lionel Jospin, le 8 février, le préfet Bernard Bonnet réfutait la « fable » selon laquelle il aurait mené une enquête parallèle sur

l'assassinat de son prédécesseur. Le préfet menait pourtant, à l'époque, des investigations avec l'aide de la gendarmerie. ● LES NOTES ADRES- SÉES à l'automne 1998 au pro-

curateur de Paris par le préfet Bonnet ont été rapidement transmises au juge Bruguière. Selon plusieurs sources policières, le magistrat ne les a cependant pas confiées aux

services de police chargés de l'enquête sur l'assassinat de Claude Erignac. ● L'ENQUÊTE S'ORIENTE désormais vers les membres de la cellule nord du groupe. Vincent An-

dreuzzi a été interpellé et placé en garde à vue, mercredi 26 mai. Yvan Colonna, soupçonné d'être le tireur, était toujours recherché, jeudi matin 27 mai.

La note secrète de Bernard Bonnet à Lionel Jospin

Dans un document adressé, le 8 février, au premier ministre, l'ancien préfet démentait toute enquête parallèle sur l'assassinat de Claude Erignac. La précision des informations données par M. Bonnet, qui reconnaissait être en contact avec une « source humaine », semble démontrer le contraire

JOUISSANT d'une marge de manœuvre inédite pour un préfet de la République, l'ancien préfet de la région Corse Bernard Bonnet se prévalait du soutien de l'Hôtel Matignon lorsqu'il était en poste à Ajaccio (Corse-du-Sud). Accusé, début février, par les services de police en charge de l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac et par plusieurs organes de presse d'avoir conduit sa propre enquête en marge de toute procédure judiciaire, il adressa, le 8 février, une note de cinq pages au premier ministre, Lionel Jospin, destinée à réfuter ces accusations.

Structuré en sept parties, ce document – dont *Le Monde* révèle le contenu – fait le point sur l'état des investigations menées aussi bien par les policiers dans l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac que sur les recherches conduites par les gendarmes dans le cadre de l'enquête sur l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud). « Si, peut-on lire dans le deuxième chapitre de la note, un minimum de coordination avait existé entre les magistrats ins-

tructeurs, d'une part, les différents services de police et de gendarmerie, d'autre part, les enquêtes auraient pu progresser de manière non cloisonnée. Cette carence de coordination est confondante quand on se souvient qu'une arme dérobée à Pietrosella a servi de "signature" à l'assassinat de Claude Erignac. »

Qualifiant de « fable » l'existence d'une enquête parallèle, il rappelle, dans sa note, la teneur des reproches formulés contre lui. Il affirme : « Ces affirmations sont fausses mais elles arment la campagne de déstabilisation. (...) Ce montage indigne est partiellement signé lorsque l'on connaît l'intérêt porté aux services secrets ou spéciaux par l'un des magistrats instructeurs. » L'allusion vise vraisemblablement le juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière.

Autre juge visé par le préfet Bonnet : Gilbert Thiel, coalsi avec M. Bruguière et Laurence Le Vert du dossier Erignac et chargé, seul cette fois, de diriger l'enquête sur l'attaque, le 5 septembre 1997, de la gendarmerie de Pietrosella

(Corse-du-Sud) où fut volée l'arme avec laquelle fut tué Claude Erignac. Tout au long des deux instructions, le juge Thiel n'a guère favorisé la coordination avec ses deux collègues. Privilégiant le travail avec les gendarmes et le SRPJ d'Ajaccio, il délaisse la division nationale antiterroriste (DNAT), unique interlocutrice des juges Bruguière et Le Vert. Le 28 octobre, il convoque une réunion à Ajaccio en présence de ces deux services d'enquête afin de leur interdire, de vive voix, tout contact avec la DNAT.

Par ailleurs, M. Bonnet fait état à plusieurs reprises, mais sans la nommer, de l'existence d'« une source humaine » qui lui aurait permis d'obtenir des informations fiables relatives à l'assassinat du préfet Erignac. Il conclut sa note en estimant qu'« aujourd'hui il est admis que les informations communiquées par le préfet de Corse, dès le 16 novembre 1998 [au procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, lira page 9] sont crédibles dans la mesure où elles recouperaient des éléments connus

de la police et de la gendarmerie ». Dans cette note, le préfet Bonnet révèle également au premier ministre que, depuis l'été 1998, il « traite » une « source humaine ». Il ajoute que Jean-Pierre Dintilhac lui a précisé que « ces renseignements » seront portés à la connaissance du juge Bruguière « en préservant l'origine de l'information et de la source ».

Le juge Bruguière, qui ne sait pas que cette note a été rédigée par le préfet Bonnet, ne prendra pas la peine d'en transmettre le contenu aux deux chefs enquêteurs, Roger Marion, le patron de la DNAT, et Bernard Squarcini, directeur adjoint des renseignements généraux (lire ci-dessous). Annexée à la note du 8 février, figure une page intitulée « Chronologie » détaillant les dates-clés de la procédure Erignac ainsi que les contacts du préfet avec la police, la justice et le ministère de l'Intérieur. Les événements mentionnés se déroulent entre le 16 novembre 1998 et le 15 janvier 1999. On y découvre notamment cette déclaration : « Du 10/12/98 au 04/01/99, au-

cun des objectifs n'est réalisé. » Le préfet fait allusion au contenu des deux notes remises au procureur de Paris au sein desquelles apparaissent les noms de nationalistes corses dont « la participation aux préparatifs de l'assassinat de Claude Erignac serait quasiment certaine ».

Selon nos informations, confirmées auprès de la gendarmerie en Corse, les éléments donnés par sa « source humaine » étaient transmis au commandant de la légion de gendarmerie de Corse, le colonel Henri Mazères, puis à la section de recherche de gendarmerie, cette dernière ne connaissant pas, semble-t-il, l'origine des renseignements qui lui étaient transmis. Les gendarmes, qui, à l'occasion, s'appuyaient sur les moyens techniques et humains du groupe de pelotons de sécurité (GPS), travaillaient ensuite sur les cibles désignées en amont par le préfet. Le fruit de ces recherches était intégré dans la procédure Pietrosella si cela concernait l'attaque de la gendarmerie, ou revenait entre les mains de M. Bonnet, qui menait lui-même un travail d'analyse.

CONTACTS FRÉQUENTS

Au regard de la précision des renseignements contenus dans les notes remises au procureur Dintilhac, il paraît peu probable que des magistrats professionnels aient pu croire qu'il s'agissait d'une simple prise de note des déclarations d'une personne ayant obtenu une audience avec le préfet. De même, lorsqu'il prend directement contact, début novembre 1998, avec le directeur de cabinet du premier ministre, Olivier Schrameck, afin de connaître la voie à suivre pour livrer ses informations sur l'assassinat de M. Erignac, il semble peu réaliste d'imaginer que M. Bonnet ait téléphoné à Matignon sur la seule base des déclarations d'un informateur. Les contacts informels fréquents entre le préfet et Clotilde Valter, chargée, au cabinet de M. Jospin, de suivre les affaires corses, avaient permis à Matignon, avant cette date, de prendre la me-

sure des activités d'enquêteur – pour le moins inhabituelles pour un préfet – du préfet Bonnet.

Enfin, le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, en visite à Ajaccio, le 15 janvier, avait pu recueillir de vive voix, pendant plus d'une heure, les confidences du préfet Bonnet à propos de sa « source humaine ». A l'époque, le préfet Bonnet affirmait à son entourage avoir été chaleureusement encouragé par le ministre de l'Intérieur dans son acharnement à découvrir les assassins de son prédécesseur.

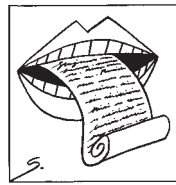
Soutenu par Matignon durant ces quinze mois de présence en Corse, M. Bonnet affirmait être sur la même ligne que les conseillers du premier ministre – Clodilde Valter et Alain Christnacht – chargés de suivre les affaires corses. Il disait partager avec eux une certaine méfiance vis-à-vis des réseaux supposés des anciens ministres de l'Intérieur Pierre Joxe et Charles Pasqua. Leur vision du dossier corse était la même : rétablir coûte que coûte l'Etat de droit ; obtenir au plus vite des résultats concrets dans l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac, fût-ce en laissant M. Bonnet traiter à sa guise son informateur.

Le 13 février, soit quatre jours après réception de la note du préfet, Matignon publiait un communiqué dans lequel le premier ministre affirmait que « l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac est conduite conformément au principe d'indépendance de la magistrature, sous la responsabilité des magistrats instructeurs. Aucune enquête parallèle à l'enquête judiciaire n'a été menée. Le préfet de Corse a transmis tous les renseignements utiles pour l'enquête qui ont pu être portés à sa connaissance ». Le 26 février, M. Chevènement, en présence des directeurs de la police concernés et des membres de son cabinet, ordonna au préfet de région, convoqué place Beauvau, de ne plus s'occuper des aspects judiciaires du travail de la police en Corse.

Jacques Follorou

« Cette carence de coordination est confondante »

Voici le contenu quasi intégral de la note de cinq pages adressée, le 8 février 1999, par le préfet Bernard Bonnet au premier ministre, Lionel Jospin :



VERBATIM
Dans cette première partie de la note, le préfet Bonnet détaille les différentes procédures judiciaires en cours : l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud), le 5 septembre 1997, et l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998, à Ajaccio (Corse-du-Sud).

1. Deux enquêtes principales doivent initialement être distinguées

Dans cette première partie de la note, le préfet Bonnet détaille les différentes procédures judiciaires en cours : l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud), le 5 septembre 1997, et l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998, à Ajaccio (Corse-du-Sud).

2. Les orientations récentes

La police nationale dispose depuis juin 1998 d'un renseignement selon lequel Jean Castela serait lié à l'assassinat. L'enquête sur l'attentat de Pietrosella évolue au cours de l'été 1998 à partir de renseignements recoupés par la gendarmerie. D'importants moyens opérationnels sont mis en œuvre à l'automne et le juge Thiel provoque une réunion à Ajaccio, le 28 octobre, avec le SRPJ et les gendarmes. Au cours de cette réunion, il met vivement en cause ces deux services pour avoir adressé des procès-verbaux de gendarmerie directement à la DNAT, non saisie sur Pietrosella. Il leur demande de s'abstenir de toute nouvelle transmission (...). Il semblerait que la jonction des procédures soit une révélation pour la DNAT, qui découvrirait alors des éléments qu'elle ignorait (...). Cette situation stupéfiante est pourtant crédible. Le juge Thiel s'est opposé à toute communication à la DNAT d'éléments de la piste Castela exploitée par la gendarmerie associée au SRPJ d'Ajaccio dans l'enquête Pietrosella. Si un minimum de coordination avait existé entre les magistrats instructeurs, d'une part, les différents services de police de gendarmerie, d'autre part, les enquêtes auraient pu progresser de manière non cloisonnée. Cette carence de coordination est confondante quand on se souvient qu'une arme dérobée à Pietrosella a servi de « signature » à l'assassinat de Claude Erignac (...).

3. Le recueil d'informations humaines

Une source humaine dont l'identité est révélée personnellement à M. Marion au cours de l'été 1998 livre plusieurs informations directement au préfet de Corse. Elles paraissent crédibles, car elles comportent le nom de Castela. Le 16 novembre 1998, le procureur de la République de Paris est ainsi in-

formé de l'implication présumée dans l'assassinat de Claude Erignac de trois personnes : Jean Castela, Vincent Andreuzzi, Alain Ferrandi. Le procureur de la République de Paris annonce son intention de porter ces renseignements à la connaissance du juge Bruguière en préservant l'origine de l'information et de la source. (...)

Le préfet Bonnet précise ensuite qu'il est informé au mois de novembre 1998 par Roger Marion, le patron de la DNAT, de l'interpellation de sa source.

Elle [la source du préfet] refuse fermement la proposition de donner ses informations aux enquêteurs en étayant son refus d'un témoignage précis. Elle précise que, lors de son interpellation, le commissaire Frizon et le commandant Bize de la DNAT lui ont reproché de s'être adressée au préfet de Corse plutôt qu'à la police. (...)

4. La déstabilisation

Le préfet Bonnet détaille les accusations d'enquête parallèle formulées à son encontre parues ces derniers jours dans la presse (en particulier dans *Le Monde*, *Le Point* et à l'AFP).

Ces affirmations sont fausses mais elles arment la campagne de déstabilisation. « Les enquêteurs étaient sur le point d'aboutir mais une enquête parallèle ordonnée par le préfet de Corse, conduite par la gendarmerie, soutenue par la DGSE et couverte par Matignon durant l'intérim du ministre de l'Intérieur a tout compromis. » Cette fable est reprise par les médias. Ce montage indigne est partiellement signé lorsque l'on connaît l'intérêt porté aux services secrets ou spéciaux par l'un des magistrats instructeurs.

5. Les risques possibles de fuites

Certains membres présumés, selon la source humaine, du commando ayant assassiné Claude Erignac se savaient suivis depuis les interpellations du 18 novembre (Castela et autres).

Deux tentations peuvent se matérialiser sous couvert d'un apparent immobilisme :

– créer un nouveau choc en faisant commettre un assassinat par des membres non encore identifiés du commando ;

– susciter une diversion en commanditant un attentat grave contre un symbole, en particulier les locaux de la gendarmerie, accusée d'avoir utilisé les moyens de la DGSE et d'autres moyens spéciaux.

De manière plus positive, les membres présumés du commando mis sous surveillance permanente sont aujourd'hui neutralisés.

6. Source humaine

Si les informations qu'elle a livrées sont exactes, elle est gravement menacée. Elle a laissé, le 5 février 1999, un témoignage angoissé à un intermédiaire sûr. (...)

7. Une interrogation majeure

Pourquoi les interpellations du 18 novembre ont-elles été maintenues alors que le procureur de la République de Paris, informé par le préfet de Corse, le 16 novembre 1998, avait sans nul doute fait connaître au juge Bruguière que Castela n'était qu'un des éléments du commando présumé et que le noyau opérationnel identifié était à Ajaccio ? La moindre précipitation aurait permis d'interpellier des personnes présumées appartenir à la partie ajacienne du commando.

Le lent cheminement des notes adressées au procureur Dintilhac

DÉBUT novembre 1998, Bernard Bonnet se trouve dans une situation inédite pour un préfet de la République. Il a, au début de l'été, rencontré un mystérieux informateur qui lui a affirmé détenir des informations de première importance sur l'assassinat de Claude Erignac. Pendant plusieurs mois, le préfet le reçoit et transmet les informations recueillies au commandant de la légion de gendarmerie de Corse, le colonel Mazères. Ce dernier demande aux gendarmes saisis de l'enquête sur l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud) de travailler sur les « cibles », en s'appuyant à l'occasion sur les moyens techniques et humains du groupe de pelotons de sécurité (GPS). Il s'agit de vérifier les emplois du temps et les relations des personnes désignées par l'informateur.

Le 16 novembre, puis le 11 décembre, M. Bonnet rassemble les éléments ayant trait à l'assassinat du préfet Erignac dans deux notes qu'il remet en mains propres au procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac. Dans ces documents, le préfet décrit le groupe de Cargèse-Sagone et cite les noms d'Alain Ferrandi, Mathieu Filidori et Joseph Versini – mis en examen pour « assassinat » et « complicité d'assassinat » dans l'affaire Erignac –, mais aussi ceux de Jean Castela – mis en examen pour les attentats contre les locaux de l'ENA, à Strasbourg, en 1997, et le rectorat de Paris, en 1994 –, Vincent Andreuzzi – toujours placé en garde à vue, jeudi 27 mai, dans le cadre de l'affaire Erignac – et Stéphane Colonna, relâché à l'issue de sa garde à vue, dans la nuit du 26 au 27 mai.

Ces informations sont en partie connues par les policiers chargés des investigations sur l'assassinat de Claude Erignac, la division nationale antiterroriste (DNAT), dirigée par le contrôleur général Roger Marion, et la direction centrale des renseignements généraux (DCRG). Jean Castela, le professeur d'histoire-géographie présenté aujourd'hui comme l'animateur principal de la cellule nord du groupe de dissidents nationalistes radicaux est déjà apparu dans une note de la police judiciaire datée du 1^{er} juillet 1998. Quant à Alain Ferrandi, tenu aujourd'hui pour le chef du commando opérationnel contre le préfet Erignac, il est sous surveillance policière depuis le mois d'août.

Grâce à une information obtenue par les renseignements généraux, les policiers ont en effet eu connaissance du rôle présumé de Jean Castela au mois de juin 1998. Ils ont découvert le deuxième personnage-clé de cette affaire, Alain Ferrandi, à

l'occasion d'une filature de Jean Castela, qui les a conduits à une réunion, le 19 août, à Ajaccio, entre les cellules du nord et du sud. Les gendarmes, quant à eux, ont repéré ces deux hommes au mois de juillet 1998, en agissant dans le cadre de l'enquête sur l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella, mais aussi en travaillant sur les éléments fournis par la « source » du préfet, dont ils ignorent, semble-t-il, l'existence.

COPIE NON TRANSMISE

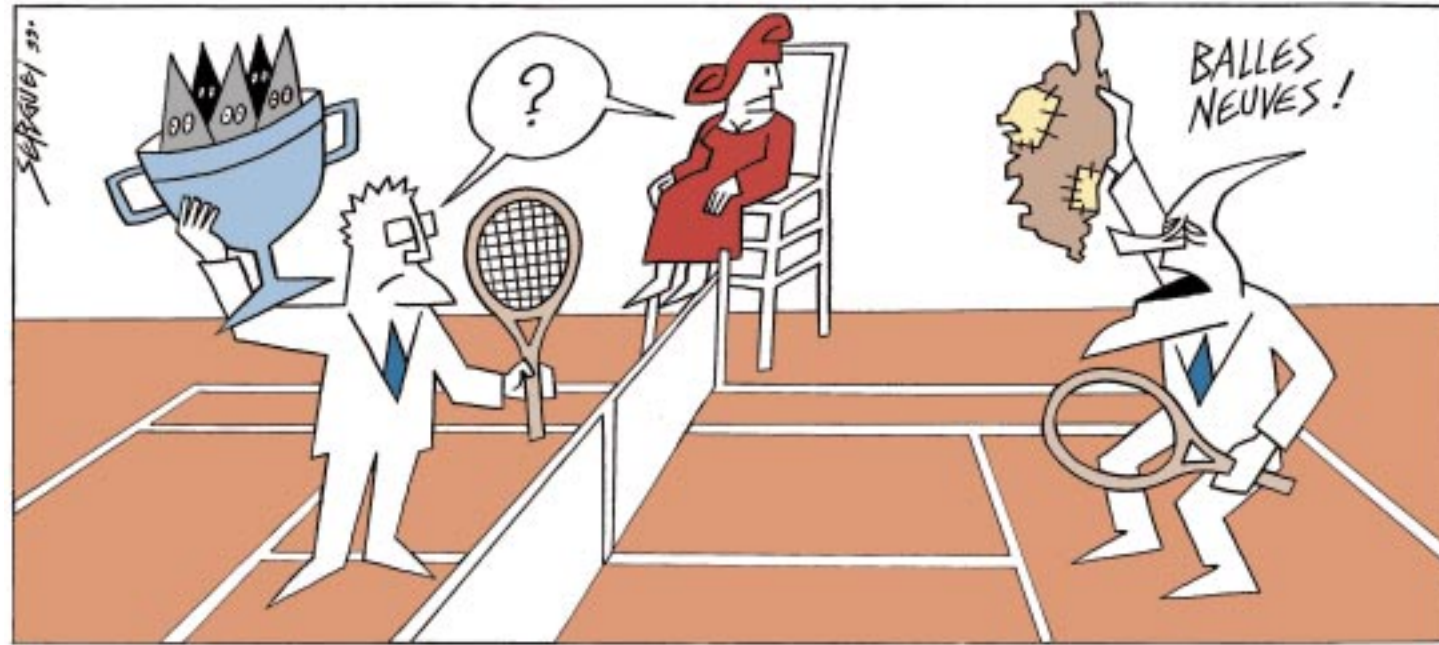
Lorsqu'il reçoit les deux notes du préfet Bonnet, le procureur de Paris les remet « le jour même ou le lendemain » au juge chargé de l'instruction sur l'assassinat de Claude Erignac, Jean-Louis Bruguière. Selon plusieurs sources judiciaires, M. Dintilhac ne précise pas au magistrat instructeur que ces documents ont été rédigés par le préfet afin de protéger M. Bonnet et son informateur. Le juge Bruguière ne communique pas ces notes aux policiers de la DNAT et de la DCRG. Il

Le commissaire Marion critique Bernard Bonnet

Le commissaire Roger Marion critique les investigations menées par Bernard Bonnet pendant l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac. Dans un entretien à Paris-Match, le chef de la division nationale antiterroriste (DNAT) estime que l'action de l'ex-préfet de Corse « a fait prendre du retard » à l'enquête. « Nous avons été obligés notamment d'accélérer l'interpellation du groupe Castela sans avoir eu le temps d'approfondir le lien qui pouvait exister avec l'autre piste [la piste agricole] », précise M. Marion.

Interrogé sur la guerre entre policiers et gendarmes, le policier assure n'avoir « jamais voulu entrer dans ce jeu-là ». Il ajoute enfin que l'accélération apparente de l'enquête après l'incendie criminel contre la paillote Chez Francis ne répondait qu'à « un problème technique ». « Je n'ai jamais subi de pression de la part de quiconque, et certainement pas du pouvoir politique, pour déterminer l'opportunité des interventions et des opérations de police », conclut-il.

P. Ce. et J. Fo.



Jacques Chirac et Lionel Jospin ferrailent en conseil des ministres

LA SCÈNE qui oppose Jacques Chirac et Lionel Jospin, ce mercredi 26 mai, à l'Élysée, tient à la fois du ping-pong verbal et du jeu de go. Comme de coutume, les deux protagonistes sont assis, au centre, de part et d'autre de la table du conseil des ministres. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur, vient d'exposer le détail du travail policier sur le meurtre du préfet Claude Erignac, à Ajaccio, le 6 février 1998.

Auditeur attentif des propos ministériels, le président de la République passe la parole à son premier ministre. « L'Etat a montré qu'il avait la capacité de découvrir les coupables par les moyens légaux, commence M. Jospin. Il valait mieux prendre le temps pour réunir les éléments de preuves (...). Quatorze mois, ce n'est pas un temps excessif pour mener à bien une enquête comme celle-ci. » Chacun, maintenant, attend la réponse du président. Celui-ci est entré dans la salle du conseil avec, à la main, quelques feuillets glissés dans un plastique transparent de couleur verte. Entre eux, les ministres se moquent de cet attirail qu'ils appellent le « prompteur ». Ils savent qu'ainsi équipé M. Chirac s'apprête à lire un texte rédigé à l'avance et dont la teneur sera communiquée à la presse, sitôt le conseil terminé, par la porte-parole de la présidence, Catherine Colonna.

Effectivement, le président lit. Il rend d'abord « hommage à la mémoire du préfet Claude Erignac », adresse ses « félicitations à tous ceux qui ont contribué » à la résolution de l'enquête. Puis, lisant

toujours, il enchaîne : « Après cette page douloureuse, et avec le souci de tirer toutes les conséquences des graves dysfonctionnements de l'Etat, nous devons répondre aux aspirations de la grande majorité de nos compatriotes corse. (...) Ils recherchent, et nous devons les y aider, les formes et les moyens d'un développement original et durable (...). Nous devons tenir compte de leur situation d'insulaires et respecter leur forte identité dans le cadre de la République. C'est à cette tâche que je convie le gouvernement, les élus et l'ensemble de la population corse. »

Dans le silence qui suit, les témoins écarquillent les yeux quand M. Jospin redemande la parole. Cette attitude contrarie une tradition solidement établie, qui veut qu'au conseil des ministres le dernier mot demeure, en toute circonstance, au président de la République. Ce que ne savent pas les ministres présents, c'est que les deux hommes se sont préalablement entendus sur ce scénario. En effet, lors de leur entretien habituel, avant le conseil, M. Chirac a prévenu M. Jospin de son souhait de dire quelques mots sur la Corse. Ce dernier lui a alors indiqué qu'il demanderait éventuellement à lui répondre. Le président n'est donc pas surpris, en conseil, de l'attitude du premier ministre. M. Chirac, en revanche, n'a pas tout compris des motivations réelles de M. Jospin. Au-delà de leurs divergences sur le dossier corse, voilà déjà plusieurs fois que celui-ci s'agace, auprès de ses proches, de l'habitude qu'a prise M. Chirac de lire un papier devant

le gouvernement, puis de le rendre public ensuite. Ainsi, même s'il ne connaît pas, au moment de leur tête-à-tête, le fond du propos présidentiel sur la Corse, le premier ministre veut profiter de ce dossier pour stigmatiser, aussi, le procédé. Ce qu'il fait devant ses ministres médusés : « J'ai souhaité, avec votre accord, répondre à vos propos, qui seront sans doute rendus publics tout à l'heure. »

« Voilà quelques fois que je vous entends parler de dysfonctionnement de l'Etat »

Lionel Jospin

« Le gouvernement ne doit pas se sentir visé »

Jacques Chirac

Puis, se saisissant d'un bout de phrase présidentielle, M. Jospin attaque sur le fond : « Voilà quelques fois que je vous entends parler de dysfonctionnement de l'Etat. Certes, il y a eu dysfonctionnement, mais il n'a pas été approuvé, il n'a pas été couvert. Il a été sanctionné et corrigé et c'est un élément que l'on n'a pas constaté dans le pas-

sé. » A ce moment, selon un témoin, M. Chevènement arbore un large sourire, tandis que M. Chirac paraît un peu décontenancé. Plus tard, d'ailleurs, à l'Élysée, son entourage parlera de la « nervosité » du premier ministre.

Pour l'heure, le président lui répond : « J'ai parlé de dysfonctionnement de l'Etat car un préfet et des gendarmes sont mis en cause. Je n'ai pas voulu évoquer des responsabilités supérieures. Le gouvernement ne doit pas se sentir visé. » D'un geste des deux mains qui se veut apaisant, M. Jospin donne acte à M. Chirac de cette précision. Au fond, les deux protagonistes sont contents de la scène. Le président fait passer sa petite musique sur la Corse, le premier ministre témoigne de sa pugnacité intacte.

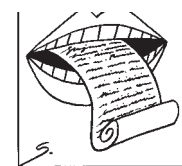
Plus tard, dans l'après-midi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, les lieutenants, peu au fait de ses subtilités cohabitationnistes, prolongent la passe d'armes de leurs chefs. « C'était un petit peu inopportuniste que le président de la République parle de nouveau de l'affaire des pailloles au moment où les services de l'Etat (...), qui ont fini par découvrir les assassins du préfet Erignac, montrent qu'ils sont capables de bien fonctionner », déclare Jean-Marc Ayraut, président du groupe socialiste. « Le président de la République, conclut Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, vient de rappeler que l'Etat de droit n'a pas encore retrouvé son équilibre. »

Jean-Michel Apathie

« Désormais, le chef incontesté du commando est Alain Ferrandi »

Nous publions de larges extraits des notes adressées le 16 novembre et le 11 décembre 1998 par le préfet Bernard Bonnet au procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac :

NOTE DU 16 NOVEMBRE



De récentes informations, verbalement portées à ma connaissance, me permettent d'apporter un nouvel éclairage sur l'assassinat du préfet Claude Erignac, que seule une enquête policière méthodique, patiente et discrète pourrait étayer.

L'origine du projet d'assassinat

1. Le commando d'une dizaine de terroristes comprendrait des intellectuels et des hommes d'action.

Ils se seraient connus il y a une dizaine d'années dans le mouvement Unita Naziunalista. Ils se seraient ensuite éloignés du FLNC, lors de son éclatement en canal habituel et canal historique. Ils condamnent ces deux organisations clandestines qu'ils jugent compromises avec les gouvernements de gauche (canal habituel) et de droite (canal historique).

Intégristes de l'indépendance, ils rejettent avec force la France et sa présence « coloniale » en Corse et dénoncent aussi violemment la classe politique insulaire.

2. Les assassinats des années 1995 entre terroristes les auraient déterminés à passer à l'action pour venger les nationalistes qui s'étaient entre-tués.

3. Leur action poursuivrait plusieurs objectifs :

- venger les nationalistes dont la mort est attribuée aux manœuvres de l'Etat ;
- défier l'Etat en assassinant son représentant ;
- déstabiliser les nationalistes en dénonçant le piège des élections territoriales.

Il est à noter que leurs communiqués sont rédigés dans un style voisin de la prose de Unita Naziunalista, dont Mathieu-Dominique Filidori avait été très proche.

Leur communiqué du 21 septembre 1998 rappelle que l'assassinat de Claude Erignac a permis de mettre en lumière les comportements frauduleux de la classe politique locale. Il délivre aussi un avertissement très fort aux élus qui ne voteraient pas en faveur de la reconnaissance juridique du peuple corse. Il annonce clairement une nouvelle action violente qui serait une nouvelle étape pour l'appropriation par le peuple corse de son destin.

4. L'assassinat du préfet Erignac aurait été commis par un commando limité qui n'aurait bénéficié d'aucune information extérieure, les habitudes du préfet Erignac étant connues. Le commando se serait contenté de s'assurer de sa venue le 6 février 1998 au Théâtre Kallisté.

Il n'est pas exclu que quelques semaines auparavant ce commando se soit essayé à une tentative à l'occasion d'un match de volley-ball du club Le Gazelec d'Ajaccio, auquel Claude Erignac ne s'était exceptionnellement pas rendu.

Les auteurs de l'assassinat seraient le bras du commando dont

la logistique serait à Ajaccio.

Le commando

Les intellectuels :

- Jean Castela, professeur d'histoire et géographie à l'université de Corte, demeurant à Bastia, route Impériale, au lieu-dit Trammuntana ;

- Vincent Andreuzzi, professeur de mathématiques au lycée Vincensini, à Bastia, demeurant au lieu-dit Cardiccia, à Monte (2B).

Les opérationnels :

- Alain Ferrandi, chef d'agence Hertz à Ajaccio, demeurant au lieu-dit Bottone, à Alata.

La participation de ces trois personnes aux préparatifs de l'assassinat de Claude Erignac serait quasiment certaine [cette phrase est soulignée].

Les autres membres du commando, vraisemblablement cinq ou six personnes, restent inconnus (...).

NOTE DU 11 DÉCEMBRE 1998

Le premier feuillet de cette note reproduit quasi intégralement le début de la note précédente. Seule diverge la description du « commando » et des « opérationnels »

Le commando

Les intellectuels :

- Jean Castela, professeur d'histoire et géographie à l'université de Corte, demeurant à Bastia, route Impériale au lieu-dit Trammuntana.

Le nom de Jean Castela est connu depuis plusieurs mois des services de police. Une filature de Castela par ces services avait échoué au cours de l'été.

En fait, le groupe auquel il appartient s'était alors retrouvé à

Ajaccio dans l'appartement occupé par la sœur d'Alain Ferrandi (cf. infra). Cet élément est capital pour l'enquête.

- Vincent Andreuzzi, professeur de mathématiques au lycée Vincensini, à Bastia, demeurant au lieu-dit Cardiccia, à Monte (2B).

La participation de ces deux personnes aux préparatifs de l'assassinat de Claude Erignac serait certaine.

Les opérationnels

- Alain Ferrandi, chef d'agence Hertz à Ajaccio, demeurant au lieu-dit Bottone à Alata (2A). Il est le pivot du commando. Les autres membres du commando seraient ses lieutenants d'une ancienne équipe du FLNC-canal historique du secteur de Cargèse-Sagone.

L'un pourrait être un certain (...), agriculteur, et l'autre pourrait être Stéphane Colonna, de Cargèse (...).

Depuis les interpellations de la DNAT effectuées le 18 novembre 1998, le commando s'est mis en sommeil.

Une action était alors prévue contre une brigade de gendarmerie de Balagne. Les interpellations ont évité cette action.

Le code d'authentification du commando, dit « groupe des anonymes », joint au communiqué du 21 septembre 1998 aurait été retiré à Vincent Andreuzzi.

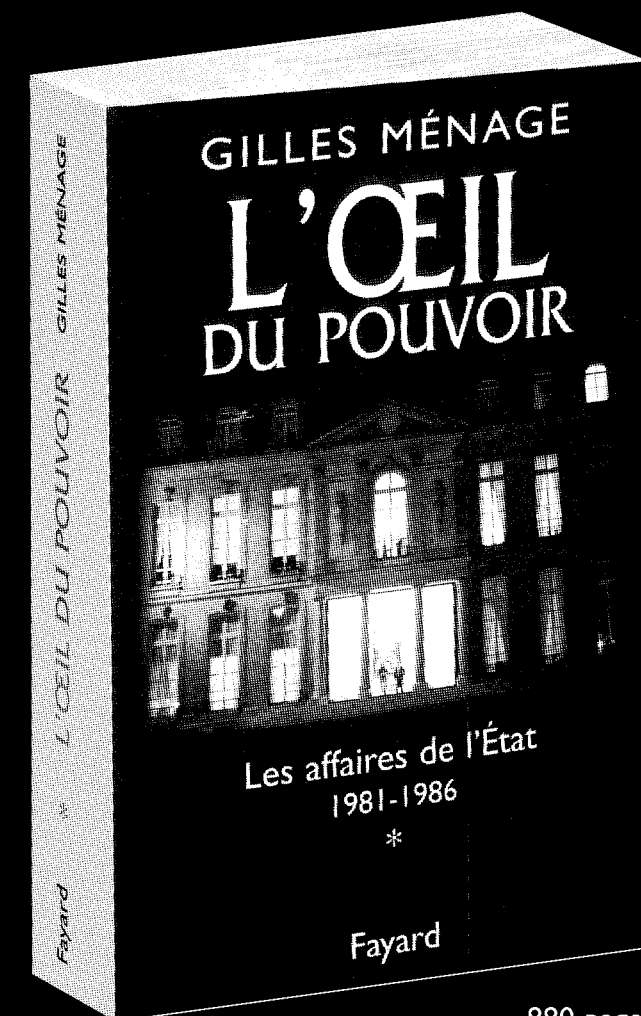
Désormais, le chef incontesté du commando est Alain Ferrandi, qui dispose de ce code d'authentification (...).

Après une période de mise en sommeil indéterminée, le commando pourrait repasser à l'action.

À BOUILLON DE CULTURE CE VENDREDI 28 MAI

GILLES MÉNAGE

ancien directeur de cabinet de François Mitterrand



880 pages
190 F

Les « affaires de l'État »

(Farewell, Greenpeace, les Irlandais, la reprise en main de la police, les « écoutes », la « cellule » de l'Élysée...), et le « journalisme d'investigation »

FAYARD

L'enquête sur l'assassinat de Claude Erignac s'oriente vers les membres de la cellule du nord de la Corse

Un professeur de Bastia, proche de Jean Castela, a été placé en garde à vue

Après le démantèlement du groupe opérationnel soupçonné d'avoir assassiné le préfet Erignac, le 6 février 1998, les policiers poursuivent

leur enquête vers le nord de la Corse. Vincent Andreuzzi, professeur à Bastia, a été placé en garde à vue, mercredi 26 mai. Il est membre,

avec Jean Castela, de la cellule du nord de l'île qui est suspectée d'avoir organisé deux attentats à Strasbourg et Vichy.

L'ENQUÊTE des policiers de la division nationale anti-terroriste (DNAT) se poursuit vers le nord de la Corse. Après avoir démantelé le commando opérationnel soupçonné d'avoir assassiné le préfet Claude Erignac, le 6 février 1998 à Ajaccio (Corse-du-Sud), les policiers de la DNAT concentrent leur attention sur l'entourage de Jean Castela. Vincent Andreuzzi, un professeur de mathématiques au lycée de Bastia (Haute-Corse) a ainsi été interpellé, mercredi 26 mai à Ajaccio, placé en garde à vue et transféré à Paris.

Selon les enquêteurs, cet enseignant accompagnait Jean Castela, le 19 août 1998. A cette date, les deux hommes s'étaient rendus en voiture à une réunion à Ajaccio tenue dans l'appartement de la sœur d'Alain Ferrandi en présence de ce dernier. Cette rencontre placée sous haute surveillance policière, avait permis aux enquêteurs d'établir pour la première fois un lien matériel entre, d'une part, ceux qu'ils baptiseront la cellule Sud, les membres du commando opérationnel regroupés autour d'Alain

Ferrandi, et, d'autre part, la cellule Nord, dont Jean Castela est considéré comme l'animateur principal. Les deux cellules forment, selon les enquêteurs, un même groupe que rassemblent les idéaux d'un nationalisme dissident des mouvements traditionnels, et porté au radicalisme. Ce sera très vite l'axe d'enquête retenu par le contrôleur général Roger Marion, le patron de la DNAT.

Jean Castela, un professeur d'histoire-géographie, actuellement mis en examen et écroué pour un attentat commis en 1993 contre un bâtiment du rectorat de l'académie de Paris, est très tôt apparu dans l'enquête. Son nom figurait déjà dans une note de la police judiciaire datée du 1^{er} juillet 1998. Les enquêteurs s'interrogent désormais sur son rôle exact dans le groupe. Selon les premiers éléments recueillis, il y aurait eu une division des tâches entre les deux cellules. Celle du Sud a pris en charge l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud) et l'assassinat du préfet Claude Erignac, tandis que celle du Nord au-

rait réalisé les attentats du 4 septembre 1997 contre l'école nationale d'administration (ENA) à Strasbourg (Bas-Rhin), et le 11 novembre 1997, contre un complexe hôtelier à Vichy (Allier).

DISQUE DUR DÉTRUIT

Selon une source proche de l'enquête, Jean Castela pourrait également être l'auteur, ou l'un des auteurs, du communiqué de revendication de l'assassinat du préfet Erignac. Les policiers viennent de recueillir le témoignage d'une personne qui le met en cause, et précise qu'il aurait détruit le disque dur de son ordinateur pour éviter toute expertise de son contenu.

Par ailleurs, les recherches visant Yvan Colonna, suspecté d'être l'auteur des trois coups de feu qui ont abattu le préfet de Corse, se poursuivaient activement, jeudi 27 mai, dans la matinée. Les enquêteurs conservaient un bon espoir de mettre la main sur lui, à condition qu'il ne soit pas déjà parvenu à quitter la Corse. Des avis de recherche ont été apposés

dans tous les bâtiments et les lieux publics de l'île. Jean-Hugues Colonna, le père d'Yvan, un ancien député socialiste des Alpes-Maritimes, ainsi que son épouse, ont été remis en liberté, dans la soirée de mercredi, après avoir été entendus comme témoins. Selon nos informations, rien ne serait ressorti de leur témoignage. Stéphane, le frère d'Yvan, interpellé dimanche 23 mai, a lui aussi été relâché. Désigné à tort dans une note du préfet Bonnet comme l'un des membres du commando opérationnel, il aurait été mis hors de cause.

En revanche, Pierrette Serreri, la compagne d'Yvan Colonna, était toujours entendue, jeudi tôt dans la matinée, par les enquêteurs. A l'inverse de ce qu'elle avait déclaré dans un premier temps, elle a confirmé devant les policiers (*Le Monde* du 27 mai) ne pas être en mesure de fournir un alibi à son compagnon pour la soirée du 6 février 1998, date de l'assassinat à Ajaccio de Claude Erignac.

Pascal Ceaux

Les enquêteurs privilégient deux pistes sur l'assassinat des Néerlandais de Monfort

Le procureur détaille la « sauvagerie » des faits

MONFORT (Gers)

de notre envoyé spécial

Deux hypothèses - « une piste extérieure » et « une piste locale plus crapuleuse », selon les mots du procureur de la République d'Auch, Guy Etienne - président à l'enquête sur l'assassinat de quatre vacanciers néerlandais, dont les corps ont été découverts samedi 22 mai à la ferme de la Boupillère. Mais le procureur, qui s'est exprimé, mercredi 26 mai, lors d'un point de presse sur les marches du palais de justice, refuse de préciser son propos. Se méfiant des « élucubrations », il ne veut étayer ni la thèse d'un crime de rôdeurs de la région, surpris lors d'un cambriolage, ni celle d'un assassinat préparé par des professionnels du crime éventuellement venus de l'étranger.

Toujours conduite en flagrance, l'enquête confiée à la gendarmerie a cependant établi que la tuerie de Monfort a eu lieu dans la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 mai. Ce soir-là, Marianne Van Hulst et les époux Nieuwenhuis ont dîné dans un restaurant des environs, qu'ils ont quitté vers 23 heures. Ils sont repartis avec une assiette gamie, selon le témoignage de la restauratrice, entendue mercredi par les gendarmes, pour une quatrième personne qui n'avait pu se joindre à eux. Atie Van Hulst était en effet resté bricoler dans sa ferme. Il a été assassiné dans son atelier, vêtu d'un gilet et d'un tee-shirt. Portant leurs tenues de sortie au restaurant et des vêtements de pluie, les autres victimes ont été égorgées dans trois pièces distinctes. Le procureur s'est pourtant refusé à avancer que les meurtres aient pu être commis en deux temps.

Détaillant la « sauvagerie extrême » de la tuerie, le procureur s'est borné à rendre compte des autopsies opérées mardi 25 mai à l'institut médico-légal de Toulouse. Sans constituer des tortures, destinées à obtenir des « aveux » des victimes, les violences témoignent d'un terrible acharnement meurtrier. Atie Van Hulst a été atteinte par quatre décharges de plombs de calibre 12, à trois reprises (dont deux mortelles) dans le dos, la quatrième étant tirée de face et en plein cœur. Son épouse et le couple Nieuwenhuis étaient, eux, baïonnés. Les deux femmes ont reçu quatre coups d'arme blanche au niveau du cou. Johan Nieuwenhuis a été blessé

de douze coups de lame, dont cinq l'ont mortellement atteint dans le dos. Les autopsies n'ont pas permis de préciser les heures des décès; les expertises biologiques et toxicologiques sont attendues.

« DES GENS VENUS DE LOIN »

Un début de psychose a gagné la région. Aimé et Ginette Gourgues, les plus proches voisins de la Boupillère, disent ainsi avoir « un peu peur ». Ces agriculteurs retraités conservaient la clef de la résidence secondaire en l'absence du couple Van Hulst. Pour se rassurer, ils préférèrent croire que le carnage a été commis par des « gens venus de loin », plutôt que par des « gens d'ici ». Ils rappellent qu'une Gersoise de leur génération a été battue et égorgée à son domicile, en 1998, dans la commune proche de Monvezin. Comme d'autres, les époux Gourgues redoutent que la vague de leur région auprès des « étrangers » n'aiguise les convoitises des malfaiteurs. Et de citer les noms de célébrités - Laurent Fabius, Dick Rivers, les frères Igor et Grichka Bogdanov - possédant un pied-à-terre dans la région.

Suscité par la beauté de la Lomagne et de ses environs, l'achat de résidences secondaires est aussi prisé par les Allemands, les Anglais et les Néerlandais. La commune de Monfort (440 habitants), un village classé du XIII^e siècle, a accueilli deux couples de Britanniques, un couple d'Allemands et un couple de Néerlandais. Ces derniers, les époux Van Hulst, avaient découvert le Gers à bord d'un camping-car, avant d'acquiescer leur ferme en octobre 1998. Parlant un français approximatif et peu insérés dans la vie locale, ils consacraient l'essentiel de leurs courts séjours à l'aménagement de la maison. Dans leur ville d'Oss, Atie Van Hulst dirigeait une entreprise de matériels de protection et de sécurité. Son épouse et lui avaient été conseillers municipaux sous l'étiquette du Parti libéral (VVD, droite). Originaire de la même région du Brabant, la présence du second couple - la sœur de Marianne Van Hulst et Johan Van Nieuwenhuis, employé dans une entreprise d'informatique - paraissait également bien loin d'expliquer un tel acharnement meurtrier.

Erich Inciyan

Un plan « nouvelles chances » pour les exclus de l'école

TROP SOUVENT accusée de ne pas se préoccuper des élèves qu'elle rejette sans diplômes ni qualifications, l'éducation nationale fait amende honorable et engage un programme baptisé « nouvelles chances » qui a été présenté, mercredi 26 mai, par les ministres Claude Allègre et Ségolène Royal avec le soutien de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Nicole Perry, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle. Annoncées au lendemain de la réforme des collèges, les mesures proposées s'inscrivent dans le même objectif de lutte contre l'échec scolaire et de prise en charge des élèves en « grande difficulté » (*Le Monde* du 7 juillet 1998).

Certes, le nombre de ces jeunes « exclus » qui décrochent au cours de leur scolarité a nettement baissé depuis dix ans. De 110 000 au début des années 90, ils ne seraient plus que 57 000 à sortir de l'école, sans la moindre qualification, avant même d'avoir atteint un CAP. A ceux-là s'ajoutent un peu plus de 35 000 autres qui ont échoué dans les voies générales et professionnelles, sans atteindre le baccalauréat, qui se retrouvent peu après dans les dispositifs d'insertion.

Qualifié par Claude Allègre « d'urgence sociale », ce programme « nouvelles chances » avoue d'emblée la modestie de l'entreprise. Elaboré sur la base d'un rapport confié à Catherine Moisan, inspectrice générale de l'éducation, il reconnaît que toutes les initiatives déjà engagées dans ce domaine re-

lèvent du « cousu main », à savoir de solutions individuelles adaptées, cas par cas, pour chaque jeune concerné. Dès lors, il s'agit, précisent les ministres, d'encourager le travail des équipes concernées et de créer les conditions favorisant la mise en œuvre « d'une foultitude de microrealisations », bien souvent à la marge du système.

ITINÉRAIRES « SUR MESURE »

Une première série de dispositions tend à renforcer, dans les bassins d'emplois, le repérage de ces jeunes en rupture, dont certains abandonnent l'école avant la fin de la scolarité obligatoire. Dès le collège, Claude Allègre et Ségolène Royal souhaitent donc faciliter la prise en charge de ces jeunes et favoriser leur insertion dans des formations qualifiantes, en liaison avec les lycées professionnels et les entreprises. Le ministre de l'éducation n'a pas caché son intention d'enrichir l'offre de formation au plus bas niveau et d'assouplir les conditions d'obtention de CAP en deux ou trois ans à partir d'itinéraires « sur mesure », alternant les parcours scolaires et les stages en entreprise. Pour assurer le financement de ce programme, dont le coût n'a pas été chiffré, Claude Allègre affirme d'ailleurs bénéficier du soutien de fondations de grands groupes, tels Vivendi et EDF. Il mise également sur l'engagement des régions et espère en outre inscrire son plan dans les programmes européens.

M. De.

Compagnons parfaits du HP OmniBook :

HP DeskJet 340 Cbi C2671A

- Imprimante portable
- Port infrarouge
- Monochrome ou couleur (option)
- Autonomie grâce à sa batterie

Prix HT 1650 F
251.54 €

Prix TTC 1990 F
303.37 €

Par mois* 49 F HT

Support + finance

HP Jornada 820 F1298A

- Ecran 21 cm, 256 couleurs
- Mémoire 16 Mo
- MS Windows CE
- Dimensions 24.6 x 17.8 x 3.3 cm
- Poids 1.1kg avec batterie

Prix HT 6625 F
1009.97 €

Prix TTC 7990 F
1218.07 €

HP SupportPack : H5475A Enlèvement/retour sur site, 3 ans
Prix HT 1328 F 202.45 €
Prix TTC 1602 F 244.16 €

Par mois* 195 F HT

HP Colorado 14Go C4408A

- Capacité : jusqu'à 14 Go compressés
- Performance : jusqu'à 4.2Go/heure (interne) ou 2.7Go / heure (externe)
- Livré avec logiciel HP Colorado Backup II pour Windows 95/98, NT 4.0 Workstation
- Innovation : surveillance de l'usure de la bande avec HP Media Monitor

Prix HT 1890 F
288.13 €

Prix TTC 2279 F
347.43 €

Par mois* 56 F HT

Vous recherchez une solution informatique mobile ? Hewlett-Packard a ce qu'il vous faut. Pour la portabilité optimale associée à la performance, choisissez HP OmniBook 900 doté du processeur Intel® Pentium®II. HP vous propose aussi une gamme complète de produits mobiles et performants : imprimante HP DeskJet 340Cbi, PC de poche HP Jornada, systèmes de sauvegarde HP Colorado, etc. Le tout, avec la qualité et la fiabilité reconnues aux produits HP. Notre gamme est disponible auprès de nos distributeurs certifiés HP Connect qui vous apportent un service à la hauteur de vos attentes. Contactez-nous !

www.achat.hp.com

ou contactez votre

distributeur HP Connect,

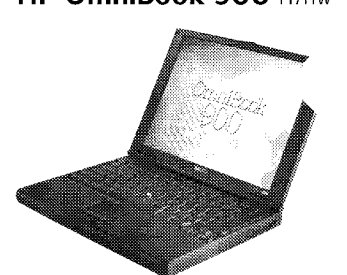
Offres valables du 17 mai au 30 juin 1999

Performance Bureautique Réseaux

Stop! Arrêtez-vous sur les offres HP.

pentium®

HP OmniBook 900 F1711W



- Processeur Intel® Pentium®II 300 PE-MHz
- Mémoire 32 Mo SDRAM
- Disque dur 4 Go
- Ecran couleur 12.1" TFT SVGA
- Son stéréo
- Touchpad et Trackpoint® simultanés
- Poids : 1.8 Kg avec batterie
- Windows 95/98

Prix HT 15746 F
2400.46 €

Prix TTC 18990 F
2895.01 €

Par mois* 463 F HT

HP SupportPack : H2848A Récupération, réparation, retour sur site, 3 ans
Prix HT 1735 F 264.50 €
Prix TTC 2083 F 317.55 €

HEWLETT®
PACKARD

La loi d'orientation agricole organise une redistribution des aides européennes

Le Parlement a adopté définitivement le texte du gouvernement

La loi d'orientation agricole a été définitivement adoptée, mercredi 26 mai, par le vote de l'Assemblée nationale en troisième lecture. Elle crée le contrat territorial

d'exploitation, proposé à chaque agriculteur et financé en partie par la modulation des aides européennes, et institue un dispositif de « biovigilance ».

IL N'AURA PAS fallu plus de deux heures aux députés, mercredi 26 mai, pour adopter définitivement, au terme d'une troisième lecture, le projet de loi d'orientation agricole (LOA) dont l'Assemblée nationale avait commencé l'examen le 5 octobre 1998. Près de huit mois de débats et de navettes avec le Sénat auront été nécessaires pour venir à bout d'un texte « refondateur », prenant la suite des grandes lois agricoles du début des années 60. Trois ans, même si l'on se souvient que c'est Jacques Chirac qui, en mars 1996, avait demandé au ministre de l'Agriculture de l'époque, Philippe Vasseur, de mettre en chantier cette réforme très attendue par les organisations professionnelles.

Les soixante-cinq articles défendus par Jean Glavany qui avaient été préparés par son prédécesseur, Louis Le Pen, ont été adoptés par les groupes PS, PC et RCV, l'UDF, DL et le RPR votant contre. « La LOA est le fruit de débats sereins et efficaces », a déclaré le ministre de l'Agriculture et de la pêche, qui a donné l'assurance que la plupart des décrets d'application sont quasiment prêts. Une majorité de députés, à gauche comme à droite, ainsi que le gouvernement, ont regretté que la commission mixte paritaire (Assemblée-Sénat) ne soit pas parvenue, le 4 mars, à un accord, qui aurait permis de gagner du temps et de retenir de nombreux amendements du Sénat.

« Le jusqu'au-boutisme de certains sénateurs a été contre-productif », avait déclaré au Sénat, le 18 mai, le rapporteur, Michel Souplet (UDF), faisant allusion à l'attitude du groupe RPR. Marcel De-neux (UDF, Somme) avait même ostensiblement félicité le ministre et le président de la République pour la façon dont ils avaient défendu les intérêts français dans les négociations européennes sur la PAC et l'accord de Berlin du 26 mars. En définitive, six amendements sénatoriaux ont été retenus par l'Assemblée, la plupart de pure forme, les modifications en

faveur de l'enseignement agricole, notamment, ayant été écartées.

« Ce texte correspond à 80 % aux attentes du monde agricole, a déclaré François Patriat (PS), rapporteur du projet à l'Assemblée. Il prépare l'avenir, réoriente les crédits publics non plus en fonction seulement des volumes, mais des personnes et des territoires. » M. Patriat a demandé au gouvernement « d'être très vigilant » dans la préparation des décrets, notamment sur le contrôle des structures sociétaires, afin de ne pas se mettre en contradiction avec le droit communautaire ni risquer d'introduire des dispositions dommageables, par exemple, dans le secteur viticole.

« OCCASION MANQUÉE »

Au nom du RPR, Alain Marleix (Cantal) a vu dans cette loi « une occasion manquée », oubliant les capacités « offensives et exportatrices de la France », et déclaré que ce texte aurait dû être préparé après l'accord de Berlin, qui le rend, estime-t-il, « obsolète ». Quant à François Sauvadet (UDF, Côte-d'Or), il a dénoncé « une vision dogmatique de l'agriculture, un calendrier à contre-temps, une accumulation de contraintes et de lourdeurs » et l'absence totale d'engagements fiscaux ou sociaux concrets.

Approuvé, au contraire, par le groupe socialiste, le dispositif gouvernemental a été salué par François Leyzour (PC, Côtes-d'Armor), selon qui il « permet une résistance à la vague libérale et à la pression des marchés ».

Parmi les orientations nouvelles de la loi, trois sont essentielles :

● **Les contrats territoriaux d'exploitation** seront signés à partir de l'automne, individuellement, entre les agriculteurs qui le souhaiteront et l'administration. Des aides spécifiques appuieront les fonctions productives, sociales (emploi) et environnementales des paysans, indépendamment des aides habituelles, pour l'installation des jeunes, par exemple, ou pour compenser les handicaps

de la montagne. Une partie des crédits viendra des sommes dégagées par la modulation et le plafonnement des aides européennes, notamment en faveur du développement rural. 40 000 contrats pourraient être signés en 2000 avec une enveloppe globale de 1 à 2 milliards de francs.

● **Structures.** Pour faciliter la transmission des exploitations et favoriser l'installation des jeunes, les sociétés seront soumises aux mêmes contrôles que les exploitations individuelles afin de mieux répartir les droits à produire et éviter la course à l'agrandissement.

● **Sécurité.** Un comité de biovigilance est créé pour la surveillance des végétaux et l'utilisation des produits phytosanitaires. La question des OGM étant particulièrement délicate, Jean Glavany s'est engagé à demander à Lionel Jospin d'organiser à la rentrée un débat sur le sujet au Parlement.

François Grosrichard

Le Sénat devrait approuver la création d'une procédure administrative d'urgence

Un projet de loi d'Elisabeth Guigou vise à instituer un référé devant les tribunaux administratifs, analogue à celui qui existe en matière judiciaire

LA COMMISSION des lois du Sénat, réunie mercredi 26 mai, a adopté à l'unanimité un projet de loi relatif au référé devant les juridictions administratives, présenté par Elisabeth Guigou, ministre de la Justice. Ce texte a été élaboré par le Conseil d'Etat, à la suite d'une polémique concernant les passagers clandestins d'un bateau qui, faute d'avoir pu obtenir que leur demande d'asile soit examinée dans l'urgence par un tribunal administratif, avaient dû rester sur ce navire, au péril de leur vie (le Monde du 8 janvier 1998).

Le projet de loi, adopté par le conseil des ministres le 17 mars et soumis en première lecture au Sénat, institue chez le juge administratif une procédure d'urgence, analogue à celle qui existe chez le juge judiciaire. Les justiciables pourront obtenir plus facilement des sursis à exécution, rebaptisés « référés-suspension ». En outre, lorsque l'administration portera une atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale, le juge pourra ordonner « toutes mesures nécessaires » à la sauvegarde de

cette liberté, grâce à un « référé-injonction ». A l'heure actuelle, il n'a pas le droit d'adresser d'injonctions à l'administration.

Ce texte partage les sénateurs, représentants des élus locaux. Comme n'importe quels justiciables, ils souhaitent que la justice administrative soit moins lente ; mais ils craignent aussi que les administrés ne multiplient les recours, notamment en matière d'urbanisme, et ne paralysent l'action administrative, ainsi que l'a indiqué Jacques Larché (DL), président de la commission des lois. En outre, ils n'apprécient guère que le juge limite le pouvoir des élus, grâce au référé-injonction.

POSSIBILITÉ D'APPEL

Le rapporteur du texte, René Garrec (DL), lui-même membre du Conseil d'Etat, a rappelé qu'il existe une amende pour recours abusif, et que cette dernière s'appliquera pleinement aux demandes de référés. Il a souligné que l'usage du référé-injonction serait strictement encadré. Il a observé qu'une plus grande légi-

limité du juge administratif éviterait la mise en cause fréquente des élus devant le juge judiciaire. Plusieurs sénateurs ont indiqué que ce serait une bonne chose, le juge judiciaire n'étant pas toujours à même, selon eux, de bien apprécier le fonctionnement de l'administration.

Les sénateurs de la commission des lois ont donc approuvé le texte, tout en y apportant plusieurs modifications. Soucieux de voir les juges statuer plus vite sur le fond, et non seulement de façon provisoire, ils ont prévu que le référé-suspension prendrait fin dans un délai d'un an. Ils ont limité le pouvoir du préfet, qui n'aura pas, comme le proposait le texte du gouvernement, la possibilité de saisir le juge en cas d'atteinte aux libertés.

Sur proposition de Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine), ancien président du Conseil constitutionnel, ils ont introduit une possibilité d'appel pour ce type de jugement, qui n'était pas prévue par le texte du gouvernement.

Rafaële Rivais

Les parlementaires ne demandent pas la dissolution du service d'ordre du FN

DÈS LE DÉPART, il a été clair que la commission d'enquête parlementaire sur le DPS (Département protection-sécurité) du Front national, qui a adopté, mercredi 26 mai, ses conclusions (la droite ne participant pas au vote), aurait la partie difficile. Créée le 9 décembre 1998, alors qu'une trentaine d'organisations, dont plusieurs syndicats de policiers, réclamaient la dissolution de cette « milice privée » au nom de la loi de juin 1936 condamnant les ligues, elle devait être, aux yeux de la gauche notamment, un moyen de combattre la part la plus brutale du Front national. Très vite, pourtant, les députés ont dû déchanter.

Le rapport, qui sera rendu public le 3 juin, souligne un constat que les parlementaires ont fait dès les premières séances de leurs travaux : les agissements du DPS ne permettent pas de réclamer sa dissolution. Le rapporteur, Bernard Grasset (PS), ancien directeur de la police nationale, devenu député de Charente-Maritime, souligne seulement que « dans deux cas, le gouvernement, et notamment le ministre de l'intérieur de l'époque, Jean-Louis Debré, aurait pu entamer une procédure de dissolution : lors d'une violente charge du DPS contre des manifestants anti-FN, à Montceau-Les-Mines, et lors d'une manifestation non autorisée du FN à Paris, le 21 octobre 1996 à l'issue d'une réunion salle Wagram ». Ce jour-là, le secrétaire général du FN, Bruno Gollnisch, avait entraîné ses militants jusqu'à l'Arc de triomphe, et le DPS avait brutalement repoussé le policier qui tentait de s'interposer, accueillant ses collègues, arrivés en renfort, aux cris de « Collabos des immigrés » (Le Monde du 23 octobre 1996). Ce sont, cepen-

dant, les deux seuls cas que la commission a pu relever.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir entendu de nombreux témoignages. La commission, présidée par Guy Hermier (PC), a en effet entendu des dizaines de policiers, journalistes spécialisés sur le Front national, anciens ministres de l'intérieur, mais aussi l'ancien directeur du DPS, Bernard Courcelle, et un ancien collaborateur de Jean-Marie Le Pen, François-Xavier Sidos.

AU MAGASIN DE L'HISTOIRE

La commission a posé de multiples questions sur le recrutement et les méthodes de ces « milices ». Elle s'est interrogée sur d'éventuelles connivences entre les forces de police, les forces de gendarmerie et le DPS, sur ses liens avec des sociétés privées de gardiennage, sur le reclassement éventuel d'anciens membres du SAC (l'ex-SERVICE d'action civique gaulliste des années 60).

Pour finir, elle s'est penchée sur les activités de renseignement et de fichage que pratique sans vergogne le DPS, avant de constater qu'après la scission du Front national, la partie la plus radicale du service d'ordre a rejoint le « Département protection-assistance » du Mouvement national de Bruno Mégret. L'éclatement du FN a d'ailleurs permis de délier quelques langues et, en fragilisant l'extrême droite, il a éloigné le danger d'une action séditionnelle de ses services d'ordre. C'est aussi ce qui pourrait expliquer que la commission d'enquête semble épargner une organisation en rangeant au magasin de l'Histoire la plupart de ses agissements.

Raphaële Bacqué

A ce prix-là, le casque et les gants sont en option.*



Accessible avec un permis auto de plus de 2 ans

GN125 : 16 800 F - 13 800 F**

Liste des concessionnaires : 3615 Suzuki (2,23 F la mn).

**Offre valable jusqu'au 30 juin 1999.

<http://www.suzuki-moto.com>

SUZUKI recommande **Castrol**

*Rappel : le port du casque est obligatoire.

CGT et CFDT affichent leur unité pour infléchir la préparation de la seconde loi sur les 35 heures

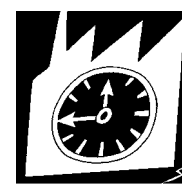
Martine Aubry commence à consulter les confédérations syndicales

La ministre de l'emploi, Martine Aubry, a entamé ses consultations bilatérales sur la deuxième loi sur la réduction du temps de travail, celle qui

doit fixer les modalités définitives du passage aux 35 heures. Parallèlement, la semaine d'actions communes organisée à l'initiative de la

CGT, de la CFDT, de la CGC et de la CFTC, qui doit se poursuivre jusqu'à samedi, se révèle plus symbolique que réelle.

MARTINE AUBRY a entamé ses premières consultations avec les partenaires sociaux dans le cadre de la préparation de la deuxième loi sur les 35 heures.



Judi 27 mai, en début de matinée, la ministre de l'emploi et de la solidarité doit s'entretenir avec Bernard Thibault, le numéro un de la CGT. De son côté, la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, qui a été reçue la veille par M^{me} Aubry, doit faire connaître jeudi, en fin de matinée, les propositions détaillées de la CFDT sur la seconde loi.

Cette première série de rencontres intervient alors que la semaine d'initiatives communes organisée par la CGT, la CFDT, la CFTC, et la CFE-CGC, autour des thèmes de l'emploi et de la réduction du temps de travail, se révèle beaucoup plus symbolique que réelle. Conçue officiellement pour peser sur l'élaboration de la seconde loi, cette semaine d'initiatives communes à laquelle se sont associées l'UNSA (autonomes), la FSU (enseignants) et le Groupe des Dix, mais pas FO, a surtout une fonction pédagogique. Il s'agit d'amener les équipes syndicales des quatre centrales organisatrices à se retrouver sur des ac-

tions ponctuelles - débats, forums, distributions de tracts, plus rarement arrêts de travail - sous la bannière générique des 35 heures, même si elles ont pu se heurter localement lors de la discussion de tel ou tel accord. Il s'agit surtout, une nouvelle fois, pour les confédérations CGT et CFDT d'afficher leur union afin d'en convaincre leurs troupes. Ainsi, à Paris, les unions départementales de Paris des syndicats CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, UNSA (autonomes) et FSU (enseignants), ont appelé mercredi, dans un communiqué commun, à défendre les 35 heures « pour créer des emplois et améliorer les conditions de travail ».

« PÉRENNITÉ DES EMPLOIS »

De son côté, Force Ouvrière qui sera reçue par M^{me} Aubry le 1^{er} juin, a fait état en début de semaine de ses préoccupations concernant la deuxième loi sur les 35 heures. Estimant « nécessaire de remettre de l'ordre dans le dossier des 35 heures », la centrale dirigée par Marc Blondel a exprimé son « inquiétude ». Pour FO, avec la première loi Aubry de juin 1998, « les critères de compétitivité, de coût, et de rentabilité ont de fait reçu une légitimité législative ». Rappelant son scepticisme quant à l'« automatisation entre réduction du temps de travail et création d'emplois », FO souligne que « moult problèmes » se posent « quant à la

pérennité des emplois et quant à la précarisation croissante des contrats de travail ».

Judi, journée « temps fort » de cette semaine d'actions, plusieurs manifestations sont prévues, ici ou là. Des arrêts de travail sont programmés dans deux organismes sociaux, l'Unedic (assurance-chômage) et la Sécurité sociale, ainsi qu'une manifestation commune à ces deux organismes, qui partira, en début d'après-midi, du siège du Medef pour se rendre au ministère de l'emploi. Dans les grands magasins, où les négociations sur les 35 heures piétinent et où les conventions collectives ont été dénoncées en mars 1998, les salariés sont appelés à débrayer vendredi et à se rassembler, à Paris, d'une part autour des grands magasins du boulevard Haussmann, d'autre part autour du BHV, où des animations sont prévues toute la journée. Mercredi matin, à l'initiative de la CGT, FO, la CFTC, la CFE-CGC et la CFDT du secteur, qui travaillent en intersyndicale depuis de longs mois, une centaine de salariés de la branche ont envahi pendant deux heures une réunion de négociations à Paris, consacrée à l'élaboration de nouvelles conventions collectives pour les 40 000 salariés du secteur.

Plus singulièrement, ce sont les cadres qui semblent avoir saisi cette semaine d'initiatives

communes pour faire entendre leur voix. Plusieurs syndicalistes de la CGT, de la CFDT mais aussi parfois de FO et de la CGC, tous salariés de grandes entreprises relevant de la convention métallurgie (IBM, Siemens, Bull, Schlumberger) ont lancé un appel-pétition en début de semaine pour refuser les « forfaits tous horaires » et dire leurs craintes quant à un décompte en jours de leur temps de travail sur l'année.

« PAS BONS » POUR LES CADRES

« Seul le décompte approximatif en heures permet d'éviter les dérives », écrivent-ils. « Demain, quand un salarié aura signé un contrat de travail avec forfait en jours, quand il travaillera 48 ou 55 heures, ce sera normal car conforme à son contrat » s'alarment-ils. L'union CGT des cadres (UGICT) a estimé, de son côté, mercredi que la grande majorité des accords sur les 35 heures signés par des syndicats de tous bords ne sont « pas bons » pour les cadres et qu'il faudrait, de ce fait, les « corriger ». « Aucune confédération syndicale, de la CFE-CGC à la CGT, ne peut se satisfaire du bilan de sa présence sur l'enjeu de la RTT [réduction du temps de travail] pour les cadres », a indiqué Gérard Delahaye, secrétaire général de l'UGICT-CGT et membre du bureau confédéral de la CGT.

Caroline Monnot

La droite sénatoriale oppose son « contre-projet » pour la couverture-maladie universelle (CMU)

IL NE RESTERAIT plus grand-chose de la couverture-maladie universelle (CMU) après son examen par la commission des affaires sociales du Sénat, mercredi 26 mai, si l'Assemblée du Palais du Luxembourg, où la droite est majoritaire, avait le dernier mot dans l'élaboration des textes législatifs. Le projet de loi de Martine Aubry, adopté en première lecture, à l'Assemblée nationale, le 5 mai (*Le Monde* du 6 mai), doit être examiné au Sé-

nat du 1^{er} juin au 3 juin. Le texte de la ministre de la solidarité vise à garantir l'accès aux soins pour tous, en rendant obligatoire l'affiliation au régime de base de la Sécurité sociale - 150 000 personnes en sont encore dépourvues - et en offrant à six millions de Français une couverture complémentaire gratuite.

Charles Descours (RPR), rapporteur du texte au Sénat, a donné les grandes lignes du « contre-projet » de la majorité

sénatoriale RPR-UDF-DL. Le principe du seuil de revenus mensuels (fixé à 3 500 francs) ouvrant droit à la CMU y est supprimé. Comme alternative à cette « prothèse du pauvre », les sénateurs proposent une « allocation personnalisée à la santé » (APS), calquée sur l'allocation logement (APL). L'APS serait donc maximale au niveau du RMI, puis dégressive, en fonction des revenus, jusqu'aux alentours du SMIC, soit un système moins favorable pour ceux dont les ressources sont comprises entre le RMI et 3 500 francs. Cette idée avait déjà été défendue par Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), à l'Assemblée (*Le Monde* du 30 avril). Selon lui, l'effet « couperet » du seuil ne règle pas les difficultés de ceux qui se situent juste au-dessus. Le Sénat y voit un « glissement des classes moyennes vers la stigmatisation ».

L'alternative proposée consiste en une « allocation personnalisée à la santé »

Les « plus démunis », c'est-à-dire les RMistes, seraient pris en charge intégralement par la « Sécurité » ; les autres par les mutuelles et les assurances. Le Sénat dénonce, en effet, le « mélange des genres » de la CMU, qui permet aux caisses primaires d'assurance-maladie, comme aux organismes complémentaires, de gérer tous les dossiers. C'est « un bouleversement des frontières traditionnelles », affirme la droite sénatoriale.

Jugé « sous-estimé », le financement de la CMU - 9 milliards de francs pour le volet complémentaire - « se greffe sur une dérive plus que préoccupante des dépenses de santé ». M. Descours estime que son « contre-projet » peut se financer à « coûts constants », même s'il reconnaît aussitôt que « cela ne suffira pas ».

La commission a décidé, avec

les voix de la gauche, de présenter un bilan annuel sur la CMU, dans le souci d'éviter une inflation des dépenses, comme cela s'est produit pour le RMI.

Clarisse Fabre et Isabelle Mandraud

L'audience du procès de l'ARC a été renvoyée au 31 mai

LA ONZIÈME CHAMBRE correctionnelle du tribunal de Paris, qui examine le dossier de l'ARC, a ordonné, mercredi 26 mai, le renvoi de l'affaire au lundi 31, après qu'en début d'audience, M^{re} Jean-Marc Varaut, avocat de Jacques Crozemanie, fondateur et ancien président de l'association poursuivie pour « abus de confiance » et « recel d'abus de biens sociaux », en eut fait la demande.

Victime d'un malaise lors de la première journée de son procès, M. Crozemanie, qui souffre d'affections cardiaques, avait été hospitalisé à l'hôpital Cochin (*Le Monde* du 27 mai). Les médecins ont souhaité poursuivre la surveillance pendant vingt-quatre heures. M^{re} Patrick Maisonneuve, conseil de l'ARC, partie civile, ne s'est pas opposé à la demande de renvoi, estimant que la présence de M. Crozemanie était « centrale dans ce dossier », pas plus que le substitut du procureur de la République, Paulette Arrault, qui a, en outre, obtenu une nouvelle expertise médicale avant la reprise du procès.

Perquisition des juges Joly et Vichnievsky chez un avocat : nouvelle audience le 23 juin

LE TRIBUNAL de grande instance de Paris, qui devait se prononcer mercredi 26 mai, n'a pas tranché le litige qui oppose l'ordre des avocats de Paris et l'Etat au sujet de la perquisition menée par les juges parisiens Eva Joly et Laurence Vichnievsky au cabinet de l'avocat Eric Turcon dans le cadre de l'affaire Elf. Dans un jugement rendu mercredi 26 mai, il a convoqué les deux parties à une nouvelle audience le 23 juin.

Lors de l'audience du 12 mai (*Le Monde* du 14 mai), l'ordre des avocats avait estimé que cette perquisition constituait une violation du secret professionnel et une « faute lourde » dans le fonctionnement de la justice. Dans ses attendus, le tribunal, présidé par Jean-Marie Coulon, rappelle qu'en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme, toute personne a droit à un jugement « impartial ». Observant que les deux magistrats appartiennent « à la juridiction à laquelle il est demandé de se prononcer [le tribunal de grande instance de Paris] », il invite les deux parties à s'interroger, à l'occasion de la future audience, sur son « aptitude à statuer ».

L'impôt sur la fortune a rapporté 11,1 milliards de francs en 1998

L'IMPÔT de solidarité sur la fortune (ISF) payé en 1998 a rapporté 11,1 milliards de francs à l'Etat (+ 10,7 % par rapport à 1997), a annoncé, mercredi 26 mai, le ministère des finances. Cette augmentation « découle pour l'essentiel d'une progression de l'ordre de 13 % des patrimoines mobiliers, alors que les patrimoines immobiliers ont progressé de 4 % », précise le ministère. Au total, 193 944 déclarations ont été remplies (9 % de plus qu'en 1997) par les personnes physiques détenant un patrimoine net imposable supérieur à 4,7 millions de francs.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le substitut du procureur a requis à l'encontre du rappeur **Joey Starr**, qui comparait, mercredi 26 mai, devant le tribunal correctionnel de Bobigny pour des violences envers son ex-compagne Jennifer Galin, une peine de trois ans d'emprisonnement dont 18 mois ferme, assortis d'un mandat de dépôt. La défense a demandé une peine avec sursis et une obligation de recevoir des soins.

■ **ACCIDENT** : un collégien de 14 ans est mort noyé, mercredi 26 mai, à Berrias-et-Casteljau (Ardèche), en traversant une rivière avec ses camarades du collège Raymond-Poincaré de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), en classe verte dans les environs. Encadrée par six adultes, la classe de 34 enfants avait entrepris de traverser le Chassezay, un cours d'eau dont le niveau était faible mais le courant fort. Une enquête judiciaire a été ouverte.

■ **PRISONS** : les gendarmes mobiles sont intervenus, mercredi 26 mai, à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne) afin de faire rentrer les détenus du bâtiment D1 dans leur cellule. Les prisonniers ont lancé un mouvement de protestation après le suicide d'un des leurs, dimanche. Un second détenu s'est pendu dans la nuit de mardi à mercredi. Les prisonniers réclament un assouplissement du régime de détention.

■ **VERTS** : Daniel Cohn-Bendit a invité, mercredi 26 mai, François Hollande à « partir en vacances » jusqu'au 14 juin car « les sondages ne reflètent pas la véritable activité de cette campagne européenne ». S'étonnant de voir le premier secrétaire du PS en tête dans les sondages, le chef de file des Verts a déclaré que « François a un coup de pot extraordinaire : moins on l'entend, plus ça marche ».

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

" La première chambre du Tribunal de Grande Instance de PARIS, par jugement rendu le 18 Décembre 1996 et confirmé par arrêt de la première chambre de la Cour d'Appel de PARIS, prononcé le 7 Mai 1998, a condamné **Paul BARRIL** à verser à **Jacques LESOURNE**, à **Edwy PLENEL** et à la **Société LE MONDE** la somme de 50.000 F chacun à titre de dommages-intérêts, pour avoir engagé à leur rencontre une action en diffamation à la suite de la parution dans le journal " Le Monde ", daté du 21 Mars 1991, d'un article intitulé : " Irlandais de Vincennes : Les cachotteries de l'Elysée " et sous-titre : " Deux documents confidentiels confirment que la vérité sur cette affaire, connue en haut lieu, fut cachée à la Justice ".

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vente au Palais de Justice de PARIS, **Judi 10 Juin 1999 à 14h30 - En 1 lot**
SIX PARKINGS à PARIS 13^{ème}
101-103, 111-121, Boulevard Auguste Blanqui
67-97, Rue de la Glacière - 22-44, Rue Daviel
et 2-6, 18-22 et 28, Rue Vergniaud
MISE A PRIX : 60.000 F
S'adr. à la SCP KOHN et Associés, Avocats, demeurant à PARIS 8^{ème}, 12, Rue de Lincoln - Tél : 01.53.76.30.00 - Au Greffe du T.G.I. de PARIS
Minitel : 3616 AVOCAT VENTES

75 Vente au Tribunal de Grande Instance de PARIS, **Judi 24 Juin 1999 à 14h30 - En un seul lot**
APPARTEMENT à PARIS 4^{ème} (ILE ST LOUIS)
38, Quai de Béthune et 2, 4 et 6, Rue des Deux Ponts
De 3 PIECES PRINCIPALES et CAVE
MISE A PRIX : 2.000.000 F - Libres
Me Y. TOURAILLE, Avt à PARIS 9^{ème}, 48, Rue de Clichy
Tél : 01.48.74.45.85 - (de 14h à 16h) - Me PENET-WEILLER,
Mand. Jud. à PARIS - Visites les 10, 17 et 22 Juin 1999 de 14h à 15h30

75 Vente sur saisie immobilière, Palais de Justice de PARIS
Judi 10 Juin 1999 à 14h30
UN PARKING à PARIS 10^{ème}
42 à 52, Rue de l'Aqueduc, 221 A, Rue La Fayette et
233, Rue du Faubourg Saint-Martin
au 3^{ème} sous-sol dans le Bâtiment A à L - Escalier 1 à 12
MISE A PRIX : 10.000 F
S'adresser à Maître Charly BENSARD, Avocat à PARIS (7^{ème})
179, Boulevard Saint-Germain - Tél : 01.45.44.55.95 - Au Greffe des Crieés du
Tribunal de Grande Instance de PARIS, où le cahier des charges est déposé
Sur les lieux pour visiter

75 Vente au Palais de Justice de PARIS, **Judi 10 Juin 1999 à 14h30 - En un lot**
à PARIS 5^{ème}
IMMEUBLE de 7 ETAGES
7, Rue Thouin
sur un niveau de sous-sol et une terrasse
COUR 9, Rue Thouin et 6, Rue Mouffetard
grévée d'un droit de passage située 9, Rue Thouin
MISE A PRIX : 1.000.000 F
S'adr. à la SCP MIGNARD TEITGEN GRISONI, Avocats
au Barreau de PARIS, 17, Rue de la Paix à PARIS 2^{ème}
Tél : 01.53.45.47.47 - Au Greffe des Crieés du T. G. I de PARIS
Minitel 3616 AVOCAT VENTES
Sur les lieux pour visiter le 9 Juin 1999 de 9h à 11h

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

Préparation SCIENCES PO.

- Session intensive d'été (du 21 juillet au 25 août)
- Sessions :
 - annuelle (octobre/juin)
 - semestrielle

Taux de réussite confirmé
Tél. : 01 42 24 10 72

RÉGIONS

LE MONDE / VENDREDI 28 MAI 1999

Le réveil en musique de l'identité bretonne

De Rennes à Quimper, l'Armorique bouillonne. Ce renouveau est plus culturel que politique. Le patrimoine musical est revisité, la langue est l'étendard d'une nouvelle fierté. Longtemps traités de « ploucs », les bretonnants sont admirés. L'UDB demande, elle, un statut d'autonomie

RENNES

de notre correspondante régionale

Chez Marie, on s'engueule en breton; afin de diversifier son vocabulaire, cette lycéenne rennaise s'est inscrite dans un cours du soir. Catherine s'est mise à la langue régionale par amour: « Mon ami le parle. » Femme médecin d'origine lyonnaise, elle pense que « la Bretagne ne peut vivre que si le breton survit ». Séverine, étudiante en agroalimentaire, est venue au breton par les festou noz, ces « fêtes de nuit » qui réunissent dans les bourgs, chaque week-end, des milliers de personnes. Gérard, technicien supérieur au ministère de la défense, et son épouse Micheline sont en quête de leur « identité perdue ». Les élèves du cours débutant de Skol an Emsav, une école de breton pour adultes, ont en majorité moins de vingt-cinq ans. Certains ont entendu le breton dans la bouche de leurs grands-parents. D'autres ont simplement été intrigués par ce phrasé rocailleux qu'on entend encore souvent ici. Tous les bretonnants débutants ont un point commun: c'est par sa musique que la Bretagne les a ensorcelés.

Franck Guilbaud, aide-soignant à l'hôpital psychiatrique de Rennes, fréquente le cercle celtique de la ville depuis trois ans. « Un soir avec des copines, on a mis de la musique bretonne. On a essayé de danser, en vain. » Franck et ses amies se sont inscrits au cercle « en rigolant ». « Pour moi la danse bretonne, c'étaient des types qui nous cassaient les oreilles avec leurs binious et qui dansaient en se tenant par le petit doigt », avoue-t-il. Il fait aujourd'hui partie d'un groupe

PROFIL

MAKSIM, MI-BRETON MI-BRÉSILIEN

A l'âge de huit ans, Maxime-Morvan Crahé (alias Maksim, à la mode bretonne) quitte la Bretagne pour la région d'Auxerre. Arrivé en Bourgogne, il pleure ce qu'il a perdu: sa maison au bord de l'eau, les paysages qui l'entourent, la version bretonne d'« Inspecteur Gadget » diffusée par France 3, les samedis soirs de fest-noz où son papa l'emmenait danser. « J'ai bien essayé de me mettre aux danses bourguignonnes, mais c'était pas pareil. » A quinze ans, Maxime commence l'étude du breton par correspondance. Deux ans plus tard, son bac littéraire en poche, il file à Rennes s'inscrire en fac de breton. « Il fallait que je le fasse, je ne pouvais plus attendre. »

A vingt ans, Maksim a rattrapé le temps perdu. Etudiant en licence, enseignant dans un cours du soir à Rennes, il parle plus souvent breton que français. « Le breton, c'est la langue des copains, la langue du cœur, celle qui est adaptée à ma bouche. » Ce jeune homme aux longs cheveux blonds et aux yeux bleus toujours étonnés est devenu un spécialiste en dialectologie. De ses nombreux voyages en basse Bretagne, il a ramené une foule d'accents, qu'il peut restituer en promenant son doigt sur une carte.

Plus il parle breton, moins Maksim fréquente les festou-noz. Il délaisse binioù et bombarde. « Je ne suis pas breizhou. » Traduction: il n'y a pas que la Bretagne dans sa vie. Maksim écoute d'autres musiques, parle d'autres langues: le portugais, l'anglais et l'espagnol couramment, un peu de gaélique, un peu de gallois, un peu d'arabe, un peu de turc... Lui qui se sent mi-breton mi-brésilien envisage de quitter la Bretagne pour s'installer au Brésil, où il ouvrirait un restaurant (pourquoi pas une crêperie?). Il parlera breton à ses enfants. « On dansera la gavotte et la samba. » Sa seule revendication pour la Bretagne est linguistique. Il demande « un peu plus de liberté à l'intérieur de l'Etat ». Pour que chacun puisse « jongler avec plusieurs langues, comme mes copains marocains le font avec le français et l'arabe ».

Gaëlle Dupont

chorégraphique et donne des spectacles dans toute la Bretagne. Les cours de musique et de danse de Rennes, Nantes, Brest, Lorient, Quimper regorgent de jeunes amateurs de plinn et autres gavottes. Ces néophytes veulent faire bonne figure au fest noz, jouir du plaisir de retrouver des centaines d'autres danseurs, jeunes et vieux, dans une ronde, de faire craquer le parquet des salles des fêtes. Le succès des festou noz ne se dément pas. Celui des concours de harpe celtique, de chant, de bagad va croissant. Chaque année, des centaines de milliers de festivaliers fréquentent le Festival interceltique de Lorient, les Vieilles Charrues de Carhaix, ou d'autres manifestations, plus petites, mais très suivies.

En 1993, Dan Ar Braz connaissait le succès avec *L'Héritage des Celtes*. La date fait référence: elle marquerait le début du renouveau culturel breton. Quelques années plus tard, Denez Prigent chante des gwerziou (mélodies interprétées *a capella*) aux Transmusicales de Rennes. Le chanteur est écouté avec curiosité et acclamé. A la même époque, des groupes de fest noz, comme Carré Manchot, deviennent très populaires. C'est le début de la vague celto-bretonne, qui roule toujours. Pour preuve, la renommée des Brestoïses de Matmatah, ou le succès commercial des rappers de Manau, même si ces derniers sont souvent soupçonnés d'opportuniste.

HERMINES ET TRISKELL

Hermine à la main et triskell au front, des milliers de Bretons ont manifesté pour réclamer la signature par la France de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, désormais acquise, ou pour défendre l'école d'enseignement en langue bretonne Diwan. Quelques milliers: une minorité. Tout comme les 7 000 à 10 000 adultes qui fréquentent les cours du soir, ou les 5 000 enfants qui suivent tout ou partie de leur scolarité en breton. Mais la minorité enfle. Les cours de soir manquent de profs, les écoles bilingues de places, les écoles de danse et de musique ne font plus face à la demande. Surtout, le regard porté sur la minorité a changé. La langue est devenue un étendard de cette nouvelle fierté régionale. Longtemps traités de « ploucs », les bretonnants sont aujourd'hui admirés.

Selon des chiffres publiés en 1998 par l'Observatoire interrégional du politique (OIP), 93 % des enquêtés se déclarent fiers d'être de la région Bretagne, chiffre le plus élevé de toutes les régions françaises. Selon un autre sondage, réalisé en Basse-Bretagne (zone traditionnelle de pratique du breton, à l'ouest d'une ligne Plouha-Vannes), publié en avril 1997 par le *Télégramme de Brest*, 69 % des sondés se déclarent attachés au breton, 88 % pensent qu'il faut le conserver. Les œuvres d'art en liaison avec l'univers breton prolifèrent. Le graphiste Fanch Le Hénaff entend donner dans ses alphabets une « identité visuelle » à la Bretagne. Revues, romans, « polars » régionaux, recueils de légendes bretonnes et arthuriennes ont trouvé un public. La création du label « *Produit en Bretagne* » témoigne du succès commercial des denrées du cru. Aux festou noz, on ne boit plus la celtique Guinness, mais de la Coreff, bière purement bretonne créée par des brasseurs morlaisiens il y a une dizaine d'années.

« Nous avons affaire à une évolution de fond de la société, qui est

DÉPÊCHE

■ ILE-DE-FRANCE: la « renaissance » de la Bièvre, seul confluent de la Seine à Paris, devrait être coordonnée par le conseil régional, a annoncé, mercredi 26 mai, Alain Rist, vice-président (Verts) chargé de l'environnement, au terme d'un colloque sur ce projet (*Le Monde* du 24 octobre 1998). Un schéma d'aménagement et de gestion des eaux sera mis en chantier afin de restituer à la Bièvre « sa beauté d'origine ».

plus visible depuis quatre ou cinq ans », affirme Ronan Le Coadic, sociologue et auteur de *L'identité bretonne*, paru en 1998. « La précédente vague, celle des années 70, a donné une génération de cadres culturels. » Les militants, face au boom actuel, rendent grâce à Alan Stivell, pionnier de la harpe celtique, parlent du « long travail » mené depuis trente ans par les associations. « Aujourd'hui, la jeunesse vit bien le fait d'être d'un certain peuple », constate M. Le Coadic, qui réfute le terme de « mouvement ethnique »: « Le re-

nouveau culturel passe par les villes, y compris celles où, historiquement, on n'a jamais parlé breton. »

« Surtout, dites bien que nous ne sommes pas des militants régionalistes ! » Plusieurs élèves de Skol an Emsav craignent d'être taxés de militantisme. Le décalage entre ces bretonnants de vingt ans, qui n'ont pas eu à se battre pour la langue, et leurs aînés est flagrant. Chez les pionniers, la défiance envers l'Etat français est sensible. Les plus jeunes sont très rares à réclamer l'autonomie. Si les Bretons se prononcent souvent en faveur de plus

L'UDB revendique un statut particulier

Samedi 29 mai, l'Union démocratique bretonne (UDB), réunie en congrès à Lorient, devrait adopter un projet de statut particulier pour la Bretagne, qui vise à la doter « de pouvoirs législatifs et de moyens budgétaires comparables à ceux dont disposent les régions qui comptent en Europe, comme la Flandre ou la Catalogne », précise le porte-parole, Christian Guyonvarc'h. L'UDB propose la constitution du « peuple breton » en « communauté politique autonome » dans le cadre de la République française, sous le nom de Région autonome de Bretagne. « Notre but », explique Christian Guyonvarc'h, « est que les politiques régionaux se prononcent sur ce projet de statut. Nous voulons provoquer un grand débat sur ces questions dans la société bretonne, au moment où les Gallois et les Ecossais prennent leur autonomie, et où l'on parle aussi d'autonomie pour la Corse ».

de décentralisation, l'audience des partis régionalistes est marginale. L'Union démocratique bretonne (UDB) a réuni 3,2 % des suffrages aux dernières élections locales. « L'action politique bretonne a toujours été frustrante », concède Christian Guyonvarc'h, porte-parole de l'UDB. « Les militants ont choisi de contourner l'obstacle en agissant sur le terrain culturel », regrette-t-il. Ronan Le Coadic partage l'analyse: « Dans les années 70, les autonomistes n'ont pas réussi à canaliser les masses. Ils se sont donc engagés dans la vie culturelle, avec succès. » Le sociologue y voit une « recette bretonne » spécifique, qui diffère, par exemple, de la « recette corse », axée sur le politique.

Pourtant, il y a bien adoption du culturel par les politiques bretons. Jean-Yves Cozan, vice-président (Indépendants de Bretagne, régionalistes) chargé de la promotion de l'identité bretonne au conseil régional, parle d'une « nécessité », pour les partis politiques régionaux traditionnels, « d'assumer cette identité ». Josselin de Rohan, président (RPR) du conseil régional, tout comme Jean-Yves Le

Drian, chef de file (PS) de l'opposition, soutiennent tous deux l'association Diwan, en butte à des problèmes juridiques et financiers. Les municipalités, dont Rennes-Roazhon, ou Nantes-Naoned, affichent une signalisation bilingue, et les collectivités locales soutiennent des associations culturelles.

« Les politiques doivent accompagner le mouvement », conclut M. Guyonvarc'h, dont le mouvement conclut régulièrement des alliances localisées avec la gauche. Ronan Le Coadic, lui, n'attend rien des politiques locaux. « Il faut que nous ayons notre propre réflexion », martèle-t-il. Comme tous les régionalistes, il croit très ferme en une Europe fédérale, où « la dimension bretonne pourrait s'épanouir dans un autre cadre que celui de l'Etat ». La France a, dit-il, de beaux arguments, comme celui de l'universalisme. « Mais l'universalisme aboutit à la négation de la différence », regrette le sociologue. Il veut continuer à « fournir des matériaux de réflexion », dans l'espoir d'aboutir, qui sait, à une « révolution copernicienne » de l'Etat français.

Gaëlle Dupont

P R I V A T I S A T I O N

19,2 € l'action
125,94 francs

Les souscripteurs personnes physiques bénéficient d'avantages particuliers : une réduction par rapport au prix fixé pour les investisseurs institutionnels, 1 action gratuite pour 10 actions achetées et conservées 18 mois, dans la limite d'un investissement de 30 000 francs (4 573,47 euros), la gratuité des droits de garde pendant 18 mois, la possibilité de souscription dans le cadre fiscalement attractif du Plan d'Epargne en Actions.

Devenez actionnaire d'un des premiers groupes mondiaux de l'aéronautique et de l'espace.

N° UERT 0 800 01 2001

HORIZONS

ETUDES

Le scrutin européen reste dominé par les enjeux politiques nationaux

Déficit démocratique de l'Europe : le reproche revient comme une antienne depuis vingt ans, en dépit de l'élection du Parlement de Strasbourg au suffrage universel. Ce sera à nouveau le cas lors du scrutin du 13 juin. Tout y contribue : un Parlement plus méconnu aujourd'hui qu'hier, des élections qui restent dominées par les enjeux nationaux, un électeur qui peine à se mobiliser, une opinion publique qui ne trouve guère sa dimension communautaire. Quant aux crispations nationales, elles sont paradoxales quand tout indique que l'attachement à la nation est le socle de l'adhésion à l'Europe

LES élections européennes sont souvent regardées comme des rendez-vous électoraux de moindre importance, élections de « second ordre », pour emprunter ici la terminologie anglo-saxonne. Une telle qualification trouve sa justification à la fois dans la faiblesse récurrente de la participation électorale et dans la prédominance d'enjeux nationaux sur les questions touchant à la construction de l'Union.

Entre 1979 et 1994, la participation moyenne aux élections européennes a constamment été en deçà de celle enregistrée, pour la même période, aux élections d'enjeu national, avec des différences pouvant aller jusqu'à plus de 40 points au Royaume-Uni (*lire le tableau ci-contre*) et à plus de 30 points au Danemark ou aux Pays-Bas. En France, la participation aux européennes est également inférieure de 30 points à celle des deuxièmes tours de l'élection présidentielle, et de plus de 16 points par rapport aux législatives.

En enregistrant le taux le plus bas de participation depuis 1979 (58,5 % pour la moyenne européenne), la consultation de 1994 a accentué cette tendance de fond. On constate, depuis cette date, le même phénomène dans les trois pays qui ont rejoint le plus tardivement l'Union. En Autriche, l'abstention aux élections européennes d'octobre 1996 (33 %) a dépassé de 19 points celle des législatives de décembre 1995. En Finlande, l'écart a été de 14 points. Enfin, en Suède, la participation a chuté de plus de 45 points entre les législatives de 1994 et l'élection européenne de septembre 1995, avec un abstentionnisme record pour ce pays de 58,4 %.

Au surplus, le taux moyen d'abstention serait encore plus

fort si la participation n'était pas obligatoire dans trois pays. L'organisation le même jour d'une élection nationale disputée peut aussi corriger la tendance. Ainsi, en Irlande, la participation européenne a chuté de 24 points entre 1989 et 1994, car, cette année-là, il n'y avait pas d'élection simultanée alors que, cinq ans plus tôt, les élections législatives avaient lieu le même jour que les européennes.

Tous ces éléments conjoncturels ne doivent pas cacher l'essentiel : c'est avant tout un problème de légitimité et de pouvoir du Parlement européen qui explique la faible participation. Malgré les traités de Maastricht et d'Amsterdam, cette assemblée, à la différence du Parlement des Etats, n'a que peu de pouvoirs et ne donne pas naissance à un exécutif chargé de mettre en œuvre une politique pour l'Union.

L'offre politique explique aussi cette démobilisation. A quelques exceptions près, les partis en compétition pour les élections européennes demeurent ceux-là mêmes qui se disputent le pouvoir national. L'existence d'un relatif

consensus pro-européen au sein des formations de gouvernement laisse assez peu d'options à des électeurs désireux d'exprimer un désaccord profond à l'égard de la construction européenne. En la matière, l'éventail des choix possibles se réduit le plus souvent à quelques partis dits « souverainistes », formations marginales atypiques (tels l'Independence Party en Grande-Bretagne ou l'Alliance des citoyens libres en Allemagne) ou mouvements radicaux antisystème (le FPÖ en Autriche ou le Front national en France).

Lorsqu'ils sont amenés à s'exprimer sur l'essentiel, et hors des canaux ou « filtres » partisans traditionnels, ces citoyens que l'on décrit comme peu intéressés par l'Europe participent pourtant en masse : en Suède, plus de 82 % des électeurs avaient pris part au référendum sur l'adhésion à l'Union en novembre 1994 ; en France, la consultation de 1992 sur Maastricht avait mobilisé près de 70 % des inscrits.

En l'absence d'un véritable système de partis transnational et d'un réel espace de compétition politique à l'échelle des Quinze,

les élections européennes souffrent toujours de l'interférence forte d'enjeux nationaux prédominants. En 1994, au Danemark, en France ou en Grande-Bretagne, la campagne électorale a été fortement brouillée par cette tension entre les questions européennes et des problèmes plus spécifiquement internes. De la même façon, les sociaux-démocrates suédois et autrichiens ont eu, en 1995 et 1996, à contenir une vague d'insatisfaction, où se sont mêlés mécontentement antieuropéen et contestation antigouvernementale.

PARCE qu'elle prend place à un moment donné du cycle électoral interne, jamais très éloigné au fond d'une élection d'ampleur nationale, l'élection européenne offre aux citoyens un canal d'expression à l'adresse de leurs élites politiques, elle leur permet de voter « avec leur cœur » et d'exercer leur pouvoir d'influence. Message de satisfaction venant couronner un état de grâce politique, comme cela fut le cas, en 1994, pour la coalition allemande conduite par Helmut Kohl ou l'alliance tripartite italienne autour de Silvio Berlusconi et Forza Italia ; ou, à l'inverse, vote sanction à l'encontre du parti au pouvoir, dont firent les frais le PSOE de Felipe Gonzalez en Espagne, le PSD portugais d'Anibal Cavaco Silva ou le gouvernement social-démocrate de Poul Nyrup Rasmussen au Danemark ; ou, enfin, protestation contre les partis institutionnels dont ont pu bénéficier des formations antisystèmes tels que le FN français, le Vlaams Blok flamand en 1994 ou les Republikaner allemands en 1989.

L'analyse des quatre consultations électorales de 1979 à 1994 montre les liens étroits qui unissent la consultation européenne aux élections nationales qui la suivent directement, faisant du rendez-vous européen un ré-

vélateur du rapport des forces politiques. En offrant notamment une tribune et une visibilité aux acteurs périphériques du système, les rendez-vous européens ont très largement contribué à la légitimation et à l'installation, souvent durable, de nouveaux protagonistes du jeu politique : beaucoup des partis écologistes ou des formations d'extrême droite ont émergé à l'occasion d'élections européennes et ont continué pour la plupart d'occuper un espace politique propre.

L'exemple français témoigne assez bien des conséquences des élections européennes sur les processus de recomposition du système de partis et les stratégies de compétition entre les élites. On mesure ailleurs en Europe leur portée sur des systèmes de coalitions. En Belgique, l'échec relatif de l'opposition libérale flamande en 1994 a permis la survie d'une coalition sociale chrétienne-socialiste pourtant minée par les scandales politiques. En Autriche, à l'inverse, les résultats de l'élection européenne d'octobre 1996 sont venus bouleverser l'équilibre fragile de la coalition SPÖ-ÖVP, précipiter le départ du chancelier Vranitzki et poser la question d'une alliance des conservateurs et de l'extrême droite.

Déficit de mobilisation, confusion d'enjeux nationaux... Le rendez-vous du 13 juin, sur un arrière-fond de démarrage de l'euro, de ratification du traité d'Amsterdam, de Commission missionnaire et d'intervention militaire au Kosovo, dira si, oui ou non, la question européenne prend enfin une place importante dans le processus de choix des électeurs.

Pierre Bréchon, Bruno Cautrès et Gilles Ivaldi, IEP de Grenoble (Centre d'information des données sociopolitiques).

La faiblesse de la participation électorale		
en %		
ABSTENTION MOYENNE ÉLECTIONS EUROPÉENNES (1979-1994)		DIFFÉRENCE AVEC MOYENNE ÉLECTIONS GÉNÉRALES (1979-1994)
ROYAUME-UNI	65,6	+ 41,2
PAYS-BAS	52,2	+ 35,2
DANEMARK	50,2	+ 35,5
PORTUGAL	46,9	+ 24,9
FRANCE	45,3	+ 30,3
IRLANDE	44,1	+ 16,3
ESPAGNE	39,1	+ 12,8
ALLEMAGNE	38,8	+ 23,6
GRÈCE*	23,1	+ 5,3
ITALIE	19,0	+ 7,0
LUXEMBOURG*	11,6	+ 0,0
BELGIQUE*	8,7	+ 2,3

* vote obligatoire source : People in Parliament in the Europe Union

L'attachement à la nation ouvre la voie à l'identité européenne

ON entend souvent dire que l'Europe souffre de l'absence d'une véritable identité européenne et qu'elle aurait du mal à s'imposer contre les nations et l'attachement des citoyens à leur pays. Ce discours obéit à la logique de compétition propre à l'activité politique professionnelle. Mais il n'est nullement évident que les attachements des citoyens à leurs communautés politiques se forment à partir de la même logique.

L'approche sociologique de l'identité nationale et de la citoyenneté conduirait plutôt à faire l'hypothèse que l'identité européenne, celle qui donnerait corps à une véritable citoyenneté, se développe essentiellement grâce aux identités nationales qu'elle abrite. Il n'y a pas d'antagonisme théorique ou empirique entre le fait de se sentir appartenir à l'Europe et d'être, par exemple, fier d'être français, allemand ou italien. On pourrait même dire : au contraire.

Qu'est-ce qui est au cœur de ce sentiment d'appartenance à un territoire politique ? Ce n'est pas l'attachement au territoire en soi, mais le sentiment d'être lié à ceux qui le font exister : être membre d'une communauté que Benedict Anderson a pu qualifier de « communauté imaginaire ». Au niveau des pays, cet attachement se traduit par ce qu'on appellera le sentiment national, qu'il faut bien distinguer du nationalisme. Ce dernier implique le désir de la supériorité du groupe national, alors que le sentiment national suppose seulement la croyance en une communauté de destin.

Les sociologues qualifient les nations de « communautés imaginaires » car ce ne sont pas des communautés concrètes, résultant des rencontres et de la connais-

sance personnelle que leurs membres ont les uns des autres. Elles reposent sur l'idée que les hommes se forgent de ceux qu'ils considèrent comme leurs concitoyens, et parce qu'elles ont été « construites » à une période donnée comme communautés de destin, notamment par le jeu du politique, l'école et la diffusion de la presse. Mais elles n'en ont pas moins, pour leurs membres, une forte réalité ; les citoyens les considèrent, eux, comme des communautés « naturelles ». Le cas de l'Union européenne ne se présente pas ainsi.

L'Europe n'est pas en soi, géographiquement, historiquement ou sociologiquement, un territoire opposé aux nations qui la composent : c'est, au contraire, un territoire qui les englobe. Lorsqu'on les interroge de façon qualitative, par entretien libre, on observe que chez ceux dont le sentiment national est le plus fort, l'Europe apparaît comme une projection, un renfort, un prolongement « naturel » de la nation, du fait de l'ancienneté de l'histoire européenne et dans le contexte de la mondialisation. Ce sont ces personnes-là qui évoquent spontanément l'Europe en parlant de leur avenir. Tandis que pour les citoyens moins marqués par le sentiment national, plus attachés à une communauté mondiale, plus tournés vers un idéal de flexibilité, il n'y a pas de place pour l'Europe : celle-ci ne représente qu'un jeu de frontières supplémentaires dressées contre l'universalité à laquelle ils aspirent.

Dans la dernière enquête de l'OIP (Observatoire interrégional du politique) et des conseils régionaux, 85 % des Français qui se disent très fiers d'être européens se disent aussi très fiers d'être français. Non seulement on a

d'autant plus de chances d'éprouver de la fierté d'être européen que l'on est déjà fier d'être français (et fier d'être de sa région) mais, même, le fait d'être très fier de son pays apparaît presque comme un préalable nécessaire pour se sentir fier d'appartenir à l'Europe. Les mêmes résultats apparaissent aussi en Wallonie. Ainsi, lorsque les limites de la communauté imaginaire semblent s'estomper, tout autre niveau administrativement et symboliquement valide est le bienvenu.

AUSSI loin que l'on puisse remonter dans les données d'enquête, on n'a jamais pu observer d'opposition systématique entre la fierté nationale des différents groupes d'europeens et le fait qu'ils se sentent moins souvent citoyens de l'Europe. Au point qu'au début des années 90, on pouvait douter qu'il existe quelque chose que l'on puisse, à proprement parler, qualifier d'identité européenne : les attitudes à l'égard de l'Europe semblaient n'avoir de consistance qu'au-delà des élites et l'absence d'antagonisme entre citoyenneté européenne et citoyenneté nationale paraissait surtout imputable au caractère artificiel de la première.

Avec l'adoption du traité de Maastricht, on pouvait s'attendre à voir changer les choses. La citoyenneté européenne, prenant plus de consistance, pouvait devenir menaçante pour les identités nationales. Pourtant, lorsqu'on mesure, dans les enquêtes récentes, la relation entre d'une part la fierté nationale et d'autre part les sentiments d'appartenance respectives à la nation ou à l'Europe, le coefficient statistique obtenu (dit coefficient de corrélation) varie d'un pays à l'autre, mais en res-

tant le plus souvent proche de zéro, ce qui signifie que nulle part on n'observe d'opposition simple, linéaire, entre les deux niveaux d'attachement territorial.

Sociologiquement, du fait de la différence radicale de nature entre les communautés fondées sur une connaissance concrète des autres et les communautés « imaginaires », l'Europe s'oppose moins à la nation qu'au local. Dans l'optique d'une consolidation démocratique de la construction européenne, la communauté politique ainsi définie relèvera d'un modèle proche de la communauté politique imaginée qu'est la nation. Mais le contexte politique et les conflits que les groupes politiques sont en mesure d'inventer entre l'Europe et les nations qui la composent ont aussi leurs effets : les électeurs d'extrême droite, et à un moindre degré ceux d'extrême gauche, opposent, eux, nation et Europe.

D'une façon générale, ceux qui déclarent à la fois qu'ils sont très fiers de leur pays et qu'ils se sentent seulement nationaux (et non européens) sont très largement orientés à droite ou à l'extrême droite. Et pourtant, les pays européens dans lesquels la part des citoyens qui se classent ainsi est la plus faible sont ceux, paradoxalement, où les formations d'extrême droite sont les plus fortes. Sans doute parce que, là où un parti nationaliste et xénophobe recueille les suffrages d'une proportion non négligeable de la population, le sentiment national, celui qui ouvre la voie à l'identité européenne, devient plus difficile à exprimer – voire à ressentir – pour le reste de la population.

Sophie Duchesne est chargée de recherches au Cevipof-CNRS.

Pour en savoir plus

- **Quelle union pour quelle Europe ?** sous la direction de Françoise de la Serre et Christian Lequesne (Editions Complexe, 1998, 164 p. 95 F, [14,48 €]). Présente le dossier de l'après-Amsterdam sur l'euro, la défense européenne, l'élargissement et « les troubles des opinions publiques ».
- **Une ambition française** d'Alain Duhamel (Plon, 1999, 237 p. 120 F [18,29 €]). Présente avec clarté et brio les enjeux de la construction européenne, son déficit démocratique, le rôle qu'elle joue dans la modernisation de la France et la création d'une Europe-puissance.
- **Citoyenneté à la française** de Sophie Duchesne (Presses de Sciences Po, 1997, 330 p., 186 F, [28,35 €]). Fait apparaître à partir d'entretiens qualitatifs les deux façons contradictoires – l'une particulariste, l'autre universaliste – de se sentir liés entre concitoyens qui, pourtant, cohabitent dans les représentations des Français.
- **Les Enquêtes euro-baromètres** sous la direction de Pierre Bréchon et Bruno Cautrès, (L'Harmattan, 1998, 318 p. 170 F [25,91 euros]). Reprend les actes d'un colloque du CIDSP (Centre d'information des données sociopolitiques) sur l'intensité du soutien des opinions publiques à l'Europe et dissèque les différences entre les cultures politiques nationales.
- « Is there a european identity ? », de Sophie Duchesne et André-Paul Frogner dans **Public Opinion and Internationalized Governance** (Oxford University Press, 1995, p. 193-226). Analyse dans le détail l'évolution des données d'opinion publique relatives à l'identité européenne et s'interroge sur la consistance de cette notion.



COORDINATION
Gérard Courtois
et Jérôme Jaffré

Kosovars ! A vos pinceaux !

par Marie José Mondzain

NOS savants continuent leurs controverses au sol. Ils sont savants et cultivés. Regardez Jean Clair (page Débats du Monde du 21 mai) : il aborde la question du Kosovo. Comment ? En évoquant Guernica. Voilà quelque chose qu'il connaît bien : il a vu le tableau. Le conservateur du Musée Picasso ne pouvait faire moins.

On apprend, ou plutôt on réapprend (un livre nous avait déjà informés) que Jean Clair déteste l'Amérique. Enfin, pas toute l'Amérique ni tous les Américains. Jean Clair est savant. Il y a en Amérique de bons peintres et de mauvais peintres et peut-être, aujourd'hui, plus de peintres du tout. La bonne Amérique est morte, semble-t-il, sur les côtes de Normandie. La mauvaise, l'exécration, l'inculte, l'Amérique sans âme et sans art, voilà celle qui bombarde les nations, ou plutôt les Nations.

Un savant, on le sait, ne dit que la vérité, et Jean Clair est un savant qui a vécu : il a connu la vraie guerre, avec de vraies sirènes et de vrais bourreaux. On ne peut lui en raconter. On nous

bourre le mou, et nous, plus crétins que tous les Américains réunis, nous croyons ce qu'on nous montre, nous croyons ce qu'on nous dit. La barbarie yankee soutenue par une Europe décadente pulvérise de ses bombes l'intégrité sacrée et démocratiquement élue d'une Nation.

C'est là que les choses se compliquent : à quelles Nations la barbarie s'attaque-t-elle ? A celles qui

serbe, Milos Sobaic, supporteur de Milosevic et défenseur public de la Grande Serbie.

J'ai peine à croire qu'il s'agissait de montrer un nouveau Guernica. Mais Jean Clair, alors commissaire de la Biennale – et toujours savant ! – savait qu'il y avait vraiment une âme derrière ce talent. J'en conclus que Jean Clair ne connaît pas un seul artiste kosovar et je crains même qu'en

ses propres difficultés à comprendre. Je rappelle le film de Claude Lanzmann, *Un vivant qui passe*, qui nous prend à témoin de l'aveuglement d'un « voyageur », médecin de la Croix-Rouge qui revient d'Auschwitz et de Theresienstadt. Qu'avez-vous vu, lui demande-t-on. Réponse : rien, et puis si, quand même, quelque chose : les juifs n'avaient vraiment pas l'air de victimes et les SS n'avaient vraiment pas l'allure de bourreaux. Film admirable sur la cécité des yeux quand ces yeux sont fermés par la peur et par la haine.

Nous devons apprendre à penser et à voir pour répondre à l'urgence dans les termes où elle s'adresse à nous. Il ne s'agit pas d'en savoir plus, mais d'apprendre à entendre et à ouvrir les yeux sur un sens qui n'est justement pas visible. Que la guerre des Balkans soit d'une extrême complexité ne peut en aucun cas dispenser les citoyens de se battre contre l'horreur et de choisir leur camp. L'opposition serbe a besoin du soutien de tous et non d'un débat parisien sur la légitimité d'un bourreau. Quand est-ce que les intel-

lectuels prendront leur rôle au sérieux ? Il fut un temps où le besoin d'agir, quitte à ne plus écrire, en a poussé plus d'un à s'engager dans la bataille au risque de sa vie et même au risque de l'erreur. Régis Debray en fut. Aujourd'hui, il y a au Kosovo un massacre dont on connaissait l'issue meurtrière et inéluctable depuis des années. De la guerre en Bosnie aux accords de Dayton, tout permettait de prévoir ce qui arrive aujourd'hui. Ceux qui haïssaient la guerre et devaient alors la faire ne cessaient de l'annoncer. En ce temps-là, ceux qui font la guerre aujourd'hui étaient, eux, obsédés par la paix à n'importe quel prix.

Le prix, on le connaît désormais. C'est la disparition de tout un peuple et la misère dans plusieurs pays. La Serbie sortira exsangue de ce conflit et c'est son président qui a organisé cette ruine. Ceux qui invoquent la négociation oublient que, pendant les entretiens de Rambouillet, l'épuration ethnique a redoublé. Ce que les opposants serbes – ils sont de plus en plus nombreux –, ce que les Kosovars encore vivants – leur nombre diminue chaque jour –, ce que tous attendent depuis des années, c'est qu'on les soutienne dans un combat contre la dictature qui les anéantit.

Quels opposants serbes ? Ceux qui, de Belgrade au Monténégro, n'ont jamais eu les moyens de construire les bases d'un mouvement fort. Il n'y a nulle part ni armes ni argent pour soutenir massivement les forces démocratiques sur le terrain de leur lutte. On a peine à croire que ceux qui ont des milliards pour bombarder ou pour renverser un régime quand ils le souhaitent se soient trouvés sans forces ni moyens pour prévenir cette catastrophe.

Comment aussi ne pas s'interroger sur le silence et la passivité des Etats arabes devant le massacre de tant de musulmans ? Ce ne fut pas le cas en Bosnie. Autant de questions qui ne relèvent ni du crétinisme américain ni de la décadence des idées nationales. Quels intérêts servent la confusion et les contradictions chaque jour maintenues par ceux qui décident ? A lire la presse, la négociation est impossible, les bombardements inefficaces, l'intervention au sol impensable, le retour des Kosovars une utopie, le renversement de Milosevic pas souhaitable... Alors, quoi ? Ne reste-t-il que le débat d'opinions dans les journaux en attendant que le combat cesse faute de combattants ? Ce n'est pas seulement absurde : c'est cela, la barbarie.

Demain ou après-demain, c'est le Monténégro qui connaîtra le ravage qu'autorisera la négociation tant souhaitée avec Milosevic. La France, grandiose par le verbe, forte dans l'indignation, bigarrée dans les opinions, a peu à peu rejoint le parti des soupçons et de l'impuissance dans un climat de pseudo-règlements de comptes internes qui n'intéressent qu'une poignée de beaux esprits.

La guerre des Balkans devient prétexte à autre chose : faire parler de soi, gagner des voix, veiller à ne pas en perdre. Et, dans ces spasmes des pouvoirs, on bombarde de loin, de si loin qu'on ne sait même plus exactement ce que l'on bombarde. Jamais le ciel n'a offert de plus grand abri à la terre des confusions et des lâchetés. Nous sommes tous dans le brouillard, et ce brouillard n'est pas le résultat diabolique de la politique américaine ni de la perversité des médias. C'est le brouillard de la pensée et la démission du courage.

Donner aux citoyens les instruments critiques, les aider à penser, voilà le rôle des intellectuels, (mieux vaudrait dire des intelligences, dont les intellectuels n'ont pas la propriété) quand ils n'ont plus l'âge ou l'envie de mettre leurs biens et leurs corps au service d'une cause. Certains pourtant le font et continuent de le faire. Nombreux sont ceux qui sont allés sur place pour comprendre et pour aider. D'autres réfléchissent publiquement et nous éclairent de leurs propres questionnements.

Nous devons rassembler nos forces et nos voix pour demander à nos gouvernants de soutenir massivement tous ceux qui, en Serbie, au Monténégro, en Albanie, sont sur la terre et doivent être aidés sur le sol même où leur vie est menacée et où demeurent leurs espoirs de retour à la paix. Pour prendre ses responsabilités de citoyen, point n'est besoin d'être savant ni voyageur. C'est une question d'éthique, c'est-à-dire de courage et de clarté.

Marie José Mondzain est directrice de recherche au CNRS (Groupe de sociologie politique et morale).

De la guerre des Gaules... à celle des Balkans

par René Martin

LORSQUE Jules César fut nommé gouverneur de la province romaine de Gaule, il n'avait qu'une idée en tête : égaliser la gloire militaire immense qu'avait acquise son principal rival en politique, qui était Pompée, dit « le Grand », afin d'utiliser cette gloire pour prendre le pouvoir à Rome. Il lui fallait, pour cela, réaffirmer en Europe l'équivalent des conquêtes que Pompée avait faites en Orient.

Le problème pour César était qu'il n'avait, pour réaliser cette opération, aucun mandat du Sénat et qu'il n'avait le droit ni de sortir de sa province ni de s'ingérer dans les affaires du reste de la Gaule. Son coup de génie consistait à y intervenir quand même, mais en feignant de le faire pour des raisons purement humanitaires : il s'arrangea pour être appelé au secours par quelques cités gauloises (les Helvètes, les Héduens et les Séquanes), dont les habitants se disaient menacés et chassés de chez eux par un chef germain nommé Arioviste : c'était, affirmaient-ils, « un tyran orgueilleux et cruel », « un homme grossier, irascible et capricieux ».

« Si César et le peuple romain ne venaient pas à leur secours, tous les Gaulois seraient dans la nécessité d'émigrer, de chercher d'autres toits, d'autres terres » (César, *Commentaires de la guerre des Gaules*, livre I, chap. 32).

Arioviste, quant à lui, soutenait qu'« il n'avait pas été l'agresseur, mais que c'étaient les Gaulois qui l'avaient attaqué » ; il ajoutait que cette partie de la Gaule était en fait une province germanique, que « son armée n'y était entrée que pour garantir sa propre sécurité », et que les Romains n'avaient pas plus à s'y ingérer que lui-même ne s'ingérerait dans la province romaine de Gaule (*ibid.*, chap. 44).

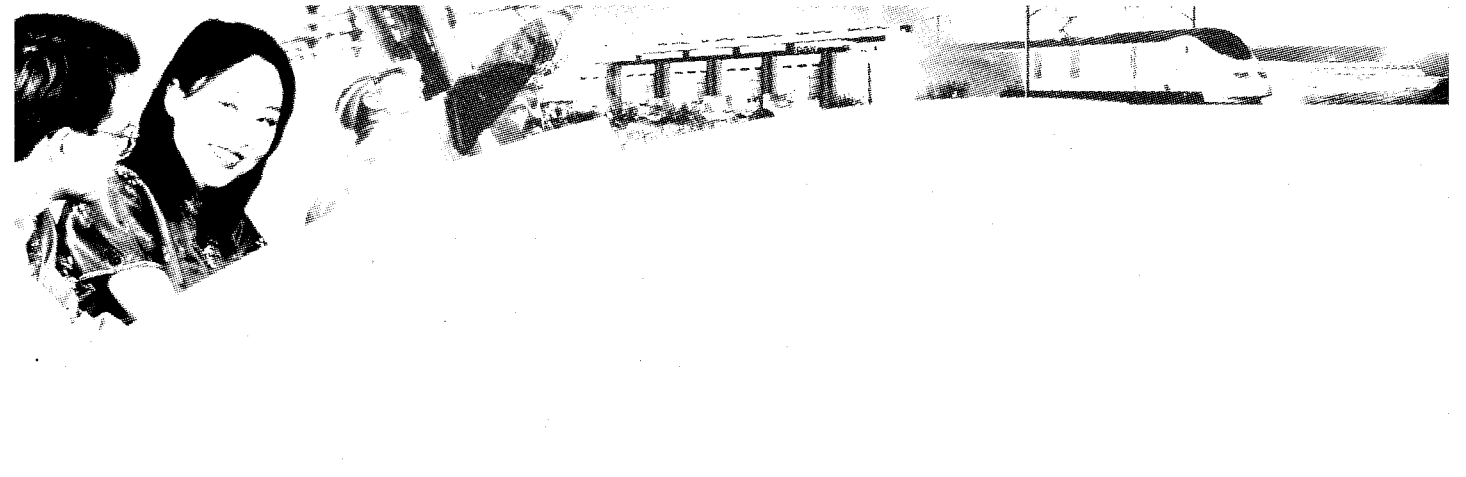
Le problème pour Jules César était qu'il n'avait, pour réaliser cette opération, aucun mandat du Sénat

Bref, c'était un dialogue de sourds, de sorte que la tentative de négociations entre les deux chefs, le Romain et le Germain, se solda par un échec. Arioviste refusa de céder aux injonctions de César ; ce dernier entra en campagne sans le moindre mandat sénatorial, donc en toute illégitimité, officiellement pour protéger les malheureux Gaulois victimes des exactions et de l'épuration ethnique pratiquées par l'ignoble Arioviste, en fait pour de tout autres raisons – car, on s'en doute, le sort des Héduens et autres Séquanes n'était pas réellement le premier de ses soucis.

La conséquence en fut la guerre des Gaules. Comme il s'agissait naturellement d'une « intervention terrestre », elle dura sept ans, et fut sanglante à souhait ; César, du reste, fut plus d'une fois à deux doigts de la déroute. Mais il finit par réaliser son ambition, et la gloire qu'il en recueillit lui permit de devenir, quelques années plus tard, le maître du monde.

J'ai peut-être mauvais esprit, mais j'avoue que l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie m'a donné envie de relire la *Guerre des Gaules*, ce génial chef-d'œuvre de « désinformation », dont l'actualité est à bien des égards étonnante.

René Martin est professeur émérite de littérature latine à l'université Paris-III.



En 1998/99, les commandes enregistrées par ASTOM s'élevaient à € 15 845 millions, soit, à structure comparable, une augmentation de 6 % par rapport au montant déjà très élevé atteint en 1997/98. Sur une base réelle, la croissance des commandes est de 36%.
A structure comparable, les ventes demeurent stables à € 14 069 millions. C'est la conséquence directe du faible niveau de commandes enregistrées en 1996/97 et d'une légère détérioration des activités à cycle court compensées par l'augmentation des ventes de Transport. A structure réelle, les ventes ont progressé de 26%.

cette année. La Compagnie ne s'attend pas à une reprise forte en Asie avant 2000/01. L'amélioration continue de la rentabilité demeure l'objectif principal du management. Elle résulte des actions de réduction des coûts (Stretch 30, Quality Focus), de l'accélération de la rationalisation, du recentrage du secteur Industrie, de l'accent mis sur les segments à forte marge ainsi que de la création d'ABB ALSTOM Power.

€ millions	1997/98				1998/99
	Réel	% chg	Pro forma	% chg	
Carnet de commandes	16 241	29 %	19 545	8 %	21 016
Commandes reçues	11 663	36 %	14 905	6 %	15 845
Chiffre d'affaires	11 196	26 %	14 233	(1 %)	14 069
Résultat opérationnel	525	35 %	595	19 %	707
Marge opérationnelle	4,7 %	-	4,2 %	-	5,0 %
Résultat net	304	-	230	32 %	303
Bénéfice par action (€)	1,4	-	1,1	32 %	1,4
Dividende par action (€)	n/a	-	n/a	-	0,5

Le résultat opérationnel s'établit à € 707 millions, soit une augmentation de plus de 19% à structure comparable (35% à structure réelle). La marge opérationnelle (5,0%) a progressé significativement par rapport à la marge opérationnelle pro forma de 4,2 % de 1997/98. Cette progression est le résultat de l'accent mis sur les activités à fortes marges, telles que les services, et du succès de Stretch 30. Ce programme a permis de réaliser une baisse des coûts de plus de € 200 millions en 1998/99.

Les efforts de réduction de coût bénéficieront également dans l'avenir du programme Quality Focus qui vise à réduire significativement les coûts de non-qualité. En 1998/99, ALSTOM a intensifié les actions de rationalisation de son outil industriel à travers le monde, actions qui ont entraîné le départ de 10 000 employés (hors cession d'activités).

Le résultat net s'élève à € 303 millions, soit une augmentation de 32% à structure comparable (stable à structure réelle).

ALSTOM a annoncé son intention de distribuer en moyenne un dividende équivalent à 35% du résultat net consolidé de l'année. En conséquence, le Conseil d'Administration propose un dividende pour 1998/99 de € 0,5 par action (€ 0,75 avec avoir fiscal). Ce dividende sera soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 7 septembre 1999 et devrait être versé le 1er octobre 1999.

ALSTOM opère sur les marchés d'infrastructures d'Énergie, de Transmission et Distribution et de Transport qui bénéficient d'une croissance régulière. En outre, la privatisation et la dérégulation des marchés d'ALSTOM engendrent de nouveaux besoins des clients pour les services. La situation économique incertaine de certains pays émergents devrait continuer d'affecter les activités à cycle court, toutefois, dans une moindre mesure que

€ millions	Carnet de commandes		Commandes reçues		Chiffre d'affaires	
	1997/98	1998/99	1997/98	1998/99	1997/98	1998/99
Energie	5 578	5 671	3 768	3 753	3 669	3 147
Transmission & Distribution	2 259	2 064	2 664	2 504	2 723	2 551
Transport	6 765	7 223	3 041	3 479	3 057	3 516
Industrie	1 637	1 527	2 188	2 043	2 315	2 143
Marine	2 092	3 408	1 436	2 151	774	830
Entreprise régionale	1 214	1 123	1 656	1 703	1 542	1 668
Autres			152	212	153	214
Total	19 545	21 016	14 905	15 845	14 233	14 069

1. Les comptes d'ALSTOM sont présentés sur la base de 6 secteurs (Énergie, Transmission et Distribution, Transport, Industrie, Marine et Entreprise Régionale).
2. Les chiffres historiques se réfèrent aux comptes consolidés de l'ancien GEC ALSTHOM.
3. Les résultats pro forma 1997/98 résultent du retraitement des comptes consolidés de l'ancien GEC ALSTHOM pour tenir compte de l'acquisition de Cegélec, du paiement du dividende extraordinaire à GEC et Alcatel et de l'augmentation de capital associés à la mise en jouissance. Le détail de ces comptes est donné dans les documents de l'IPCO.
4. Le bénéfice net pro forma par action pour 1997/98 est le résultat du rapport entre le résultat net "pro forma" et le nombre d'actions au 30 septembre 1998 soit 213 698 403.
5. La marge opérationnelle est le résultat du rapport entre le résultat opérationnel et le chiffre d'affaires.
6. Les chiffres par secteurs pour 1997/98 sont des chiffres pro forma et tiennent compte de l'acquisition de Cegélec dans la configuration actuelle des 6 secteurs.

Commentant les résultats présentés au Conseil d'Administration du 25 mai 1999, Pierre Bilger, Président-Directeur Général d'ALSTOM, a déclaré :
" En 1998/99 ALSTOM a réalisé une performance en forte croissance. Notre carnet de commandes a continué à se renforcer. Le résultat et la marge opérationnels ainsi que le résultat net à structure comparable ont connu une progression importante. Ces résultats reflètent la capacité d'ALSTOM à poursuivre sa croissance malgré un environnement économique incertain. Ils sont aussi la conséquence de l'accent mis sur les activités à forte marge et du succès des programmes de réduction des coûts. En outre, ALSTOM a connu en 1998/99 d'importantes mutations stratégiques qui lui permettent de se positionner de plus en plus comme l'entreprise de référence offrant des solutions globales pour les marchés mondiaux d'infrastructures (énergie, transmission distribution et transport). Tous ces éléments permettent à la Compagnie de confirmer avec confiance les objectifs annoncés au moment de la mise en jouissance. Prenant appui sur les résultats et les initiatives de 1998/99, ALSTOM devrait continuer à améliorer sa performance dans l'avenir, et ceci dès 1999/2000."

http://www.alstom.com
investor.relations@chq.alstom.com
N° Vert 0 800 50 90 51
38, avenue Kléber
75795 PARIS Cedex

Les 35 heures, acte II

UNE SEMAINE après la présentation par le gouvernement d'un « bilan d'étape » de la loi sur les 35 heures, Martine Aubry va rencontrer les partenaires sociaux pour recueillir leurs avis. Si le ministère de l'emploi et de la solidarité n'entend pas encore indiquer précisément quel sera le contenu de la seconde loi – celui-ci ne devrait être connu que dans un mois environ –, les marges de manœuvre dont il dispose sont désormais suffisamment claires pour que, point par point, le projet prenne forme.

Il est acquis que la seconde loi sera, comme la première, une loi d'orientation et d'incitation. Comme le reconnaissent certains parlementaires socialistes, à la différence des 40 heures en 1936, les 35 heures ne constitueront pas une mesure emblématique du gouvernement Jospin. Seul comptera, aux yeux de l'opinion, l'effet sur l'emploi de la réduction du temps de travail. Sur ce sujet sensible, les prévisions sont plutôt revues à la baisse. Il y a un an, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) avait chiffré à 480 000 le nombre d'emplois créés en trois ans par les 35 heures. Dans *Le Nouvel Observateur* (21-28 mai), Jean-Paul Fitoussi, président de l'OFCE, estime qu'« il faudrait réviser ce chiffre de moitié, soit 240 000 emplois créés sur trois ans. Quand on constate qu'une croissance de 3 % crée 350 000 emplois en un an, ce n'est pas énorme. » Et encore, cette estimation est optimiste. Dans un entretien à *Libération* (22-23 mai), Patrick Artus, directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations, estime, lui, que, « contrairement aux dires du gouvernement, le passage aux 35 heures risque d'entraîner la destruction de 200 000 emplois dans les deux ou trois prochaines années », essentiellement en raison de l'augmentation du coût du travail.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement sait que la réduction de la seule durée légale du travail au 1^{er} janvier 2000 n'aura aucun impact sur l'emploi. Seule comptera la réduction de la durée effective. De même, malgré les propos officiels, il se rend compte que les entreprises ne se précipitent pas pour conclure leurs accords avant fin juin, bien qu'à partir de cette date l'aide gouvernementale soit moins généreuse. La seule solution qui lui reste est donc de continuer à inciter les entreprises à négocier la mise en place des 35 heures, même après le 1^{er} janvier 2000. Pour ce faire, la carotte est toute trouvée : la baisse des cotisations patronales sur les salaires ne bénéficiera qu'aux entreprises qui auront signé un accord.

UNE PÉRIODE DE TRANSITION

L'autre caractère d'orientation et d'incitation de la future loi concerne les heures supplémentaires. Dans l'entourage de Lionel Jospin, on réaffirme que les heures supplémentaires seront majorées. Pas question de permettre aux entreprises de travailler 39 heures en payant leurs salariés 40, comme cela serait le cas si la majoration des heures supplémentaires était réduite. Pour influencer sur ce paramètre essentiel, le gouvernement dispose de quatre manettes : le contingent annuel d'heures supplémentaires autorisées ; le taux de la majoration des heures et son échéance ; le rôle et le taux du repos compensateur (payer les heures sup' en temps plutôt qu'en argent) ; la création ou non d'une surcotisation sociale. Apparemment, ces quatre curseurs ne sont pas encore arrêtés. Mais, toujours par souci d'efficacité et parce que les négociations durent en moyenne six à neuf mois, le gouvernement envisage une période de transition dans la mise en place de ces nouveaux critères.

Pour faire accepter ce délai de carence à la majorité plurielle et aux syndicats, le gouvernement pourrait faire un geste sur un sujet voisin, jusqu'ici resté dans l'ombre : les heures complémentaires, c'est-à-dire les heures supplémentaires des salariés travaillant à temps partiel. Aucune statistique ne permet d'en mesurer l'ampleur, et nombre d'entre elles sont vraisemblablement payées au même taux que les heures prévues par le contrat de travail. Le gouvernement semble

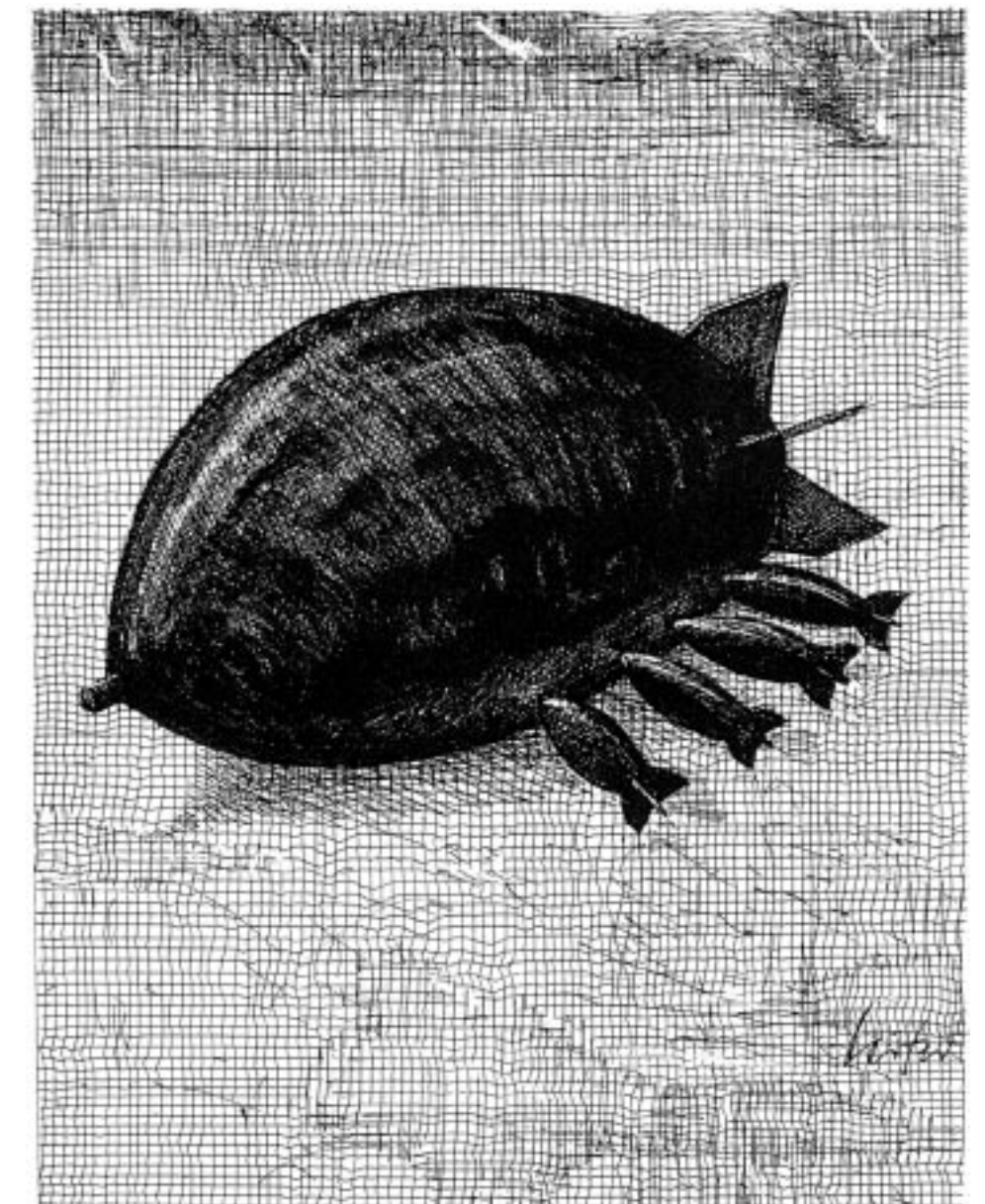
tenté par une idée émise, il y a deux ans, par le Conseil économique et social, au grand dam du patronat : accorder aux heures complémentaires le statut des heures supplémentaires. Alors que certains inspecteurs du travail, Force ouvrière et la « gauche de la gauche » critiquent la flexibilité liée aux 35 heures, cette mesure de justice sociale ne pourrait être que perçue favorablement par la majorité parlementaire.

Elle devrait accompagner une nouvelle définition du temps partiel. Actuellement, est considéré comme travaillant à temps partiel un salarié dont les horaires sont inférieurs d'au moins 20 % à ceux d'un temps plein. En portant à 35 heures la durée légale du travail, les nombreux salariés travaillant aujourd'hui une trentaine d'heures ne pourront plus être qualifiés demain de salariés à temps partiel. Chacun convient qu'il faudra revoir la définition en vigueur, mais les modalités de cette modification restent encore très floues.

LE PROBLÈME DES CADRES

La seconde loi devrait par ailleurs encadrer l'annualisation des horaires. Celle-ci est un fait acquis. Même la CGT l'accepte. Mais le débat va porter sur deux points : l'amplitude de la journée, de la semaine ou du cycle de travail, et surtout les délais de prévenance. Actuellement, selon les accords, l'employeur dispose de trois à quinze jours pour modifier les horaires des salariés. En échange de la reconnaissance de l'annualisation, la deuxième loi pourrait mettre des taquets à l'amplitude des horaires.

Portée par Leiter



Le crépuscule de l'extrême droite ?

Suite de la première page

Ils ont dénoncé, pêle-mêle, le « vieux », sa « paranoïa », son « népotisme », sa « dictature » sur le FN, ses dérapages désastreux, sa stratégie « groupusculaire » et « suicidaire » interdisant tout espoir de conquête du pouvoir.

Au-delà des injures, le résultat est patent. L'appareil du mouvement a été cassé en deux, plus de la moitié des secrétaires départementaux ayant suivi M. Mégret. Plusieurs fédérations sont asphyxiées financièrement et au bord de la banqueroute. La presse d'extrême droite est aux abois. La guerre des chefs a brutalement déboussolé les militants et dérouter un électoral composite que la fascination pour M. Le Pen et les succès électoraux avaient fini par fédérer. Plus encore, l'influence idéologique du FN et l'adhésion à ses idées ont brutalement chuté de moitié, pour la première fois depuis une quinzaine d'années, selon le sondage annuel réalisé par la Sofres (*Le Monde* du 4 mai). Quant

aux municipalités conquises en 1995, elles n'offrent plus guère que des vitrines délabrées, à Toulon notamment.

Pour comble, le tribunal de grande instance de Paris, loin d'attendre le jugement des électeurs le 13 juin, vient de trancher dans le vif, en constatant, le 11 mai, la « nullité » du congrès mégretiste de Marignane, pour non-respect des règles statutaires du FN, et en faisant de M. Le Pen et de ses fidèles les seuls détenteurs du titre, du logo et du sigle du Front national. Rarement décision de justice aura eu un tel poids politique.

LA VISION DU CHAOS

D'un côté, les juges ont redonné au président du FN une légitimité qui lui était frontalement contestée. Pour une fois, M. Le Pen a pu saluer une justice qu'il avait davantage coutume de vilipender. Dans la foulée, il a appelé au « ralliement de tous les hésitants et des militants qui ont suivi M. Mégret ». De fait, même si les sondages restent encore aléatoires, les intentions de vote en faveur de sa liste aux européennes se sont sensiblement redressées depuis le milieu du mois de mai (8,5 % pour la Sofres et CSA, 7,5 % pour BVA, 7 % pour Ipsos), alors qu'elles s'étaient nettement érodées en mars et en avril et approchées en la barre fatidique des 5 %. Mais cette

bouffée d'oxygène est accordée à un chef vieillissant, privé d'une bonne partie des cadres les plus dynamiques du FN et qui ne peut plus guère compter que sur lui-même. Plus encore, retournant en quelque sorte d'où il vient, M. Le Pen s'en est spontanément remis à sa vision favorite : celle du chaos. « La droite nationale sera appelée au pouvoir comme les pompiers ou le SAMU, quand il n'y aura plus personne d'autre à la place. C'est probablement notre mission », lançait-il récemment (*Le Monde* du 4 mai).

A l'inverse, les juges ont acculé M. Mégret dans une impasse. Il espérait initialement une captation en douceur de l'héritage. Au pire moment, à six mois d'une élection européenne, M. Le Pen l'a contraint à se dévoiler. Il escomptait, alors, l'emporter à la hussarde. Son assaut a échoué. Le voilà dos au mur, obligé de changer de nom, mais incapable de changer de stratégie : « Nous n'abandonnons pas un iota du programme du Front national », est-il contraint d'affirmer pour tenter de conserver une partie au moins de l'électorat frontiste. Menacé par tous les sondages d'un score inférieur à 5 % aux européennes, M. Mégret semble en passe de perdre sur tous les tableaux : celui du renouvellement de l'extrême droite comme celui de la recomposition

Ces limitations concerneront-elles aussi les cadres ? C'est une des grandes questions que le gouvernement devra trancher dans les prochaines semaines. Comme l'annualisation, il semble que le décompte du temps de travail des cadres en jours et non plus en heures soit entré dans les mœurs (*Le Monde* du 29 mai). Mais deux questions restent posées : la segmentation ou non de la catégorie des cadres, un sujet que le gouvernement pourrait être tenté de renvoyer à la négociation collective, et la limitation de la durée quotidienne ou hebdomadaire du temps de travail des cadres. Ce n'est pas parce qu'un cadre est au forfait que son employeur peut lui demander de travailler 60 heures par semaine. Le gouvernement peut décider – et il semble qu'il ait l'intention de le faire – de fixer des limites aux durées quotidiennes ou hebdomadaires de travail des cadres. L'enjeu pour les entreprises est de savoir si les inspecteurs du travail pourront ou non continuer à exiger un relevé des horaires quotidiens et hebdomadaires de chaque salarié.

Pour l'opinion publique, la première loi est plus importante que la seconde. En fait, il n'en est rien. Le diable est dans les détails. Si chacun des sujets qu'elle traite est technique, c'est de la seconde loi que dépendra la mise en place effective des 35 heures. Le gouvernement n'a pas oublié que les 40 heures décidées par le Front populaire en 1939 ne sont devenues réalité que... trente ans plus tard.

Frédéric Lemaître

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 806 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Milosevic, criminel de guerre

AUCUN dirigeant politique ne mérite autant que le président yougoslave Slobodan Milosevic de rendre des comptes à la justice des nations. En annonçant, jeudi 27 mai, l'inculpation de ce dernier pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, le procureur du Tribunal pénal international (TPI), Louise Arbour, offre un motif de satisfaction politique et morale à tous ceux que l'épuration ethnique menée par Belgrade au Kosovo révolue. Sa décision pourrait aussi marquer un tournant majeur dans la guerre aérienne que l'OTAN livre depuis plus de deux mois à la Serbie.

On ne peut que se réjouir de voir le responsable des pires crimes commis dans l'Europe de l'après-guerre rattrapé par le bras, toujours plus long, d'une justice universelle qui place désormais le respect des droits de l'homme au dessus de l'autorité des Etats, en privant les dictateurs les plus sanglants de leur ultime alibi, la souveraineté nationale. D'enquêtes en témoignages, chaque jour apporte de nouvelles preuves sur les massacres et les exactions qui ont contraint tout un peuple à prendre la route de l'exode. L'initiative de Louise Arbour représente donc à elle seule – et quel que soit son épilogue – une nouvelle étape salubre dans le combat contre l'impunité et la barbarie. Elle constitue aussi une première dans l'histoire diplomatique : aucun chef d'Etat en exercice n'avait jusqu'à présent été inculpé par un tribunal international.

Dans l'immédiat pourtant, l'inculpation du président yougo-

slave complique à l'évidence la tâche, déjà difficile, des diplomates. Car le dilemme que la communauté occidentale affronte depuis des semaines – comment et jusqu'où négocier avec un personnage si gravement discrédité ? – se transforme maintenant en une contradiction apparemment insurmontable : imagine-t-on voir figurer au bas d'un éventuel arrangement diplomatique cosigné par les représentants de l'OTAN le paraphe d'un présumé criminel de guerre que la justice internationale a donné ordre d'arrêter, de juger et de punir ? D'ores et déjà, Viktor Tchernomyrdine a retardé sa rencontre, jeudi, avec le leader yougoslave. La Russie, déjà quel que peu lassée par son infructueuse médiation, peut-elle continuer de négocier avec un homme placé au ban des nations ?

Slobodan Milosevic comptait sur la complaisance de Moscou, et le double langage des Occidentaux, pour échapper aux foudres du Tribunal de La Haye. C'était oublier la pugnacité de Louise Arbour. Forte de l'indépendance dont jouit la juridiction qu'elle a mandat de servir, le procureur du TPI a toujours pris sa fonction très au sérieux et elle prouve une nouvelle fois qu'elle entend mener sa mission en toute liberté. Tout porte à croire que Slobodan Milosevic, qui n'a plus rien à perdre ni à sauver, va se replier un peu plus dans une intransigence jusqu'au-boutiste. La négociation entre Belgrade et les dirigeants occidentaux, apparemment pris de court par M^{me} Arbour, en sera rendue plus laborieuse.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pliatoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Rita Hayworth, princesse Aly Khan

À VALLAURIS ce matin, Margaritha Casino, plus connue sous le nom de Rita Hayworth, a convolé pour la troisième fois. M. Dirigon, maire communiste de l'endroit, l'a unie, non sans quelque émotion devant tant de condamnables splendeurs, au prince Aly Khan, fils de l'Agha Khan, et lui-même divorcé.

On se passionnait autrefois pour des aristocraties plus permanentes. Mais la personnalité de la nouvelle princesse, qui commença sa carrière à quatre ans dans la troupe de danse de son père pour voir, en fin de compte, son portrait figurer sur la bombe atomique de Bikini, « *Gilda* », cette personnalité est trop représentative du monde d'après guerre pour qu'on puisse passer sous silence les faits et gestes de la plus « *glamoureuse* » des pin-up girls. Cette rencontre entre l'Est et l'Ouest, entre la ri-

chesse de l'Inde et la beauté de l'Amérique, entre la noblesse religieuse et la vedette de Hollywood, marque dans l'histoire de la civilisation une date qui en vaut bien d'autres.

C'est en août dernier, dans la sérénité de l'été méditerranéen, que le coup de foudre éclata, au Palm Beach de Cannes. Le grand jour maintenant est arrivé. Tout s'est passé selon un scénario réglé avec soin par M. Lee Ellroy, manager de Rita, au château de l'Horizon, sorte de palais oriental que cerne un vaste parc exotique. Tout, sauf le mariage lui-même. Si en effet les jeunes époux ont obtenu la permission de s'unir sans publier leurs bans, il ne leur en a pas moins fallu, contrairement à ce qu'ils avaient désiré, se marier, comme tout le monde, à la mairie.

P. R.

(28 mai 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Gerard Courtois

Le Crédit agricole est autorisé à prendre 10 % du Crédit lyonnais

Sept groupes se partageront un tiers du capital

LE GROUPE d'actionnaires partenaires (GAP) du Crédit lyonnais sera composé de sept groupes financiers, qui contrôleront ensemble 33 % du capital de la banque, a annoncé le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, jeudi 27 mai, à l'occasion d'un point presse, après avoir reçu l'avis de la Commission des participations et des transferts (CPT, ex-Commission de privatisation). Sur les neuf candidats ayant déposé une offre (le groupe LVMH a retiré la sienne), on ne compte que deux déçus : les Banques populaires, dont le dossier et les projets de partenariat n'ont pas convaincu la CPT, et Paribas, qui perd l'occasion de consolider le partenariat existant entre le Crédit lyonnais et Cetelem, sa filiale spécialisée dans le crédit à la consommation.

La décision n'a pas étonné la banque de la rue d'Antin, coïncée au cœur de la bataille boursière entre la Banque nationale de Paris (BNP) et la Société générale. La déception est toutefois réelle : son partenariat représente un chiffre d'affaires élevé et a de multiples ramifications (crédit-bail, leasing automobile...). Il risque d'être remis en question au profit de Sofinco, la filiale du Crédit agricole dans le même secteur.

Car, sans surprise, le premier membre du GAP du Lyonnais est la Banque verte. Elle est autorisée à prendre 10 % du capital de la banque publique et fait nettement figure de *primus inter pares*. Sa participation au GAP est qualifiée de « structurante » par Bercy. Les partenariats que ce groupe mutualiste envisage de développer avec le Lyonnais portent notamment sur le crédit à la consommation mais aussi sur le crédit-bail ou l'affacturage.

Un deuxième groupe bancaire français est retenu pour le GAP, le Crédit commercial de France (CCF), pour 1 %. Le CCF propose des partenariats proches de ceux que veut ouvrir le Crédit agricole – le crédit-bail, crédit à la consommation, achats –, mais ils portent

sur des segments de clientèle plus limités.

Le GAP comprendra également deux poids lourds de l'assurance, AGF-Allianz et Axa. Le premier aura 6 % du capital du Lyonnais et pourra consolider son partenariat avec la banque dans la distribution de produits d'assurance-dommages. Il propose aussi de nouveaux angles de coopération en matière d'assurance des petites et moyennes entreprises et d'affacturage. Quant à Axa, qui assure déjà les clients qui empruntent auprès du Crédit lyonnais face aux risques de décès ou d'invalidité, il propose de nouvelles coopérations dans la banque d'affaires et la gestion de bilan et obtient 5,5 % du capital du Lyonnais. Un cran en dessous de la participation des AGF, mais l'écart entre les deux groupes est très faible.

TROIS ÉTRANGERS

Trois groupes étrangers entreront enfin au capital de la banque. La banque allemande Commerzbank est autorisée à prendre 4 %. Elle veut ouvrir des partenariats tous azimuts : clientèle d'entreprise, transferts et gestion de trésorerie, produits de taux et financements structurés et banque directe ! La banque espagnole BBV, déjà partenaire d'Axa dans la bancassurance, est, elle, retenue pour 3,75 %. BBV apportera au Lyonnais des partenariats en Espagne et en Amérique latine. La dernière banque étrangère est l'italienne Intesa, dont le Crédit agricole est actionnaire à 23 %. Elle est retenue pour 2,75 % et veut ouvrir des partenariats en matière de marchés de capitaux, de gestion d'actifs, d'affacturage et de crédit-bail.

Reste à chacun des futurs membres du GAP à s'entendre avec la banque publique pour affiner la manière dont les partenariats pourront être mis en œuvre, sans se chevaucher. Et surtout à attendre le prix auquel ils devront payer leur participation. Il ne sera connu qu'à la mi-juin.

Sophie Fay

Après son échec italien, Deutsche Telekom veut renouer avec France Télécom

L'alliance doit être « repositionnée », selon le patron allemand

Le président du directoire de Deutsche Telekom affrontait, jeudi 27 mai, ses actionnaires. De nombreuses interrogations préoccupent ces derniers, après l'échec du

COLOGNE

de notre envoyé spécial
Ron Sommer, le président du directoire de Deutsche Telekom, devait s'expliquer, jeudi 27 mai, devant ses actionnaires, réunis en assemblée générale à Cologne, où 6 000 personnes étaient attendues. Les interrogations promettaient d'être nombreuses, après l'échec du projet de fusion avec Telecom Italia, lancé à la hâte par l'opérateur allemand. Une initiative qui a entraîné la rupture des relations avec France Télécom, son allié depuis dix ans. Comment sortir de l'isolement ainsi créé ?

Officiellement, le groupe allemand n'abandonne pas l'idée d'une fusion avec l'opérateur italien, que celui-ci avait sollicitée pour contrer l'offre inamicale lancée par Olivetti. Or, ce dernier est parvenu à ses fins. Selon M. Sommer, son projet demeure néanmoins « pertinent et convaincant », même si Franco Bernabé, l'administrateur délégué de Telecom Italia, qui devait prendre la coprésidence du nouvel ensemble, a démissionné. Deutsche Telekom se dit prêt à « évaluer la nouvelle situation et à attendre avec détermination les entretiens nécessaires pour clarifier » la situation. Aucun contact n'aurait cependant eu lieu pour le moment entre M. Sommer et Roberto Colaninno, le patron d'Olivetti.

M. Sommer tente de minimiser

l'échec : pour lui, la solution italienne « n'était et ne sera qu'une des nombreuses possibilités » de se renforcer. Le groupe allemand maintient ses projets de croissance internationale « par le biais d'acquisitions, de participations, aussi bien que de fusions ». L'Europe reste le champ privilégié de son expansion – qui doit être financée par une prochaine augmentation de capital de 10 milliards d'euros –, en particulier la Grande-Bretagne, mais les Etats-Unis sont également dans la ligne de mire. Deutsche Telekom se défend d'être « pressé par le temps » malgré son échec récent. Il prévoit toujours une acquisition majeure en 1999, puis deux en 2000.

Parallèlement, M. Sommer cherche à dédramatiser la crise ouverte avec France Télécom, qui a porté le désaccord devant un arbitre international. Le partenariat doit « être repositionné », affirme-t-il, répétant que la fusion avec Telecom Italia « n'était en aucun lieu dirigée contre France Télécom ». Le partenariat avec l'opérateur français représente « une partie importante de notre stratégie d'internationalisation », reconnaît M. Sommer, qui « regrette la réaction très émotionnelle » de Michel Bon, le PDG de France Télécom. Mais il affirme lui conserver « toute son estime ». M. Sommer assure vouloir conserver la participation croisée de 2 % détenue dans France Télécom, et

projet de fusion avec Telecom Italia. D'autant que cette initiative a conduit à une rupture des relations avec France Télécom, son allié depuis dix ans.

s'en tenir « aux contrats qui existent ».

Revenant sur l'expérience vécue avec France Télécom, M. Sommer estime que son groupe ne peut plus réaliser ses ambitions « sous la forme d'alliances souples ». Les entreprises qui se cantonnent à de telles coopérations ne développeraient « jamais la détermination, la rapidité et la flexibilité » nécessaires. Le président du directoire a indiqué qu'« une fusion avec France Télécom n'est pas possible », car son « statut ne le permet pas », alors que cette solution « aurait pu être envisageable ».

PROJETS COMMUNS

Deutsche Telekom semble considérer que la situation pourrait se détendre avec les Français, et se dit disponible pour reprendre à tout moment des discussions sur la façon de poursuivre les projets communs. L'opérateur allemand, en particulier, tient à conserver son rôle dans la société Global One, dont le français et l'allemand sont actionnaires aux côtés de l'américain Sprint. Une réunion du conseil d'administration de Global One aura lieu mercredi 2 juin et devrait permettre, espère Deutsche Telekom, de sonder les intentions réelles des uns et des autres pour « effectuer le repositionnement de Global One le plus vite possible ». A propos de Wind, la société récemment créée en Italie avec France Télécom et le producteur d'énergie ENEL, Ron Sommer considère que les partenaires « ont besoin de se parler ». Il est vrai que l'ENEL... le poursuit en justice.

Le développement international reste d'autant plus incontournable que l'opérateur semi-public est confronté à une vive concurrence en Allemagne. Il a cédé jusqu'à 30 % de parts de marché sur les appels longues distance et vers l'étranger. Ses rivaux l'ont poussé à multiplier les baisses de tarifs (*lire ci-contre*). Le chiffre d'affaires et les profits, orientés à la baisse, s'en ressentent.

Philippe Ricard

ABB Alstom Power serait intéressé pour entrer dans Framatome

« SI L'OPPORTUNITÉ d'une participation minoritaire dans Framatome se présentait, nous la considérerions avec intérêt », a indiqué, le 26 mai, le PDG d'Alstom, Pierre Bilger. Cette participation serait prise par le biais d'ABB Alstom Power, numéro un mondial de l'équipement énergétique, qui doit réunir les activités des groupes franco-britannique Alstom et helvético-suédois ABB. « Nous voulons garder et développer nos relations fructueuses avec Framatome pour promouvoir les centrales nucléaires à l'exportation », a ajouté M. Bilger. Ces déclarations interviennent alors qu'Alcatel, actionnaire à 44 % du groupe nucléaire, veut céder sa participation. Parmi les candidats déjà déclarés figure la Cogema, et des contacts seraient en cours avec l'allemand Siemens.

Seconde lecture du projet de loi sur les caisses d'épargne

DÉPUTÉS ET SÉNATEURS n'ont pas réussi à se mettre d'accord, mercredi 26 mai, en commission mixte paritaire sur le projet de loi sur l'épargne et la sécurité financière. Les discussions ont échoué sur l'article 21, qui organise les modalités de constitution du capital des futures Caisses d'épargne. Le projet de loi va donc revenir à l'Assemblée pour une nouvelle lecture, le 1^{er} juin, et ensuite au Sénat le 9 juin, la lecture définitive étant prévue le 16 juin. En première lecture, l'Assemblée avait fixé le capital social à 18,8 milliards de francs, mais le Sénat l'a réduit à environ 14 milliards de francs. De même, les députés avaient prévu que le placement des parts puisse se faire en quatre ans, alors que les sénateurs souhaitaient une durée de huit ans.

Credit photo : Stock Image

CLIENT FIRST

Peinture métal 2 000 F TTC

CIVIC

L'innovation au service de l'homme

La concurrence s'exacerbe entre les sociétés de messagerie de presse

Plusieurs éditeurs sont tentés de suivre l'exemple de « Micro Hebdo » et de « Point de vue-Images du monde », qui ont quitté les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) pour les Messageries Lyonnaises de presse (MLP)

LE MAGAZINE des têtes couronnées est en train de provoquer une petite révolution dans le monde de la presse. *Point de vue-Images du monde* vient de changer son mode de distribution. L'hebdomadaire quitte les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) pour adhérer aux Messageries Lyonnaises de presse (MLP). Ce changement intervient quelques mois après celui de *Micro hebdo*, l'hebdomadaire informatique grand public d'Havas, qui a sauté le pas au début de l'année.

La distribution de la presse en France est largement dominée par les NMPP. Mais, depuis plusieurs années, les MLP gagnent du terrain et se posent de plus en plus en concurrent des NMPP. En 1994, elles réalisaient un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs (152,5 millions d'euros). Il est de 2,65 milliards de francs (404 millions d'euros) pour 1998, face aux 19,97 milliards de francs (2,89 milliards d'euros) des NMPP. Jusqu'ici considérée comme marginale, cette concurrence commence à gêner les NMPP, et les rapports entre les deux sociétés se dégradent.

En 1996, les MLP ont décidé de prendre elles-mêmes en charge

leur distribution à Paris, qui était assurée par les NMPP. Cela a représenté des économies importantes pour les MLP. Jusque-là, les rôles semblaient répartis : les MLP limitaient leur intervention aux mensuels et aux bimestriels. Mais *Micro hebdo* a ouvert une brèche. *Point de vue* suit, avec une vente en kiosque hebdomadaire de 276 000 exemplaires. De nombreux éditeurs regardent de près ces transferts et font leurs comptes.

Le changement de mode de distribution a permis au groupe Tests, éditeur de *Micro hebdo*, de baisser ses frais de distribution de 20 % en réalisant une économie d'environ 3 millions de francs (457 000 euros). L'économie est estimée à plus de 8 millions de francs (1,22 million d'euros) pour *Point de vue*, qui ne veut pas confirmer ce chiffre.

UN PLAN SOCIAL

Alain Ayache est tenté de faire passer son hebdomadaire de programmes de télévision *Télé Rapid*, qui ne rencontre pas un grand succès, aux MLP. Ce qui frise l'incident diplomatique, Alain Ayache étant membre du conseil de gérance des

NMPP. D'autres éditeurs réfléchissent, comme Françoise Sampers, directrice générale de *Marianne* et du *Nouvel Economiste*.

Les NMPP prennent très au sérieux cette concurrence sur le marché des hebdomadaires, car elle intervient au moment où la baisse de la vente en kiosque des grands titres de la presse magazine pose des problèmes aux NMPP et où elles ont des difficultés à obtenir l'autorisation du ministère du travail pour un plan social prévoyant

Jean Miot, dépositaire de presse

L'ancien baron du groupe Hersant et PDG de l'Agence France Presse (AFP), Jean Miot, fait un retour inattendu dans la presse. Il reprend le dépôt de presse de Cergy-Pontoise. L'intéressé assure qu'il ne s'agit que d'une partie de son vrai come-back, à la rentrée. Mais ce parachutage a énervé les MLP et constitué un nouvel épisode de la guerre entre les deux sociétés de messageries.

Les NMPP, qui possèdent la moitié des dépositaires, avaient fait savoir qu'elles étaient prêtes à reprendre ce dépôt de presse à Cergy-Pontoise. Cela a suscité un tollé chez certains acteurs de la distribution, et notamment les MLP, qui ont essayé de reprendre à leur tour le dépôt. Jusqu'à ce que Jean Miot fasse son apparition, avec les NMPP comme actionnaire à 35 % et un droit de préemption en cas de revente. Eu égard au curriculum vitae inhabituel pour un dépositaire de presse du candidat, la commission d'organisation des ventes (COV) chargée d'examiner les candidatures a été simplement informée de l'attribution de celui de Cergy-Pontoise.

des départs en préretraite pour les ouvriers du Livre.

Entre les deux sociétés de messageries, le climat vire parfois à la guerre ouverte. Les MLP reprochent par exemple l'omniprésence des NMPP et du groupe Hachette à différents niveaux de la distribution. Hachette est opérateur des NMPP et de Transports presse, une autre société de messageries qui fonctionne comme une filiale des NMPP et qui permet à des éditeurs de bénéficier de ta-

rifs plus bas. Il détient les Relais H, qui ont un poids croissant dans la diffusion de la presse. Il contrôle enfin, directement ou indirectement, la moitié des dépositaires de presse, chargés d'acheminer les journaux dans les kiosques.

« DISTORSION DE CONCURRENCE »

Le directeur général des NMPP, Yves Sabouret, reconnaît la différence de prix. Elle s'explique, selon lui, par trois facteurs qui le conduisent à parler de « distorsion de concurrence ».

Premier facteur, le coût salarial et le poids du Syndicat du livre. (« L'écart entre le coût social et salarial des MLP et des NMPP est pratiquement du simple au double. ») Si les salariés des NMPP étaient payés au prix des MLP, la masse salariale diminuerait de 400 millions de francs (61 millions d'euros). La deuxième explication vient de certains coûts supportés par les NMPP qui bénéficient à l'ensemble du réseau. Ces charges, notamment des actions de formation, représentent plus de 50 millions de francs (7,6 millions d'euros). Enfin, dernier facteur, les NMPP sont basées sur un système de péréquation qui permet à cer-

tains titres de réduire leur coût de distribution. Ainsi la distribution des quotidiens entraîne un déficit de 200 millions de francs (30,5 millions d'euros), qui est « historique », explique Yves Sabouret, mais « les quotidiens sont un produit d'appel dans les kiosques qui bénéficie aux magazines ».

« Si on arrive à une situation où les titres positifs nous quittent et où on garde les autres, c'est bien l'ensemble du système de distribution qui est fragilisé et compromis. L'enjeu, s'inquiète M. Sabouret, est de maintenir ce système ou d'accepter une concurrence sauvage et la vérité des prix pour tous, mais cela entraîne une déstabilisation du réseau. » « Nous n'avons pas l'ambition de révolutionner le marché, mais d'être une alternative pour les éditeurs, rétorque le directeur général des MLP, Daniel Valent. Après des années de monopole, il y a aujourd'hui deux distributeurs qui ont des faiblesses et des avantages.

Les NMPP représentent quand même 85 % du marché. Les MLP ne veulent pas être le bouc émissaire des problèmes des NMPP. »

Alain Salles

Les députés modifient l'appel d'offres des chaînes privées

SILENCIEUSE et résignée depuis le début de l'examen en première lecture à l'Assemblée nationale du projet de loi sur l'audiovisuel, la majorité plurielle avait besoin d'un exutoire. Mardi 25 mai, elle avait encore subi, sans broncher, une ultime provocation de Laurent Dominati (DL, Paris). Le secrétaire général de Démocratie libérale avait « défendu » un amendement visant à limiter la participation de sociétés ayant accès à des marchés publics dans le capital d'entreprises de communication. Principales visées : Bouygues, Vivendi et Suez-Lyonnais des Eaux, respectivement actionnaires de TF 1, Canal+ et M 6. Copie conforme du projet élaboré, au nom du Parti socialiste, par Frédéric Bredin (Seine-Maritime) et Didier Mathus (Saône-et-Loire) – aujourd'hui rapporteur du projet Trautmann – lorsqu'ils étaient dans l'opposition, cette proposition, rejetée en séance par la commission des affaires sociales et par la ministre, avait permis à M. Dominati de railler le « renoncement » de la gauche qui, une fois aux affaires, a su « s'arranger avec le pouvoir ».

Mercredi soir, il est revenu à la charge, en affirmant que le dispositif retenu dans le projet de loi – qui permet au CSA de demander des informations, notamment financières, à l'égard des opérateurs et de leurs actionnaires – « ne sert strictement à rien, sinon d'excuse au gouvernement, qui fait semblant de menacer les groupes auxquels s'en était pris le PS ». Faute de pouvoir modifier l'architecture du projet gouvernemental – en dépit de leurs doutes sur son efficacité –, les députés de la majorité ne l'ont corrigé qu'à la marge... et de manière contradictoire : portant d'un à deux ans la période d'investigation du CSA, ils ont renoncé à rendre obligatoires les demandes d'informations formulées par l'instance de régulation.

Une marge de manœuvre un peu moins négligeable leur a été accordée lors de l'examen des conditions de reconduction des autorisations d'émettre accordées aux chaînes privées : M^{me} Trautmann a en effet donné son accord à un amendement de la commission ramenant de vingt à quinze ans maximum – soit dix ans d'autorisation initiale et cinq de re-

nouvellement automatique – la durée pendant laquelle ces chaînes pourront conserver leur droit d'émettre sans nouvel appel à candidatures. Ce correctif apporté à la loi Carignon entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2002 et ne s'appliquera donc pas aux autorisations en cours.

« DON QUICHOTTE »

Les uns et les autres se sont engouffrés dans la brèche pour faire part – une fois n'est pas coutume – de leurs états d'âme. Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire) s'est lancé dans un vibrant plaidoyer contre TF 1, faisant état des « sanctions à répétition » prononcées à son encontre sur la base d'un cahier des charges qui se serait transformé, selon lui, en « chiffon de papier ». Noël Mamère (Verts, Gironde), qui avait précédemment évoqué ces « empires qui nous distribuent de l'eau, nous enterrent, construisent nos routes, creusent des tranchées pour y mettre nos câbles téléphoniques et achètent nos clubs de football », a renchéri, dénonçant une « sous-pénalisation de la délinquance cathodique » et une « appropriation du patrimoine commun des fréquences ». Selon l'ancien journaliste d'Antenne 2, qui a regretté que le gouvernement n'ait pas eu le « courage de s'attaquer à une réforme structurelle du CSA », « il paraît évident qu'il faudra qu'on sépare les activités de communication des activités industrielles des groupes propriétaires des grandes chaînes ».

« Ce n'est pas avec des amendements coupeurs de tête qu'on va permettre au secteur privé de s'épanouir », a répliqué – tout en saluant la « présentation raisonnable » du projet de loi – Pierre-Christophe Baguet (UDF, Hauts-de-Seine), tandis qu'Olivier de Chazeaux (RPR, Hauts-de-Seine) dénonçait le « combat partial, archaïque et dépassé » de M. Montebourg, ce nouveau « Don Quichotte ». En écho, M. Mathus a jugé « enrichissante sur le plan de l'anthropologie politique » la proposition de M. Dominati de supprimer toute limitation à la reconduction quasi automatique des autorisations d'émettre...

Ce chapitre clos, les députés Verts ont obtenu gain de cause sur l'une de leurs revendications « identitaires », les télévisions de proximité. Les députés ont adopté un amendement, cosigné par les six élus écologistes, autorisant la création, sur le câble, de canaux locaux non commerciaux. Le texte adopté prévoit « l'affectation d'un canal à temps complet ou partagé à une association locale dont le rôle est de distribuer des programmes produits par des associations ou des particuliers ». M^{me} Trautmann a donné son accord, sous réserve d'un conventionnement de ces canaux par le CSA et de précisions ultérieures quant aux modalités d'application.

Jean-Baptiste de Montvalon

« Charlie Hebdo » dénonce une censure sur France 2

CENSURE ou auto-censure ? Dans son éditorial, publié dans *Charlie Hebdo*, paru mercredi 26 mai, le rédacteur en chef Philippe Val accuse l'agence Capa d'avoir tronqué ses propos, tenus lors de l'émission « Place de la République », diffusée mardi 18 mai sur France 2. Le coup de ciseaux aurait réduit une intervention dans laquelle le journaliste prenait à partie le groupe Vivendi et son PDG Jean-Marie Messier. Pour Philippe Val, « la coupe a été préméditée ». A la fin de l'enregistrement du magazine, un représentant de Capa l'aurait prévenu que ses citations sur Jean-Marie Messier et Vivendi « ne seraient pas conservées au montage car Vivendi contrôle Canal Plus, principal client de Capa ».

Au sein de la société de production, personne « ne se souvient avoir prononcé de tels propos ». Toutefois, Capa ne nie pas la coupe. Elle aurait « été réalisée pour renforcer le propos » de Philippe Val. Selon la société de production, ce dernier s'est exprimé deux fois sur le même sujet. Seule la version la plus percutante a été conservée au montage.

Philippe Val refuse de croire à ces explications. Selon lui, Jean-Marie Messier, Vivendi, Canal Plus ou Hervé Chabalier, PDG de Capa, n'ont aucune responsabilité dans cet incident. Toutefois, il est révélateur d'une forme « d'autocensure ou de peur de la hiérarchie ». « Si je m'en étais pris violemment à un homme politique, cela n'aurait pas été coupé. Mais comme j'ai mis en cause Jean-Marie Messier cela n'a pas été conservé », dit-il.

M. Chabalier accuse Philippe Val de « paranoïa ». Se-

lon lui, « toute cette affaire ne veut rien dire ». Pas plus que la présence de la chaîne cryptée au tour de table de Capa : « Canal Plus a 4,45 % de notre capital, et alors ! » France Télévision n'envisage pas de réagir dans l'immédiat. Le service public « n'était pas au courant de cette affaire », car France 2 ne possède qu'un contrôle éditorial a posteriori des sujets fournis par Capa.

RÉCIDIVE

Philippe Val a écrit à Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, car il y a, selon lui, récidive. Récemment, le journaliste a participé, sur France-Inter, à la première émission d'Albert Algoud, ancien animateur sur Canal Plus, et remplaçant de Jean-Luc Hess à l'antenne de la radio publique. Pour les débuts d'Albert Algoud, la chaîne à péage avait dépêché une équipe de tournage. Un journaliste de Canal Plus a interrogé M. Val sur sa liberté d'expression à France-Inter, lui demandant de préciser quels propos il pourrait tenir ici qui, ailleurs, seraient coupés. Philippe Val enfourche alors son « cheval de bataille » anti-Vivendi. Selon lui, Canal Plus n'a jamais diffusé sa diatribe.

Cette fois-là, il n'avait pas réagi : « La politique éditoriale d'une chaîne privée ne me regarde pas. » En revanche, précise-t-il, « France 2 est une chaîne publique financée en partie par l'argent des citoyens, et sa politique éditoriale me regarde ».

Guy Dutheil

« La Marseillaise » teste une nouvelle formule dans l'Hérault

MONTPELLIER

de notre correspondant

« Pour se faire une opinion, autant lire des idées » : ce slogan qui s'affiche dans l'Hérault annonce la tonalité de ce que sera la nouvelle formule de *La Marseillaise* qui sera lancée dans ce département le 1^{er} juin. Elle devrait se présenter avec un nouveau titre (*L'Hérault du jour*), une « Une » départementalisée, un doublement de sa pagination, et de nouvelles rubriques. *La Marseillaise* fait ainsi de son édition héraultaise un test qui pourrait préfigurer ce que seront, à terme, les onze éditions du journal.

La rédaction héraultaise poursuit trois objectifs. D'abord crédibiliser professionnellement une parution qui souffre parfois de ne pas pouvoir mettre suffisamment l'actualité en valeur. De nouveaux journalistes ont été embauchés. Et le siège a investi 3,9 millions de francs dans un nouveau système informatique. Le quotidien s'inscrit aussi dans l'air du temps en cher-

chant à se défaire d'une image d'organe régional du Parti communiste qu'il vit désormais comme un handicap. « C'est un journal dont l'éditeur est le PC depuis 1943 », rappelle Paul Biaggini, directeur général de *La Marseillaise*. Désormais, ajoute-t-il, « il faut pratiquer une rupture, tout en continuant de nous appuyer sur des valeurs de gauche et de transformation sociale ».

UNE INFORMATION DE PROXIMITÉ

De là découle le troisième objectif : développer une information de proximité qui rapproche le journal du monde associatif, syndical, politique et mutualiste. Une consultation des associations a été organisée dans les principales villes de l'Hérault. « Ce qui ressort des premiers échanges c'est un sentiment très fort de ne pas être pris en compte par les médias locaux, voire de mépris », explique Sylvain Jambon, rédacteur en chef de *La Marseillaise* dans ce département. D'ou

l'idée de mieux relayer les informations émanant de ces milieux-là. Un conseil éditorial composé d'une quarantaine de personnalités devrait accompagner cette démarche.

Le pari est ambitieux. Outre une image qu'il lui sera difficile de donner, la rédaction héraultaise devra se situer entre des associations qui risquent de vouloir s'approprier le quotidien, et un public aux exigences peut-être moins institutionnelles. Il lui faudra aussi apprivoiser ses nouveaux matériels et faire coïncider ses ambitions avec ses moyens humains.

La diffusion de *La Marseillaise* dans l'Hérault est aujourd'hui estimée entre 5 000 et 10 000 exemplaires, selon les sources. La direction compte vendre un millier d'exemplaires supplémentaires pour amortir ses investissements, en attendant une nouvelle étape : un changement de maquette prévu pour le printemps 2000.

Jacques Monin

**SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
IMMOBANQUE**

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, réunie le 19 mai 1999 sous la présidence de Patrice DUMAS, a approuvé les comptes de l'exercice 1998.

Les recettes de crédit-bail et de location simple se sont élevées à 534 millions de francs et le résultat financier brut s'est établi à 93,3 millions de francs. Alors que l'exercice 1997 avait enregistré un résultat déficitaire de 22,7 millions de francs à la suite de l'adoption du nouveau mode de provisionnement du patrimoine locatif, l'exercice 1998 fait ressortir un bénéfice net de 126,6 millions de francs, niveau qui confirme la qualité de la clientèle et du parc locatif d'IMMOBANQUE.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé la mise en paiement, à compter du 1^{er} juillet 1999, d'un dividende global de 126,6 millions de francs, soit 70 francs par action (10,67 EUR) ; ce montant satisfait l'obligation de distribution de 57,37 francs attachée à l'exercice 1998 et participe, à hauteur de 12,63 francs, de l'obligation de distribution reportée à l'issue de l'exercice 1997, au titre duquel avait été versé un dividende unitaire de 42 francs.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs été autorisé par l'Assemblée Générale à émettre, en substitution à l'autorisation existante, des bons ou emprunts négociables pour 150 millions d'euros.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, convoquée le même jour, a décidé la conversion du capital social en euros, ainsi que son augmentation par incorporation de réserves pour un montant de 1 365 530 euros, le portant à 28 934 608 euros, la valeur nominale des actions étant ainsi élevée au nombre entier de 16 euros.

Le Conseil d'Administration, réuni à l'issue de l'Assemblée Générale, a reconduit Patrice DUMAS dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration, et Catherine BORDIER dans celles de Directeur Général de la Société.

3ème cycle

**INGÉNIERIE ET NÉGOCIATION
COMMERCIALES INTERENTREPRISES**

**Pour devenir
Ingénieur d'affaires/
Chef de produits "b to b"**

Recrutement Bac +4/5, Ingénieurs, DEA,
DESS, ESC... jusqu'à fin juillet 99
Formation d'octobre 99 à septembre 2000
dont 6 mois de mission en entreprise.

www.devinci.fr/inci

Brochure et dossier au 01 41 16 73 12
Courrier ou E-mail : inci@devinci.fr
INCI - Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE (IUT)

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action Tabacalera s'est appréciée, mercredi 26 mai, de 3 %, à 19,6 euros. Les analystes de la firme américaine Morgan Stanley Dean Witter ont réitéré leur recommandation positive sur le titre de la première société spécialisée dans le tabac en Espagne. Celle-ci fait l'objet depuis plusieurs jours de rumeurs sur une possible fusion avec le français Seita.

● L'action Iliion a été pénalisée en Bourse mercredi après que le groupe informatique britannique ait annoncé qu'il avait découvert des opérations illégales sur son activité en Grande-Bretagne, qui pourraient induire une perte d'environ 500 000 livres. Le titre a, du coup, abandonné 6,8 %.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like AUTOMOBILE, BANQUES, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like CLARIANT N, DEGUSSA-HUELS, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like ABBY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like AKOR SA, ALFA ROMEO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like AIRBUS, ALIANT, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like AIRBUS, ALIANT, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like AIRBUS, ALIANT, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like AIRBUS, ALIANT, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like ALUMINIUM GREEK, ARBO WIGGINS AP, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like AGA-A, AGA-B, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, etc.



Table of stock prices for various companies including FINNAP, G WIMPEY PLC, GRANADA GROUP P, etc.

Table of stock prices for various companies including ASTRA-A, ASTRA-B, ELAN CORP, etc.

Table of stock prices for various companies including AKOR SA, ALFA ROMEO, ALFA ROMEO, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

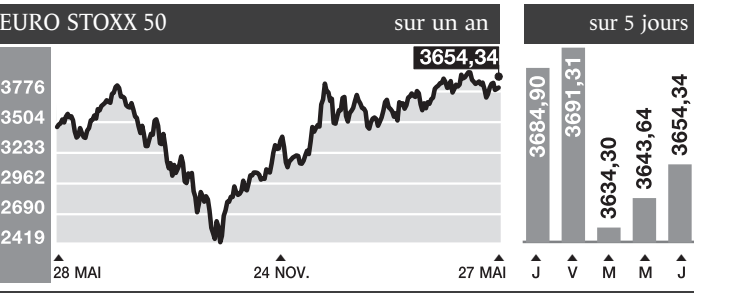


Table of stock prices for various companies including AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table of stock prices for various companies including ABBY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

http://www.lemonde.fr

La Bourse au quotidien : l'actualité des entreprises, les cotations en direct, les informations financières...

ASSURANCES

Table of insurance company stock prices including AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of service company stock prices including ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

MEDIAS

Table of media company stock prices including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market stock prices including AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stock prices including AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

BRUXELLES

Table of Brussels stock prices including ENVIPO HLD CT, FARDEM BELGIUM ABC, INTERDOC HLD, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of distribution company stock prices including ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, etc.

FRANCFORT

Table of Frankfurt stock prices including 1 & 1 AG & CO/KGAA, AIXTRON, AUGUSTA BETEILIG, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stock prices including ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, BANY COMPANY, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

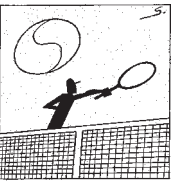
Table of stock prices for various companies including AIRBUS, ALIANT, AIRBUS, etc.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / VENDREDI 28 MAI 1999

ROLAND-GARROS Amélie Mauresmo n'a pas su contrarier le jeu de la Suisse Martina Hingis qui s'est nettement imposée (6-3, 6-3), mercredi 26 mai, au 2^e tour des Inter-

nationaux de France. ● LA FRANÇAISE pense que son arrivée au plus haut niveau se fera « tranquillement et lentement ». Ses compatriotes n'ont pas brillé non plus puisque Arnaud



Clément, Arnaud Boetsch, Stéphane Huet, Sandrine Testud, Emmanuelle Curutchet et Lea Ghirardi ont été éliminés. Seule Nathalie Dechy est parvenue à se qualifier. ● EVGUENI

KAFELNIKOV, n° 1 mondial, a été dominé par le Slovaque Dominik Hrbaty (6-4, 6-1, 6-4). Le Russe peut désormais préparer Wimbledon en toute quiétude.

Face à Martina Hingis, Amélie Mauresmo reste une apprentie championne

La nouvelle coqueluche du tennis français a quitté les Internationaux de France dès le deuxième tour, surclassée en deux sets (6-3, 6-3) par la n° 1 mondiale au terme d'une partie plus tactique qu'une partie spectaculaire, où l'expérience a fait la différence

ELLE S'INQUIÈTE, son visage se ferme, Amélie Mauresmo a beau se parler, elle ne se comprend plus. Son impatience a pris le pas sur sa raison depuis le milieu du premier set. Le score était alors de 3 jeux à 2. Elle venait de prendre le service de Martina Hingis, elle avait l'occasion de se détacher sur sa mise en jeu. Tout allait pour le mieux : stratégie parfaitement installée, constance et coups variés, service de plomb et pertinentes intrusions vers l'avant.

Martina Hingis tendue, comme apeurée, se perdait dans les circonvolutions d'un tennis trop élaboré. Jusqu'à cette volée de revers couronné giflée dans le filet. Le public a gémi avec Amélie Mauresmo et la Suisse, fidèle à elle-même, s'est engouffrée dans la brèche qui s'était ouverte dans le moral de son adversaire.

La Suisse a repris son service et

demie, au milieu d'un Central comble, le face-à-face a tourné court.

Il s'agissait d'une belle entre les deux joueuses, pour ce début de saison 1999. Vaincue en finale des Internationaux d'Australie, en janvier, Amélie Mauresmo avait pris sa revanche, un mois plus tard, en quart de finale de l'Open Gaz de France, au stade Coubertin, à Paris, jusqu'à ce que le tableau de Roland-Garros remette les deux jeunes filles sur la même route. De manière peut-être un peu hâtive, pour un match si attendu, mais Amélie Mauresmo n'avait pu sauvegarder son rang de tête de série avant le tirage au sort.

Si la finale australienne avait été frustrante puisque courte, l'âpre et majestueux match de Paris promettait un troisième acte sublime : la partie fut très tactique. Bousculée

FRANCK SEGUIN/TEMPSPORT



Dominik Hrbaty, l'air battant

Il a vingt et un ans, un sourire charmant, un joli toucher de balle et un grand coup droit. Mercredi 26 mai, Dominik Hrbaty a éliminé Evgueni Kafelnikov, n° 1 mondial, champion de Roland-Garros 1996 dès le deuxième tour de l'édition 1999, en trois sets secs (6-4, 6-1, 6-4). En trois ren-

contres, le Russe n'a jamais battu le Slovaque. « Les joueurs haussent leur niveau de jeu quand ils rencontrent le n° 1 mondial, explique Evgueni Kafelnikov. Une victoire comme ça, c'est quelque chose : on se retrouve sur CNN, on fait les gros titres. » Pas cette fois-ci : la saison catastrophique du Russe sur terre battue avait rendu sa défaite prévisible. Dominik Hrbaty s'en est à peine ému. Vexant.

Les « crampes nerveuses » d'Arnaud Clément

Après avoir éliminé Cédric Pioline au premier tour, le jeune Français Arnaud Clément a été tout près de réaliser un nouvel exploit sur le court central de Roland-Garros, où il a tenu André Agassi en échec pendant plus de trois heures avant de s'incliner en cinq sets (6-2, 4-6, 2-6, 7-5, 6-0), mercredi 26 mai. Dans la 4^e manche, il s'est approché si près de la victoire qu'il se « voyait déjà lever les bras » : « Cela ne m'a pas déconcentré », assure le 81^e joueur mondial.

En fin de match, Arnaud Clément a senti poindre une douleur. « A un moment, en retombant après une extension, j'ai senti une petite tension dans la jambe. Ce n'était pas une crampes, mais je me suis dit que cela pourrait se produire. C'était en quelque sorte des crampes nerveuses. » Sandrine Testud, insuffisamment remise d'une blessure, s'est nettement inclinée face à la Sud-Africaine Mariaan De Swardt (6-3, 6-2). Chez les Françaises, seule Nathalie Dechy a passé le 2^e tour en dominant la Russe Elena Dementieva (6-2, 1-6, 7-5).

gagné les six jeux qui ont suivi. Pour la Française, menée 3 jeux à rien dans la seconde manche, la fin du match s'est transformée en course-poursuite faite de fébrilité, de ces si beaux coups gagnants pour ces gerbes de fautes directes, de ces balles de break gâchées ou tout simplement gagnées par Martina Hingis. En moins d'une heure et

mais omniprésente, agacée mais flegmatique, jamais résignée, Martina Hingis a donné une petite idée du chemin qu'Amélie Mauresmo doit encore parcourir pour passer du statut de joueuse prometteuse à celui de championne : « Amélie ne sait pas encore jouer ce genre de match mais elle n'est pas bien loin », explique Isabelle Demongeot,

coentraîneur de la Française. Amélie Mauresmo savait sa faiblesse. A la veille de Roland-Garros, elle expliquait qu'elle ne se considérait pas encore comme une championne : « J'ai des progrès à faire dans ma tête. Il me manque la motivation de tous les instants afin de pouvoir me sortir des situations les plus délicates » (Le Monde daté 23-24 mai). Mercredi soir, dans un dernier sourire, Amélie Mauresmo a assuré qu'elle se donnait le temps : « Il faut que j'arrive à une certaine hauteur pour être plus sereine dans mes matches. Cela se fera tranquillement et lentement. » Et en attendant ? Elle promet : « Les gens attendent beaucoup de moi, j'essaie de leur donner le maximum, mais je sais me protéger. » A Roland-Garros, elle aura montré une étonnante aptitude à résister à la forte pression placée sur ses épaules par les médias ou par le public. Elle affirme

n'avoir pas été gênée par cette gloire nouvelle et presque subite. « Je sais faire la part des choses », dit-elle. Fanfaronnante à la veille de son match contre la nouvelle coqueluche du tennis français, Martina Hingis a finalement avoué son soulagement de l'avoir battue. « C'est

« Si je gagne cette année, je crois bien que je l'aurai mérité », lance Martina Hingis. Aux Américains qui lui demandent « mais comment faites-vous pour jouer sur ce truc rouge ? », elle rétorque, prête pour la bagarre : « Mais moi, j'aime la terre battue. »

Bénédicte Mathieu

L'esthète Hicham Arazi écarte le « vieux » Jim Courier

IL A CE SOURIRE de gamin gâté par la vie, ce regard doux et cette nonchalance naturelle : Hicham Arazi, le « petit » tennisman marocain, apporte, depuis trois ans, un peu d'humanité au monde des briseurs de cordes et des faiseurs de trajectoires lourdes, tendues, longues comme un match de tennis masculin des années 90. Il ne prise guère l'univers triste des coigneurs associés, alors il a décidé de se faire plaisir, de donner en spectacle son jeu tout en arabesques, de faire admirer ses coups de gaucher à l'incomparable pouvoir de séduction sur les foules. On aime le lustre de son tennis du côté de la porte d'Auteuil. On l'encourage à persévérer dans cette voie peu fréquentée. « C'est agréable », confesse-t-il.

De son professeur de tennis de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines), l'esthète hédoniste des courts a appris à se comporter raquette en main comme partout ailleurs, de préférence sans se hâter. Le court est son théâtre, mais Hicham Arazi ne compose pas avec sa personnalité. Espiègle, il ne se sent aucunement tenu de respecter toutes les conventions, et les arbitres ne s'en étonnent plus. Eternel espoir, il tarde à confirmer : il n'est jamais rentré dans le cercle des dix meilleurs joueurs mondiaux – son « rêve » – et n'a gagné qu'un tournoi du circuit professionnel (à Casablanca, en 1997), mais il ne s'affole pas de cette lente montée vers les sommets. Insolent, il l'est aussi, à l'occasion, sur le court et en conférence de presse. Comme lorsqu'il ne peut réfréner, avec le plus grand naturel, cette petite vacherie sur Jim Courier, son adversaire au deuxième tour du tournoi de Roland-Garros : « Il essaie de gagner ses matchs par K.O., en

trois sets. » Une pause, puis, avec un rictus faussement gêné : « Surtout maintenant. »

C'est une blague facile mais Hicham Arazi a une excuse. Il se sent « un peu cané » après sa victoire. Il a peiné plus que prévu pour se défaire de l'Américain, en quatre sets (2-6, 6-3, 6-4, 6-1), mercredi 26 mai. Pendant une manche, il a plié sous les coups directs décochés par l'ancien seigneur des lieux, double vainqueur du tournoi. Il a interrogé le ciel pour trouver des réponses à son désarroi, il a malmené sa raquette, chahuté son corps et son esprit, mal réveillé sous le bandeau noir : « Qu'est-ce que tu glandes, dis-moi ? » Le jeune insolent ne comprenait pas comment le « vieux » Jim Courier, ce *has been* relégué dans le ventre mou du classement ATP, cet ex-ténor du tennis-massue truffé de tics nerveux, ce pourfendeur du dopage qui soulève sa chemisette pour s'éponger le front, pouvait ainsi lui tenir tête.

Il a brièvement paniqué, perdu une manche, puis il s'est rassuré : il n'avait jamais perdu un match sur ce court Suzanne-Lenglen, son « Suzanne ». Il a retrouvé son revers croisé, ses amorties assassines. Il était bien. Au quatrième set, il a regardé Jim Courier sombrer : « Il avait l'air un peu fait... » Hicham Arazi aime bien l'Américain – « une personne très sympa, très naturelle » –, mais il avait tout de même envie de lui dire sa façon de voir les choses : « Faut pas rester là, monsieur Courier, le troisième tour des Internationaux de France, ce n'est plus de votre âge. »

Eric Collier

LES RÉSULTATS SIMPLÉS MESSIEURS

Deuxième tour
Premier quart du tableau : D. Hrbaty (Slo.) b. E. Kafelnikov (Rus.) 6-4, 6-1, 6-4 ; A. Ilie (Aus.) b. M. Rodriguez (Arg.) 7-5, 4-6, 2-6, 6-3, 4-3, ab. ; H. Arazi (Mar.) b. J. Courier (EU) 2-6, 6-3, 6-4, 6-1 ; M. Rios (Chili, n° 9) b. A. Boetsch (Fra.) 6-2, 6-3, 7-5 ; A. Berasategui (Esp.) b. S. Huet (Fra.) 4-6, 6-4, 6-2, 6-4 ; T. Henman (GB, n° 7) b. J. Novak (Rép. Tch.) 5-7, 6-1, 7-5, 6-2.
Deuxième quart du tableau : C. Moya (Esp., n° 4) b. P. Korda (Rép. Tch.) 6-7 (5/7), 6-4, 6-3, 6-1 ; S. Sargsian (Arm.) b. W. Ferreira (AIS) 6-7 (4/7), 6-2, 6-2, 7-6 (7/5) ; C. Woodruff (EU) b. N. Lapentili (Equ.) 7-6 (7/2), 7-6 (7/5), 7-5 ; A. Agassi (E-U, n° 13) b. A. Clément (Fra.) 6-2, 4-6, 2-6, 7-5, 6-0 ; G. Rusedski (GB, n° 12) b. R. Fromberg (EU) 6-4, 4-6, 6-2, 6-3 ; D. Sanguinetti (Ita.) b. H. Gummy (Arg.) 6-7 (5/7), 7-5, 6-4, 7-6 (7/4) ; M. Filippini (Uru.) b. M. Damm (Rép. Tch.) 6-4, 6-4, 6-4 ;

V. Spadea (EU) b. R. Krajčec (PB, n° 5) 6-1, 6-2, 6-4.

SIMPLÉS DAMES

Premier quart du tableau : M. Hingis (Sui., n° 1) b. A. Mauresmo (Fra.) 6-3, 6-3 ; K. Hrdlickova (Rép. Tch.) b. B. Rittner (All.) 6-4, 7-6 (7/5) ; R. Dragomir (Rou.) b. A. Kremer (Lux.) 6-4, 6-2 ; M. De Swardt (AIS) b. S. Testud (Fra., n° 12) 6-3, 6-2 ; B. Schwartz (Aut.) b. K. Boogert (PB) 6-2, 6-4 ; N. Dechy (Fra.) b. E. Dementieva (Rus.) 6-2, 1-6, 7-5 ; A. Molik (Aus.) b. E. Curutchet (Fra.) 6-2, 6-2 ; V. Williams (EU, n° 5) b. N. Zvereva (Bie.) 7-6 (7/3), 6-0.
Deuxième quart du tableau : J. Novotna (Rép. Tch., n° 4) b. A. Gersl (Rép. Tch.) 6-3, 6-2 ; S. Talaja (Cro.) b. C. Rubin (EU) 2-6, 6-1, 6-4 ; S. Plischke (Aut.) b. E. Cagliardi (Sui.) 6-1, 6-3 ; B. Schett (Aut., n° 15) b. K. Po (EU) 6-3, 3-6, 6-1 ; S. Williams (EU, n° 10) b. M. Diaz Oliva (Arg.) 6-3, 6-4 ; M. J. Fernandez (EU) b. L. Ghirardi (Fra.) 6-1, 6-3 ; I. Spirlea (Rou.) b. O. Barabanschikova (Bul.) 6-3, 6-3 ; A. Sanchez (Esp., n° 7) b. K. Srebotnik (Sloq.) 6-1, 6-2.

LOTO

Résultats des tirages n° 42 effectués mercredi 26 mai.
Premier tirage : 14, 19, 22, 41, 44, 46, numéro complémentaire : 24.
Pas de gagnant pour 6 numéros, rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 2 785 785 F (424 690,18 €) ; 5 numéros : 7 710 F (1 175,38 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 334 F (50,91 €) ; 4 numéros : 167 F (25,45 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €).
Second tirage : 1, 6, 10, 37, 38, 40, numéro complémentaire : 18.
Rapports pour 6 numéros : 13 113 335 F (1 999 115 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 91 030 F (13 877,43 €) ; 5 numéros : 7 015 F (1 069,42 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 310 F (47,25 €) ; 4 numéros : 155 F (23,62 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €).

www.nouvelobs.com

le nouvel Observateur

Apprenez à les reconnaître

LES BONS MÉDECINS... ET LES AUTRES

CORSE

LES SECRETS D'UNE ENQUÊTE HIGH-TECH

Le Bayern Munich était champion d'Europe, lorsque soudain...

Après avoir mené au score pendant 91 minutes, les Bavarois ont laissé échapper la victoire en finale de la Ligue des champions, encaissant deux buts dans les derniers instants. Après un titre national et une coupe d'Angleterre, Manchester United complète un bilan historique

Trente et un ans après le seul succès dans la plus prestigieuse des coupes d'Europe de football (obtenu contre les Portugais du Benfica Lisbonne), Manchester United a gagné, mercredi 26 février, au Nou

Camp de Barcelone, la finale de la Ligue des champions en s'imposant (2-1) devant le Bayern Munich. Les Allemands avaient ouvert le score dès la 6^e minute grâce à un coup franc de Mario Basler mais les An-

glais ont réussi à retourner la situation en leur faveur grâce à des buts de Teddy Sheringham et de Ole Gunnar Solskjær dans les deux dernières minutes. Ce coup de théâtre époustouflant a fait oublier la

qualité technique moyenne d'une finale qu'on attendait plus attractive compte tenu de la valeur des joueurs. Manchester United a bouclé la plus glorieuse saison de son histoire en enlevant le championnat

d'Angleterre, la coupe d'Angleterre et la Ligue des champions. Seuls le Celtic Glasgow (1967), l'Ajax Amsterdam (1972) et le PSV Eindhoven (1988) avaient accompli jusqu'alors ce triplé.

BARCELONE

de notre envoyé spécial

Une sombre prémonition s'était insinuée dans l'esprit des joueurs du Bayern Munich avant cette 44^e finale de la Coupe des champions, rebaptisée Ligue des champions. Le cauchemar récurrent relatait l'histoire d'une prolongation brutale interrompue par la « mort subite ». Cette trouvaille controversée de l'Union européenne de football (UEFA) est censée pimenter la demeurée supplémentaire en cas de match nul au terme des 90 minutes réglementaires. Au premier but marqué par l'une des deux équipes, l'arbitre clôt les débats condamnant, du coup, les retournements de situation qui ont magnifié l'histoire du football comme cette demi-finale du Mondial 1982 entre la France et l'Allemagne (3-3) à Séville (Espagne). Les Bleus d'Aimé Jacquet avaient apprécié le plaisir violent de cette innovation durant la Coupe du monde 1998 en s'imposant (1-0) à Lens devant le Paraguay grâce à un but du défenseur marseillais

Ottmar Hitzfeld en relatait cette action banale qui a permis à Teddy Sheringham de dévier un tir adressé par Ryan Giggs et d'égaliser au milieu d'une forêt de jambes (91^e). Un parfum de légende flottait dès lors sur le pré. Les chœurs anglais beuglés par 40 000 poitrines semblaient figer les Allemands dans le doute.

« Cette égalisation a choqué mon équipe », regrettera Ottmar Hitzfeld livré, impuissant, à la désagrégation de sa formation. Le douzième et dernier corner repris de la tête par Teddy Sheringham et prolongé par Ole Gunnar Solskjær sous la barre semblait épouser la houle du public anglais parqué derrière le but d'Oli-ver Kahn. On jouait depuis 93 minutes et 36 secondes et à cet instant précis, ce sont d'abord les images d'une troupe terrassée qui sautent les rétines.

Onze joueurs d'un club allemand, promis à la postérité et statufiés en moins de trois minutes dans la posture de perdants d'honneur, car ce sont eux qui se sont créés les occasions les plus franches (tir de Meh-



ERIC CABANIS/AP

Samuel Tuffour, le défenseur du Bayern (à gauche) et Teddy Sheringham, auteur du but égalisateur pour Manchester.

MU a fait perdre une fortune à un devin du football

Au mois de novembre, un homme d'affaires britannique, supporter de Manchester United (MU), avait misé 2,5 livres (3,8 €) sur une série de quatorze compétitions. Avant la finale de la Ligue des champions, il était déjà assuré de toucher 157 000 livres (environ 228 500 €) grâce à un sans-faute. C'est ainsi qu'il avait pronostiqué, notamment, les vainqueurs du championnat anglais (MU), de la Coupe d'Angleterre (MU également), de la Coupe de la League anglaise (Tottenham), de la Coupe de l'UEFA (Parma), de la Coupe des vainqueurs de coupes (Lazio Rome). Ce parieur prospère avait également deviné la relégation de Nottingham Forest en division 2 anglaise et l'identité du champion de la division 3 écossaise !

En revanche, il était persuadé que le Bayern Munich s'imposerait en finale de la Ligue des champions devant son équipe fétiche. A deux minutes près, il aurait donc réussi un étonnant sans-faute et empoché deux fois plus, soit 314 000 livres (environ 47 800 €).

Laurent Blanc. Le Bayern, d'habitude si confiant dans sa bonne étoile, craignait d'en subir le revers et s'imprégnait à l'avance de la portée de la désolation. Mais il n'avait pas poussé le masochisme jusqu'à imaginer un scénario encore plus cruel : la mort subite avant l'heure. C'est pourtant ce que lui a infligé, mercredi 26 mai, Manchester United devant 90 000 spectateurs au prix d'un final inouï, étourdissant, inoubliable qu'aucun indice ne laissait augurer. La pendule du Nou Camp de Barcelone indiquait la fin des 90 minutes et annonçait le début d'une nuit de liesse pour les joueurs munichois grâce au coup franc transformé par Mario Basler dès l'entame de la partie (6^e minute). Depuis un quart d'heure, les 30 000 supporters allemands massés dans la tribune Sud abreuvaient le temple catalan de leurs cantiques paillard.

A l'autre extrémité du terrain, la énième offensive anglaise conclue par un sempiternel centre témoignait davantage de l'impuissance des Mancuniens que de leur talent si parcimonieusement dévoilé jusqu'alors. « Oui mais voilà il y a le destin et il est par définition imparable », dira plus tard l'entraîneur munichois

met Scholl repoussé par le poteau à la 79^e et retourné de Carsten Janker renvoyé par la transversale à la 84^e).

Inaltérable rengaine, en football on ne gagne pas aux points et Samuel Kuffour, superbe de vaillance, le sait trop bien. Allongé sur la pelouse, tennaillé par une crise de larmes jusqu'à susciter l'affliction de l'arbitre italien Pierluigi Collina qui tenta vainement de le relever, le Ghanéen ne sera pas facile à consoler. A 22 ans, il a pourtant plus de chances de prendre sa revanche que Lothar Matthäus, 38 ans, qui a applaudi sportivement les vainqueurs au moment de la remise de la coupe. « Privées de la victoire et ensuite de la prolongation dans un même élan dans les ultimes instants, c'est la plus terrible des mésaventures vécues dans ma longue carrière », a commenté, sonné, le vétéran.

Les vedettes de Manchester qui s'étaient mués, mercredi en intermittents du spectacle, se sont rattrapées au coup de sifflet final. La victoire a des vertus thérapeutiques. Quand l'entraîneur écossais de MU, Alex Ferguson, est apparu en salle de presse, il a été applaudi par les journalistes anglais. Il ne fut qu'accessoirement question de ses choix

tactiques, du positionnement de David Beckham en particulier. La machine à centrer au millimètre généralement postée sur l'aile droite a été aligné dans l'axe du milieu de terrain pour suppléer la suspension de Roy Keane. « Une option qui arrangeait nos affaires », a reconnu Ottmar Hitzfeld. « J'ai aligné la meilleure équipe possible », a répliqué l'Écossais peu avare de compliments à son propre égard – il s'est décerné un satisfécit pour avoir fait entrer en cours de jeu les deux buteurs – mais qui ne put s'empêcher de titiller l'adversaire « qui s'est endormi sur ses lauriers après avoir ouvert le score ».

Désormais nanti d'une deuxième Coupe des champions (la première remonte à 1968) et d'un premier triplé – championnat, coupe d'Angleterre, coupe d'Europe – devra s'atteler à chasser le démon de la démobilitation. « Le risque existe quand une équipe a tout gagné », concède Alex Ferguson. Mais avec son budget sans équivalent dans le monde (87,9 millions de livres, 130 millions d'euros), le club mancunien s'est condamné à une réussite ininterrompue pour ne pas mécontenter ses actionnaires. Près de 30 millions de livres (42 millions d'euros) seront investis dans l'agrandissement du stade (de 55 000 à 67 000 places assises). En attendant, le triomphe de mercredi soir dopera un peu plus les recettes liées au marchandisage (280 millions de francs en 1998, soit près de 42,7 millions d'euros). Le vertige des chiffres ne connaît pas de répit.

Elie Barth

Le cas « VDB », casse-tête pour Cofidis

L'AFFAIRE Vandenbroucke », si on peut la qualifier ainsi, tend à virer au casse-tête pour Cofidis. Depuis quelques jours, les réunions se succèdent au sein de l'entreprise de crédit par téléphone. La question est de savoir s'il faut maintenir la suspension infligée le 10 mai au Belge Frank Vandenbroucke, un des chefs de file de l'équipe cycliste financée par la société nordiste, ou s'il faut lever cette sanction décidée après que « VDB », comme on l'appelle, a reconnu s'être approvisionné chez Bernard Sainz, faux médecin que les policiers de la brigade de stupéfiants de Paris soupçonnent d'être au cœur d'un trafic de produits illicites et qui été mis en examen et incarcéré le 9 mai.

Le dilemme tient à ce que Frank Vandenbroucke, qui a brillé en début de saison (il a gagné Liège-Bastogne-Liège), « fait pression » pour pouvoir reprendre la compétition, indique-t-on auprès de Cofidis. Le Belge de vingt-quatre ans, qui explique avoir été abusé et avoir eu « la conviction » que les traitements de Bernard Sainz étaient « homéopathiques et naturels », a annoncé à ses employeurs qu'il souhaite recourir le 10 juin au Tour du Luxembourg, a rapporté L'Equipe, le 22 mai.

Frank Vandenbroucke n'ayant pas fait l'objet d'une mise en examen – à la différence de son coéquipier Philippe Gaumont, lui aus-

si suspendu – ou d'un contrôle antidopage positif, la situation est « un peu compliquée », souligne Alain Delœuil, directeur sportif adjoint de l'équipe. Elle est « juridiquement difficilement tenable », relève-t-on auprès de la direction de Cofidis. Le coureur belge aurait beau jeu de plaider une suspension abusive. L'envie est donc palpable chez Cofidis de faire jouer la présomption d'innocence et de souscrire à l'argument de la naïveté avancé par un « VDB » si sûr de lui et déterminé dans ses choix jusqu'à cette affaire.

Reste des « soupçons », pour paraphraser Cofidis, dont il est difficile de faire abstraction, compte tenu des éléments mis au jour par les policiers. Reste aussi à venir les résultats des prélèvements effectués sur Frank Vandenbroucke, ainsi que des analyses des produits saisis chez l'avocat Bertrand Lavelot, également mis en examen et écroué dans cette affaire, chez qui Bernard Sainz officiait. Si L'Equipe a indiqué, le 22 mai, que des anabolisants et des corticoïdes ont été saisis auprès de MM. Lavelot et Sainz, François Migraine, directeur général de Cofidis, assure n'avoir aucune information sur ces analyses. Remettre en cause la suspension de « VDB » avant d'en connaître la teneur pourrait être risqué.

Ph. L. C.

DÉPÊCHES

■ **DOPAGE** : deux agents de la NAS, une brigade spécialisée dépendant du ministère de l'intérieur italien, se sont rendus, mercredi 26 mai, à Milan dans les locaux de la société organisatrice du Giro. Les deux agents, munis d'un mandat du tribunal de Ferrare, se sont fait remettre des documents sur le Giro 1996. Les policiers se sont ensuite présentés au quotidien *La Gazzetta dello sport* pour connaître le nom de l'auteur d'un article paru le 18 mai 1996 qui évoquait l'hypothèse d'une intervention policière sur la caravane du Giro, tandis que celle-ci devait aborder Brindisi à son retour de Grèce.

■ **Le coureur italien Rodolfo Massi**, ancien coureur de l'équipe française Casino, mis en examen par le juge Patrick Keil le 31 juillet 1998 dans le cadre de l'affaire Festina, ne s'est pas présenté à la convocation du magistrat lillois mercredi 26 mai. C'est la deuxième convocation à laquelle Rodolfo Massi, aujourd'hui engagé par l'équipe italienne Liquigas, ne donne pas réponse.

■ **BASKET** : l'entraîneur yougoslave **Dusko Ivanovic**, âgé de quarante-deux ans, vient de signer pour deux ans avec le CSP Limoges. L'ancien manager de l'équipe suisse de Fribourg remplacera Jacques Monclar à ce poste. En 1992, lorsqu'il était encore joueur, Dusko Ivanovic avait effectué une pige de quelques matchs à Limoges.

RENNES ANGERS LE MANS ORLEANS ZENITH SAINT-ETIENNE CLERMONT BRUXELLES LILLE

CAEN

STRASBOURG

NANCY

En tournée à Paris et dans toute la France avec RTL et M6 à partir du 14 Septembre

FRANCIS CABREL

avec

Jeudi 27 Mai
location exceptionnelle
dans les bureaux du Secours Populaire

Les bénéfices de la soirée du 17 oct. au Zénith seront versés au Secours Populaire Français

LIMOGES

MONTLUCON

REIMS

PAU

TOULOUSE

MONTPELLIER

ALBERTVILLE

LYON

GRENOBLE

GENEVE

TOULON

MARSEILLE

Modeler les bruits pour réduire les nuisances sonores

Partant du constat que la perception des sons est un phénomène étonnamment subjectif, acousticiens, linguistes et psychologues étudient les représentations associées à divers signaux d'avertissement. Objectif : « remodeler », de façon plus harmonieuse, les bruits de la ville

Sirènes, alarmes et autres avertisseurs sonores perturbent bruyamment la vie des citadins. Comment préserver, voire améliorer, leur efficacité, tout en limitant leurs nuisances ? C'est l'équation complexe que

cherchent à résoudre les physiciens du Laboratoire d'acoustique musicale de Paris, avec le concours de linguistes et de psychologues. Considérant qu'un son ne peut être étudié uniquement d'après ses para-

mètres physiques, mais que sa perception relève d'un processus subjectif, l'équipe s'est penchée sur les représentations associées à divers signaux d'avertissement, avant d'analyser leurs propriétés acous-

tiques. Ces travaux pourraient contribuer à « remodeler », de façon plus harmonieuse, les bruits de la ville. D'autres études, qui montrent l'influence du contexte visuel sur l'appréciation de l'en-

vironnement sonore, poussent à concevoir des écrans antibruit végétalisés. La Cité des sciences de La Villette consacre sa nouvelle exposition permanente au son dans tous ses états.

SIRÈNES de pompiers, d'ambulance ou de police, klaxons, alarmes de voiture ou de magasin, sonnettes de bicyclette, sonneries de téléphone portable, indicateurs sonores pour mal-voyants à certains carrefours... Dans le bruyant orchestre polyphonique urbain, les avertisseurs jouent une partition spécifique : par définition, ils ne remplissent leur office que s'ils sont identifiés comme tels, ce qui suppose non seulement qu'ils se détachent clairement du fond sonore ambiant, mais aussi qu'ils soient reconnus sans ambiguïté par les citadins. Or leur présence se fait plus envahissante, avec la multiplication des alarmes de protection contre le vol notamment. Comment, alors, atténuer la pollution auditive qu'ils génèrent tout en préservant, voire en augmentant, leur efficacité ?

C'est l'équation complexe que tentent de résoudre les physiciens du Laboratoire d'acoustique musicale (LAM, CNRS, université Pierre-et-Marie-Curie, ministère de la culture), en collaboration avec des linguistes et des psychologues du groupe Langages, cognitions, pratiques, ergonomie (LCPE, CNRS-Institut national de la langue française). Leur travail, qui s'inscrit dans un programme interdisciplinaire de recherche sur l'amélioration de la qualité de la vie dans la cité, procède d'une démarche originale.

« Un signal sonore est bien sûr un objet physique que l'on peut décrire

en termes de fréquence, de spectre ou de hauteur. Mais c'est également un phénomène subjectif qui doit "faire sens" pour l'auditeur », souligne Michèle Castellengo, directrice du LAM. Des études antérieures montrent que si l'on veut rendre l'environnement urbain moins dissonant, « une approche purement physique ne mène à rien : le même signal sera perçu de façon complètement différente selon le contexte et l'individu ».

AMBIANCES TRÈS CONTRASTÉES

L'équipe a donc décidé d'inverser les termes du problème. Elle s'est intéressée d'abord aux « représentations mentales et linguistiques » des signaux d'alarme, explique Danièle Dubois, directrice du LCPE, avant de tenter de déterminer quelles propriétés acoustiques expliquent leur plus ou moins bonne identification. Cette démarche a été mise en œuvre dès la phase de constitution d'un panel sonore : « Les connaissances actuelles en psychoacoustique sont issues le plus souvent d'expériences de laboratoire, réalisées dans des conditions très éloignées des situations réelles d'écoute », note Valérie Maffiolo, une jeune thésarde du LAM. Pour éviter ce travers, une sélection d'environnements sonores représentatifs de Paris a été effectuée à partir d'entretiens avec une trentaine d'usagers. Deux ambiances très contrastées ont ainsi été retenues,

la première de trafic automobile intense, la seconde de jardin public. A chacune ont été associées des séries identiques de quinze signaux d'avertissement, à différents niveaux sonores. Les séquences, évocatrices de situations réelles, ont alors été diffusées à vingt-six cobayes, qui devaient identifier les différents sons et les caractériser verbalement. Les résultats réservent

quelques surprises, relate Corsin Vogel, qui prépare un doctorat sur ce sujet. Premier constat : les bruits d'alarmes sont rarement décrits en eux-mêmes, mais le plus souvent associés à « des représentations mentales bien définies dans l'expérience des sujets ». Autrement dit, ils sont interprétés en référence à des situations déjà vécues et mémorisées. Second enseignement : si cer-

tains signaux sont bien identifiés quel que soit l'environnement – sirène de pompiers, coup de klaxon, sonnette de vélo classique, sifflet à roulette –, d'autres, au contraire, sont inégalement reconnus selon le contexte et prêtent parfois à confusion.

PROPRIÉTÉS ACOUSTIQUES

Les sifflets à un ou deux tons sont souvent pris pour des klaxons ou des sirènes. Curieusement, la sonnette de bicyclette à deux tons éveille l'imagination et évoque tantôt un carillon, tantôt une porte de magasin, tantôt encore un ascenseur. Plus gênant, la sirène d'ambulance n'est reconnue, lorsqu'elle est assourdi par la circulation, que par 3 % des personnes, 69 % la prenant pour un klaxon.

La sirène de police, elle, n'est pas toujours distinguée de celle d'une ambulance ou d'un camion de pompiers. « Ne serait-il pas plus simple de choisir un seul signal d'urgence pour tous les véhicules prioritaires, se demande Corsin Vogel, puisque leur unique fonction est de libérer la voie ? »

Du gazon contre le bruit

Son et image sont intimement liés, et le cadre visuel exerce une influence sur la façon dont est perçu l'environnement sonore : telle est la conclusion de Stéphanie Viollon, du laboratoire « Mobilités, réseaux et territoires » de l'université de Cergy-Pontoise. Ce jeune chercheur a réalisé une expérience consistant, pour les sujets, à qualifier divers sons – bruits humains (voix et pas), trafic routier, chants d'oiseaux – diffusés sur fond de diapositives variées (forêt, pavillon avec arbres, immeuble). Si le décor n'intervient pas sur l'appréciation portée par les cobayes humains sur les bruits d'origine humaine, dont l'écoute semble s'accompagner d'un « degré d'implication » plus important, les autres stimuli sonores sont, en revanche, jugés d'autant plus « déplaisants » et « stressants » que le cadre est plus urbanisé. Une expérimentation similaire est en cours concernant l'aspect visuel des murs antibruit : à niveau de décibels égal, un écran semé de gazon ou planté d'arbres paraît plus performant, ce qui pourrait conduire à concevoir des murs de protection « audiovisuelle ».

Rêves de lapin et instruments de musique virtuels à La Villette

LE CONTRASTE avec l'immense caisse de résonance du grand hall de la Cité des sciences et de l'industrie est frappant : tapissé d'une mousse antibruit, un tunnel blanc à l'atmosphère ouatée conduit à l'intérieur de la nouvelle exposition permanente de La Villette consacrée aux sons. Quoi de mieux que le silence pour réveiller l'oreille ? « Nous avons d'abord voulu révéler les sons que l'on n'entend plus dans notre vie quotidienne », explique Françoise Vallas, a qui est revenue la tâche délicate – et réussie – de renouveler l'exposition la plus populaire de la Cité depuis son ouverture, en 1986.

Un double paysage sculpté par des haut-parleurs permet en ouverture de comparer sons des villes (la place Saint-Sulpice, à Paris) et sons des champs (un village du haut Jura), tandis qu'une « allée des sons » réserve bien des surprises. Qui saura distinguer le cri du geai du glissement des anneaux sur une tringle à rideau ? Un caillou tombant dans l'eau passera – question de dynamique – pour une goutte ou pour un pavé selon la vitesse de défilement de la bande enregistrée. Si celle-ci défile en sens inverse, on reconnaît toujours les applaudissements, mais qu'est devenue la voix humaine ? Un microphone indiscret révèle quelques curiosités. On reste ébahi face aux grognements d'un lapin rêvant au fond de son terrier du Lubéron, saisis par Knud Viktor. L'oreille se régale lorsque deux escargots grignotent une feuille de salade. L'enregistrement est si fidèle que l'on peut distinguer le passage de la feuille à la nervure, plus craquante.

100 000 PIANOS

Mais une exposition de la Cité des sciences ne serait pas digne de ce nom sans une introduction didactique à la physique du son. En criant dans un tuyau enroulé long de 170 mètres, on peut constater que sa vitesse de déplacement dans l'air est bien de 340 m/s. Une sonnette disposée sous une cloche dans laquelle on fait le vide rappelle que le son est une onde qui a besoin de matière pour se propager. L'échelle permettant de mesurer la puissance sonore est elle aussi bien singulière : alors qu'il suffit d'un piano pour produire 70 décibels, il en faudrait 100 000 pour atteindre 120 dB.

Ce décortiquage du bruit a donné naissance à des outils pour agir sur

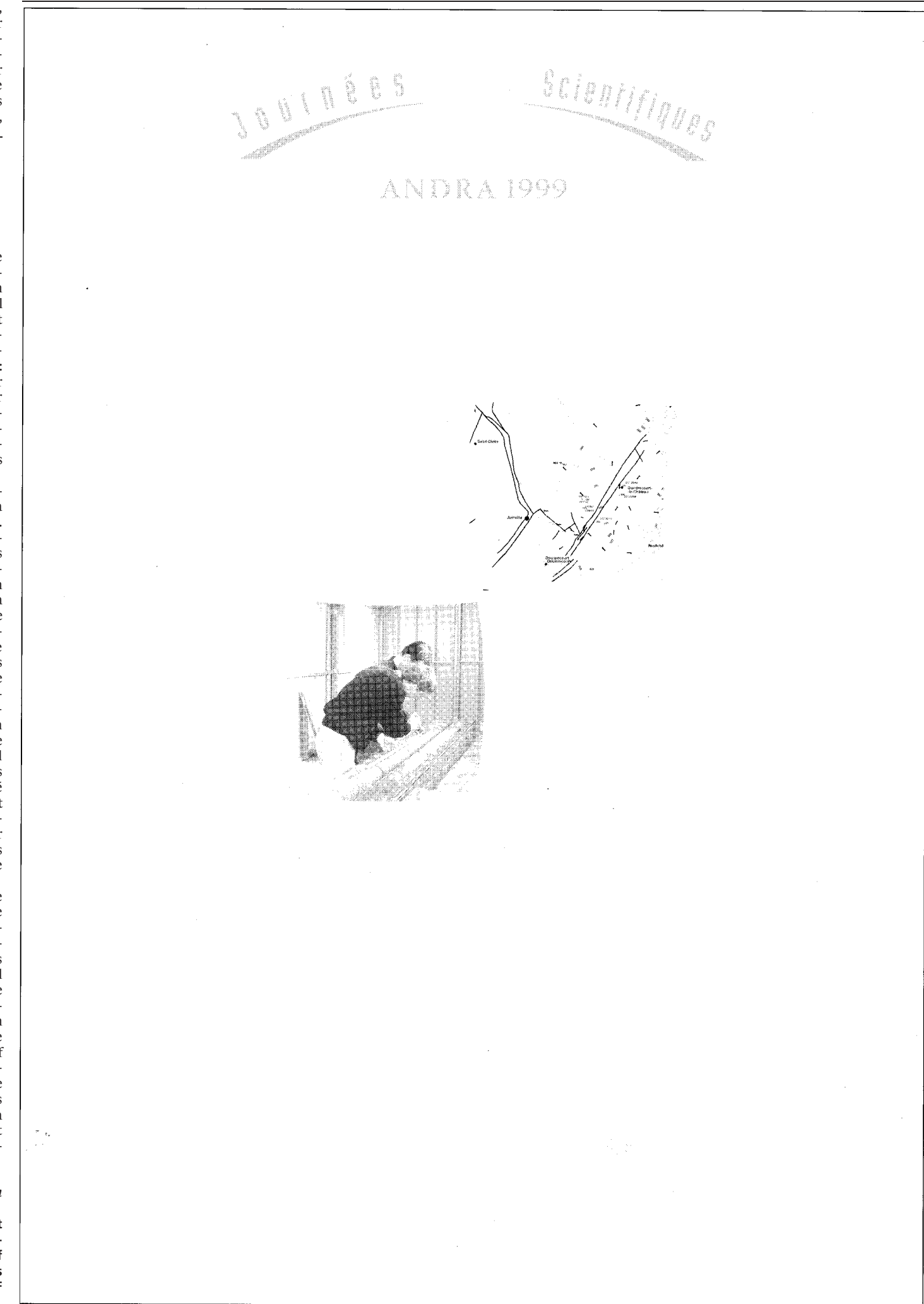
l'environnement sonore, comme ce casque antibruit qui détecte le signal et l'annule en produisant, en opposition de phase, un signal identique. Un logiciel mis au point par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) reproduit les affres des aménageurs : quelles protections disposer autour d'une autoroute afin de respecter les normes à proximité d'une maison de retraite ? Attention, il ne suffit pas de trouver la solution technique, il faut aussi tenir les budgets !

L'aspect le plus fascinant de l'exposition concerne sans conteste la parole, l'audition et le son musical. Pas moins de 920 phonèmes, répartis en 654 consonnes, 177 voyelles et 89 diphtongues ont été répertoriés dans le monde. Le français n'en compte que 36. C'est dire que, à l'écoute parfois déroutante de 21 mots recueillis sur les cinq continents, on ne fait qu'effleurer cette diversité. Qui veut apprendre les langues à tons devra tendre l'oreille. En mandarin, « ma » signifiera « mère », « insulter », « cheval » ou encore « chanvre », selon l'intonation donnée. Un jeu que l'on pourrait qualifier de musical consiste à reconnaître les voyelles dispersées dans un spectre borné par les sonorités « a », « i » et « ou », universelles. Un autre logiciel permet de visualiser et modifier les sept paramètres articulatoires qui commandent la production de ces voyelles.

Enfin, si la musique est aussi une vibration de l'âme, les logiciels de l'Ircam présentés à La Villette permettent avant tout de sculpter fréquences et harmoniques. Le temps de constater que, si l'extrait musical ne comprend ni l'attaque ni le maintien ni l'extinction, il est quasiment impossible de distinguer un piano d'un violon, une voix d'une trompette. Un atelier interactif offre la possibilité de créer des instruments chimériques, faits de cordes, tuyaux frottés, membranes de tailles diverses. Avec un rêve à la clé : jouer les dieux Pan soufflant dans un roseau virtuel pour ressusciter une Syrinx numérique.

Hervé Morin

★ « Les sons », Cité des sciences et de l'industrie, 30, av. Corentin-Cariou, 75019 Paris. Tous les jours sauf le lundi, de 10 heures à 18 heures (19 heures le dimanche). Entrée 50 F (35 F tarif réduit et le samedi).



La simplification des appareils électroniques est affaire bien compliquée

Souvent dicté par la pression sociale, l'achat d'un produit de haute technicité se transforme souvent en casse-tête anxigène

UN RÉPONDEUR téléphonique qui s'entête même si l'on décroche le combiné, un magnétoscope « psycho-rigide » qui, au contraire, refuse de se mettre en marche au moment choisi, les multiples codes secrets des téléphones portables, les notices d'utilisation en trois volumes et mal traduits, ou encore les messages, sur l'écran, du genre « error type file OCHK » lorsque

pressante. Depuis quelque temps, les distributeurs de matériel électronique proposent leur expertise et leur médiation active. Il ne s'agit plus seulement de mesurer le rapport qualité-prix ou de disséquer les performances acoustiques ou visuelles, mais d'évaluer la « praticité » des produits mis en vente. Les grands distributeurs spécialisés entendent ainsi faire avancer la cause du consommateur auprès des fabricants. Filiale du groupe Auchan spécialisée dans la vente d'électroménager, Boulanger (50 magasins à travers la France) brandit la bannière de « la simplicité d'usage ». Début mai, cette enseigne a publié une liste de produits « 100 % facile ». La Fnac, qui intègre déjà cette dimension dans l'attribution des « étoiles » décernées par ses laboratoires d'essai, proposera à l'automne une grille élaborée avec des ergonomes. Elle distinguera encore davantage « la

fonctionnalité » des produits testés.

Ces initiatives, orientées dans le sens du vent consumériste, reflètent le caractère parfaitement anxigène d'un certain nombre d'achats ménagers. Générateur numéro un d'adrénaline : le rayon informatique. Alors que les fabricants ont réalisé d'énormes efforts de simplification au cours des dernières années, l'arrivée en masse de néophytes a fait grimper les attentes dans des proportions telles que les progrès intervenus en matière de « convivialité » sont brusquement devenu insuffisants. Prises d'assaut, les hot-lines (services de dépannage par téléphone) des distributeurs sont saturées par

les appels au secours de nouveaux convertis, parfois totalement désemparés. Langage hermétique, maîtrise laborieuse des commandes en arborescence, sentiment de ne pas avoir le droit à l'erreur et conscience de l'obsolescence ultra-rapide du matériel. Certains témoignages recueillis par Boulanger auprès de ses clients traduisent bien l'anxiété, voire l'incompréhension totale, devant l'informatique. Croyant bien faire, certains débranchent purement et simplement l'appareil en cas de blocage. Plus largement, observé chez Boulanger, l'idée selon laquelle « l'ordinateur est une machine très capricieuse », voire perverse, s'est solidement installée.

Bien malgré elles, les campagnes de prévention du bogue de l'an 2000 y contribuent sans doute. « De toute façon, se désespère un débutant, je ne sais jamais si c'est l'ordinateur ou moi qui se plante ».

Le vertige qui étreint le consommateur tient aussi à l'environnement dans lequel s'inscrit sa démarche. Tous les distributeurs en conviennent : souvent, l'acquisition d'un micro-ordinateur est davantage dictée par la pression sociale que par un véritable désir d'achat. « C'est un acte angoissant. Les gens se disent, sans trop savoir, qu'un ordinateur est peut-être crucial pour l'avenir de leurs enfants », reconnaît un spécialiste.

« Même si cela ne durera pas éternellement, il existe un frein à l'explosion commerciale du PC, car ce produit reste complexe à utiliser, estime Philippe Poels, secrétaire général de Sony-France. Quant aux distributeurs, ils font l'apprentissage d'un nouveau métier : vendre des produits informatiques au grand public. »

Autre best-seller de l'électro-

nique, le téléphone portable provoque lui aussi quelques migraines. La complexité de l'itinéraire qu'il faut suivre pour atteindre un nom dans le répertoire est unanimement critiquée alors que les rédacteurs des notices explicatives sont voués aux gémonies, tout comme les codes secrets qu'il faut égrener en toute circonstance. Un client résume parfaitement la contradic-

toire : « Un portable, c'est fait pour aller vite. Alors, on ne va tout de même pas sortir des bouquins pour s'en servir ! »

Le stress ne vaut pas seulement pour les produits nouveaux (et le magnétoscope, éternelle lanterne rouge du championnat de la commodité d'usage). Le consommateur n'est pas davantage disposé à s'impliquer dans le fonctionnement d'un banal réfrigérateur ou lave-linge. Quitte à le sous-utiliser sans une once de mauvaise conscience (qui se vante d'utiliser le « programme différé » de son four ?). « C'est simple : sur nos lave-linge, nous cachons tout ce qui peut ressembler à de l'électronique, souligne Claire Dixneuf, responsable du marketing chez Merloni (Ariston, Scoltes, Indesit). Il faut bannir les programmes défilants et le bandeau électronique, car la robustesse est synonyme de simplicité. » Résultat : des appareils bourrés de logi-

Pris d'assaut, les services de dépannage par téléphone des distributeurs sont saturés par les appels au secours de nouveaux convertis, parfois totalement désemparés

ciels capables de s'adapter à la

remarqueur Victor Jachimowicz, directeur des laboratoires d'essai de la Fnac, qui met en exergue la diffusion, lente mais réelle, des systèmes de commande en arborescence directement hérités de l'informatique ». La facilité d'usage peut aussi se heurter au mur des habitudes. Margherita, le dernier lave-linge d'Ariston, ne propose que sept programmes de lavage, au lieu de 18 précédemment, et, surtout, le réglage s'effectue en indiquant le type de textile concerné plutôt que la température désirée, éventuelle source d'erreurs. Simple et logique ? Oui, mais un peu trop. Selon son concepteur, le modèle Margherita devrait surtout avoir du succès auprès d'une clientèle avant-gardiste, attirée par la nouveauté, alors que la majorité s'en tiendra aux bons vieux réflexes. Finalement, la simplicité est une notion très complexe.

Jean-Michel Normand

Boulanger veut jouer « la mouche du coche »

Elaborée à partir de critères forgés après avoir mis à contribution quelque 300 « clients-partenaires » répartis au sein de quatorze groupes de travail, le label « 100 % facile » de Boulanger a été attribué à 80 produits sur un total de 5 000 références et quatorze familles de matériels. Selon cette « charte », les chaînes hi-fi ne doivent pas être dotées d'un bouton multifonction, les télécommandes ne présentent que les fonctions principales et les commandes des Caméscope doivent être accessibles mais bien espacées.

Dans le domaine informatique, les logiciels et périphériques doivent faire apparaître sur l'écran et en français les opérations à effectuer. « Nous sommes la mouche du coche, se réjouit Benoît Legendre, directeur du marketing de Boulanger. Il n'est pas normal que, pour des raisons d'économies, la commande marche/arrêt de la plupart des écrans d'ordinateurs soit située à l'arrière. De même, il faut généraliser la codification en couleur des branchements. »

ordinateur est bloqué. La société moderne a, certes, engendré des maux pires que ceux-là. On ne saurait pourtant négliger la dose de stress que peut engendrer un four à micro-ondes aux commandes futuristes mais inopérantes, une télécommande de télévision aussi compliquée qu'un tableau de bord de Boeing, mais incapable de programmer le magnétoscope, ou une touche multifonction qui transforme le réglage de son en intervention de haute technicité.

Faites simple ! Cette exigence des consommateurs ne date pas d'hier, mais elle devient visiblement plus

Le vertige qui étreint le consommateur tient aussi à l'environnement dans lequel s'inscrit sa démarche.

Tous les distributeurs en conviennent : souvent, l'acquisition d'un micro-ordinateur est davantage dictée par la pression sociale que par un véritable désir d'achat.

« C'est un acte angoissant. Les gens se disent, sans trop savoir, qu'un ordinateur est peut-être crucial pour l'avenir de leurs enfants », reconnaît un spécialiste.

« Même si cela ne durera pas éternellement, il existe un frein à l'explosion commerciale du PC, car ce produit reste complexe à utiliser, estime Philippe Poels, secrétaire général de Sony-France. Quant aux distributeurs, ils font l'apprentissage d'un nouveau métier : vendre des produits informatiques au grand public. »

Autre best-seller de l'électro-

nique, le téléphone portable provoque lui aussi quelques migraines.

La complexité de l'itinéraire qu'il faut suivre pour atteindre un nom dans le répertoire est unanimement critiquée alors que les rédacteurs des notices explicatives sont voués aux gémonies, tout comme les codes secrets qu'il faut égrener en toute circonstance.

Un client résume parfaitement la contradiction : « Un portable, c'est fait pour aller vite. Alors, on ne va tout de même pas sortir des bouquins pour s'en servir ! »

Le stress ne vaut pas seulement pour les produits nouveaux (et le magnétoscope, éternelle lanterne rouge du championnat de la commodité d'usage). Le consommateur n'est pas davantage disposé à s'impliquer dans le fonctionnement d'un banal réfrigérateur ou lave-linge. Quitte à le sous-utiliser sans une once de mauvaise conscience (qui se vante d'utiliser le « programme différé » de son four ?).

« C'est simple : sur nos lave-linge, nous cachons tout ce qui peut ressembler à de l'électronique, souligne Claire Dixneuf, responsable du marketing chez Merloni (Ariston, Scoltes, Indesit). Il faut bannir les programmes défilants et le bandeau électronique, car la robustesse est synonyme de simplicité. » Résultat : des appareils bourrés de logi-

Le magnétoscope, souffre-douleur du rayon hi-fi

IL Y A ceux qui savent et ceux qui ne savent pas, ne savent plus ou ne veulent plus rien savoir. Un jour, les premiers se sont dit qu'il fallait s'y colleter et que l'on pouvait tout de même venir à bout d'un magnétoscope. Rageurs ou résignés, les autres ont abandonné la partie. Nobuyuki Idei, président de Sony, n'a-t-il pas souvent reconnu que « le magnétoscope est un produit beaucoup trop compliqué » ?

Victime de son image rébarbative, ce produit est devenu le souffre-douleur du rayon hi-fi. Après vingt ans de carrière dans les salons, on lui reproche pêle-mêle ses branchements multiples et foisonnants, surtout lorsqu'il faut intégrer un décodeur ou un boîtier de connexion au câble, sa télécommande qui s'ajoute à celle de la télévision et, surtout, le calvaire de la programmation. Une opération compliquée et aléatoire.

Procès excessif, voire injuste ? « N'exagérons rien, plaide Victor Jachimowicz (Fnac). Utiliser un magnétoscope n'est pas plus difficile que régler un réveil numérique. Le plus souvent, ce sont les utilisateurs irréguliers qui sont en difficulté : entre deux programmations, ils oublient la procédure et doivent repartir de zéro en se replongeant dans le manuel. » La preuve : les magnétoscopes représentent une part très minoritaire et sensiblement décroissante des appels reçus par la hot-line de la Fnac. Loin derrière l'informatique et le téléphone portable.

N'en déplaise aux sceptiques, le magnétoscope a bénéficié d'améliorations pratiques non négligeables au cours de la dernière période. Depuis trois ou quatre ans, les nouveaux modèles se « calent » directement sur les canaux de la télévision, de manière automatique, et les procédures de sélection ont été simplifiées, mais une bonne partie du public reste allergique à la programmation réali-

sée à partir de l'écran à cristaux liquides de la télécommande. Les manipulations ont été fortement réduites sur les modèles disposant de l'option show view (à chaque émission correspond un code numérique). Ce système a eu davantage de succès que la programmation par codes à barres, mais il souffre de ne pas être généralisé et pâtit du non-respect des horaires de diffusion par les chaînes, et certains abonnés au câble se plaignent de ne pouvoir l'utiliser.

LES AFFRES ET LES TOURMENTS

D'autres services, fort pratiques, sont eux aussi difficilement accessibles, malgré les efforts réalisés par les fabricants de magnétoscopes. Le PDC (program delivery control), qui déclenche l'enregistrement à la suite de l'envoi, par la chaîne, d'un signal dès le début de l'émission, n'est opérationnel que sur la Cinq et Arte. Quant au Next View, une sorte de guide électronique des programmes capable d'indiquer en clair les émissions à venir - et, le cas échéant, de les enregistrer -, il n'est accessible que sur Canal+ et M6.

Pourtant, assurent les experts, les affres et les tourments de la complexité seront bientôt balayés par les bienfaits d'une technologie efficace et attentionnée. Philippe Poels, secrétaire général de Sony-France, prévoit un avenir radieux pour le magnétoscope. « Lorsque l'on pourra enregistrer des DVD, il est probable que la programmation sera beaucoup plus simple. Dans dix ou quinze ans, on utilisera sans doute une commande vocale à partir d'une sélection réalisée directement à partir de ses préférences. » Vivement 2015 !

J.-M. N.

Poste de travail aménagé

Intégration réussie

Maintenu dans l'emploi

Détaché en entreprise

Appui individualisé

Agir efficacement pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

Agefiph

Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées créé par la loi du 10 juillet 1987. Association agréée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Télécopieur Multi-fonction Chez Duriez

Fax : 10 s. par page, papier ordinaire, impression jet d'encre économique, mémoire 22 pages. • Copieur : 2 pages par minute, agrandissement réduction 70/140 • Scanner : 200 x 200 dpi • Imprimante pour PC 2.396 F H.T. (2.980 F TTC).

Duriez,
112 bd St-Germain - 75006 Paris

U.C.S. ANTIQUITÉS

Recherche : Meubles anciens
Argenterie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ

ACHAT TABLEAUX
IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...

ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions

21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

3ème cycle

INGENIERIE ET NEGOCIATION COMMERCIALES INTERENTREPRISES

Pour devenir Ingénieur d'affaires / Chef de produits "b to b"

Recrutement Bac +4/5, Ingénieurs, DEA, DESS, ESC... jusqu'à fin juillet 99
Formation d'octobre 99 à septembre 2000 dont 6 mois de mission en entreprise.

www.devinci.fr/inci

Brochure et dossier au 01 41 16 73 12
Courrier ou E-mail : inci@devinci.fr
INCI - Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - REALISER SES PROPRES

ART ET HISTOIRE La mémoire suscite de nombreux débats à Berlin, au moment de choisir l'emplacement de son Mémorial de l'Holocauste. La ville s'inquiète de l'effacement des

symboles de l'ancienne Allemagne de l'Est, de la prolifération des monuments et s'interroge sur la façon de conserver le souvenir de la Shoah. ● LA VILLA MÉDICIS, à Rome, accueille

une exposition d'art contemporain sur le thème de la mémoire à travers l'architecture et les arts. En ouverture de cette manifestation, *Le Monde* et l'Académie de France organisent, ven-

dredi 28 mai, des tables rondes réunissant des philosophes, des scientifiques, des historiens, des architectes et des artistes. ● *LE MONDE* a demandé à l'un d'eux, Christian Boltanski, de

proposer une œuvre qui serait publiée sur une pleine page du journal. L'artiste a livré cette image d'un sourire anonyme tiré de l'oubli, qui prend place dans son travail sur la mémoire.

Berlin à la recherche du monument-symbole

Comment inscrire l'Histoire dans la pierre, comment lire les ruines ? Depuis la chute du Mur, la capitale allemande débat autour des architectures destinées à commémorer les événements tragiques du XX^e siècle

PARIS-ROME-ATHÈNES était jadis le circuit obligé des jeunes architectes. Un périple minimal auquel on pouvait ajouter à son gré Alexandrie, Constantinople ou Baalbek. Mais qui s'intéressait au-delà du dessin à ce qui remuait encore sous les pierres visitées, souvent déjà converties en carrières ?

La donne a changé, la mémoire n'est plus ce qu'elle était. A Rome ou à Athènes, beaucoup moins à Paris, qui reste cependant pétrifiée comme un gâteau bavarois, l'archéologie est devenue l'ombre portée de l'urbanisme et impose de subtils dosages entre la vieille pratique de la table rase et la tentation de transformer les villes en gruyères polysémiques. Le projet urbain et l'archéologie sera le thème de rencontres, début juin à l'Institut français d'Athènes, pour analyser, évidemment en termes plus choisis, le nombre et la taille des trous nécessaires et suffisants pour conserver leurs vertus paysagère et historique à ces cités-fro-mages.

Le colloque de la Villa Medici à Rome, ville qui vient de confier l'architecture de son futur musée d'art contemporain à l'expressive et spectaculaire Zaha Hadid, aura permis d'ici là de déterminer quel rôle peut jouer la création contemporaine près de ces belles endormies.

L'archéologie est devenue l'ombre portée de l'urbanisme

Pourtant, ce n'est plus à Rome, ni à Paris, ni à Venise, que se pose la question de la mémoire, devenue affaire d'entretien. Il suffit d'évoquer Varsovie, Beyrouth, Phnom Penh, Auschwitz, Weimar (qui traîne avec elle le nom funeste de Buchenwald) ; Berlin enfin, ville-terminus du XX^e siècle devenue le laboratoire actif d'une mémoire multiple et tragique.

A Berlin est justement éditée la revue thématique *Daïdalos* (bilingue allemand-anglais), qui explore avec une rare acuité les chemins de l'architecture, ses liens avec l'art et la culture. La mémoire y est un thème récurrent, souvent enchevêtré avec celui de la mort.

Décembre 1990 : dans un numéro consacré aux « lieux sans retour » (« Orte ohne Wiederkehr ») est rassemblé un ensemble infernal de textes sur les cimetières, cénotaphes et monuments. Au hasard des pages : une nécropole pour artistes, Stonehenge, le cimetière de Brion – dessiné par l'ita-

lien Carlo Scarpa –, les monuments que les nazis se promettaient d'ériger aux futurs héros de la guerre... Et un article-charnière de Thomas Hoffmann, qui disposait déjà du projet de Daniel Libeskind pour le Musée juif aujourd'hui achevé, des résultats d'une compétition avortée pour le site de la Prinz-Albrecht Strasse, ancien centre de la terreur nazie, enfin des plans pour le Musée de l'Holocauste... à Washington.

En 1993, quatre ans après la chute du Mur, un numéro de *Daïdalos* consacré au monument (« Denkmal ») fait bénéficier d'une égale approche la destruction des édifices érigés par la RDA à la gloire du socialisme, les grandes réalisations *ante mortem* de François Mitterrand à Paris, une flopée d'œuvres d'artistes, d'où se détachent aisément celles de Jochen Gerz. Apparaît alors pour Berlin le projet de l'architecte suisse Peter Zumthor, lauréat pour le monument de la Prinz-Albrecht Strasse, « Topographie de la Terreur », à la fois lieu de commémoration et centre de documentation. Un bâtiment en cours d'achèvement près des marges effacées de ce qui fut le mur de Berlin.

En 1995, *Daïdalos* prend pour thème « Memoria » – une anticipation assez exacte de ces journées de la Villa Medici. On y retrouve Albert Speer et ses monuments triomphants. La mémoire des pierres y est spécifiquement évoquée, comme la question des reconstitutions et celle du devenir des fouilles archéologiques dans les villes. Les premières photographies du chantier du Musée juif sont publiées, et Libeskind se voit créditer du don de fabriquer la mémoire.

Comme le suggère ce fragment d'inventaire, *Daïdalos* aborde ainsi dans toute sa diversité la question des rapports entre architecture et mémoire. On y voit s'organiser, autour des réalisations de Libeskind et de Zumthor, une partie de la scène berlinoise, restée au fond assez consensuelle sur la nécessité du souvenir. Mais une partie seulement, et sans les multiples débats qui se sont ouverts depuis deux ou trois ans, avec la montée en puissance de la nouvelle capitale.

La première discussion concerne d'abord la légitimité même des bâtisseurs et traverse la réunification inachevée des deux Allemagnes. L'Est avait ses monuments et une écriture architecturale, pas toujours fameuse mais qui lui était propre. L'essentiel des monuments au socialisme a été effacé, et seules quelques figures, Rosa Luxemburg, Karl Liebknecht, Bertolt Brecht subsistent dans des situations incertaines, puisque les noms des rues, ces basiques de la



BITTER & BREDDT

Le Musée juif de Berlin, conçu par l'architecte Daniel Libeskind.

mémoire, ont eux-mêmes beaucoup valsé. L'Alte Wache, le monument aux morts de la RDA, installé dans un chef-d'œuvre néoclassique de l'architecte Schinkel, a été « redécoré » sur l'initiative personnelle de Helmut Kohl. Seul le Palais de la République, construit par la RDA, reste en *stand by* en attendant qu'une histoire moins impatiente tranche sur ses vertus symboliques.

Un deuxième débat, généralement évoqué à mi-voix, porte sur la prolifération des monuments, telle en effet que nombre d'entre eux ont perdu leur sens, engloutis par le formidable marais du souvenir. Ainsi s'efface, sur Bebel Platz, au cœur de la ville, le souvenir de l'autodafé de 1933, symbolisé par une bibliothèque sous une plaque de verre devenue opaque

sous les pas des passants. Chaque épisode des douze années du nazisme trouve ainsi son lieu de commémoration, le monument de Peter Zumthor étant appelé à marquer en son centre la face politique et militaire de cette tragédie.

L'édifice, lieu de souvenir, d'exposition, de documentation, se révèle évidemment nécessaire alors que la capitale redresse ses dernières ruines et réintègre, en leur donnant de nouvelles fonctions, les glorieux ministères de Goebbels et Goering.

Troisième et principal débat, celui qui tient à la Shoah. La question n'a jamais été éludée, mais n'a jamais été et ne sera sans doute jamais « résolue ». Les lieux de mémoire ne manquent pas, vestiges désolés comme la Nouvelle Synagogue, détruite pour

l'essentiel, ou désolants comme le Mémorial de la persécution, la villa sur le Wannsee où fut décidée le « solution finale » en 1942. Enfin, le Mémorial national de Sachsenhausen, (1958-1961) édifié à l'emplacement du camp ouvert en 1936 près d'Oranienburg, souligne assez la proximité géographique du génocide.

Berlin n'a cependant toujours pas de monument à l'Holocauste. La forme qu'il doit prendre, comme son emplacement, sa taille, sont autant d'objets de polémiques, inévitables mais pénibles. Le site du projet lauréat de l'Américain Peter Eisenmann, dans sa dernière formule (mémorial avec centre de documentation), se trouve sous les fenêtres de la future ambassade des Etats-Unis, et en partie sur la zone que les Américains estiment devoir contrôler pour leur sécurité. Une situation conflictuelle, prévisible et grotesque, puisqu'elle finit par opposer libérateurs et martyrs.

Beaucoup pensent que le Musée juif dessiné par Libeskind, toujours vide mais déjà ouvert au public, ferait en soi le plus spectaculaire mémorial. Difficile, voire impossible à utiliser comme musée historique – un paradoxe manifestement organisé par l'architecte –, ce chef-d'œuvre de l'expressionnisme contemporain est surtout et sans cesse une évocation fracassante de la Shoah. Ce que déplore une partie de la communauté juive ainsi lésée de la part pacifique de son histoire. D'autres estiment qu'un monument moins hypertrophié que le projet Eisenmann pourrait trouver sa place face au nouveau Reichstag ou à la Chancellerie, mais cette position centrale de la mémoire ne paraît pas susciter l'enthousiasme...

D'autres encore ont brûlé les étapes : leur préoccupation est la sauvegarde de ce qui reste du Mur. Une mémoire chasse l'autre. Aussi les plus sages (?), qui se souviennent de l'emballage du Reichstag par Christo, préconisent-ils de faire de la totalité de Berlin un mémorial aux horreurs de ce siècle.

Frédéric Edelmann

A Rome, la Villa Médicis invite les artistes sur le terrain de la mémoire

LA VILLE, LE JARDIN, LA MÉMOIRE. Académie de France à Rome, Villa Médicis, Viale Trinità dei Monti 1, 00187 Roma. Tél. : (00-39) 06-67-611. Tous les jours, de 11 h 30 à 13 h 30 et de 16 heures à 19 heures. Fermé le lundi. Du 28 mai au 5 septembre.

La mémoire à travers les arts et l'architecture est le thème d'une exposition d'art contemporain, inaugurée le 27 mai à la Villa Médicis, qui s'ouvrira le 28 mai par des tables rondes organisées par *Le Monde* et l'Académie de France à Rome. Peut-on imaginer environnements plus riches de mémoires accumulées que la Villa Médicis pour aborder un tel thème ? De la façade sur cour, décorée de fragments de bas-reliefs antiques, jusqu'au fond du jardin, où le cardinal Ferdinand de Médicis avait fait construire son « *studiolo* », de la citerne romaine, enfouie dans les fondations de la Renaissance, aux fouilles nouvelles qui mettent au jour, pour quelques mois, les vestiges du palais de l'empereur Honorius, ce lieu n'offre-t-il pas toutes sortes de configurations propices à l'« invention » du passé ? Avec sa vue imprenable sur la cité, n'est-il pas aussi l'observatoire idéal d'un échange de points de vue sur la ville construite et à construire ?

Pour satisfaire à la fois le sens de l'ouverture, la vocation à accueillir

de jeunes créateurs et la recherche des exigences de l'art d'aujourd'hui dans l'espace et les rites de l'institution, le directeur de la Villa, Bruno Racine, a mis sur pied un cycle d'expositions interdisciplinaires et de rencontres d'été, sous le titre générique « La ville, le jardin, la mémoire ». En 1998, le premier volet de cette trilogie était centré sur l'idée de la ville. Le second volet, cette année, porte sur la mémoire. En 2000, l'idée de jardin sera privilégiée.

AMNÉSIE ET MENSONGE

Comme l'an dernier, le commissariat de l'exposition a été confié à Laurence Bossé, Carolyn Christov-Bakargiev et Hans Ulrich Obrist. Comme l'année dernière, ceux-ci ont invité une trentaine d'artistes, dont les pensionnaires actuels, à produire une œuvre spécifique dans l'espace de leur choix : les salles habituelles d'expositions, mais aussi les passages, les bas-fonds, les recoins, et le jardin de la Villa. Parmi eux, Paul-Armand Gette, Joseph Grigely, Enzo Cucchi, Jean-Luc Moulène, William Kentridge, Mary Kelly, Christian Boltanski, que *Le Monde* a mis à contribution (voir page ci-contre).

Tous sont concernés à divers titres par le travail de la mémoire, ou de l'oubli : mémoire géologique, mémoire personnelle, mémoire collective, politique, sociale, mémoire de la villa, de la ville, de ses bruits, mémoire de l'histoire... Mé-

moires au pluriel mises au jour par mille et un recours : du creusement effectif du sol aux enregistrements d'images sonores, à la vidéo.

Aux tables rondes du 28 mai, croisement d'approches multiples de la mémoire, sont conviés des philosophes, des scientifiques, des historiens, des architectes, des artistes. Dans l'une, il sera question du fonctionnement de la mémoire, de son entretien, des arrangements que l'on peut faire avec elle au nom de l'histoire, de la vérité. Il y sera question d'amnésie, de mensonge, de fictions. Les invités : Carlos Basualdo, spécialiste de Borges, Israel Rosenfield, spécialiste du cerveau, Marie-José Mondzain, philosophe, qui travaille sur l'économie de l'image depuis les Pères de l'Eglise, Mario Perniola, professeur d'esthétique à l'université de Rome.

Une seconde table réunira des architectes : Rem Koolhaas, qui, avec ses étudiants, travaille actuellement sur le modèle de la ville romaine, et qui est également présent dans l'exposition ; Massimiliano Fuksas, de Rome ; Michel Lasserre et Paola Yacoub, de Beyrouth. Elle proposera aussi un regard distancé sur la ville au Japon (Christine Buci-Glucksmann) et l'expérience d'un plasticien auteur de monuments de mémoire (Jochen Gerz). La troisième table sera ouverte aux artistes de l'exposition.

Geneviève Breette

Carte blanche à Christian Boltanski

ALBUMS DE FAMILLE, inventaires d'objets ayant appartenu à x, y ou z, reconstitutions de vies d'inconnus, photos d'élèves de CES, de membres du Club Mickey, photos d'adultes, photos de Suisses, d'Allemands, de Français... Depuis trente ans, Christian Boltanski conduit une œuvre qui transforme des traces banales de la vie d'individus en images d'identité collective.

Depuis trente ans, Christian Boltanski met en jeu la mémoire de l'homme, de l'enfant qui meurt dans l'adulte, de l'adulte confronté à la vie, donc à la mort. Depuis trente ans, par ses images, leur mise en scène et en lumière rappelant tantôt des autels, tantôt des murs d'archives, il construit un musée, des monuments à l'homme anonyme. Son médium : la photographie. Des photographies d'amateurs un peu floues, ou des portraits de photographes professionnels que l'artiste trafique par le grossissement et l'accentuation des contrastes du noir et du blanc.

Dans tous les cas, ce sont des images qui brouillent et rongent les traits, dépersonnalisent. Des images souvent terribles de moments de vie arrêtés on ne sait quand, ni où, et qui laissent à l'oubli et à la mort le temps de faire leur œuvre. Des images de visages qui sont la proie d'ombres et de lumières, qui permettent à chacun d'imaginer une histoire. Une petite histoire, ou un pan d'histoire.

A l'occasion des victimes rondes sur le thème de la mémoire que *Le Monde* organise, vendredi 28 mai, avec la Villa Médicis parallèlement à l'exposition « La ville, le jardin, la mémoire », notre journal a donné carte blanche à Christian Boltanski. L'artiste nous a livré ce portrait sans titre et sans beaucoup de commentaires, sinon que c'est pour lui une image dépourvue d'agressivité, « totalement désespérée », peut-être « l'image d'une fille qui va se faire avoir ».

Sachant que la photo qu'il a sélectionnée provient d'archives anciennes du magazine *Détective* auxquelles Boltanski s'est intéressé pour confronter et confondre des « portraits » d'assassins et de victimes, on peut imaginer, même en ne sachant rien de cette jeune fille au sourire énigmatique, dont le chapeau pointu donne à penser qu'elle s'est déguisée en fête pour quelque fête villageoise. Boltanski nous a confié qu'il aimait bien l'idée d'en faire, à travers

Le Monde, la reine d'un jour. En regard de l'actualité, en regard du journal quotidien qui l'accueille, Christian Boltanski a réagi une fois de plus à côté, à rebours de l'événement, par une image décalée, décontextualisée, irrécupérable, y compris par la publicité. Image en négatif absolu du thème de la mémoire, cette passante au coin du bois ne pourrait-elle être la pure figure de l'oubli, avec son trouble, son émotion, son plein de tristesse et de malheur ?

G. B.

MONTBLANC
Le Meisterstück à 75 ans.

Boutiques Montblanc

Paris 6^e : 47, rue de Rennes, 01 45 48 02 01
Paris 8^e : 60, rue du Faubourg Saint Honoré, 01 40 06 02 93
Bordeaux : 26, Cours Georges Clémenceau, 05 56 48 67 40
Nice : 2, rue Paradis, 04 93 82 40 40



Juliette Gréco occupe le Théâtre de l'Odéon

Fourreau noir, mains aériennes, l'interprète est au rendez-vous. Sa voix aussi

JULIETTE GRÉCO. Avec Gérard Jouannest (piano, direction musicale). Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Clauzel, Paris 6^e. M^o Odéon. 20 heures, les 27, 28 et 29 mai et les 1^{er} et 2 juin ; 15 heures, le 30. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 200 F.

Jeune fille, elle avait rêvé d'entrer au Théâtre de l'Odéon par la petite porte, celle du côté, celle des artistes. Un marché couvert de Saint-Germain-des-Prés en moins, une révolution existentielle en plus et trente Mai 68 plus tard, Juliette Gréco occupe le lieu de tant de métamorphoses et de déploiements littéraires avec l'aisance d'une grande comédienne.

« Une femme est authentique lorsqu'elle ressemble à l'image qu'elle a rêvée d'elle-même », dit le transsexuel Agrado, l'une des héroïnes du film *Tout sur ma mère*, de Pedro Almodovar: Juliette Gréco enfant s'était-elle ainsi rêvée, longue et forte dans un fourreau noir, les mains aériennes, habillant l'arrivée (Jacques Brel/Gérard Jouannest) d'une aura de pélines lumineuses et de déclarations d'injustice – la mort, suprême incompréhension ? S'était-elle vue badinant ainsi sur un texte hallucinatoire d'Etienne Roda-Gil mis en musique par le Brésilien Caetano Veloso (*Mickey travaille*) ou sur *Jolie môme*, de Léo Ferré ?

Quoi qu'il arrive, Juliette Gréco est elle-même. Elle tient ses promesses, c'est-à-dire qu'elle

ne ment jamais sur l'essentiel. Et ainsi, quoi que les humains décident d'abominations, quoi que les modes imposent, Gréco finit son récital par *Le Temps des cerises*, « une chanson révolutionnaire, donc une chanson d'amour ». La salle sait sa constance, elle applaudit debout, de longues minutes, le soir de la première, mardi 25 mai, son art et sa gloire. La voix aussi est au rendez-vous, ferme, affinée, les forces en sont déployées par l'excitation juvénile du défi. Elle est portée par les délicatesses pianistiques de Gérard Jouannest, dont les orchestrations de scène allègent avantagement les chansons encore fraîches d'*Un jour d'été et quelques nuits*, le dernier album de la chanteuse. Du coup, *La Réponse du roi*, où est affirmé la suprématie du plaisir féminin, récit de Jean-Claude Carrière, en devient un conte musical séduisant.

UNE ET MULTIFORME

Gréco défend l'écriture de Jean-Claude Carrière sans fléchir. Elle l'a choisi pour concevoir *Un jour d'été et quelques nuits*, avec Gérard Jouannest pour les musiques, et ne cède pas. C'est d'une même griffe qu'elle défend des gadgets (*Planète*, de la nouvelle fourmée) et des chefs-d'œuvre (*Accordéon*, de Serge Gainsbourg). Juliette Gréco a le courage de dire ce que personne ne pense, que *Tard*, petit étalage verbeux du même Carrière, est « pure poésie » – que serait alors *La Chanson des vieux amants*, de Brel ?



IRMEU JUNG

Voilà le travail de l'interprète, espèce magnifique que le syndrome de l'ACI (auteur-compositeur-interprète) a gravement blessé dès les années 60 : ne pas s'arrêter dix ans en arrière, fouiller cent ans auparavant, plonger chaque fois comme si c'était la première dans de nouvelles atmosphères, dont il ne restera en fin de compte que quelques chansons-perles à sauver – en ce cas : *Un jour d'été*, conte cinématographique, drame aquatique qui va comme un gant au velouté pervers de Gréco dans sa face sorcière, et *C'était un train de nuit*, rappel du brouillard mortel des années de la Shoah.

Jacques Rouveyrolis, aux lumières, habille Juliette Gréco de

noir et de blanc, de couleurs classiques sous lesquelles elle défend la beauté des *Feuilles mortes*, parée de nouveaux arrangements. Superbe joueuse, promeneuse détachée et lucide des rues de Bruxelles, longs doigts déployés sur l'*Accordéon*, bouche gourmande de *Les femmes sont belles*, œil de lynx de *La Javanaise*, Gréco est une et multiforme. Elle ne chante pas pour les cons, ceux « qui ne connaîtront jamais le bonheur », selon la définition qu'en donnait Raymond Queneau dans sa *Complainte des cons*, que la dame en noir offrit avec délectation.

Véronique Mortaigne

L'acoustique de l'Auditorium de Dijon à l'aune de la musique ancienne

Cantates de Pentecôte BWV 74, 173 et 34, Triple concerto BWV 1044, de Bach. Ensemble baroque de Limoges, Ensemble vocal Michel Uhlmann, Christophe Coin (direction), Auditorium de Dijon, le 25 mai. Tél. : 03-80-60-44-44.

DIJON

de notre envoyé spécial

On y allait pour l'Ensemble baroque de Limoges et pour « entendre » l'acoustique du nouvel Auditorium de Dijon. Le taxi qui nous y dépose connaît l'entrée : « J'ai mis longtemps à comprendre, car il n'y a pas de hall d'entrée avec des affiches », dit-il. En effet, rien n'indique clairement que cet austère escalier hélicoïdal accède à la salle, inscrite dans un gigantesque complexe situé un peu en dehors du centre-ville. On a le choix : version sportive par l'escalier en ellipse, version paresseuse par l'ascenseur, ou, pragmatique et semi-sportive, par une palanquée de marches mécaniques. Trente mètres plus haut, passé le contrôle, il faut en redescendre autant pour se retrouver au premier balcon, et réitérer l'opération si l'on veut gagner le parterre. A la sortie, on espérait un trajet moins absurde, mais nulle sortie de plain-pied n'a été aménagée.

Cette vaste salle couleurs bleu nuit

et écu, marbrée de bois crème et café, peut assurément accueillir un plus vaste public que celui présent au concert Bach de la « Formation partenaire » de l'Auditorium, l'Ensemble baroque de Limoges, rassemblée au centre d'un immense plateau modulable (avec fosse d'orchestre pour l'opéra). Du premier balcon, la sonorité qui nous parvient est flatteuse. Réverbérée, un peu à la manière de celle de la Cité de la Musique, à Paris, ou de celle de l'Arsenal de Metz, elle enveloppe le son et le porte sans difficulté jusqu'à nous.

Mais on a un peu de mal à distinguer certains détails : dans le cas du ténor Christoph Prégardien, qui cherche désormais les aigus d'Évangéliste qu'il n'a plus, elle agit bénéfiquement à la manière d'un fond de teint acoustique qui cacherait les sons égarés. Même remarque concernant la très médiocre soprano Monika Frimmer, qui chante Bach comme le faisaient ses consœurs

« baroqueuses » d'antan : le flou artistique masque les dérapages et les esquives de son aigu plus qu'approximatif.

Seconde partie. On est descendu et on s'assoit au parterre, rang R, siège 18. *Triple concerto pour flûte, violon, clavecin et cordes BWV 1044*, de Bach. La sonorité est moins « hâlée », les défauts des cordes se font davantage entendre. On n'entend rien, ou presque, de la flûte de Maria-Tecla Andreotti, une musicienne semble-t-il introvertie et dont le son est lisse comme l'ennui. Il faudrait entendre Barthold Kuijken ou Marc Hantaï pour pouvoir faire comparaison.

MANQUE DE PRÉCISION

Le clavecin brillant de Willem Jansen ne se fait entendre que sans accompagnement, et encore quand la musique ne va pas trop vite. Impossible de distinguer quoi que ce soit dans les traits et les figures virtuoses. Seul le violon de Gilles Colliard se

fait clairement entendre. Les basses d'archet semblent soudainement étouffées. Le manque de précision acoustique du parterre semblera profiter aussi aux trois trompettes, assez peu en forme, dans la *Cantate BWV 34...*

Christophe Coin a réalisé de beaux disques de cantates de Bach (celles avec violoncelle piccolo obligé) pour le label Astrée-Auvudis, chez qui l'ensemble enregistre régulièrement. Ce musicien peu loquace et peu enclin aux épanchements sait souvent donner de la noblesse à ce qu'il joue (au violoncelle, en quatuor à cordes – le Quatuor Mosaïques qu'il a fondé, connu pour ses interprétations du répertoire classique – ou au pupitre). Ce soir, nous devons regretter qu'il se laisse aller à une relative indifférence. Fallait-il qu'il intervienne un peu pour réveiller le très endormi mouvement lent du *Triple concerto* ? Fallait-il travailler davantage avec les solistes ? La basse Gotthold Schwartz a peu à faire, mais il le fait sans conviction. L'alto Barbara Hölzl s'écoute chanter (sa voix est belle, quoique un peu froide), mais on ne l'entend pas.

Dans cette berceuse de l'âme qu'est l'air « *Wohl Euch ihr auserwählten Seelen* », de la *Cantate BWV 34*, si proche du « *Schlummert ein* » de la *Cantate* « *Ich habe gegnug* » BWV 82, il eût fallu trouver une sonorité de cordes plus subtile, un effet de sourdine et de tendresse enveloppante, totalement manqué par le chef et ses musiciens. Domage. On reprend les interminables escaliers roulants et l'on se retrouve, un rien dépité, sur le triste boulevard de Verdun.

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

Wouah ! Wouah !

Mois d'août. Un homme seul dans une grande ville. Une jolie jeune fille, étrangère de surcroît, s'installe dans l'immeuble où vit l'individu. Marche d'approche. Echanges discrets. Jusqu'au jour où l'homme arrive à attirer la jeune fille chez lui. Surprise : elle ne parle pas. Elle aboie... C'est *Wouah ! Wouah !*, une adaptation d'une nouvelle de Topor, dont Jacques Coutureau (ancien musicien du Grand Magic Circus et conteur populaire) a choisi de faire une « comédie chantée » par la compagnie Les oiseaux de passage.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16^e. M^o Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Du 27 mai au 26 juin. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.

Scènes ouvertes à l'insolite

Le Théâtre de la Cité internationale accueille le Théâtre de la marionnette à Paris pour une série de spectacles « insolites » – un adjectif qui pourrait cautionner une définition moderne de l'art de la marionnette et du théâtre d'objets. On verra ainsi, jusqu'au 6 juin, des compagnies ou des solitaires qui se livrent à des activités aussi diverses que le suicide en direct d'un grain de café, un strip-tease, un hommage

à Georges Perec, un autre au *Microcosmos* de Bartok, des jeux de mains, une visite chez Ovide, une autre chez Kafka ou Cervantès... Une programmation incitative, mais, attention, chacun des onze spectacles n'est présenté que quelques jours. *Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14^e. RER Cité-Universitaire. Du 27 au 30 mai et du 3 au 6 juin. Tél. : 01-43-13-50-50. De 25 F à 110 F.*

TOURCOING (Nord)

Compagnie foraine au Fresnoy La Compagnie foraine, fondée par Adrienne Larue et Dan Demuynck, présente un spectacle à la croisée de l'art forain et de l'art contemporain : *Et qui libre ?* Le cirque improvisé du Fresnoy innove en accueillant sur sa piste des œuvres d'artistes plasticiens qui dialoguent avec des jongleurs, des acrobates, des clowns, des magiciens et des funambules. Cette compagnie foraine s'est déjà inspirée d'auteurs tels que Samuel Beckett (*Cirque Beckett*), ou de compositeurs tels que Stravinsky (*L'Histoire du soldat*). Démarche littéraire, musicale, pédagogique, toujours abordée avec l'esprit du cirque.

Le Fresnoy, 22, rue du Fresnoy, 59 Tourcoing. Jusqu'au 2 juin, à 20 h 30. Tél. : 03-20-28-38-00. De 25 F à 80 F.

GUIDE

CINÉMA

Carte blanche à Nicole Stéphane

Née en 1928, Nicole Stéphane, actrice, productrice et réalisatrice, fit irruption dans le cinéma français avec *Le Silence de la mer* de Jean-Pierre Melville en 1947. Deux ans plus tard, sous la houlette de Jean Cocteau, elle tourne *Les Enfants terribles*. Suivront *Né de père inconnu* (Maurice Cloche, 1950), *Le Détraqué* (Maurice Cloche, 1953), *Monsieur et Madame Curie* (Georges Franju, 1953). La carte blanche que lui offre la Cinéma-thèque française permettra de voir, outre ses propres films (*En attendant Godot* – les répétitions de la pièce de Beckett montée par Susan Sontag lors de la guerre à Sarajevo en 1993 – ; *La Génération du désert*, tourné en Israël en 1958 ; *Une guerre pour une paix*, un documentaire de 1967, sur la guerre de six jours), des courts et moyens métrages de Frédéric Rossif, Marguerite Duras, Pierre Jourdan, René Allio, Carl Dreyer, Visconti, Rossellini... *Cinéma-thèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16^e. M^o Trocadéro. Du 27 mai au 4 juin. Tél. : 01-56-26-01-01. 29 F.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

André Derain

Galerie Berthet-Aittouarès, 29, rue de Seine, Paris 6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-43-26-53-09. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 27 mai au 17 juillet.

Paris-Casa, suites marocaines

Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'École-de-Médecine, Paris 6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 27 mai au 25 juillet. 25 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Magie pour le Kosovo

Quatorze des plus grands magiciens français se sont réunis pour organiser bénévolement un spectacle. La recette de la soirée sera versée à Médecins du monde pour soutenir son action au Kosovo.

Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9^e. M^o Opéra. Le 27, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. De 160 F à 230 F.

Quatuor Arpeggione

Œuvres de Vaughan Williams, Ravel

THÉÂTRE ANTOINE

MARIE LAFORÊT

Maria Callas
MASTER CLASS
La leçon de chant

UNE PIÈCE DE
TERRENCE MC NALLY

ADAPTATION
PIERRE LAVILLE

MISE EN SCÈNE
DIDIER LONG

TRIOMPHAL!

LOCATION 01 42 08 77 71

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. 01-48-00-20-20 - Téléc : DROUOT 642 260
Informations téléphoniques au : 01-48-00-20-17
ou sur Minitel, 36-17 Drouot
Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Sauf indications particulières, les expositions auront lieu
la veille des ventes, de 11h à 18h. Exposition le matin de la vente.
Régisseur O.S.P., 47 rue Louis BLANC
92984 LA DEFENSE CEDEX 01-49-04-01-83

MARDI 1^{er} ET MERCREDI 2 JUIN

S.2- Art d'Extrême-Orient. PIASA. Expert : Th. Porier.
JEUDI 3 JUIN

S.9- Collection Henri M. PETIET. Importantes estampes modernes.
PIASA. Experts : MM. Romand et Bonafous-Murat.

LUNDI 7 JUIN

S.2- 15 H La Collection d'Art Africain du Docteur SARIS et à divers amateurs. Expo. le samedi 5 juin de 11h à 18h. PIASA. Expert : R. Groux.

DROUOT MONTAIGNE
15, AVENUE DE MONTAIGNE
75008 PARIS
Tél. : 01.48.00.20.80

LUNDI 7 JUIN A 14 H
RARES MANUSCRITS ORIENTAUX
Exposition le 4 juin de 11h à 22h, le 5 juin de 11h à 20 h et le 7 juin de 11h à 12h.
PIASA. Experts : P. Berès et Cabinet Soustiel

PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10

CULTURE

Publicités

EN

RÉGIONS

TEMPORA

SALON INTERNATIONAL
D'ANTIQUAIRES

Antiquités
de la
Renaissance
au XX^{ème}
siècle

28 MAI - 1^{er} JUIN 12H - 21H
Place Masséna Nice - France
Renseignements : (33) 0 493 96 01 00

BIENNALE THEATRE
JEUNES PUBLICS
LYON

31 mai - 11 juin 99

12 jours de théâtre
16 spectacles
pour tous

Rens. 04.72.07.77.33

La case des hommes

par Pierre Georges

C'EST À DÉCOURAGER définitivement d'être homme. Lisant ce matin le sondage réalisé par l'IFOP pour *L'Express* sur un bien vieux et increvable sujet – ou objet –, « *Les femmes jugent les hommes* », on dut bien se rendre à l'évidence : cela ne s'arrange pas !

Au rang des qualificatifs, et osons le dire, des qualités prêtées à l'engance masculine, trois se dégagent nettement. L'homme moderne est « *égoïste* », « *ambitieux* » et « *macho* ». Fermez le ban ! Encore faut-il préciser que, dans leur tentative de dresser le portrait-robot du suspect idéal, les femmes interrogées, explique l'hebdomadaire, « *balancent entre indulgence et lucidité* ». Ce qui explique que, par indulgence du jury, les trois qualités énoncées ci-dessus sont suivies immédiatement de quelques menus défauts nettement pointés. Pour aggraver son cas, il se pourrait aussi, dans l'ordre décroissant de ses turpitudes, que l'homme moderne soit « *courageux* », « *gentil* », « *insouciant* » et « *drôle* ».

Misère, misère ! Voici la cause des hommes bien « *escagassée* ». Condamnés et pendus au grand gibet des sondages, il ne nous reste plus que la faculté de maudire nos juges. Ou, à défaut, celle d'entrer sur la rude voie du repentir affecté et de l'affliction la plus hypocrite : homme je suis, mais je me soigne !

Indulgence du jury ? Eh bien, que serait-ce sans ! Egoïste, ambitieux, macho ! Mais imaginez un peu, que, d'un sondage 100 % pur malt, pur mâle, « *indulgent et lucide* » comme de juste, les hommes accordent prioritairement aux femmes trois qualités du même tonneau. Du genre « *égoïste* », « *ambitieux* » et « *do-*

minatrice ». Le crime serait constitué dans toute l'horreur d'une abominable agression sexiste, l'émotion à son zénith. Et les sondés considérés comme parfaitement incurables.

Donc, nous ne le ferons pas. Et nous essaierons de continuer à survivre, à marcher d'un pas lourd, ployant sous la géhenne de notre triple turpitude, vers un avenir radieux. D'autant que le sondage a le mérite de l'annoncer clairement. Comme un préavis de coup d'Etat ! Les femmes s'accordent à dire que, si les hommes ont encore et par trop le pouvoir, en entreprise comme en politique, cela ne devrait plus durer autant que le machisme. A 55 %, elles estiment, qu'à « *l'avenir* », les femmes auront plus de pouvoir que les hommes.

Pas « *autant* », « *plus* » ! C'est dire si l'objectif est clair, à défaut du calendrier. Car l'avenir à ceci de commode qu'il commence maintenant mais ne se fixe ni limite, ni date de péremption. Donc, en attendant ce fameux avenir, vivons le présent avec toute la gourmandise égoïste d'une espèce en sursis. Après, il sera trop tard.

Comme il sera trop tard pour regretter l'immensité de ses qualités dès lors que l'homme primitif moderne sera non seulement cassé, mais cassé. C'est lorsqu'il aura disparu que l'on s'apercevra du vide créé. Un peu comme cet acteur anglais Olivier Reed, mort en plein tournage d'un magnifique film machiste, *The Gladiator*. Pour finir le film, toutes les ressources du trucage vont être utilisées, un Olivier Reed sera recréé de toutes pièces en trois dimensions. Un machiste virtuel en somme, sentimentelle avancée d'une guerre perdue et prototype d'avenir.

10 000 patients d'une clinique de Noisy-le-Sec invités au dépistage du sida et de l'hépatite C

Un malade soigné dans cet établissement aurait été contaminé par un infirmier en 1996

PRÈS DE 10 000 PATIENTS ayant été hospitalisés dans la clinique de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) entre mai 1990 et novembre 1997 ont été invités, mardi 25 mai, par courrier du directeur de l'établissement, à pratiquer des tests de dépistage du sida et de l'hépatite C. Cette décision a été prise par les autorités sanitaires, après consultation d'un groupe d'experts en maladies infectieuses, mais aussi en éthique médicale, à la suite de la contamination survenue en 1996 chez un patient ayant séjourné une semaine à la clinique.

Ce patient, chez qui un test de dépistage du VIH s'était révélé négatif à son entrée dans l'établissement, et qui n'aurait pas de pratique à risque, aurait vraisemblablement été contaminé par un membre du personnel infirmier, porteur des virus du sida et de l'hépatite C. La séropositivité du soignant a été découverte au cours d'un dépistage organisé parmi le personnel de la clinique, une fois la contamination du patient connue. Seul le virus du sida a été transmis et une longue enquête vi-

rologique – dix-huit mois, ce qui n'est pas exceptionnel, selon le secrétariat d'Etat à la santé et à l'action sociale – a établi qu'il s'agissait du même virus chez le soignant et chez le patient.

Cette certitude a conduit à la décision de rappeler les 9 918 personnes que la clinique a accueillies durant la période où le soignant a occupé ses fonctions. Plusieurs éléments rendent toutefois diffi-

lement compréhensibles les modalités de transmission : ni le soignant ni le soigné ne se souviennent d'un incident présentant un risque de transmission par voie sanguine d'un agent infectieux entre eux d'autant que le membre du personnel infirmier ne travaillait pas au bloc opératoire et le virus de l'hépatite C, plus infectant que le VIH, n'a pas été transmis.

Le secrétariat d'Etat à la santé et la direction générale de la santé ont appliqué le principe de précaution et ont procédé au rappel des patients de la clinique. Ils ont mis en place à leur intention un numéro vert, le 0800-840-800. Les autorités sanitaires ont également mis sur le site du secrétariat d'Etat à la santé (www.sante.gouv.fr) une série d'informations scientifiques et pratiques sur la contamination virale entre soignant et soigné. On y rappelle le caractère exceptionnel de ce type d'accident dans le sens soignant vers le soigné : le risque de transmission par un chirurgien à son patient est de quelques cas pour un million d'actes et il est mille fois inférieur au risque lié à l'anesthésie. Lors d'un cas de séropositivité pour le VIH d'un chirurgien français en 1995, une personne sur les 983 testées s'est révélée séropositive. Pour le virus de l'hépatite C, deux épisodes de transmission par un chirurgien ont été rapportés dans le monde et six patients ont été contaminés.

Paul Benkimoun

La déclaration de l'infection par le VIH obligatoire

Un décret publié au *Journal officiel* du 13 mai a élargi à de nouvelles infections la liste des maladies « *faisant l'objet d'une transmission obligatoire de données individuelles à l'autorité sanitaire* ». C'est ainsi qu'est devenue obligatoire toute découverte d'une infection par le VIH, et ce « *quel que soit le stade* » de cette infection. Ce n'est donc plus seulement le sida cliniquement avéré qui doit faire l'objet d'une déclaration aux autorités sanitaires mais également l'infection asymptomatique. Cette mesure était depuis longtemps réclamée par les spécialistes de la veille sanitaire afin de mieux cerner l'évolution de l'épidémie. Toutes les garanties de confidentialité vis-à-vis des personnes concernées seront, comme dans le cas de la déclaration de sida, respectées.

Les cas de saturnisme chez les enfants mineurs et les infections aiguës symptomatiques par le virus de l'hépatite B s'ajoutent également à la liste des maladies à déclaration obligatoire.

La grève qui touche certains musées est reconduite

LA GRÈVE qui affecte depuis le 19 mai certains musées et établissements relevant du ministère de la culture a été reconduite, lors d'une assemblée générale réunie mercredi 26 mai. L'intersyndicale des agents du ministère demande un plan de résorption de l'emploi précaire (2 000 personnes sont concernées) et la création de 1 000 postes au sein d'une administration qui compte 20 000 personnes. En raison de ce mouvement, le Louvre, le Musée d'Orsay, les Archives nationales, le Panthéon, l'Arc de Triomphe, la Conciergerie, la Sainte-Chapelle et le Musée de Saint-Germain-en-Laye sont fermés. Dans d'autres monuments, les grévistes ont voté la gratuité d'accès : c'est le cas notamment du château de Versailles et des Musées Picasso et Cluny. En province, la situation est diverse. Les grévistes, qui ont déjà été reçus par Catherine Trautmann, la ministre de la culture, devaient se rendre jeudi à l'hôtel Matignon.

Jean-Marie Le Pen met en doute la déportation des Kosovars

JEAN-MARIE LE PEN doute qu'il y ait « *déportation, viols et meurtres* » au Kosovo. Le président du Front national a déclaré, jeudi 27 mai, sur RTL : « *Je ne sais pas s'il y a déportation, viols et meurtres, ce que je sais c'est qu'il y a depuis deux mois des bombardements systématiques de la part des pays les plus riches et les plus puissants du monde sur un petit pays de 12 millions d'habitants. Ça me paraît autrement scandaleux.* » Interrogé sur la visite de Dominique Chaboche, vice-président du FN chargé des relations extérieures, à Vojislav Seselj, un « *nationaliste, partisan du nettoyage ethnique* », selon le journaliste, M. Le Pen répond : « *Qu'est-ce que le nettoyage ethnique, où commence-t-il, où finit-il, qui peut donner des leçons dans ce domaine ? Certainement pas les Américains.* » Selon lui, M. Seselj « *est surtout vice-président de la République, chef d'un grand parti nationaliste.* »

DÉPÊCHES

■ **GUCCI : la cour d'appel d'Amsterdam a annulé**, jeudi 27 mai, le plan d'actionnariat des salariés créé par le maroquinier italien pour se défendre contre la tentative de contrôle par le groupe LVMH. Mais la justice néerlandaise a validé l'augmentation de capital qui avait été réservée au groupe Pinault Printemps Redoute, lui donnant plus de 40 % du capital de Gucci. Les juges n'enquêteront pas sur les pratiques de management, comme le demandait LVMH.

■ **ÉDITION : le tribunal de grande instance de Paris a prononcé**, mercredi 26 mai, la résolution judiciaire de vingt-cinq contrats d'édition signés entre Julien Green et les éditions Fayard. Il a précisé que cette résiliation intervenait « *aux torts exclusifs* » de l'éditeur qui, de plus, est condamné à verser 100 000 F (15 245 €) de dommages-intérêts à Jean-Eric Green. Eric Jourdan (son nom d'écrivain) est le fils adoptif et légataire universel de Julien Green, mort le 13 août 1998. Les magistrats ont précisé que Jean-Eric Green retrouvait immédiatement l'intégralité des droits patrimoniaux d'auteur qui appartenaient à son père. Jean-Eric Green avait demandé la résiliation de trente-trois contrats signés entre janvier 1993 et mai 1997, en invoquant le non-respect des obligations contractuelles de l'éditeur (*Le Monde* du 5 avril). En revanche, il n'a pas obtenu l'exécution provisoire de la décision. La librairie Arthème Fayard a décidé de faire appel.



© Pascal Mazzoni/Image Bank

Assez patienté ? Au moins sur internet, vous n'aurez plus à attendre.

ALCATEL EST LEADER MONDIAL DE L'ADSL QUI PERMET D'ALLER 200 FOIS PLUS VITE SUR INTERNET. TOUS LES INTERNAUTES LE SAVENT, IL Y A DES JOURS OÙ LEUR PATIENCE EST MISE À RUDE ÉPREUVE. AVEC L'ADSL, ALCATEL VA PERMETTRE DE MULTIPLIER PAR 200 LES DÉBITS STANDARDS ET DONC DE LIMITER LES PHÉNOMÈNES D'EMBOUTEILLAGE. POUR EN SAVOIR PLUS, CONNECTEZ-VOUS À NOTRE SITE : www.alcatel.fr



The Hi-Speed Company

The Hi-Speed Company : l'Entreprise de la Haute Vitesse

Le Monde DES LIVRES

LITTERATURE

ESSAIS

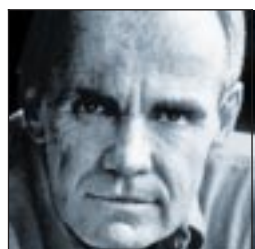
VENDREDI 28 MAI 1999



KLAUS MANN ET GIDE
Le Feuilletou
de Pierre Lepape page II



SABINE MACHER
page III



CORMAC MCCARTHY
page IV



JEUNESSE
page V

ATTENTION AUX BARBARES !

La Chronique
de Roger-Pol Droit
page VI



BIBLE

Gilbert Dahan analyse
les incidences de l'esprit
scientifique sur le travail
des exégètes
du XII^e au XIV^e siècle
page IX

Les maux d'enfance de Coetzee

Un parfum de rareté émane de ces pages écrites par un homme discret. Un écrivain secret, qui dévoile les peurs et les contradictions du petit garçon qu'il fut dans l'Afrique du Sud des années 50

Dire de lui qu'il est discret ne rendrait pas justice à son obstination. John Michael Coetzee fait bien partie de la confrérie des silencieux, mais aussi de celle, plus confidentielle encore, des farouches, des rebelles, de ceux qui refusent les entretiens et rechignent à se laisser prendre en photo. Auteurs secrets, parfois sombres et d'un abord souvent rêche, qui ne jugent pas utile de laisser traîner leur image ailleurs que dans leurs livres. D'où le parfum de rareté qui émane de ces *Scènes de la vie d'un jeune garçon*, saisissant coup d'œil sur l'existence d'un enfant de dix ans dans l'Afrique du Sud du début des années 50. A la fois sec et intime, clairement autobiographique, ce récit splendide peut donner l'impression d'observer par une porte entrebâillée les sous-bassements d'une personnalité. Donc d'une œuvre. Celle, singulière et tourmentée, de l'un des romanciers les plus talentueux d'Afrique

du Sud. Ladite porte s'ouvre, bien entendu, suivant l'angle exact voulu par l'auteur ; ni plus ni moins. L'autobiographie, presque toujours, trouve sa source dans le désir de contrôler jalousement les informations concernant celui qui l'écrit. Dans le cas de Coetzee, cependant, le texte ne se fait pas le rempart factuel d'une vie qu'il voudrait dissimuler, ou seulement reconstruire. Comme Doris Lessing, dans le premier volume de ses *Mémoires* (Albin Michel, 1995), le romancier n'hésite pas à descendre loin dans les troubles et les contradictions de son personnage. Tout peut être écrit, semble insinuer Coetzee, pourvu que cela le soit par moi. Et tout peut être lu, c'est-à-dire interprété, puisque le livre représente évidemment beaucoup plus qu'un texte documentaire : une œuvre aux marches de la fiction, dotée d'une épaisseur particulière, où la vérité des faits compte sans doute moins que la vérité littéraire.

Car *Scènes de la vie d'un jeune garçon* est un texte littéraire et construit comme tel, dont la figure centrale est constamment présentée comme un personnage indépendant de l'auteur. Parlant de ce garçon à la troi-

sième personne, sans jamais citer son prénom – le nom de famille, lui, est mentionné à deux ou trois reprises –, l'écrivain le met à distance de lui-même, du moins dans le procédé.

Les individus sont apparemment évoqués de l'extérieur, mais la prolifération des « il » qui désignent l'enfant n'empêche pas le récit de s'articuler autour d'une histoire intérieure. C'est bien des sentiments de ce jeune personnage, de ses aspirations, de ses joies et de ses hontes qu'il s'agit. En particulier de la honte spécifique – et parfois largement

melée d'orgueil – que l'on éprouve à se sentir différent, voire anormal. Cette idée de différence fait la cohérence du livre en liant plusieurs degrés de singularité, qui se manifestent essentiellement sous forme de contradictions. Coetzee met en scène un enfant « pas comme les autres », issu d'une « famille anormale et honteuse », dans un pays radicalement anormal lui aussi. Despotisme et dominateur chez lui, l'enfant est brillant à l'école, notamment pour ne pas encourir l'humiliation du châtiement corporel. Mais en même temps qu'il refuse d'être frappé, au point de se dire qu'« il n'aura aucun autre moyen de s'en sortir que de se tuer » si cela se produisait, il éprouve l'ambiguïté d'une grégarité malmenée. « Il n'a jamais été fouetté et il en a profondément honte. »

Comme l'enfant Sartre, dans *Les Mots*, le personnage de Coetzee porte, enfoui en lui, un sentiment d'imposture. « Si toutes les histoires (...) qu'il a lui-même échafaudées au cours de toutes ces années de comportement normal, du moins en public (...) devaient s'effondrer pour laisser voir au grand jour ce qu'il est au fond, ce noyau affreux, noir, pleurnicheur et puériel dont tout le monde se moquerait... » A l'image de Magda, la narratrice du premier roman de Coetzee (1), l'enfant détient un obscur secret.

Celui de ses origines et d'une impossible convergence entre différents pans de son existence. La famille Coetzee, père avocat raté, mère en adoration devant son fils, baigne dans les contradictions. Ou du moins dans ce que l'enfant percevait comme des anomalies, lui qui ne ressent qu'aversion pour son père et froideur pour l'amour envahissant de sa mère. Dans cette famille d'origine afrikaaner, on parle l'anglais, les enfants ne subissent pas de punitions corporelles, portent des chaussures et la religion ne fait pas partie du paysage. Ni Anglais, ni vraiment Afrikaaner, ni juif, ni catholique, ni « chrétien » (comprendre : protestant), le garçon souffre et s'interroge, même si sa vie s'entrecoupe aussi d'épisodes de pur plaisir. Alternant mouvements courts et longs, le romancier donne une idée de cette temporalité propre aux souvenirs d'enfance. Un océan plus ou moins flou, d'où émergent des événements précis, des couleurs, des gestes, des noms.

Et surtout, des réflexions d'enfant doué, saisi de honte face à la situation de son pays. Car toutes les incohérences individuelles et familiales

ne sont que des bulles explosant à la surface d'une marmite pleine de contradictions plus terribles encore. En l'occurrence, les violents antagonismes qui traversent la société sud-africaine de l'époque, marquée par l'Apartheid, l'antisémitisme, les rivalités entre Anglais et Afrikaaners, les injustices sociales de tous ordres. Coetzee donne de ce monde brutal une image à la fois fragmentée – comme ce que pouvait apercevoir un garçonnet du haut de ses dix ans – et parfaitement construite.

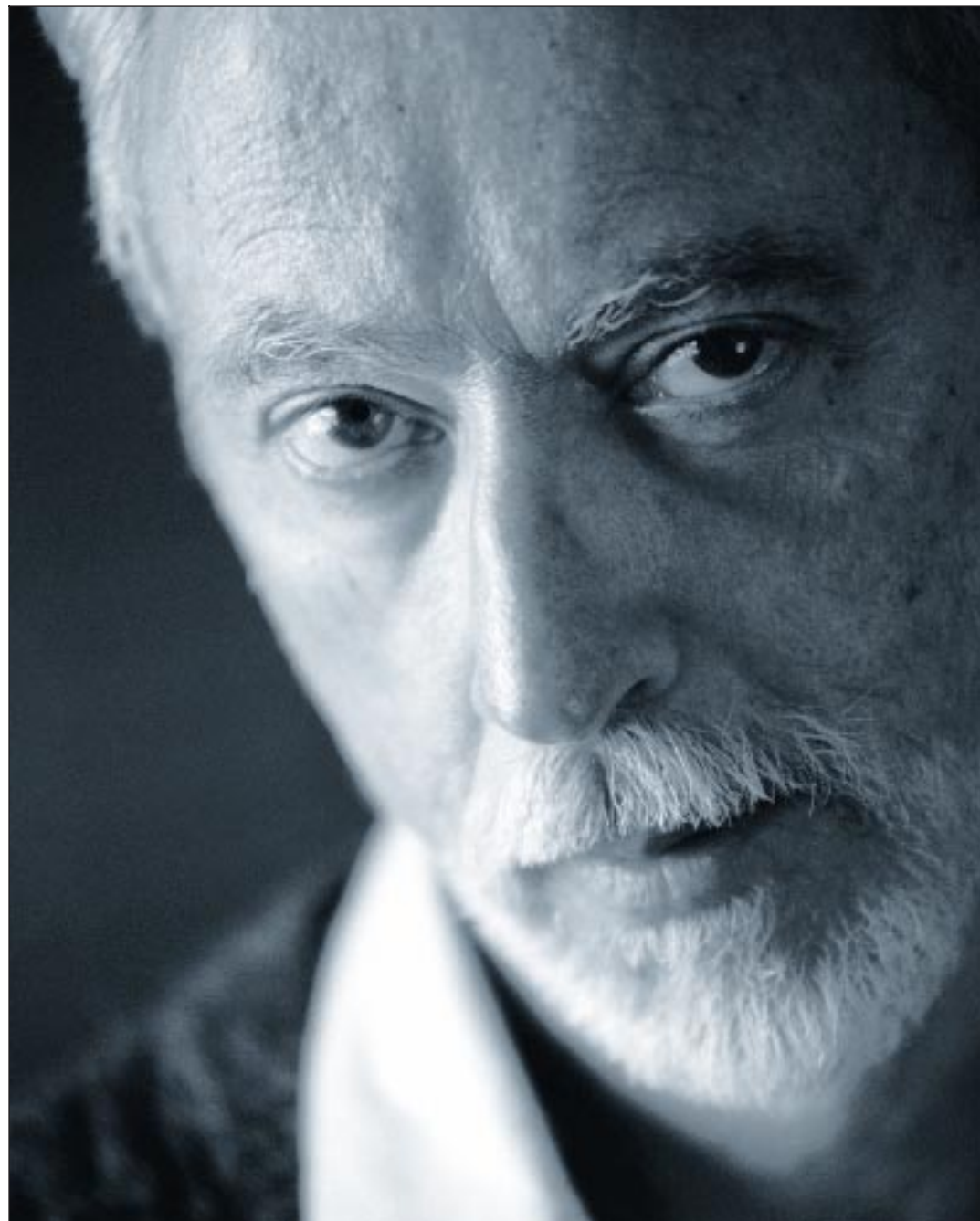
Le problème central, abordé sur un ton de fausse naïveté, est bien sûr celui de la « place » de chacun dans cette société. « S'il n'est pas gênant d'avoir la femme de Ros et sa fille pour travailler dans la maison, pour faire les repas, la lessive, les lits, pourquoi est-ce que ça serait gênant de leur rendre visite chez eux, il a bien envie de le demander. » L'écriture, brève et le plus souvent dépouillée, dense, superbe, renvoie à la rudesse de cet univers. Un monde où la langue se fait l'écho de toutes les ségrégations, délimite des frontières autant sociales que géographiques ou raciales, sert d'arme à l'occasion.

Les Afrikaaners, dont le garçon apprécie l'idiome pour la légèreté qu'il lui donne, ont ainsi la manie de « brandir leur langue comme un gourdin contre leurs ennemis ». Epouvanté, l'enfant redoute donc de se voir transférer dans une classe d'afrikaans, au motif qu'il porte un nom afrikaaner. Truffant son texte de phrases en afrikaans, mais aussi de références multiples aux cultures anglaise et américaine, Coetzee fait circuler son personnage entre des écueils linguistiques. Quelque part, à l'écart des langues, se trouve cependant un jardin secret que l'auteur suggère de manière sobre et poétique.

L'enfant manifeste un goût pour le son de certaines lettres. Le R, surtout, qui lui fait par exemple choisir le camp des Russes, en pleine guerre froide. Au contact des sons, il se trouve loin des langues ennemies, dans un lieu pacifié, universel. Le lieu secret qui lui fait dire, évoquant une conversation avec sa cousine : « Et comment parlait, il ne savait même plus quelle langue il parlait ; en lui, ses pensées se changeaient naturellement en mots. » Un rêve d'avant Babel, pour une représentation idéale et presque magique de l'activité littéraire.

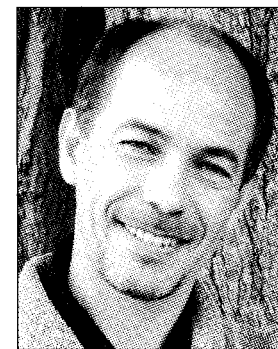
(1) *Au cœur de ce pays*, que les éditions du Serpent à plumes viennent de publier en format de poche.

SCÈNES DE LA VIE D'UN JEUNE GARÇON (Boyhood. Scenes from Provincial Life) de John Michael Coetzee. Traduit de l'anglais (Afrique du Sud) par Catherine Glenn-Lauga, Seuil, 190 p., 110 F (16,76 €).



ERIC MILLER/AFRIKA PHOTO

JEAN-PHILIPPE ARROU-VIGNOD



HISTOIRE DE L'HOMME QUE SA FEMME VIENT DE QUITTER

roman

Un homme découvre
graduellement qu'un étranger
habite son propre appartement.

GALLIMARD

Solotareff : la tribu des croqueurs d'histoires

Affaire de famille, l'illustration chez les Solotareff est surtout une affaire de passion, un virus transmis par la mère Olga à ses deux enfants, Grégoire et Nadja. Une triade qui, au mitan des années 80, a imposé sa marque colorée sur les albums pour enfants

3 SORCIÈRES

de Grégoire Solotareff.
L'Ecole des loisirs, 30 p., 78 F, (11,89 €)

A partir de 5 ans.

LE BALLON

d'Olga Lecaye.
L'Ecole des loisirs, 38 p., 82 F, (12,50 €)

A partir de 3 ans.

C'est un peu la Sainte Famille de l'album pour enfants : la mère, Olga Lecaye, le fils, Grégoire Solotareff, et la fille, Nadja. Une triade qui a incarné le renouveau à partir de 1986 – lorsque parurent les premiers « livres peints » – avec

des histoires comme *Docteur Loup*, *Didi Bonbon* (Olga), *Loulou*, *Maitheu* (Grégoire), *Mitch* ou le célèbre *Chien bleu* (Nadja). Dans cette « affaire à trois », le point commun est sans nul doute le virus du dessin, cette manière de projeter le lecteur dans l'image comme dans une caverne d'Ali-Baba ; c'est aussi le goût instinctif de la matière, de la pâte épaisse et chatoyante qui garde en creux l'empreinte du pinceau : « *Un violet avec un jaune de chrome, c'est comme un bonbon, un vrai plaisir sensuel* », confesse Grégoire Solotareff. Si ce plaisir « évident et pri-

naire » a fait mouche, si ce style d'illustration s'est imposé aujourd'hui, après avoir été beaucoup copié, un mystère demeure : comment ces trois-là sont-ils tombés dans le chaudron magique du livre de jeunesse ?

L'histoire est assez belle. Elle commence à Alexandrie au début des années 50, lorsque Olga Solotareff rencontre Henri El-Kayem. Elle est d'origine russe – ses parents, étudiants, étant restés bloqués à Paris au début du siècle pour cause de révolution bolchévique. Son père, ancien élève des Beaux-Arts, architecte, est aussi « un très bon aquarelliste ». Elle même, Olga, se rappelle avoir dessiné bien avant de savoir écrire.

Henri El-Kayem, lui, est libanais, médecin et poète. Grand ami de Georges Schéhade, il étudie à Paris dans les années 30 et fréquente le Salon de Pierre-Jean Jouve. A Alexandrie, « où tout le monde se connaît, Grecs, Anglais, juifs, Français... », il appartient au milieu cosmopolite et lettré, correspond avec René Char, Georges Seféris, rencontre Lawrence Durrell. Autant de souvenirs rassemblés dans un récent ouvrage, *Par grand vent d'est avec rafales* (L'Esprit des péninsules, 212 p., 120 F, 18,29 €), où l'on voit Henri El-Kayem en photo avec Schéhade, en 1933, chez Max Jacob, en 1934, avec Adonis en 1970...

En un sens, il n'est pas étonnant que l'union de cet homme et de cette femme, comme celle du texte et de l'image, ait donné naissance à beaucoup de livres illustrés. A Alexandrie, puis à Beyrouth, où ils s'installent à la fin des années 50 pour fuir l'Égypte de Nasser, les trois enfants – Grégoire, Nadja et Alexis, l'aîné, aujourd'hui romancier et auteur de nombreux articles dans ces colonnes –, dessinent jusqu'à plus soif. « *On n'allait pas à l'école. On était inscrits à des cours par correspondance et on dessinait sans arrêt* », se souvient Nadja.

« *Ça chauffait assez fort* », pourtant, à Beyrouth. Guerre civile larvante, coups de mitraillette çà et là, « *à la plage il y avait des zones dangereuses où il fallait courir vite* », renchérit Solotareff. Pendant ce temps, baignée par les contes de sa grand-mère russe, nourrie d'Andersen, d'Hoffmann et des frères Grimm, Olga Lecaye invente des histoires pour sa progéniture. Elle les illustre, confectionne des livres de son cru, fait succomber tout son monde aux charmes de l'imaginaire, continue de peindre et de dessiner pour elle-même et encourage ses enfants à faire de même. « *Moi je faisais des caricatures de types à gros ventres ; mon frère des soldats américains, c'était d'actualité ; et Nadja des Pietà. En un sens, tout ça a continué* », résume Grégoire Solotareff.

Pourtant, pendant de nombreuses années, jusqu'en 1986, Grégoire Solotareff ne dessine plus. Rapatriée dans la banlieue parisienne, la famille a francisé son nom en Lecaye. « *Sans trop réfléchir* », Grégoire est devenu médecin, lui aussi. Il faudra la naissance de son fils, les encouragements de deux éditeurs, Colline Faure-Poirée et Arthur Hubschmidt, et les conseils d'un illustrateur, Alain Le Saux, pour qu'il cède de nouveau à son penchant favori avec *Théo et Balthazar*, un livre « *très influencé par Babar, pas terrible et heureusement épuisé* ».

Treize ans plus tard, on ne compte plus ses albums, presque tous publiés, comme ceux d'Olga Lecaye et de Nadja, par l'Ecole des loisirs. *3 Sorcières*, qui suit *Un jour un loup* et *Un Chat est un chat*, vient provisoirement en clore la liste. Trois grâces, Scolly (diminutif de Scoliose), Squelly (Squelette) et Scory, s'y ennuient tant et si bien qu'elles décident de fonder l'association « *3 S* », « *comme Sortilèges, Strychnine et Séquestration (...)* ou *comme Scorpions, Sarcophages et*



« 3 sorcières » de Grégoire Solotareff

Sanglots ». Derrière ces incarnations du Mal, que l'irruption improbable de deux gamins joyeux va réconcilier avec la vie, certains verront un clin d'œil aux *Trois brigands*, de Tomi Ungerer, l'un des « *grands* », qu'il admire moins cependant que Saul Steinberg, récemment disparu (voir *Le Monde* du 18 mai). D'autres y liront une petite parabole sur le bonheur. Mais, plus qu'un message, Solotareff veut communiquer « un plaisir et une interrogation. *Ce n'est pas vraiment de la subversion, mais un peu. Je veux montrer aux enfants que les adultes n'ont pas toujours forcément raison* ».

Parfois faits à quatre mains avec l'un de ses enfants, les albums d'Olga Lecaye, plus traditionnels, sont aussi plus apaisants. Ils célèbrent « *l'aventure, la vie, la peur et le courage vainqueur* ». Le tout dans une fête de couleurs et de lu-

mière, comme dans cette course-poursuite après un ballon fou où l'amitié et le sens du partage prennent finalement le dessus. Et comme toujours chez Olga Lecaye, la nature est reine, en souvenir de « *ce jardin d'enfance* » où elle s'ébattait petite, et qui fut aussi celui de la comtesse de Ségur.

Si Nadja n'est pas, cette fois-ci, au rendez-vous des parutions, elle se rattrapera cet été. Vingt-six épisodes tirés de ses irrésistibles *Dieux de l'Olympe* et déjà diffusés récemment, devraient bientôt passer sur Canal+. Sans compter son fils, Raphaël Fejtó, qui a fait, il y a peu, son apparition, en publiant ses premiers romans à l'Ecole des loisirs. Trois générations, donc... Olga Lecaye ne semble guère s'en émouvoir. C'est, sans doute, la loi non écrite de ces croqueurs d'histoires.

Florence Noiville



Tomi, le lapin dans « Le Ballon » d'Olga Lecaye

Splendeurs orientales

LA POÉSIE ARABE

Petite anthologie
Images de Rachid Koraïchi, calligraphies d'Abdallah Akkar, Mango/Albums Dada, « Il suffit de passer le pont », 44 p., 99 F (15,09 €). A partir de 9 ans.

Depuis *Le La Fontaine* et *Le Sévigné*, la règle est connue de ces anthologies poétiques de la collection d'Albums Dada « Il suffit de passer le pont ». Toutefois, c'est la première fois que les dix-neuf textes retenus ne sont pas du même auteur ; la première fois aussi que leur composition s'étire sur près de quinze siècles. En attendant le retour à la norme – c'est-à-dire un regard centré sur Queneau, Rabelais, puis Brassens –, voilà donc la plus fascinante des anthologies de poésie arabe. Du « roi errant » Imru'l-Qays, figure mythique et fondatrice qui aurait vécu au VI^e siècle, aux contemporains Adonis, Mahmoud Darwich ou Ahmad Abd al-Mu'ti Hegazi, représentant le Liban, la Palestine et l'Égypte d'aujourd'hui, le voyage est somptueux et les traducteurs d'exception (Jacques Berque, Vincent Monteil, André Miquel...) – l'intelligence du propos est de n'avoir pas écarté Schéhade ou Dib pour cause de francophonie. Des marges historiques de l'Islam comme de ses capitales culturelles s'élève ainsi le chant le plus généreux, le plus mélancolique aussi parfois, pour dire les pulsions guerrières et amoureuses, les ivresses matérielles et spirituelles, les éclats d'enfance et les professions de foi.

Délivré dans une version bilingue, ce message est mis en scène par le trait alchimique de Rachid Koraïchi. L'invention rythmique, la science du coloris de l'artiste maghrébin répondent à l'impensable séduction du calligraphe.

Ph.-J. C.

Livraisons

● PETIT CAHIER DE PHILOSOPHIE, de Jean-Baptiste Scherrer

Comme Monsieur Jourdain pour la prose, tout adolescent va pouvoir désormais philosopher sans le savoir. C'est même l'un des charmes essentiels de ce petit cahier que de donner l'illusion agréable que tout un chacun peut devenir un Spinoza ou un Descartes en herbe, simplement parce que les grands sujets de cet ouvrage – *Moi, Le Monde, Nous, la Vie* –, sont ceux qui nous hantent tous. Mais plus qu'une invitation à (re)visiter certaines notions, ce petit livre, original et frais, propose une *méthode* – étymologiquement, « *un art de cheminer ensemble* » – fondée sur des exercices simples : se définir en quelques phrases, regarder par la fenêtre et décrire, « *disposer devant soi un jean, une canette de Coca, un journal du jour (...)* et chercher la ressemblance... Au long de ces promenades, l'auteur, professeur de philosophie en lycée, a disposé quelques images troublantes : tel ce tableau synoptique de Bertillon pour montrer, comme le dit Deleuze, que « *rien n'est moins personnel que le visage* » ; ainsi que des pensées de grands philosophes, histoire de provoquer l'effet d'étrangeté qui mettra la réflexion en mouvement. Car tout invite à prendre le risque de « *revenir du familier à l'étrange* » en se défiant de sa propre pensée : « *Un exercice est réussi, écrit l'auteur, non pas quand on a trouvé la bonne réponse, mais quand, à partir des réponses, on parvient à construire une bonne question, celle qui opère un léger déplacement dans la manière habituelle de penser.* »

S'il est vrai que notre société désenchantée est plus que jamais en quête de sens, cette petite boîte à outils conceptuels, particulièrement maniable et bien ordonnée, devrait être de bon secours. Au passage, on notera la naissance d'une nouvelle collection, « *Entrer en matière* », qui s'attachera bientôt aux mathématiques, à l'histoire et à l'économie, et pour laquelle Jean-Baptiste Scherrer prépare déjà un très attendu deuxième tome (Gallimard « *éducation* », 102 p., 59 F, [8,99 €]). A partir de 15 ans.

Fl. N.

● **GARDEZ LA CULOTTE** 1 de Frédérique Bertrand
En musique, Michel Jonas a chanté naguère les visites médicales de l'école communale. Il reste quelque chose de ces « *Odeurs d'éther* » dans le nouvel opus de Frédérique Bertrand, récemment fêtée à Bologne pour *On ne copie pas*. On retrouve le même regard sur le petit monde scolaire, turbulent et taquin, soucieux parfois quand les craintes loufoques inventent les cauchemars les plus délicieusement terrifiants. Variant les angles et les solutions graphiques, Frédérique Bertrand signe là son album le plus abouti, tant sa grâce facétieuse y fait mouche (éd. du Rouergue, 44 p., 68 F [10,37 €]). A partir de 6 ans.

● **LA PETITE RAMASSEUSE**, de Hubert Ben Kemoun et Laurent Richard
Pourquoi perd-on ses dents de lait ? Cette inévitable question nous avait déjà valu le merveilleux album d'Olivier Douzou, *Les Chocottes*, illustré par Isabelle Chatelard (éd. du Rouergue). Avec Hubert Ben Kemoun, la fable est moins féroce. Mais, à défaut de faire frémir, l'histoire de cette souris collecteuse qui ne craint pas les chats ne manque pas de poésie, et son final sidéral dissipera les mauvais rêves (éd. Thierry Magnier, 28 p., 69 F, 10,51 €). A partir de 5 ans.

Ph.-J. C.

Voyage sidéral

TOM LORIENT

de Marie-Aude Murail.
L'Ecole des loisirs, « Médium »
136 p. 48 F, (7,31 €).
A partir de 10 ans.

Y a-t-il des extraterrestres ? Oui, non ? Tom Lorient, brillant universitaire, ne se l'est jamais demandé. Mais quand une soucoupe l'aspire dans ses entrailles, quand on le teste, le marque, et le déclare bon pour la reproduction au nom du « Programme », quand on le relâche enfin avec cette inquiétante mise en garde : « *Nous vous suivrons à la trace* », il est bien forcé de se poser des questions. Sans remarquer qu'on l'a capturé précisément dans un champ maléfique depuis des millénaires, ni que l'alcool fait mauvais ménage avec les antidépresseurs, il commence une enquête chez les cinglés de l'ufologie. Marie-Aude Murail raconte cette histoire avec un remarquable talent de narratrice, inspiré de la meilleure écriture télévisuelle, dont elle a la vivacité et l'impertinence. Elle subjugue, déroute et fait rêver : une prose percutante, des dialogues vifs et drôles, des portraits savoureux. Le tout mené à un train d'enfer, entrecoupé de scènes particulièrement soignées, comme ce pique-nique inquiétant, un soir, au bord de la rivière, qu'on croirait tiré d'un roman gothique du XVIII^e siècle. Non, il n'y a pas d'extraterrestres, mais il y a, Dieu merci, des écrivains qui connaissent leur métier.

J. Sn.

★ Signalons également *Peau de rousse* (L'Ecole des loisirs, coll. « Mouche », 56 p., 40 F, 6,10 €). A partir de 7 ans) et *La Légende : 2000 ans d'amour et de sang*, un feuilleton historique écrit pour *Je Bouquine* à l'approche du prochain millénaire (en kiosque, 43 F, 6,55 €). A partir de 10 ans).

JULIA KRISTEVA

de Marie-Aude Murail.
L'Ecole des loisirs, « Médium »
136 p. 48 F, (7,31 €).
A partir de 10 ans.

Y a-t-il des extraterrestres ? Oui, non ? Tom Lorient, brillant universitaire, ne se l'est jamais demandé. Mais quand une soucoupe l'aspire dans ses entrailles, quand on le teste, le marque, et le déclare bon pour la reproduction au nom du « Programme », quand on le relâche enfin avec cette inquiétante mise en garde : « *Nous vous suivrons à la trace* », il est bien forcé de se poser des questions. Sans remarquer qu'on l'a capturé précisément dans un champ maléfique depuis des millénaires, ni que l'alcool fait mauvais ménage avec les antidépresseurs, il commence une enquête chez les cinglés de l'ufologie. Marie-Aude Murail raconte cette histoire avec un remarquable talent de narratrice, inspiré de la meilleure écriture télévisuelle, dont elle a la vivacité et l'impertinence. Elle subjugue, déroute et fait rêver : une prose percutante, des dialogues vifs et drôles, des portraits savoureux. Le tout mené à un train d'enfer, entrecoupé de scènes particulièrement soignées, comme ce pique-nique inquiétant, un soir, au bord de la rivière, qu'on croirait tiré d'un roman gothique du XVIII^e siècle. Non, il n'y a pas d'extraterrestres, mais il y a, Dieu merci, des écrivains qui connaissent leur métier.

J. Sn.

★ Signalons également *Peau de rousse* (L'Ecole des loisirs, coll. « Mouche », 56 p., 40 F, 6,10 €). A partir de 7 ans) et *La Légende : 2000 ans d'amour et de sang*, un feuilleton historique écrit pour *Je Bouquine* à l'approche du prochain millénaire (en kiosque, 43 F, 6,55 €). A partir de 10 ans).

416 pages
140 F

Hannah Arendt, philosophe et politologue, est tout entière prise dans une méditation sur la vie qui demeure notre bien ultime après la crise des religions et des idéologies. Vie menacée, vie désirable : mais quelle vie ? Face aux camps des deux totalitarismes, c'est sur le miracle de la natalité que se concentre l'œuvre de cette rescapée.

FAYARD

Quand la Bible devint le « laboratoire de l'esprit » scientifique

A partir de l'analyse des principes du travail de l'exégète, de son outillage intellectuel et pratique, Gilbert Dahan montre comment, à l'âge de la scolastique, la raison s'est imposée au cœur d'une démarche de foi, façonnant la scientificité occidentale

L'EXÉGÈSE CHRÉTIENNE DE LA BIBLE EN OCCIDENT MÉDIÉVAL (XII^e-XIV^e siècles)
de Gilbert Dahan.
Ed. du Cerf, « Patrimoines Christianisme », 496 p., 290 F (44,21 €).

En moins de dix ans, Gilbert Dahan aura publié deux livres d'une rare ampleur, d'une érudition impeccable, qui renouvellent en profondeur nos connaissances de l'histoire intellectuelle du Moyen Âge : depuis *Les Intellectuels chrétiens et les Juifs au Moyen Âge* (Cerf, 1990) jusqu'au présent ouvrage, la continuité est évidente, qui montre contre tous les clichés l'intensité des relations entre juifs et chrétiens à l'âge de la scolastique. Cette fois, l'auteur nous conduit au cœur de la civilisation médiévale, jusqu'au Livre, bien partagé, qui la fonde : la Bible. De tout temps, la Bible a appelé son commentaire, son explication ou « exégèse ». D'autres ont retracé l'histoire de cette réflexion. Le propos de Dahan est différent : il entend analyser les principes du travail de l'exégète, son outillage intellectuel et pratique, ses méthodes. Et ce faisant, défendre une thèse parfaitement étayée et totalement convaincante : le travail sur le Livre a été, pour les intellectuels de l'Université médiévale, le laboratoire d'« un esprit scientifique » conscient de lui-même, d'« une prise de conscience critique », l'exégète se faisant fort de soumettre à l'entendement humain, aux règles du langage et de la raison, la parole divine des Saintes Écritures. Certes, pour tous ces savants qui sont aussi et d'abord des hommes d'Église, l'effort d'explication ne s'affranchit pas de la démarche de foi, qu'elle prétend au contraire éclairer : il s'agit fondamentalement, dans les termes de l'auteur, d'« une exégèse

confessante ». Mais toute la question est de voir comment celle-ci, sans rien renier de sa vocation religieuse, devint en même temps « une exégèse scientifique ». Et jusqu'à quelle limite elle a pu mener ce développement « scientifique » à l'intérieur des cadres du christianisme. Au XIII^e siècle, la théologie, pour devenir pleinement une science, dut rompre les amarres qui la retenaient à la Bible afin de revenir à celle-ci comme de l'extérieur sous la forme d'une herméneutique autonome et consciente des règles de sa méthode. N'en doutons pas : c'est dans le geste de profanation du Livre conduit paradoxalement au nom de la foi que s'est façonné le creuset de la scientificité occidentale, le berceau de notre modernité.

Choisissons, à travers ce livre foisonnant, de mettre l'accent sur trois mouvements essentiels de la démonstration. Ce qui, dès le principe, rend possible l'essor de l'exégèse scientifique, c'est que la Bible n'est pas seulement un texte, mais, suivant l'étymologie même du mot, un livre. Objet recopié par les hommes, raturé, amendé, glosé entre les lignes ou dans les marges des manuscrits, annoté et soumis à la *quaestio*. La matérialité même du livre et sa transformation en objet d'usage ont autorisé une mise à distance de la « parole de Dieu » qui a favorisé le travail critique et l'exercice de la raison. D'autant mieux que ce livre, nul ne l'ignorait, ne fait pas entendre telle quelle la parole originelle de Dieu : il est une *traduction*, donc pour une part l'œuvre des hommes, fût-ce de saint Jérôme, auteur de la Vulgate, qui a remplacé progressivement les premières traductions latines. Le Livre n'échappe pas à l'histoire, il évolue, subissant les erreurs des copistes : des « correctoires » (tel celui d'Hugues de Saint-Cher au XIII^e siècle) confrontent les versions pour éliminer les ajouts et tenter de revenir au plus près de ce qu'on



Bible historique du futur Charles V (1362-1363)

pense être l'original hébreu. D'où la nécessité du dialogue avec les rabbins et l'écoute des convertis, avant que certains, tel Nicolas de Lyre, n'éprouvent le besoin de devenir eux-mêmes hébraïstes. Inlassable-

ment, le Moyen Âge a corrigé la Bible, fait des retouches, mais sans imaginer une nouvelle traduction latine complète : ce n'est qu'en 1598 qu'une nouvelle version, la Clémentine, remplacera la Vulgate.

Si le texte est établi avec tant de soin, c'est qu'il soutient l'exégèse « littérale » ou « historique », dont l'importance n'a cessé de croître. Elle traite de la *littera* au sens étroit, c'est-à-dire de la langue, de l'étymologie telle qu'on croit la restituer, des figures de rhétorique et notamment des métaphores poétiques de la Bible. Elle élucide aussi le contexte historique et archéologique, car la Bible est l'*historia* par excellence, de même qu'elle est la première encyclopédie de la nature. L'analyse littérale propose enfin, dans un questionnaire qu'enrichit la *disputatio* universitaire, une approche philosophique et théologique. Mais ce que la Bible a en propre aux yeux des clercs médiévaux, c'est que les mots (*verba*) n'y sont pas seuls porteurs de sens : ils désignent des

le mythe porte en lui-même son commentaire interne, quand l'exégèse médiévale s'acharne à tenir le Livre à distance.

Un des effets de cette mise à distance est la place croissante prise par l'exégèse littérale au détriment de l'exégèse spirituelle, même si la finalité de l'exercice reste bien au bout du compte l'intelligence du sens mystique des deux Testaments. Pour les savants chrétiens, ce sens mystique se concentre dans le mystère de l'Incarnation. La venue du Christ a réalisé les prophéties de l'ancienne Loi. C'est ce que montre l'*allégorie* chrétienne, que les clercs opposent à l'exégèse juive, qu'ils croient à tort exclusivement littérale ou, disent-ils avec mépris, « charnelle ». Ce reproche est d'autant plus injuste que, paradoxalement, les emprunts aux juifs (Rashi ou Samuel ben Meir) ont plus nourri leur exégèse spirituelle que littérale. Dahan explique ce paradoxe par l'intérêt contemporain des savants chrétiens pour la mythologie antique, à laquelle ils auraient associé l'exégèse du *midrash* sans craindre pour autant de reprocher aux juifs d'« affabuler » (*judei fabulantur*). Non exempt de préjugés, ce dialogue a permis en tout cas un jeu subtil d'influences réciproques en même temps que l'affirmation par chacun de sa différence.

Jean-Claude Schmitt

choses (*res*) – noms, nombres, faits, notions de temps et de lieu – qui ont en elles-mêmes un sens, mais d'une autre nature, « spirituelle », « allégorique » ou « mystique ». Le but de l'exégèse est donc d'assurer ce dépassement – par ce que l'auteur nomme « un saut herméneutique » vers le sens « spirituel ». La fonction de l'exégèse est donc bien, au bout du compte, religieuse, « confessante ». Mais la grande différence par rapport à la *lectio divina* des moines du premier millénaire, à la « *rumination* » de la *sacra pagina*, réside dans la sortie préalable du texte, dans le détour accompli par la raison de l'intellectuel, dont les exigences scientifiques affectent la démarche spirituelle elle-même. En ce sens, l'exégèse médiévale, même si elle demeure confessante, a rompu avec les exégèses traditionnelles caractéristiques de la pensée mythique, rappelées ici à travers les travaux de Levi-Strauss sur les Indiens d'Amazonie et de Vernant sur la Grèce homérique :

L'exégèse scientifique en a grandement bénéficié pour définir ses méthodes autant que sa finalité christologique propre. On ne refermera pas ce livre sans se réjouir encore de ses qualités d'écriture et de sa clarté d'exposition, qui permettent au lecteur de suivre l'alternance du travail microscopique sur une masse considérable de manuscrits encore inédits et l'exposé brillant d'hypothèses et de vues générales sur un tournant fondateur de l'histoire de la rationalité occidentale.

Alexandrie sauvée des eaux

L'équipe de Jean Yoyotte livre le premier bilan des fouilles de la partie orientale du port. Révélation d'une cité grecque à l'imagerie égyptienne

ALEXANDRIE Les quartiers royaux submergés

de Franck Goddio, André Bernard, Etienne Bernard, Ibrahim Darwish, Zolt Kiss et Jean Yoyotte.
Londres, Periplus, diffusion au Seuil, 276 p., 1 270 F (193,61 €).
(existe aussi en édition anglaise).

Dans la redécouverte d'Alexandrie, entreprise archéologique qui aura dominé cette décennie en Égypte, l'équipe que dirige Franck Goddio apporte une contribution majeure – et somptueuse – avec ce premier bilan des découvertes réalisées dans la partie orientale du port. Entourés d'une prestigieuse équipe scientifique réunie autour de Jean Yoyotte, les membres de l'Institut européen d'archéologie sous-marine, soutenus par la Hilti Foundation, ont centré leurs efforts sur la moitié orientale du port antique dit « de l'est », celle que bordaient les palais royaux de l'époque hellénistique. On savait depuis longtemps que la ligne de rivage avait été modifiée par les catastrophes naturelles autant que par les réaménagements réalisés au cours des siècles. La tâche essentielle consistait donc à retrouver autant que possible l'aspect topographique complexe du port antique, bien éloigné du bel ordonnancement actuel, une courbe au galbe parfait, prolongée par deux étroites jetées elles-mêmes reliées par un mince brise-lames percé de deux passes.

Grâce aux méthodes modernes de la prospection géophysique, l'équipe de Franck Goddio a pu dresser une carte précise et neuve du port oriental qui met bien en évidence l'importance des espaces portuaires d'une part, l'emplace-

ment des caps et promontoires de l'autre. Ainsi, il apparaît avec netteté que cette partie de la rade abritait trois ports bien individualisés, assez vastes pour abriter l'ensemble de la flotte lagide, avec plus de 2 kilomètres de quais linéaires. Protégés par une série de récifs qui en rendaient l'accès dangereux mais jouaient aussi le rôle de brise-lames, ces ports se situaient au cœur même du quartier des palais qui occupaient non seulement le cap Lochias, le long et large promontoire qui fermait la baie à l'est, mais aussi la péninsule où Antoine avait entrepris de construire une résidence pour s'y retirer, et l'île d'Antirrhodos, curieuse île à trois branches qui semble avoir fait très tôt l'objet d'aménagements portuaires. Ces découvertes archéologiques confirment et éclairent les textes anciens, dont André Bernard fournit à la fois la version originale et la traduction (soixante et onze documents, d'Homère à l'empereur Julien).

INSCRIPTIONS, SCULPTURES...

Les nombreuses trouvailles faites sur ces terres submergées ne pouvaient être toutes présentées (il manque notamment la céramique), mais deux dossiers sont offerts au lecteur. Etienne Bernard présente et commente les inscriptions grecques relevées sous l'eau, et les replace dans le cadre général des relations que Caracalla entretenait avec Alexandrie et avec l'Égypte. Pour la sculpture, très abondante, Zolt Kiss analyse les sphinx et les têtes colossales où il reconnaît, entre autres, une effigie d'Auguste fidèle à la tradition royale égyptienne. On notera aussi la belle statue du prêtre portant dans les bras un Osiris-Canope (étudiée par Françoise Dumand), le serpent enroulé et l'ibis, tandis qu'un buste d'Hermès illustre l'art proprement grec et qu'une tête féminine (Antonia Minor ?) se rat-

tache à la tradition du portrait romain. Enfin, Jean Yoyotte pose en termes mesurés la question des *pharaonica*, soit des œuvres réalisées dans les périodes anciennes et importées dans l'Alexandrie grecque et romaine, soit des réalisations d'époque hellénistique et impériale dans le style égyptien traditionnel. On a tellement écrit et répété qu'Alexandrie était une ville grecque « à côté de l'Égypte » que les découvertes de telles œuvres (très nombreuses aussi dans les fouilles de Jean-Yves Empereur, dans l'autre partie du port) intriguent. D'autant que beaucoup ont été importées volontairement d'Héliopolis, gisement inépuisable d'ornements, pour décorer à l'ancienne les monuments d'Alexandrie. Sans remettre en question le caractère profondément hellénique d'Alexandrie, Jean Yoyotte montre que la cité abrita en permanence des érudits gardiens de la tradition hiératique indigène, présente dans quelques sanctuaires sur lesquels nous ne savons à peu près rien, tant ont été profonds et nombreux les bouleversements des vestiges antiques.

Avec ce livre richement illustré, pourvu de nombreux plans très évocateurs qui permettent de suivre sans aucune peine le fil du récit, même pour le lecteur qui n'a jamais mis les pieds à Alexandrie, nous disposons enfin du premier ouvrage scientifique issu des fouilles sous-marines de la ville. Certes, il reste beaucoup à faire, notamment pour comprendre les édifices auxquels appartenaient les centaines de colonnes de grès rouge éparpillées au fond de la mer, mais on possède désormais quelques éléments sûrs, des vestiges publiés selon les normes scientifiques en usage. Ce qui ne gâche rien. L'ensemble constitue aussi un superbe recueil d'images pour découvrir un secteur essentiel de la métropole antique.

Maurice Sartre

L'Odyssée des steppes

Chantée par Dede Korkut, l'épopée des Oghuz fait entendre la voix de ces guerriers du Caucase et charrie les souvenirs des cultures d'Asie centrale

LE LIVRE DE DEDE KORKUT Récit de la Geste oghuze
Traduit du turc et présenté par Louis Bazin et Altan Gokalp, préface de Yachar Kemal, Gallimard, « L'Aube des peuples », 248 p., 130 F (19,81 €).

V oici, née sur les hauts plateaux qui s'étendent au pied du Caucase, l'épopée des Oghuz, ancêtres des Turcs de Turquie et d'Azerbaïdjan.

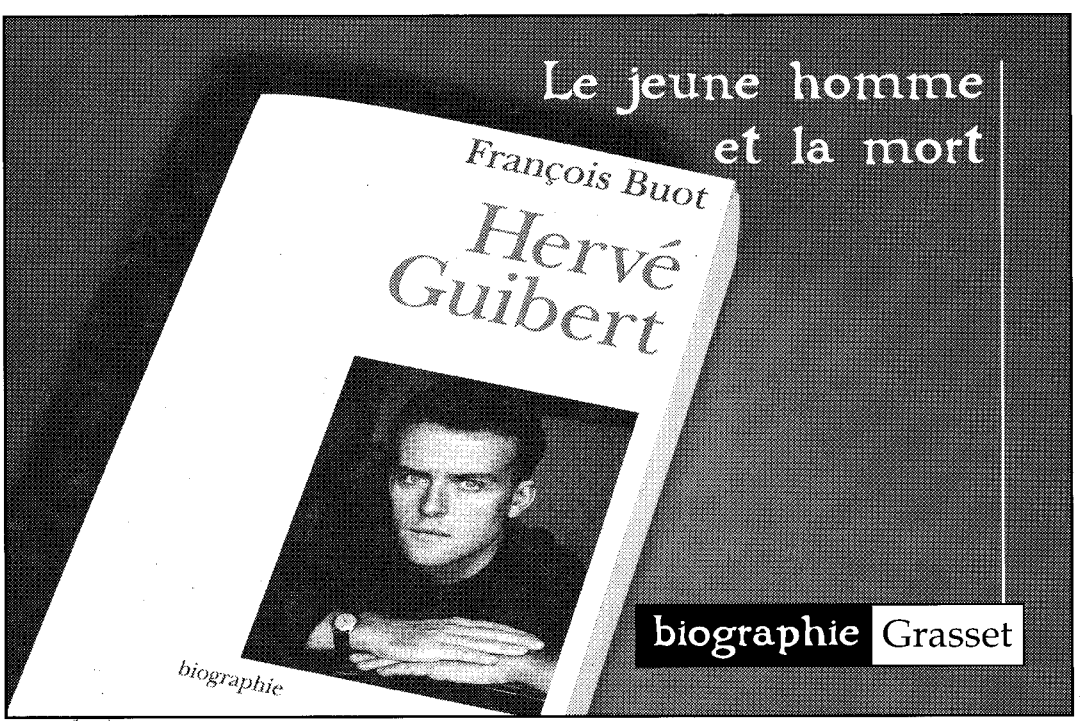
Razziant les princes géorgiens et le seigneur de Trébizonde, ces guerriers reportent dans la légende leurs pillages, alliances, félonies, élans de bravoure et de fiabilité... Il ne fait pas bon être repéré par eux dans la steppe, avec leur arc entouré de bandes blanches, leur masse

d'armes à six ailettes et leur épée qui danse dans le fourreau ! Au milieu des immenses prairies de l'est anatolien, lorsque le brave, après trois jours de chevauchées, tombe d'un sommeil profond comme la mort, c'est son précieux cheval à l'oreille fine qui entend l'ennemi approcher et réveille le maître, sauf si, mal attaché, il s'est enfui, auquel cas les princes mécréants se saisissent du malheureux et le mettent à moisir dans un cul de basse-fosse. Ils l'en tireront peut-être, lors d'une autre incursion oghuze, pour lui proposer la liberté s'il se range à leurs côtés. Ces héros, pas plus que ceux d'Homère, ne sont des saints, avec leur truculence et leurs us qui sont parfois étranges : quand il reçoit ses vassaux, tous les trois ans, pour une grande fête, le chef

de la confédération se retire à la fin du repas avec son épouse et leur livre sa tente à piller, en toute simplicité.

Reflète des luttes entre gens des tentes et des citadelles, ripailles et violence épiques, sagesse concrète, l'épopée chantée par Dede Korkut nous fait entendre la voix, si rare, de ces terribles cavaliers. Portée par le vent d'Est, elle charrie les souvenirs de toutes les cultures sédimentées en Asie centrale. Ce langage ancien et clair fait ressentir la beauté des grands arbres ombreux dans la steppe, des pâturages d'été sur la montagne noire, des tapis de soie étalés autour des tentes d'apparat rouge et blanc dans le campement en fête, le charme des jeunes brus « gracieuses comme des oies sauvages »...

Pierre Chuvin



L'EDITION FRANÇAISE

Les Hellènes font honneur aux écrivains français

Les Grecs, traditionnellement francophones, ont choisi la France comme premier pays étranger invité au Salon du livre d'Athènes

● Prix du jeune écrivain. Destiné à récompenser une œuvre de fiction inédite en prose écrite en français par un auteur de moins de vingt cinq ans, le quinzième Prix du jeune écrivain a été décerné à Bernard Magnan, vingt-deux ans, pour son manuscrit La Vie privée des choses. Cinq autres candidats ont été récompensés. Le Prix du jeune écrivain francophone a été décerné à un Chinois en troisième cycle à la Sorbonne, Jin Jiali, pour La Descente des oies sauvages. Cinq jeunes filles – canadienne, marocaine, serbe, sénégalaise et chilienne – complètent le palmarès. Le jury du Prix du jeune écrivain, organisé par l'Union laïque de Muret (Haute-Garonne) depuis 1985 et soutenu par Le Monde et France-Culture, était présidé par Christiane Baroche, Prix Goncourt de la nouvelle 1978. Les œuvres retenues seront publiées en recueil par le Mercure de France. La remise officielle des prix doit avoir lieu vendredi 28 mai au lycée professionnel Charles-de-Gaulle de Muret.

● Espace Algérie. La revue-collection Algérie Littérature / Action et les éditions Marsa – qui la publient – sont à l'origine de l'ouverture d'un Espace Algérie. Inauguré le 20 mai, cet espace propose, outre les ouvrages édités par Marsa, des livres neufs et d'occasion publiés à Alger et inaccessibles en France (littérature, essais et livres d'art). Sont également accueillies des expositions de peintres et photographes algériens (27, rue Rochechouart, 75009 Paris).

● Une nouvelle inédite de Wodehouse offerte. Pour l'achat de deux anthologies au choix parmi les cinq titres parus aux éditions Joëlle Losfeld (Petits meurtres entre chats à Hollywood, Les Sept Péchés capitaux, Dernières Nouvelles de Dracula, Les Chats fantastiques et Petits Romans noirs irlandais), une nouvelle inédite de P. G. Wodehouse (« Webster le chat ») sera offerte – jusqu'à la fin du mois d'août – par le libraire.

● Prix littéraires. Le prix Maurice-Edgar-Coindreau a été attribué à Anne Wicke pour sa traduction de Le Fleuve et l'Enfant, de Chris Offutt, (Mercure de France). Le prix du Comité d'histoire de la radiodiffusion a été remis, dans la catégorie « Grand Public », à Jacques Baudou pour son livre Radio mystères. Le Théâtre radiophonique publicien (éd. Encrage) et dans la catégorie « Recherche » à Agnès Chauveau pour son ouvrage L'audiovisuel en liberté ? L'histoire de la Haute Autorité paru aux éditions Presses de Sciences Po.

Rectificatifs

● Dans les premiers exemplaires du Monde du 21 mai, une interversion de paragraphes a rendu difficilement lisible l'article d'Hector Bianciotti intitulé « Jorge Luis Borges, le rêveur rêvé », en page VI du « Monde des livres ». Pour rétablir le texte, il faut déplacer le premier bloc de la quatrième colonne (de « jeune lecteur de Genève... » à « ... Personne n'a jamais »), au bas de la deuxième colonne (après « ... celui que son très... »).

● Dans l'article consacré au poète espagnol José Angel Valente (« Le Monde des livres » du 7 mai) nous avons omis de signaler que son traducteur était Jacques Anct.

● L'orthographe correcte du nom de la traductrice du texte de Francisco Coloane intitulé « Aux fils de l'écume » (« Le Monde des livres » du 21 mai) est Marianne Hermitte.

TECHNO BOBO
« Un nouveau souffle pour le polar français. La révélation 99. »
Gérard Collard, France 3. On s'occupe de vous
Prix Griffes noires du meilleur polar français 99.

Dans une Athènes farouchement opposée aux bombardements de l'OTAN et où l'opinion publique manifeste violemment son hostilité envers la stratégie des alliés (Le Monde du 7 mai), l'organisation d'un Salon du livre tout entier bâti autour de rencontres franco-grecques – une première du genre – tenait de l'équilibrisme. Du reste, au dernier moment, la manifestation a bien failli être annulée : « Comment faire une fête lorsqu'un pays voisin est en guerre ? », demanda un éditeur grec. Mais le « sentiment d'incompréhension et de révolte » s'est heureusement mué en une « occasion de dialogue plutôt que de fermeture » : organisé par l'Association des éditeurs et libraires grecs d'Athènes en collaboration avec l'Institut français d'Athènes et France Edition, l'organisme de promotion du livre français à l'étranger, le 22^e Salon du livre d'Athènes, qui se tient jusqu'au 28 mai, a finalement été inauguré sans heurt, dimanche 16 mai, en présence de la ministre de la culture grecque et du maire de la ville (1).

C'est la première année que ce salon, pour accroître son envergure, invite un pays étranger. Pourquoi la France ? La tradition et l'économie y sont pour beaucoup. « Qu'on se rappelle Kostas Axelos ou Cornelius Castoriadis,

cachés dans les caves de l'Institut au moment de la guerre civile », rappelle Catherine Velissaris, chargée du livre à l'Institut français d'Athènes. « Le milieu littéraire grec reste extrêmement francophone. Beaucoup d'éditeurs étaient à Paris du temps de la dictature. Et la génération des 40-50 ans, qui est aujourd'hui au pouvoir, est particulièrement à l'écoute de ce qui s'y passe. » C'est la raison pour laquelle, dans ce pays de 11 millions d'habitants seulement, le livre français occupe encore une place privilégiée : la Grèce arrive au sixième rang mondial après les Etats-Unis, le Canada ou l'Allemagne pour le nombre de traductions d'ouvrages français. Ces dernières (17,5 % de l'ensemble des publications d'origine étrangère) sont certes loin d'entamer le monopole de l'anglais (56 %) mais arrivent encore loin devant les traductions de l'allemand (7,5 %), de l'italien (4,2 %) ou de l'espagnol (2,2 %).

TENDANCES RÉCENTES

Pour que la littérature française défende cette position centrale dans le bassin méditerranéen, France Edition avait conçu un important soutien logistique avec un stand français bien garni, alors qu'à quelques pas de là, aux étals des Grecs, on pouvait s'amuser à reconnaître sur les

couvertures les noms en capitales d'un (Michel Rio), d'un (Jean-Claude Izzo) ou d'un (Denis Guedj). Si peu d'éditeurs français, au grand dam des organisateurs, avaient fait le voyage, les écrivains, eux – pour se retrancher dans « le cœur ancien de l'Europe » –, comme Virginie Lou, ou simplement pour rencontrer leurs lecteurs, comme Emmanuèle Bernheim, agréablement surprise d'avoir vendu en Grèce 10 000 exemplaires de Sa Femme –, avaient répondu nombreux à l'invitation. D'Erik Orsenna à Olivier Rolin, en passant par Jean Rouaud, Michel Houellebecq ou Guillaume Le Touze, la programmation de l'Institut français visait avant tout à mettre en lumière quelques tendances récentes de la vie littéraire. D'où l'éclairage particulier apporté, au travers de multiples tables rondes, aux jeunes romanciers, au polar et à la littérature de jeunesse. « On aurait pu continuer à inviter les dinosaures, commente Catherine Velissaris. Ce choix était plus ingrat, beaucoup de noms étant ici totalement intrançais, mais aussi plus vivant. C'est aussi la jeune génération de traducteurs du CTL [le Centre de traduction littéraire de l'Institut] qui l'a rendu possible : eux-mêmes ont à cœur de faire connaître les auteurs de leur âge. »

Du coup, l'image stéréotypée de la production française – « cérebrale », « essentiellement tournée vers la langue » – s'est sensiblement modifiée. A l'inverse, les Français ont pu découvrir des courants littéraires grecs affranchis du folklore, avec des écritures « plus lisibles, presque filmiques, souvent très ironiques, comme celle de Phedon Tamvakakis », note l'écrivain Demosthenes Kourtovik. Ils auront aussi noté l'émergence d'une veine féminine particulièrement féconde, avec des romancières comme Evguenia Fakenou, Nicole Roussou ou Amanda Michalopoulos.

Mais surtout, ils auront mesuré l'emprise de la tradition sur l'histoire littéraire de ce pays. Selon l'écrivain Takis Theodoropoulos – dont le dernier livre, Nuit blanche à Epidauré, vient de sortir à Athènes –, « une des raisons pour lesquelles il n'y a pas de grand roman grec au XIX^e siècle est l'influence de l'orthodoxie allié à celle de l'oralité depuis l'Antiquité. C'est l'église orthodoxe qui, imposant sa conception du monde et refoulant l'apport des Lumières, a empêché la naissance d'une écriture romanesque, en menaçant d'excommunier Kazantzakis pour Le Christ recrucifié ou plus tard Emmanuel Roïdis pour La Papesse Jeanne. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, la forme princi-

pale d'expression littéraire est la poésie. C'est seulement ma génération qui a commencé à investir la forme romanesque. »

Celle-ci, selon Takis Theodoropoulos, reste aujourd'hui coupée en deux : « Il y a d'une part le roman grec paysan, balkanique, ancré dans la religion et les coutumes, et d'autre part, le roman cosmopolite, reflétant cette position un peu spéciale entre Orient et Occident. Cette schizophrénie crée une dynamique, mais la véritable modernité ne réside-t-elle pas dans l'addition des identités : ne peut-on être européen, orthodoxe, méditerranéen et grec ? »

Résonnant de toutes ces interrogations, les rencontres d'Athènes auront également mis en lumière la condition particulière des « petites nations » au sein de l'Europe, celles qui, de façon vitale, doivent traduire pour s'ouvrir et être traduites pour exister. Entre fierté et inquiétude, celles-ci, mesurant le prix de leur culture à l'aune des dangers qui la menacent, ont souvent soif de pensée française. On aurait tort de le négliger.

FL. N.

(1) Le Salon du livre se tient pendant quinze jours dans plusieurs lieux d'Athènes : le parc Pedion tou Areos, Avenue Alexandras, l'Institut français d'Athènes, Sina 31, et la Galerie du livre, Pesmazoglou 5.



Salon du livre de Cayenne

Un Salon du livre a-t-il sa place dans un monde de tradition orale et dans une région où, de surcroît, le marché est particulièrement étroit ? L'association guyanaise Promolivres a relevé le défi en organisant, pour la deuxième année consécutive, une grande manifestation littéraire à Cayenne, du 19 au 22 mai. Après une première édition consacrée à la commémoration de l'abolition de l'esclavage, l'ambition, cette année, était de proposer à une population a priori peu réceptive un panel des littératures de son environnement régional, Brésil, Suriname, Guyane, Guadeloupe, Mexique et même Québec. Pari tenu, le Salon n'était pas le rendez-vous d'un petit cercle de spécialistes, mais bien un lieu de rencontres entre les auteurs et un public plus curieux qu'on ne pouvait l'imaginer. Pour promouvoir le livre et l'écrit dans ce département d'outre-mer équatorial, où les librairies et les rares bibliothèques sont peu fréquentées, l'une des idées était d'initier les jeunes, et les moins jeunes, en lisant les textes à voix haute en français, en créole et en portugais. Les membres des associations culturelles locales, les troupes théâtrales, comme celle de l'Etat brésilien voisin de l'Amapa, et les auteurs des Amériques se sont transformés en « hommes-livres ». Et le lecteur public Marc Roger, après son tour de France des villes et des villages (Le Monde des livres du 23 octobre 1998), a traversé l'Atlantique pour proposer à Cayenne et dans les communes de Guyane une « lecture spectacle ».

Promolivres avait aussi convié le Prix Goncourt 1998, Paule Constant, l'auteur de Confiance pour confiance (Gallimard), qui se considère comme « un auteur guyanais ». Elle a bien connu Cayenne à la fin des années 40, où son père était le dernier médecin du bague. A l'occasion du Salon du livre, elle est revenue dans cette région

qui l'a tant tourmentée et qu'elle décrit dans La Fille du gouverneur (Gallimard).

Pour les autres invités, en particulier les auteurs du Sud brésilien, le microcosme guyanais était davantage une découverte. Antonio Torres s'est dit « curieux de ce monde français si proche de nous, où les visages que l'on croise ressemblent à s'y méprendre à ceux du Bahia de mon enfance ». Bernardo Carvalho a avoué, de son côté, « être attiré et inspiré par cette "Nouvelle France" ».

Si la Guyane suscite l'intérêt des auteurs, ils sont bien peu à faire confiance à la seule maison d'édition littéraire des trois départements français d'Amérique. Avec un catalogue de 55 titres, 40 auteurs, dont une quinzaine était présents au salon, Ibis Rouge s'est d'abord installée à Cayenne en 1995 avant de faire ses valises pour les Antilles. « Il n'y a pas de place pour une édition rentable en Guyane, selon l'éditeur Jean-Louis Malherbe. Même en Guadeloupe, nous sommes en dessous du seuil de survie. Les auteurs dominiens les plus médiatisés, comme Raphaël Confiant ou Patrick Chamoiseau, préfèrent bien évidemment solliciter les services de Gallimard ou Grasset. » A chaque publication, à deux ou trois exceptions près, Ibis Rouge dépasse rarement le millier d'exemplaires vendus. Malgré ses difficultés, l'éditeur antillo-guyanais continue de distribuer ses ouvrages dans l'ensemble des départements d'outre-mer, dans l'Hexagone, au Benelux et en Suisse. En Guyane, si le goût de lire met du temps à entrer dans les mœurs, il y a un autre obstacle : les ouvrages sont en moyenne 19 % plus cher que sur le territoire métropolitain. Avec le Salon de Cayenne, les littératures pénètrent dans un monde de l'oralité, mais le livre est loin d'être accessible au plus grand nombre.

Stéphane Urbajtel



AGENDA

- JUSQU'AU 30 MAI. ANTIFASCISME. A Martigues, l'Ensemble citoyen organise la deuxième édition du Salon du livre antifasciste, coordonné par Dominique Eddi et Christian Farruga (à la halle de Martigues, avenue Louis-Sammut, 13500 Martigues ; tél. : 04-42-44-35-35).
● DU 28 MAI AU 12 JUIN. POÉSIE. A Marseille, le Centre international de poésie propose, lors de la Quinzaine de la poésie, expositions, lectures, rencontres et un cycle de conférences sur le thème « De la poésie contemporaine » (CIP, centre de la Vieille-Charité, 13002 Marseille ; tél. : 04-91-91-26-45).
● LE 31 MAI. LITTÉRATURE ORALE. A Paris, la Société civile des auteurs multimédia organise une soirée animée par Paula Jacques. Catherine Dolto-Tolich (pour L'Haptonomie périnatale) et Philippe Sollers (pour La Parole de Rimbaud) présenteront deux CD de la collection « A voix haute » de Gallimard (à 19 heures, à la SCAM, 5, av. Vélasquez, 75008 Paris. Réservation au 01-56-69-58-83).
● LE 31 MAI. WALLENBERG. A Paris, l'Unesco organise une table ronde – et une exposition de photographies jusqu'au 11 juin – en hommage à Raoul Wallenberg, auteur du thème : « Courage et culture de la paix » (à 16 heures,

Maison de l'Unesco, 7, pl. de Fontenoy, 75007 Paris ; tél. : 01-45-68-13-91).

● LE 2 JUIN. PEREC. A Paris, un colloque est organisé à l'occasion du trentième anniversaire de la première diffusion de la pièce radiophonique Die Maschine de Georges Perec et Eugen Helmlé (à partir de 14 heures à la Maison Heinrich-Heine, 75014 Paris, suivie d'une table ronde à partir de 20 h 30 à la Maison des écrivains, 75007 Paris).

● LE 2 JUIN. FEMMES. A Paris, l'Association des historiens propose un débat autour du thème : « Femmes en Europe aujourd'hui : la modernité apporte-t-elle aux femmes une libération ou une nouvelle forme d'aliénation ? » (à 19 heures en Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris. Inscriptions au : 01-48-75-13-16).

● DU 2 AU 6 JUIN. LIVRE EURO-ARABE. A Paris, la cinquième édition du Salon euro-arabe du livre aura pour invité d'honneur le Maroc. Rencontres et activités pour les jeunes seront proposées (Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris).

● DU 4 AU 6 JUIN. POLAR. A Frontignan-la-Peyrade (Hérault), la deuxième édition du Festival du roman noir sera l'occasion de rencontres avec quarante et un auteurs, dont James Crumley, Gregory McDonald, Jim Nisbet, Nino

Filasto et George V. Higgins (parc Victor-Hugo, bd Victor-Hugo, 34110 Frontignan-la-Peyrade ; tél. : 04-67-92-53-48).

● LES 4 ET 5 JUIN. ÉCRIT. A Paris, le Comité de la chaîne graphique organise un Forum de l'écrit. Débats et animations avec Jérôme Clément, Eric Licoys, Dominique Wolton, Alain Finkielkraut, Pierre Nora et Edwy Plenel (Théâtre de l'Europe, place de l'Odéon, 75006 Paris. Rens. au : 01-45-44-51-75).
● LE 4 JUIN. HENRI THOMAS. A Paris, la société Les lecteurs d'Henri Thomas organise une journée d'études sur le thème « Henri Thomas romancier » (de 9 h 30 à 13 heures, à la bibliothèque de l'IMEC, 9, rue Bleue, 75009 Paris).
● LE 5 JUIN. PIERRE BOUTANG. A Paris, un colloque sur le thème : « Pierre Boutang : l'homme et l'œuvre » est l'occasion de tables rondes (à l'université de la Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris ; tél. : 01-45-33-73-47).
● LES 7, 8 ET 9 JUIN. ÉPOPÉE. A Paris, l'Unesco célèbre, à l'occasion du 1300^e anniversaire de la geste oghuz, Le Livre de Dede Korkut. Une rencontre avec les éditeurs du texte est organisée le 7 juin à 17 heures, suivie de l'inauguration d'une exposition visible jusqu'au 14 juin, puis les 8 et 9 juin, la projection du film d'Anar et Tofiq Tagizade, Dede Gorgoud (Maison de l'Unesco, 125, avenue de Suffren 75007 Paris ; tél. : 01-44-18-60-20).

A L'ETRANGER

● BUENOS AIRES : début des hommages à Borges

La 25^e Foire du livre de Buenos Aires, qui fermera ses portes le 3 mai, avait pour thème, cette année, « Con la gente y por la cultura » (avec les gens et pour la culture) et a été l'occasion de lancer les festivités qui vont marquer le centenaire de la naissance de Jorge Luis Borges. La plupart des grands éditeurs espagnols étaient présents, ainsi que quelques écrivains castillans, mais les auteurs anglo-saxons étaient venus en masse et ont accaparé l'attention du public, de même que le Mexicain Carlos Fuentes et le Brésilien Paulo Coelho.

● Quelques prix

Le prix de la fondation littéraire Prince Pierre de Monaco a été décerné à Pierre Combescot, pour l'ensemble de son œuvre. L'association Biblioteca Europea, qui a pour objectif de faire traduire dans tous les pays de la communauté quelque cinq cents livres qui constitueraient un patrimoine commun, a décerné le prix Farnesina aux éditions Laterza (Italie), Em Querido's (Hollande), Slovensky Spisofatel (République tchèque) et Verdier (France) pour des traductions. Les éditeurs Inge Feltrinelli (Feltrinelli, Italie) et Jorge Hertralde (Anagrama, Espagne) ont été également récompensés à titre personnel pour leur travail de diffusion du patrimoine culturel européen. L'écrivain britannique Andrew Miller a battu Don DeLillo et Ian McEwan en remportant le prix littéraire le plus richement doté au monde : l'International Impac Dublin Litterary Award, d'un montant de 100 000 £ (150 444 euros, 986 850 francs) pour son premier roman, Ingenious Pain, qui avait eu beaucoup de succès lors de sa parution, en 1997. Les droits ainsi que ceux de son deuxième roman, Casanova, ont été achetés pour le cinéma par Portobello Films.

● ÉTATS-UNIS : Les archives Isherwood acquises par la bibliothèque Huntington

Les archives littéraires de Christopher Isherwood (1904-1986), auteur entre autres livres d'Adieu à Berlin – dont a été tirée la comédie musicale Cabaret – ont été acquises par la bibliothèque Huntington de San Marino, banlieue de Los Angeles. Elles comprennent non seulement plusieurs versions des œuvres de l'écrivain britannique, mais aussi des poèmes inédits, des notes et des manuscrits des premières œuvres de W. H. Auden ainsi que des correspondances entre Christopher Isherwood et E. M. Forster, Somerset Maugham, Gore Vidal, Tennessee Williams et une lettre de J. D. Salinger.

● Des lettres de J. D. Salinger en vente

Joyce Maynard, qui a déjà raconté son histoire d'amour avec J. D. Salinger dans un roman autobiographique, At Home in the World, va de nouveau mettre celui-ci en afin en vendant les quatorze lettres qu'il lui avait adressées... rage, a-t-elle déclaré, de pourvoir à l'avenir de ses enfants, et sans remords en ce qui concerne l'écrivain reclus.

● ESPAGNE : augmentation de la publication de livres

Il s'est publié en Espagne, en 1998, 56 000 nouveaux titres (55 774 en 1997) avec une production globale de 50 millions d'exemplaires (27 % de plus qu'en 1997). 29,5 % des titres publiés sont des œuvres de littérature.

Le Monde
DES LIVRES DE POCHE
Le supplément mensuel consacré aux livres
Prochaine parution dans Le Monde du jeudi 3 daté vendredi 4 juin